الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة أبي بكر بلقايد – تلمسان –
Université Aboubakr Belkaïd– Tlemcen –
Faculté de TECHNOLOGIE

MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme** de **MASTER**

En : Architecture

Spécialité : architecture et patrimoine

Par : ELHASSANI Nadia Kawther

DIB Hichem Sofiane

Sujet

De l'enfermement à la liberté : rétrofit de centre de rééducation de Tlemcen en pôle mémoriel multifonctionnel et culturel

Soutenu publiquement, le 14/juin/2026, devant le jury composé de :

Mme BELAIDI Amina	MCB	Université de Tlemcen	Président
Mme KEDROUSSI Houda	MAA	Université de Tlemcen	Examinateur
Mme MAKHLOUFI Fatima Zahra	MCB	Université de Tlemcen	Examinateur
M CHIALI Moustafa	MAA	Université de Tlemcen	Encadrant

Année universitaire : 2025/2026

Remerciements

Tout d'abord, nous rendons grâce à Dieu Tout-Puissant de nous avoir accordé la santé, la patience et la force nécessaires tout au long de ce parcours. C'est avec reconnaissance que nous regardons en arrière, conscients que chaque étape, chaque difficulté et chaque question soulevée nous ont permis de grandir et d'avancer pour faire aboutir ce projet.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à notre encadrant, **M.Chialli Moustafa**, pour son accompagnement constant, sa disponibilité, ses conseils avisés et sa bienveillance tout au long de cette année de travail. Son encadrement a été précieux et déterminant pour la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions également les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant d'évaluer ce travail, ainsi que pour le temps et l'attention qu'ils y consacrent.

Nos remerciements vont aussi à tous les enseignants du département d'architecture qui, au fil des années, ont su nous transmettre leur savoir avec passion et rigueur.

Un remerciement tout particulier s'adresse aux personnes et institutions qui nous ont grandement facilité l'accès à l'ancien centre de rééducation et nous ont fourni les documents nécessaires pour mener à bien cette recherche. À ce titre, nous exprimons notre profonde reconnaissance :

Au Ministère de la Justice et

À Monsieur Le Procureur Général de Tlemcen.

À la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (El Biar)

À l'administration pénitentiaire d'Ain Fezza (Tlemcen).

À l'ancien sous-directeur du centre de rééducation.

Au service des archives de Tlemcen.

À la Direction des Domaines de Tlemcen ainsi qu'à l'Inspection Générale des Domaines de l'État de Tlemcen.

Nous adressons un grand merci à Monsieur Merzoug Abdelatif, Monsieur Jedid Abdelkader, et Monsieur Bellarouci Abdelghani pour leur aide précieuse et leurs conseils éclairés.

Un immense remerciement également à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire, que ce soit par leur appui technique, leur soutien moral ou leurs encouragements tout au long de cette aventure.

Enfin, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance et notre amour à nos familles respectives, pour leur soutien indéfectible, leur patience infinie et leur présence rassurante à chaque étape de ce parcours.

Dédicaces

Dédicaces : ELHASSANI Nadia Kawther

C'est avec l'âme remplie de gratitude, le cœur lourd d'émotion et les larmes aux yeux que je dédie l'aboutissement de ces cinq années de vie, de rêves et de labeur…

À la lumière de mon existence, **mes parents** bien-aimés. Aucun mot, aucune langue ne saurait exprimer la profondeur de l'amour et de la reconnaissance que je vous porte. Vous avez été mon refuge dans les moments de doute, ma force quand je trébuchais. Ce fruit que je récolte aujourd'hui est d'abord le vôtre, né de vos prières silencieuses, de vos veilles et de vos sacrifices infinis. Que Dieu vous garde et vous accorde longue vie.

À la mémoire sacrée de **mes grands-parents**, Que la miséricorde divine enveloppe vos âmes pures. Vos prières ont été mon bouclier, et votre bienveillance continue de veiller sur moi, même depuis les étoiles.

À la douceur de ma vie, mes chères sœurs **Zineb** et **Nacera**. Vous êtes la chaleur de notre foyer et le réconfort de mon cœur. Merci pour votre amour infini, vos mots d'encouragement constants et votre immense patience tout au long de ces cinq années. Votre présence bienveillante à mes côtés a été une véritable force, m'enveloppant de douceur et me donnant le courage de continuer à chaque fois que la fatigue prenait le dessus. Et tout particulièrement à mon pilier, Najat. Merci d'avoir été mon guide et mon inspiration. C'est grâce à ton soutien inébranlable, à tes conseils éclairés et à ton intuition que ce thème de projet a pris vie. Tu as cru en moi avant même que je n'y croie.

À mes figures protectrices, mes chers oncles **Ahmed** et **Hakim**.

À **Adil Bensefia**, bien plus qu'un cousin, un véritable frère de sang et de cœur.

À **mon binôme**, mon alter ego dans cette épreuve, **DIB Hichem Sofiane**. Tu n'as pas seulement été un partenaire de projet, tu as été la main tendue dans l'épuisement, l'esprit rationnel face au stress, et le cœur vaillant qui a partagé chaque nuit blanche. Merci pour ton sérieux implacable, tes sacrifices constants et ton engagement absolu. Durant ces cinq années, tu as été le meilleur des amis, et ce projet est le couronnement de notre fraternité.

À mon encadrant, **Monsieur Chialli Moustafa**, Pour votre accompagnement précieux, votre écoute et la justesse de vos orientations. Vous avez été le guide bienveillant qui m'a permis de canaliser mes idées et de mener à bien l'aboutissement de ce projet, éclairant mon chemin lors de cette étape si décisive.

À mon professeur, **Monsieur Merzoug**, Plus qu'un enseignant, vous avez été notre véritable source d'inspiration dans ce domaine. Merci d'avoir éveillé en nous cette passion, pour vos mots qui ont su nous relever et pour votre méthode de travail lumineuse qui a façonné notre esprit d'architecte.

À mes maîtres de l'atelier, qui n'ont pas seulement formé mon esprit, mais forgé ma passion durant ces cinq ans **: Mme Benammar Meriem**, **Mme Malti Maliha**, **M. Chalabi Charaf**, **M. Tekkia Fouad**, **M. Chialli Abdessamad** et **Mme Kedroussi Houda**. À chaque professeur dont le savoir a laissé une empreinte indélébile sur mon parcours.

À mes âmes sœurs, mes confédérées de toujours : **Marwa**, **Hanaa**, **Malek Rabha**, **Fatima**, **Rajaa** et **Merwa**. Vous êtes la plus belle page de ce chapitre universitaire. Nos éclats de rire à en perdre le souffle ont effacé la fatigue, et même nos petites disputes n'ont fait que souder nos cœurs. J'ai traversé ces cinq années avec la plus merveilleuse des familles de cœur.

À mon ami **Bellaredj Djassim**, un véritable frère pour moi. Merci pour cette belle amitié et pour tous ces moments inoubliables que nous avons partagés ensemble.

À **Ikram**, mon doux refuge et ma sœur de cœur. Merci pour ton affection sincère, pour tes mots qui ont su apaiser mes angoisses quand la pression de ces études se faisait trop lourde, et pour cette amitié pure et inestimable sur laquelle j'ai toujours pu m'appuyer.

À l'esprit de cohésion du **groupe 04** des quatre années précédentes, avec qui j'ai partagé mes premiers pas. À mon exutoire, ma bulle d'oxygène : la grande famille d'**Archiclub**. Un espace où j'ai pu me libérer, rêver et trouver de véritables amis.

À ces cœurs bienveillants qui ont toujours cherché de mes nouvelles avec tendresse : **Meriem**, **Chakib**, **Salima** et **Nassima**.

Enfin, aux témoins de mes premiers rêves d'adolescence, mes meilleures amies du lycée, **Sara** et **Rania**.

Ce mémoire est à vous tous.

Dédicaces : DIB Hichem Sofiane

En tout premier lieu, je remercie **Dieu**, de m'avoir accordé la grâce, la santé et la résilience nécessaires pour accomplir ce parcours universitaire de cinq ans et mener à bien ce projet de fin d'études.

Si l'architecture est l'art de bâtir, ma réussite est avant tout l'œuvre de **mes parents**. **À ma mère et mon père** : je vous dédie ce mémoire. Vous êtes mes fondations les plus solides. Votre amour, vos sacrifices silencieux et votre confiance absolue ont dessiné les plans de mon avenir. Aucun mot ne saurait égaler ce que je vous dois. À mon frère, Mustapha, je dédie également cette réussite pour avoir été un ancrage constant et pour ton soutien infaillible qui a su dissiper mes moments de doute.

À mon binôme, **Nadia Kawther ELHASSANI**. Ma dédicace s'adresse à toi non seulement pour le travail accompli ensemble sur le projet, mais aussi pour ces cinq belles années d'études partagées à mes côtés. Depuis nos premiers pas en architecture jusqu'à ce couronnement, tu as été une compagne de route inestimable. Je tiens à te dédier l'aboutissement de ce projet très chaleureusement pour ton professionnalisme exemplaire, ton implication de chaque instant et la belle synergie qui a nourri notre réflexion. Notre collaboration a été une expérience humaine et intellectuelle d'une immense richesse, et tu as été un pilier essentiel dans la concrétisation de ce travail.

Mes plus sincères dédicaces s'orientent vers notre encadrant, **M. Chiali Moustafa**, pour avoir guidé nos traits avec une grande justesse, une patience infinie et un regard expert tout au long de cette ultime étape académique.

Une dédicace toute particulière s'adresse à M. Merzoug Abdelatif. Je vous dédie l'accomplissement de ces années pour la passion que vous avez su partager, pour votre pédagogie inspirante et pour les précieux conseils qui ont grandement enrichi ma culture et ma façon de concevoir l'architecture aujourd'hui.

À mes maîtres de l'atelier, qui n'ont pas seulement formé mon esprit, mais forgé ma passion durant ces cinq ans **: Mme Benammar Meriem**, **Mme Malti Maliha**, **M. Chalabi Charaf**, **M. Tekkia Fouad**, **M. Chialli Abdessamad** et **Mme Kedroussi Houda**. À chaque professeur dont le savoir a laissé une empreinte indélébile sur mon parcours.

Ce voyage n'aurait pas eu la même intensité sans les liens tissés en atelier. Je dédie ces pages à mon ami, **Bellaredj Djassim**, un compagnon de route exceptionnel avec qui j'ai partagé les bancs de l'université et franchi chacune des étapes de ces cinq années d'études. Je les dédie également à **Rahmoun Nazim** et **Khedim Imad**, avec qui la pression des rendus et la fatigue des charrettes se sont toujours transformées en souvenirs inoubliables. J'adresse aussi une dédicace très spéciale à **Meriem Cheriet**, à qui je dédie ces mots en témoignage de ma gratitude pour son précieux soutien.

Enfin, je dédie ce modeste travail à **mes chères collègues**, qui ont rendu ce cursus si vivant par leur entraide et leur bonne humeur : **Lansari Merwa**, **Benachour Fatima**, **Merwa Mokhtar**, **Hanaa Cherraf**, **Abdelmalek Radjaa**, **Dehmache Malek** et **Atmani Rabha.**

À vous tous, je dédie cette réussite.

Résumé

Ce mémoire porte sur la reconversion du centre de rééducation de Tlemcen, édifice carcéral colonial classé patrimoine difficile et patrimoine négatif, en un pôle multifonctionnel mémoriel et culturel. Face à l'enclavement et à la dégradation du site, la recherche interroge la capacité de l'architecture à transformer un lieu de contrainte en espace de liberté et de mémoire collective, tout en résolvant les ruptures urbaines qui l'isolent du centre historique.

La démarche, progressive et multiscalaire, articule une approche théorique définissant les notions de rétrofit, patrimoine difficile, patrimoine négatif et patrimonialisation, une analyse diagnostique multiscalaire du site, une réponse architecturale fondée sur l'aménagement d'un pôle multifonctionnel mémoriel et culturel espaces muséaux, auditorium, commerces, esplanade publique et pont mécanique et une validation technique complète du projet.

Les résultats confirment que le patrimoine négatif constitue une ressource, non un obstacle : la reconversion proposée restitue au site un rôle structurant au cœur de la médina de Tlemcen, prouvant que la transformation d'un lieu d'enfermement en pôle culturel ouvert est architecturalement cohérente et socialement nécessaire.

Mots-clés : *Reconversion — Patrimoine difficile — Pôle multifonctionnel mémoriel et culturel — Rétrofit — Mémoire collective — Rupture urbaine — Patrimoine colonial carcéral*

ملخص

تتناول هذه المذكرة إعادة تأهيل مركز إعادة التربية بتلمسان، وهو مبنى سجني استعماري يُصنَّف ضمن التراث الصعب" و"التراث السلبي"، وتحويله إلى قطب متعدد الوظائف ذاكراتي وثقافي. تنطلق الإشكالية من تساؤل" جوهري حول قدرة العمارة على تحويل مكان الاحتجاز إلى فضاء للحرية والذاكرة الجماعية، مع معالجة الانقطاعات العمرانية التي تعزله عن المدينة التاريخية.

تجمع المنهجية بين مقاربة نظرية تُعرّف مفاهيم التراث الصعب والتراث السلبي والتراثية، وتحليل متعدد المستويات للموقع، وإجابة معمارية تتجسّد في تهيئة قطب متعدد الوظائف يشمل فضاءات متحفية وقاعة للعروض ومحلات تجارية وساحة عمومية وجسراً ميكانيكياً، مع تحقق تقني شامل.

تُثبت النتائج أن التراث السلبي فرصة لا عائق: تُعيد إعادة التأهيل المقترحة للموقع دوره المحوري في قلب مدينة تلمسان التاريخية، مؤكدةً أن تحويل مكان الاحتجاز إلى قطب ثقافي مفتوح ضرورة معمارية واجتماعية.

الكلمات المفتاحية: *إعادة التأهيل — التراث الصعب— قطب متعدد الوظائف ذاكراتي وثقافي — االذاكرة الجماعية — التراث الاستعماري السجني.*

Abstract

This dissertation examines the adaptive reuse of the Tlemcen Rehabilitation Centre — a colonial penal building classified as difficult heritage and negative heritage — and its transformation into a multifunctional memorial and cultural hub. The research questions how architecture can convert a place of confinement into a space of freedom and collective memory, while resolving the urban fractures that isolate it from the historic centre.

The methodology combines a theoretical framework defining retrofit, difficult heritage, negative heritage and patrimonialization, a multi-scalar site analysis, an architectural response centred on the development of a multifunctional memorial and cultural hub — museum spaces, auditorium, retail, public esplanade and mechanical bridge — and a full technical validation.

Results confirm that negative heritage is a resource, not an obstacle: the proposed conversion restores to the site a structuring role at the heart of Tlemcen's medina, demonstrating that transforming a place of confinement into an open cultural hub is architecturally sound and socially necessary.

Keywords: *Adaptive reuse — Difficult heritage — Multifunctional memorial and cultural hub — Retrofit — Collective memory — Urban fracture — Colonial carceral heritage*

Sommaire

Remerciements 2

Dédicaces 4

Résumé 8

ملخص 9

Abstract 10

Sommaire 11

Tables des illustrations 15

Chapitre introductif 19

1. Introduction : 1
2. Problématique : 5
3. Hypothèse : 6
4. Objectifs de la recherche : 6
5. Méthodologie : 7
6. Structure du mémoire : 9

Chapitre 01 : Approche théorique 9

1. Introduction : 10
2. Définition des notions : 10
3. Les acteurs intervenant sur le patrimoine : 21
4. Les actions sur le patrimoine bâti : 22
5. Le patrimoine français en Algérie : 25
6. Le patrimoine carcéral en Algérie : un héritage colonial et un lieu de mémoire 25
7. Le patrimoine difficile 26
8. Conclusion : 27

Chapitre 02 : Approche analytique 27

1. Introduction : 28
2. Présentation de la ville de Tlemcen : (gallica) 28

3. Situation géographique : 29
4. Aperçu historique :....29
5. La Médina et son Secteur Sauvegardé : 30
6. Climat de Tlemcen :....32
7. Analyse urbaine : 32
8. Diagnostic urbain :....47
9. Analyse architecturale de ex centre de rééducation :....49
10. Diagnostic architecturale : 57
11. Analyse thématique :....60
12. Synthèse globale des analyses : 63
13. Stratégie d'intervention :....64
14. Programme de base :....69
15. Conclusion : 70
Chapitre 03 : La réponse architecturale....80
1.Introductcion :....72
2. Analyse thématique :....72
3. Analyse programmatique :....76
4. Genèse architecturale :....83
5.Déscriptif des plans :....93
6.Approcche stylistique : 105
7.Conclusion : 109
Chapitre 04 : La partie technique 110
1.Introduction :....110
2.Les partis Structurels et Spécificités Techniques....110
3.Corps d'état techniques :....111
4. Traitement des Pathologies et Mise en Valeur : 113
5.L'étude des détails constructifs spécifiques liés à notre projet de reconversion :....113

6.Conclusion : 119

Conclusion générale 120

Bibliographie 123

Annexes 128

1.Annexe 01 : 128

2.Annexe 02 : 128

3.Annexe 03 : 129

4.Annexe04 : 129

5. Annexe 05 : 129

6. Annexe 06 : 130

7.Dossier graphique : 130

Tables des matières 131

Tables des illustrations

Les figures :

Figure 1:Les processus de patrimonialisation 15
Figure 2 : Prison Shizikou comme exemple de reconversion 27
Figure 3 : Carte de délimitation du secteur sauvegardé de centre -ville de Tlemcen -Bâb El Quarmadine 31
Figure 4:Températures et précipitations 32
Figure 5 : Rose des vents Tlemcen 32
Figure 6 : Situation géographique 33
Figure 7 : Accessibilité Tlemcen, ... 34
Figure 8 : Accessibilité au secteur sauvegardé 34
Figure 9 : Accessibilité au quartier 35
Figure 10 : Bati / non bâti 36
Figure 11 : Etat de Bati 36
Figure 12 : Analyse fonctionnelle 37
Figure 13 : Gabarit 38
Figure 14 : Les limites 39
Figure 15 : la trame urbaine 39
Figure 16: La mobilité urbaine 40
Figure 17 : Illustration de site d'intervention 41
Figure 18 : Vue sur la voie ferrée en contre bas 41
Figure 19 : Parcours n°01 43
Figure 20 : parcours n°3 43
Figure 21 : Parcours n°2 43
Figure 22 : parcours n°4 43
Figure 23 : parcours n°5 43
Figure 24 : parcour n°6 43
Figure 25: Ensoleillement, vent dominant 44
Figure 26 : La topographie du site 44
Figure 27: le réseau viaire 45
Figure 28 : Environnement immédiat 45
Figure 29 : Potentiel paysagère 46
Figure 30 : Réseaux divers 46

Figure 31: Synthèse de l'analyse urbaine.....47
Figure 32 : Diagnostic urbain 49
Figure 33 : Plan d'alignement 1877.....50
Figure 34: l'emplacement d'origine 50
Figure 35 : historique de centre de rééducation du 1874 au 1962.....51
Figure 36 : Analyse fonctionnelle 52
Figure 37: Analyse volumétrie.....53
Figure 38: les plates-formes existantes.....53
Figure 39 : Les plates formes existantes 54
Figure 40 : Les lignes de composition de la façade existante 54
Figure 41: Volumétrie de centre de rééducation.....54
Figure 42 : Ouvertures et rythmes de la façade existante.....55
Figure 43 : Le rapport plein et vide de la façade existante 55
Figure 44 : Les proportions de la façade existante 55
Figure 45 : système constructif et structurelle 56
Figure 46 : La coupe longitudinale qui montre le système constructif et structurel 56
Figure 47: les différents problèmes de centre de rééducation 58
Figure 48 : état de fait.....59
Figure 49 : état de fait.....59
Figure 50:Stratégie d'intervention globale 64
Figure 51: État des lieux et diagnostic spatial.....66
Figure 52: Stratégie d'intervention dans la partie existante (centre de rééducation) 67
Figure 53 : Stratégie d'intervention dans la nouvelle partie (vide urbain) 69
Figure 54 : Programme de base.....70
Figure 55 : Répartition programmatique globale du projet.....70
Figure 56: Axonométrie éclatée de la prison de shizikou.....73
Figure 57 : Axonométrie éclaté du potter museum of art 73
Figure 58 : Axonométrie éclaté du conservatoire musicale 74
Figure 59 : Axonométrie éclaté de l'auditorium Bengaluru 74
Figure 60 : Plan de l'incubateur musicale 75
Figure 61 Diagramme circulaire de la partie existante 82
Figure 62 : Diagramme circulaire de la nouvelle partie.....82
Figure 63 : Diagramme circulaire de la répartition globale 82
Figure 64:Schéma de principe globale 86

Figure 65: Schéma de principe spécifique 88
Figure 66 : Zonage préliminaire de l'intervention sur le centre de rééducation 89
Figure 67 : Coupe schématique de l'ensemble de projet 90
Figure 68 : Coupe schématique (la nouvelle partie) 90
Figure 69 : Coupe schématique musée 91
Figure 70 : Coupe schématique (incubateur /restaurant) 91
Figure 71 : Volumétrie conservatoire musicale 92
Figure 72 : Volumétrie du musée 92
Figure 73 : Volumétrie incubateur musical 92
Figure 74 : Volumétrie de la nouvelle partie 93
Figure 75 : Volumétrie finale de l'ensemble 93
Figure 76 : La façade de l'ancien centre de rééducation 105
Figure 77 : Minaret de sidi haloui, Tlemcen 105
Figure 78 : Façade végétalisé d'un parking 105
Figure 79 : Façade principale de la partie existante 105
Figure 80:Façade principale de l'incubateur musical 107
Figure 81 : Façade principale de la nouvelle partie 108
Figure 82:Vue 3d sur le patio(فناء الاحرار) 109
Figure 83 :Vue 3d sur le patio (patio des libres) 109
Figure 84 : Système de jardinières appliqué à la façade végétalisée 116
Figure 85 : Drainage des eaux de rosage, façade végétalisée 116
Figure 86 : Détails du pont (la nouvelle voie mécanique projetée 116
Figure 87:L'ouverture dans le mur porteur en pierre de 55cm d'épaisseur 116
Figure 88: L'explication de la mise en œuvre de la toiture en verre 117
Figure 89 : Détail du dôme (entrée de l'auditorium) : 118
Figure 90:Isolation Acoustique des salles de musiques 119
Figure 91 : Certificat d'inscription provisoire au tableau général des immeubles du domaine national 128
Figure 92 : محضر تسليم 128
Figure 93 : Article de l'autorisation la nouvelle partie 129
Figure 94 : Démarches administratives et autorisations d'accès au site d'étude 129
Figure 95 : L'accord obtenu auprès du Ministère de la Justice 130

Les schémas :

Schéma 1 : Les valeur du patrimoine, d'après Alois Riegl, 1903, adapté par les auteurs 16

Schéma 2: : Schéma de la période prés coloniale.....29

Les Tableaux :

Tableau 1:Tableau d'intégration des points forts et traitement des points faibles dans le projet.....47

Tableau 2: Analyse thématique, Source : établie par l'auteur.....62

Tableau 3 : Analyse thématique 2, Source : établie par l'auteur.....75

Tableau 4 : Tableau de programme quantitatif et qualitatif, Source : établie par l'auteur 82

Tableau 5:Synthétique des Partis Structurels et Spécificités Techniques dans la partie existante Source : établie par l'auteur.....110

Tableau 6:Tableau Synthétique des Partis Structurels et Spécificités Techniques dans la nouvelle partie, Source : établie par l'auteur.....111

Chapitre introductif

1. Introduction :

L'architecture est le témoignage visible du temps qui passe, elle est à la fois un héritage et un récit que chaque génération doit réinterpréter. Cette maxime souligne la nature vivante du patrimoine bâti, porteur de mémoire et garant de la continuité culturelle. Comme l'affirme **Renzo Piano** « *Ce que nous construisons aujourd'hui doit respecter ce que nous avons reçu du passé* ». [1]

Le patrimoine ne saurait être considéré comme un objet figé : il constitue un processus dynamique, à la fois source d'identité et matière d'innovation. **François Chaslin** le qualifie d'un « *acte de création perpétuelle* »[2],exprimant ainsi l'idée que restaurer ou réhabiliter, c'est prolonger un geste architectural initial.

Dans la même lignée, **Paul Ricoeur** évoque la mémoire comme un « *pont entre passé et présent* »[3], soulignant la responsabilité des générations présentes face à l'héritage bâti. C'est dans cette perspective que s'inscrit la réhabilitation patrimoniale, ou rétrofit, qui ne se limite pas à la restauration des formes, mais cherche à adapter les structures anciennes aux exigences contemporaines : confort, performance énergétique, sécurité, et nouveaux usages.

Selon **Philippe Prost** « *réhabiliter, c'est trouver un équilibre entre la fidélité au passé et l'invention du présent* ».[4] Cependant, cette démarche se confronte à des enjeux multiples :

-le vieillissement des matériaux

-les altérations liées à l'abandon ou à la reconversion

-les mutations urbaines rapides

-les dilemmes entre authenticité historique et adaptation fonctionnelle.

Ces tensions traduisent la complexité d'une discipline où la valeur d'usage doit dialoguer avec la valeur de mémoire.[5]

Dans cet horizon élargi, il convient de reconnaître que tous les héritages bâtis ne suscitent pas la même émotion, ni la même fierté. Certains lieux portent en eux une mémoire plus lourde, parfois conflictuelle, où le passé ne se laisse pas aisément réconcilier avec le présent.

[1] Renzo Piano, Building Workshop, 1997
[2] François Chaslin (2009)
[3] Paul Ricoeur, La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli, 2000
[4] Philippe Prost, Architectures de la mémoire, 2013
[5] Choay, L'allégorie du patrimoine, 1992

Ces architectures du silence (anciennes prisons, hôpitaux, casernes ou camps) appartiennent à ce que **Sharon Macdonald** désigne comme les "**patrimoines difficiles**".[6]

Ces édifices, témoins de souffrances collectives ou d'exercices du pouvoir, questionnent notre rapport à la mémoire et à la transmission. Leur réhabilitation ne vise pas seulement à préserver la matière bâtie, mais à réactiver la mémoire enfouie, à transformer des lieux de contrainte en espaces de réflexion, voire de réconciliation.

Le patrimoine carcéral s'inscrit pleinement dans cette catégorie. Souvent perçu à travers le prisme de la douleur et de la privation de liberté, il occupe aujourd'hui une place singulière dans les réflexions sur la mémoire collective, la reconversion des édifices et la justice sociale. Partout dans le monde, d'anciennes prisons sont devenues des musées, centres culturels, espaces d'exposition ou équipements publics, symbolisant une volonté collective de réconcilier mémoire et réutilisation. Des exemples emblématiques tels que la prison de Kilmainham à Dublin, le Panopticon d'Amsterdam, le site de Robben Island en Afrique du Sud, ou encore la prison de la Santé à Paris, démontrent comment l'architecture carcérale peut être transformée en support de mémoire et d'éducation citoyenne.

Ces reconversions s'inscrivent dans un mouvement global de réinterprétation du bâti pénitentiaire, où l'on cherche à désacraliser la douleur sans effacer l'histoire.
Selon **François Chaslin**, « *le patrimoine est un acte de création perpétuelle* » [7]: la réhabilitation du bâti carcéral n'a donc pas vocation à sanctuariser, mais à réinventer des lieux de pouvoir et de contrôle en espaces ouverts et inclusifs.

En Algérie, le système carcéral fut introduit dès 1830 avec la colonisation française, s'inspirant des modèles métropolitains tout en s'adaptant au contexte local. Ces établissements constituaient à la fois des instruments de contrôle politique et des symboles architecturaux de domination. Comme le souligne **Nicolas Bourgoin** « *l'architecture pénitentiaire coloniale constitue une expression matérielle du pouvoir, combinant coercition, visibilité et exemplarité* »[8]. Les prisons de cette époque (à Alger, Oran, Bône (Annaba), Tlemcen ou Médéa ,..) adoptaient des plans panoptiques ou radiaux, entourés de murs d'enceinte massifs et de cours centrales, conformément à la typologie des

[6] Sharon Macdonald, Difficult heritage: Negotiating the Nazi past in Nuremberg and beyond , 2008
[7] François Chaslin (2009)
[8] Nicolas Bourgoin ,Criminocorpus, 2022

établissements métropolitains du XIXe siècle.[9]

Après l'indépendance, la plupart de ces bâtiments furent réaffectés en centres de rééducation, intégrés au nouveau système pénitentiaire algérien. Cependant, nombre d'entre eux ont souffert d'un désintérêt institutionnel et d'un manque de reconnaissance patrimoniale, en raison de leur fonction d'enfermement jugée incompatible avec la mémoire nationale. Parallèlement, l'architecture carcérale a connu une profonde évolution : du modèle panoptique conçu par **Jeremy Bentham** [10] à la fin du XVIIIe siècle, symbole d'une surveillance omniprésente et rationalisée, jusqu'à la logique de réinsertion et de discipline sociale analysée par **Michel Foucault** dans *Surveiller et punir* (1975)[11]. Cette mutation ne s'est pas limitée à la sphère pénitentiaire, mais s'est également inscrite dans les dynamiques d'évolution urbaine, où les anciens établissements carcéraux, souvent situés au cœur des tissus historiques coloniaux, deviennent aujourd'hui des enjeux majeurs de reconversion et de requalification urbaine. Ainsi, la question du **patrimoine carcéral** en Algérie demeure profondément paradoxale, à la croisée du devoir de mémoire, de la transformation des espaces urbains et de la réécriture d'un passé douloureux.
Si ce paradoxe mémoriel et spatial traverse l'ensemble du territoire national, la ville de Tlemcen en offre une expression particulièrement singulière et exacerbée, justifiant le choix de cette cité comme laboratoire d'étude. Contrairement aux grandes métropoles côtières comme Alger ou Oran, où le tissu carcéral colonial a souvent été massif et précocement intégré à de vastes restructurations métropolitaines, Tlemcen présente une configuration où les sédiments de l'histoire (islamique, zianide et coloniale) se superposent de manière organique dans un espace dense et hautement patrimonialisé. Choisir l'ancienne prison civile de Tlemcen, ce n'est pas seulement analyser un édifice pénitentiaire de type provincial du XIXe siècle ; c'est interroger un isolat architectural colonial en état d'abandon, désormais enclavé au cœur même d'un Secteur Sauvegardé. L'urgence de sa reconversion s'y double d'un enjeu morphologique majeur : l'opportunité de recoudre une fracture urbaine et topographique complexe, tout en transformant un lieu de stigmatisation sociale en un pôle de rayonnement mémoriel et culturel pour la région. C'est à la lumière de ces spécificités locales, à la fois spatiales, historiques et architecturales, qu'il convient d'analyser le site d'étude

[9] ENAP (école nationale d'administrations pénitentiaire , Regards sur l'architecture carcérale, 19e-20e s , https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles
[10] Bentham, Jeremy, Panopticon; or, The Inspection-House, 1791
[11] Michel Foucault ,Surveiller et punir (1975)

Le cas de l'ancienne prison de Tlemcen : du périphérique au cœur historique

La prison civile de Tlemcen, construite en 1881 sous l'administration coloniale, fut à l'origine implantée en périphérie de la ville. Après 1962, elle fut convertie en centre de rééducation relevant de la Direction de l'administration pénitentiaire.

Avec le temps, les transformations urbaines ont déplacé le centre de gravité de la ville : ce qui était autrefois un espace périphérique se trouve désormais au cœur du tissu urbain historique, dans un secteur sauvegardé riche en équipements éducatifs et culturels.

La construction récente d'un nouveau centre de rééducation à Aïn Fezza a conduit à l'abandon progressif de celui de Tlemcen, désormais en état de dégradation avancée.

En vis-à-vis, un site vide véritable vide urbain séparé par un vestige de rempart et une voie ferrée, crée une rupture morphologique, visuelle et topographique entre le centre de rééducation et son environnement. Ce contraste révèle un potentiel d'intervention exceptionnel, permettant d'imaginer un dialogue entre patrimoine et projet contemporain, tout en intégrant les contraintes du secteur sauvegardé.

Malgré sa valeur historique et architecturale, le bâtiment reste peu reconnu comme patrimoine : beaucoup de Tlemcéniens continuent d'y voir un symbole de détention plutôt qu'un témoin de mémoire. Il s'agit donc ici de patrimonialiser un lieu stigmatisé, de transformer un espace de contrainte en espace de transmission et de réflexion collective.

La désaffectation du centre, consécutive à l'ouverture de celui d'Aïn Fezza, a transformé le centre de rééducation en friche urbaine, au sens de : « *Un espace délaissé mais porteur de ressources latentes* »[12].

Située dans un secteur central, cette friche incarne à la fois l'absence et la promesse : absence d'usage, mais promesse de renouveau.

Le rétrofit patrimonial s'impose alors comme une stratégie privilégiée pour réactiver ces lieux oubliés tout en préservant leur mémoire constructive et symbolique.

Comme le rappelle Jean-Louis Cohen : « *La ville ne s'efface jamais ; elle se réécrit*. »[13]

L'ancien centre de rééducation de Tlemcen, devenu friche au cœur d'un secteur sauvegardé, constitue un espace privilégié pour imaginer de nouvelles synergies entre mémoire, héritage et création contemporaine, tout en assurant une continuité urbaine, sociale et identitaire.

[12] François Béguin, " Vagues, vides, verts" publié dans Le Visiteur, n°3, 1997.
[13] Jean-Louis Cohen, Scènes de la ville future

2. Problématique :

Les anciens bâtiments pénitentiaires, souvent chargés d'une histoire douloureuse, représentent un cas singulier : faut-il les préserver comme témoignages du passé ou les transformer pour répondre aux besoins du présent ?

Dans un contexte où la notion de « *patrimoine difficile* » prend de plus en plus d'importance, la réutilisation du bâti carcéral soulève des questions multiples éthiques, symboliques, architecturales et urbaines.

En Algérie, l'héritage pénitentiaire de la période coloniale constitue un pan significatif du patrimoine bâti, longtemps négligé ou marginalisé dans les politiques de conservation. Ces édifices, témoins d'un passé à la fois douloureux et formateur, interrogent aujourd'hui leur devenir : comment concilier mémoire historique, valeur patrimoniale et réutilisation contemporaine ?

Le centre de rééducation de Tlemcen, construit en 1881 sous l'administration coloniale, illustre pleinement cette problématique. Transformé après l'indépendance en centre de rééducation, il fut progressivement abandonné à la suite de la construction d'un nouvel établissement à Aïn Fezza. Devenue friche carcérale, il conserve néanmoins une double valeur **historique** et **architecturale** qui en fait un témoin matériel de l'histoire urbaine et sociale de la ville.

Bien que situé au cœur du centre-ville, le centre de rééducation de Tlemcen présente une rupture forte avec son environnement. En raison de son histoire, de sa typologie architecturale et de ses usages abandonnés, il s'impose comme un espace clos, stigmatisé, difficilement intégré à la vie urbaine. Cette rupture est avant tout intrinsèque au bâti : elle s'exprime à travers ses murs épais, ses cours intérieures isolées et l'absence de fonctions ouvertes sur la ville. Ce décalage architectural et fonctionnel précède et conditionne la rupture urbaine, visuelle et sociale qui se manifeste ensuite à l'échelle du quartier, où le bâtiment carcéral, bien que central, demeure en marge de la dynamique urbaine.

D'un point de vue urbain, architectural et structurel, l'ensemble formé par le centre de rééducation de Tlemcen et le vide urbain qui lui fait face présente aujourd'hui de profondes discontinuités.

Le site est marqué par une rupture spatiale multiple : la différence de niveau topographique entre le centre de rééducation et le terrain en vis-à-vis, la présence du rempart historique, du

boulevard Gaour Houcine, ainsi que du chemin de fer qui traverse la zone, créent autant de barrières physiques et visuelles entre les deux entités et le reste du centre historique.

Ces éléments engendrent une rupture visuelle, traduite par une perception fragmentée du paysage urbain, et une rupture structurelle, due à l'absence d'un axe ou d'un parcours de liaison permettant d'articuler le centre de rééducation, le vide urbain et le cœur de ville.

Enfin, une rupture fonctionnelle s'ajoute à cet ensemble : les fonctions qui bordent le site (équipements éducatifs, culturels et administratifs) coexistent sans véritable interaction avec l'ancien complexe carcéral, accentuant son isolement. L'ensemble reflète ainsi une fragmentation urbaine et symbolique, où la continuité spatiale et sociale entre les différentes composantes du site apparaît rompue.

Cette situation soulève alors une double interrogation, à la fois architecturale et urbaine, qui constitue le point de départ de notre réflexion :

Comment reconvertir le centre de rééducation de Tlemcen et comment briser les fortes ruptures physiques, visuelles et symboliques qui l'isolent de son environnement urbain et historique ?

3. Hypothèse :

La reconversion de centre de rééducation de Tlemcen en un pôle mémoriel, multifonctionnel et culturel repose sur l'idée que la transformation de cet édifice chargé d'histoire permet de lui attribuer une vocation contemporaine tout en préservant ses valeurs historiques et architecturales. Cette démarche s'inscrit indissociablement à l'échelle du bâti et du tissu urbain environnant, postulant que la reconversion de cet édifice ne peut se faire sans résoudre les ruptures physiques, visuelles et fonctionnelles qui l'isolent aujourd'hui de la médina et du vide urbain adjacent

4. Objectifs de la recherche :

- **Donner** une nouvelle fonction au centre de rééducation, en le transformant en un lieu ouvert, inclusif, porteur de nouvelles pratiques sociales et culturelles, tout en préservant rigoureusement son authenticité, sa mémoire constructive et ses valeurs historiques.
- **Patrimonialiser** le site à travers le renouvellement de ses valeurs d'usage, sociales, économiques, culturelles et symboliques pour qu'il ne soit plus vu comme un lieu de

punition et de douleur, mais comme un patrimoine accepté, partagé et porteur de sens.

- **Ouvrir** le bâti sur son environnement, en renversant sa logique d'origine : d'un lieu fermé, réservé à une population spécifique, vers un espace public ouvert, vivant partagé, et accessible à tous.
- **Briser** les fortes ruptures spatiales, visuelles, structurelles et fonctionnelles qui fragmentent aujourd'hui le site et empêchent sa cohérence avec la ville pour recréer une harmonie visuelle et spatiale.
- **Réintégrer** le bâti dans le tissu urbain du centre-ville de Tlemcen, en assurant sa connexion physique, fonctionnelle et paysagère avec son environnement immédiat notamment le vide urbain en face, la voie ferrée et le centre historique.

5. Méthodologie :

Pour atteindre l'objectif défini par cette recherche, une démarche méthodologique progressive est adoptée. Elle débute par une phase de recherche, consacrée à l'identification et à la clarification des concepts théoriques liés au sujet. Cette étape repose sur la consultation de documents écrits tels que des rapports, des ouvrages scientifiques, des articles spécialisés et des thèses.

Elle se poursuit par une phase d'investigation, mobilisée pour la collecte des données nécessaires à l'analyse. La première action entreprise a été la consultation des archives documentaires, notamment auprès de **l'APC de Tlemcen (service archives)**, où ont été consultés et récupérés les plans d'origine de l'édifice issus des archives municipales. Ces documents fondateurs ont constitué le socle de notre analyse architecturale et ont orienté l'ensemble de la démarche d'investigation qui a suivi.

Première tentative d'accès direct au site

Fort de ces premiers éléments documentaires, nous avons naturellement cherché à confronter ces plans à la réalité physique du bâtiment par une visite sur site. Lors de cette première tentative, l'état d'abandon apparent du centre de rééducation nous avait laissé supposer qu'un accès direct serait envisageable. L'agent de sécurité en poste nous a cependant formellement interdit l'entrée, nous renvoyant vers les voies administratives officielles.

Démarches auprès de l'administration pénitentiaire

Nous nous sommes alors dirigés vers l'administration pénitentiaire d'Aïn Fezza afin d'y déposer une demande d'accès officielle. Celle-ci a été transmise par fax à la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DGAPR) à El Biar, Alger.

Aucune réponse ne nous est parvenue de cette direction, nous contraignant à poursuivre les démarches en parallèle auprès d'autres institutions.

Démarches auprès de la Direction des Domaines

Une demande formelle a simultanément été déposée auprès de la Direction des Domaines de Tlemcen. Cette dernière nous a informés qu'elle ne détenait pas les clés du site et n'était donc pas habilitée à nous en autoriser l'accès.

Entretien avec l'ancien sous-directeur

Face à ces blocages successifs, nous avons procédé à la réalisation d'un entretien approfondi avec un ancien sous-directeur du centre de rééducation, qui nous a fourni de précieuses informations sur le fonctionnement, l'organisation spatiale et l'histoire du site, constituant une source orale de première main irremplaçable.

Visites complémentaires

En parallèle, des visites ont été effectuées auprès de la Direction des Moudjahidines et du Musée du Moudjahid de Tlemcen, afin de collecter des données historiques relatives à la période coloniale et au rôle du centre dans le contexte de la guerre de libération nationale.

Recours au Conseil Judiciaire de Tlemcen

Devant la persistance des blocages administratifs, nous avons pris la décision de saisir le Conseil Judiciaire de Tlemcen المجلس القضائي en adressant une demande officielle au Procureur Général. La réponse écrite obtenue est consignée en (Annexe 05) du présent mémoire.

Intervention de l'Inspection Générale des Domaines

Fort de cette réponse judiciaire, un محضر تبليغ procès-verbal de notification a été présenté à l'Inspection Générale des Domaines de l'État de Tlemcen. Monsieur Bendahmen, représentant de cette institution, a alors adressé une demande officielle au directeur de l'administration pénitentiaire d'Aïn Fezza, que nous avons été chargés de remettre en main propre.

Autorisation finale du Ministère de la Justice (Annexe 06)

À l'issue de ce long parcours administratif, le Ministère de la Justice a transmis une réponse officielle accordant l'autorisation d'accès au site. Cette autorisation a permis d'organiser une visite encadrée et accompagnée du centre de rééducation, au cours de laquelle ont été collectées les données photographiques et les informations spatiales nécessaires à l'analyse architecturale, permettant ainsi de confronter les plans d'archives récupérés en début de démarche à la réalité physique du bâtiment, dans le strict respect des engagements pris de ne pas diffuser publiquement les informations collectées.

À l'issue de cette double étape de recherche et d'investigation, un diagnostic urbain et

architectural est établi pour mettre en évidence les contraintes, les valeurs et les potentialités du site. Ce diagnostic permet ensuite de dégager les problématiques majeures, qui orientent une recherche thématique approfondie et préparent la phase de production, où seront élaborées les réponses architecturales et urbaines à la problématique étudiée.

6. Structure du mémoire :

Notre travail de recherche se compose de trois grands chapitres plus le présent chapitre, qui comprend une introduction générale, une problématique, une hypothèse et l'objectif de recherche, suivi par les trois chapitres comme suit :

Chapitre 01 : nous allons entamer dans ce chapitre une petite introduction, ensuite donner les notions générales sur le patrimoine, ces concepts théoriques et les mots clés associés à notre recherche, pour débuter notre étude.

Chapitre 02 : Dans ce chapitre, notre démarche s'articulera autour des étapes suivantes

Présentation du contexte : Après une brève introduction, nous présenterons la ville de Tlemcen (situation géographique, histoire et climat).

Analyse et diagnostic urbain : Nous étudierons le contexte urbain du site pour en faire le diagnostic et identifier les problématiques de notre champ d'étude.

Analyse et diagnostic architectural : Nous procéderons à une lecture architecturale de l'existant, suivie de son propre diagnostic.

Étude thématique et stratégie : En nous appuyant sur ces deux diagnostics, nous analyserons des exemples similaires. Cela nous permettra de fixer une stratégie d'intervention globale et spécifique.

Programmation de base : Nous définirons un programme de base pour répondre aux contraintes du site et justifier la nouvelle vocation de notre édifice.

Chapitre 03 : c'est la réponse architecturale constitue du parti architectural et stylistique

Chapitre 04 : la partie technique, nous allons examiner en détail les aspects techniques de notre projet, en commençant par le système structurel jusqu'aux différents réseaux. Ces aspects techniques sont essentiels pour assurer le bon déroulement du projet dans sa réalisation et son utilisation ultérieure.

Et enfin **une conclusion générale** : La conclusion générale vient clore le mémoire en récapitulant les principales étapes de la recherche, les résultats obtenus et les enseignements tirés de l'étude. Elle met en évidence la cohérence du processus entrepris, depuis l'analyse théorique jusqu'à la proposition architecturale, et souligne la portée du projet de reconversion dans le contexte urbain et patrimonial de Tlemcen.

Chapitre 01 : Approche théorique

1. Introduction :

La notion de patrimoine a connu une évolution importante au fil du temps. Dans un passé relativement récent, une confusion existait entre les différentes expressions du patrimoine, souvent utilisées comme des notions synonymes. Aujourd'hui, ces concepts sont clairement distingués et font l'objet de définitions précises.

Ce chapitre vise à présenter et à définir les principaux concepts liés à notre thème de recherche intitulé : « Rétrofit et transformation architecturale : cas d'étude du centre de rééducation de Tlemcen, ancienne prison civile (1881) ».

Dans un premier temps, nous aborderons le contexte général du patrimoine à travers ses définitions, son évolution, ses valeurs, sa typologie et les mécanismes de sa protection, ainsi que le processus de patrimonialisation.

Dans un second temps, nous nous intéresserons à la notion de patrimoine urbain, puis au concept de patrimoine difficile, qui constitue le cœur de notre problématique de recherche.

2. Définition des notions :

2.1 Rétrofit :

Le terme retrofitting englobe l'ensemble des actions qui visent à moderniser, rénover et améliorer les performances d'un bâtiment. Le retrofitting vise à remédier aux défis posés par les structures vieillissantes ou dégradées en améliorant les bâtiments tout en préservant leur histoire et leur structure originelle.[14]. Dans le cadre d'un édifice patrimonial, cette démarche dépasse la simple mise aux normes techniques pour devenir une stratégie de réactivation d'un lieu délaissé.

2.1.1 Ces aspects :

Aspect architectural : Valorisation du bâti, amélioration des espaces, respect de l'identité architecturale.

Application au projet : Cet aspect vise à créer une harmonie visuelle entre l'identité carcérale d'origine (murs en pierre massifs, fenêtres hautes) et les nouvelles interventions contemporaines (extensions vitrées, structures légères). L'enjeu est de réussir la reconversion de l'enveloppe architecturale pour qu'elle exprime la liberté et la culture, opérant ainsi une véritable métamorphose du lieu tout en laissant lisible le passé historique du monument

[14] GIEBELER, Georg, et al. (2009). *Refurbishment Manual : Maintenance, Conversions, Extensions*. Munich : Edition Detail

Aspect structurel : Renforcement des éléments porteurs, mise aux normes, correction des pathologies.

Application au projet : Pour le centre de rééducation de Tlemcen, cela se traduit par le traitement urgent des pathologies liées à l'humidité et à l'abandon prolongé des maçonneries en pierre de 1881. L'intervention exigera également le renforcement structurel des planchers et des structures porteuses pour supporter les charges importantes liées aux nouveaux équipements culturels et mémoriels.

Aspect énergétique : Isolation, performance thermique, ventilation, renouvelables.

Application au projet : L'enjeu consiste à améliorer le confort thermique de l'édifice colonial (caractérisé par de fortes inerties mais des ouvertures restreintes) en y intégrant des systèmes de ventilation discrets et performants (de type VRV), sans dénaturer la silhouette historique et les toitures d'origine du bâtiment

Aspect fonctionnel : Adaptation à de nouveaux usages, fluidité des circulations, accessibilité.

Application au projet : Cet aspect est au cœur du projet puisqu'il s'agit d'inverser radicalement la logique spatiale de centre de rééducation en la transformant d'un espace d'enfermement en un lieu ouvert, vivant et inclusif.

Aspect environnemental : Réduction de l'empreinte carbone, réemploi, diminution des déchets.

Application au projet : Dans le cas de centre de rééducation de Tlemcen, cet aspect consiste à transformer un site minéral, dur et fermé en un espace écoresponsable et respirant pour le centre-ville. La reconversion de la friche permet d'introduire de la végétation et des espaces verts au sein du projet paysager, créant ainsi un microclimat agréable qui améliore la qualité de l'air et le confort visuel des habitants de la médina.

Aspect économique : Optimiser les coûts, éviter la démolition, valoriser le patrimoine.

Application au projet : Éviter la démolition de ce complexe pénitentiaire permet d'économiser les coûts majeurs d'un chantier de déconstruction et de terrassement au cœur d'un secteur sauvegardé. L'injection d'un programme mixte (multifonctionnel et culturel) garantit la viabilité économique du projet à long terme, transformant une friche coûteuse pour la municipalité en un pôle attractif et générateur de valeur pour la ville de Tlemcen.

2.2 Le patrimoine :

Le patrimoine est une notion qui a largement évolué. Depuis la Révolution, ce mot a assimilé une multitude de domaines les plus variés. Aujourd'hui, la notion de patrimoine est plus que

l'ensemble des chefs-d'œuvre artistiques, elle regroupe autant des milieux naturels que des vestiges industriels. Le patrimoine est devenu culturel. Il est « *un regard porté sur certaines réalités matérielles ou non, et leur a donné un sens, une utilité morale ou culturelle*. »[15] . Etudier le patrimoine, c'est appréhender les hommes au sein de leurs environnements physique et culturel, savoir quelles sont leurs références, comprendre les relations entre la société et ses productions. Au travers du patrimoine que se construit une identité. [16]

D'après le dictionnaire Littré : « *c'est un bien d 'héritage qui descend suivant la loi des pères et des mères à leurs enfants* »

D'après le dictionnaire de langue française Larousse :

-Bien qu'on tienne par héritage de ses ascendants.

-Ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse.

-Ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe.

-Ensemble des biens, droits et obligations ayant une valeur économique dont une personne peut être titulaire ou tenue.

-Ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille, d'une entreprise ou d'une collectivité publique.

L'historien français Pierre Nora donne la définition suivante :

De la notion de patrimoine, l'historien français Pierre Nora donne la définition suivante : « *Bien constitutif de la mémoire d'un* groupe ».[17] Quand il dirige les Lieux de Mémoire, le même Pierre Nora et les auteurs qu'il réunit présentent le socle d'une conception moderne des patrimoines comme lieux où se rejoignent l'histoire et la mémoire collectives.

« *Musées, archives, cimetières et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité* ». Un lieu de mémoire, dans tous les sens du mot, va de « *l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit* ».[18]

---

[15] Alain CROIX et Jean-Yves VEILLARD, « Pour demain » in Dictionnaire du patrimoine breton, Rennes, Apogée, 2000, page 9

[16] Patrimoine et Identité / Introduction

https://fr.wikisource.org/wiki/Patrimoine_et_Identit%C3%A9/Introduction

[17] Pierre Nora, Présent, nation, mémoire, Paris, Gallimard, 2011, p. 25.

[18] Pierre Nora, Présent, nation, mémoire, Paris, Gallimard, 2011, p. 25.

La notion de patrimoine formalisée juridiquement par **la convention UNESCO 1972** qui veut signifier « *La totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel et naturel* ».

Selon **Michel Rautenberg** le patrimoine, qui est « *du côté du signe, de l'emblème, de la référence symbolique* » constitue en soi un support privilégié de marquage et d'appropriation de l'espace.

Françoise CHOAY dans son livre « L'allégorie du patrimoine » a définit le patrimoine comme étant : Patrimoine historique. L'expression désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains. [19]

À l'origine, explique **André Chastel**, cette notion « *puise ses racines dans le concept chrétien de l'héritage sacré de la foi et se matérialise par le culte d'objets privilégiés : les écritures sacrées, les reliques, les icônes. Un caractère est ici mis en évidence : la vénération fonde le patrimoine.* » [20]

LA CHARTE INTERNATIONALE DU TOURISME CULTUREL : a élargi la notion de patrimoine en estimant que « *Le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigène et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. Le patrimoine particulier et la mémoire collective de chaque lieu et de chaque communauté sont irremplaçables et représentent une base essentielle du développement, à la fois maintenant et pour l'avenir.* »[21]

.

[19] Françoise CHOAY, l'Allégorie du patrimoine, édition du seuil 1992,1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9

[20] Rabkin , Jean-Pierre et Chastel, André 1980, « la notion de patrimoine », Revue de l'art, 49 : 5-32.

[21] Charte internationale du tourisme culturel ; la *gestion du tourisme aux sites de patrimoine significatif* ; Adoptée par ICOMOS à la 12è Assemblée Générale au Mexique ; Octobre 1999.

Ainsi, à travers ces différentes approches, la notion de patrimoine apparaît comme un concept évolutif, multidimensionnel et profondément lié à la mémoire collective, à l'identité et au rapport qu'une société entretient avec son histoire et son territoire. Longtemps limitée aux monuments et aux œuvres d'art, elle englobe aujourd'hui aussi bien les biens matériels qu'immatériels, les paysages, les savoir-faire, les pratiques culturelles ainsi que les lieux porteurs de mémoire.

Dans le cadre de ce travail, la définition retenue est celle qui considère le patrimoine comme un héritage collectif à la fois historique, culturel, symbolique et spatial, porteur de mémoire et de valeurs identitaires pour une communauté. Ce choix s'appuie sur les approches de Pierre Nora, de Françoise Choay ainsi que sur la vision élargie proposée par l'UNESCO et l'ICOMOS, car elles permettent d'appréhender le patrimoine non seulement comme un objet à conserver, mais aussi comme un support de mémoire, d'identité et de développement urbain. Cette conception s'avère idéalement adaptée au cas de l'ancien centre de rééducation de Tlemcen, dont la reconversion implique de dépasser la stigmatisation liée à sa fonction d'origine pour concilier la préservation de sa valeur historique et la réinterprétation de son rôle au sein de la ville contemporaine

2.3 La patrimonialisation : Processus et étape

La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens.[22]

La patrimonialisation a une histoire dont on peut sans doute identifier les principales étapes, même si elle commence avant l'invention ou la diffusion du mot. Si, au départ, elle relevait en grande partie des politiques publiques nationales. [23] , elle participe aujourd'hui davantage de décisions locales, au double sens institutionnel et géographique. (Poirrier & Vadelorge, 2003)[24] , Elle s'appuie sur des formes de mobilisations collectives, fédérant des groupes d'intérêt et des acteurs aux objectifs parfois éloignés. En s'imposant comme une entreprise de protection, de préservation et de valorisation de ce qui est menacé réellement ou pas par l'oubli, la submersion, la destruction, elle répond ou prétend répondre à un

[22] 13ème conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) p. 75.
[23] Poulot, Dominique. (2006) « De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine », Socio-anthropologie, 19 [en ligne].
[24] Poirrier, Philippe., Vadelorge, Loïc. (2003) Pour une histoire des politiques du patrimoine. Paris : Comité d'histoire du ministère de la culture – La Documentation française.
Loir-Mongazon, Élodie. (2015) « Associations et collectivités territoriales dans la valorisation patrimoniales », dans Mutations de la culture patrimoniale, Rennes

besoin profond de la société et, en son sein, de certains groupes [25] Elle se présente comme une mesure d'intérêt collectif, s'imposant comme expression du bien commun contre des intérêts privés.

La patrimonialisation contribue également à la construction des identités territoriales, en mobilisant le passé comme un outil de légitimation et de projection vers l'avenir. [26] . À l'échelle contemporaine, elle devient un levier de développement local, notamment à travers le tourisme culturel et la mise en visibilité des patrimoines, renforçant l'attractivité sociale et économique des territoires[27]

D'après **Vincent Veschambre** est Maître de conférences à l'Université d'Angers, membre de l'UMR 6590 ESO **:** *« Pour qu'un héritage soit patrimonialisé, il faut nécessairement un Événement déclencheur qui remette en cause son usage antérieur et/ou sa conservation : arrêt d'une activité, changement de propriétaire, projet de démolition... Apparaissent alors des points de vue différents sur le traitement de cet héritage et des intérêts contradictoires quant à l'usage de cet espace. »*

Les processus de patrimonialisation s'enclenchent en général comme réponse à une remise en cause ou comme une prise de conscience d'un risque de disparition ou de détérioration d'un objet patrimoniale.

Ces processus peuvent être ramenés à six étapes successives et enchainées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection de sa justification de sa conservation et de son exposition.

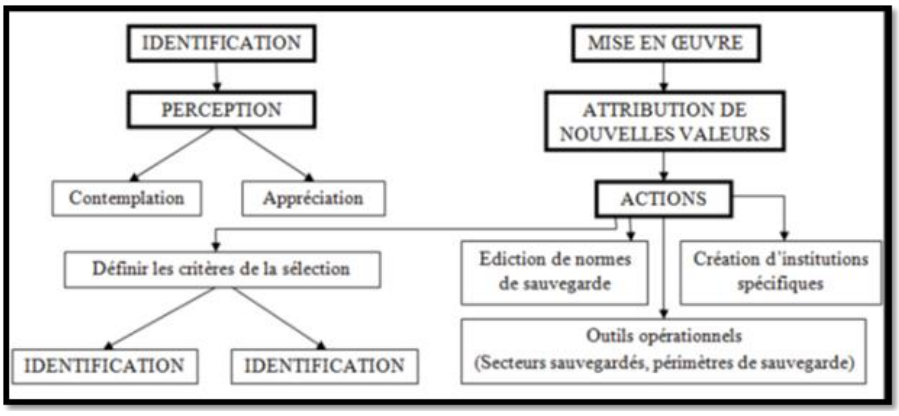


Figure 1:Les processus de patrimonialisation

Source : BOUMEDINE AMEL, Reconnaissance, Reconnaissance patrimoniale acteurs, représentations et stratégies, le cas de Sidi Bel Abbes, Mémoire de Magistère, Université d'Oran (USTO), 2007, Algérie, p17.

[25] Veschambre, Vincent. (2008) Traces et mémoires urbaines. Enjeux de la patrimonialisation et de la démolition. Rennes

[26] Lowenthal, David., The Past is a Foreign Country. Cambridge : Cambridge UP, 1985

[27] Patin, Valéry. (2012) Tourisme et patrimoine. Paris : La Documentation française.

2.4.1 Les valeurs du patrimoine :

Selon **Alois Riegl**, « *un monument au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres)* ».

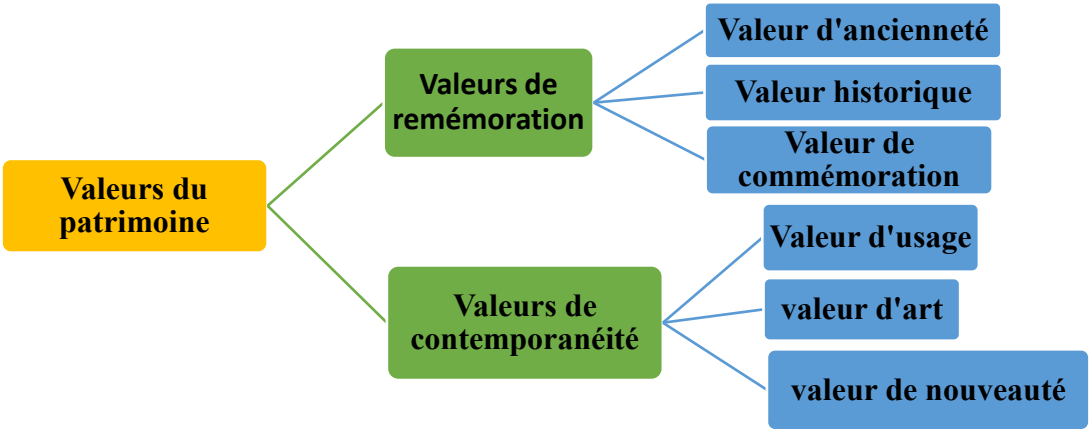


Schéma 1 : Les valeur du patrimoine, d'après Alois Riegl, 1903, adapté par les auteurs

2.4.2 Les valeurs du patrimoine bâti :

Les approches récentes complètent **Riegl** par des valeurs utiles à la sélection, à la gestion et à la médiation : rareté, écologique, identité et économique, afin de refléter les attentes sociales actuelles et guider des arbitrages opérationnels. Ces valeurs s'articulent avec les diagnostics d'authenticité et d'intégrité et orientent la programmation d'usages, la capacité d'accueil, les priorités d'entretien et les modèles économiques de site.

Au-delà des critères purement physiques ou économiques, la gestion contemporaine du patrimoine accorde une place centrale aux valeurs immatérielles. Comme le souligne la théoricienne **Laurajane Smith** dans ses travaux sur le patrimoine, les monuments ne valent pas seulement pour leurs pierres, mais pour les discours, les émotions et les revendications culturelles qui s'en dégagent. Parmi ces dimensions, les valeurs symbolique et identitaire s'avèrent cruciales pour orienter la reconversion des sites complexes[28].

La valeur symbolique :

D'une manière générale, la valeur symbolique d'un bien patrimonial réside dans sa capacité à incarner une idée, un pouvoir, une croyance ou un fait historique marquant Selon **Jean Davallon** l'objet patrimonial fonctionne comme un « *signe* » : il rend visible et matériel un récit immatériel partagé par une communauté. Un édifice peut ainsi symboliser la grandeur

[28] SMITH, Laurajane. (2006). Uses of Heritage. London & New York: Routledge

d'une époque[29], mais il peut tout aussi bien matérialiser un passé douloureux ou conflictuel, ce que la recherche appelle le « *patrimoine négatif* » ou « *dissonant* »[30].

Application au cas de la prison de Tlemcen :

Construite en 1881, l'ancienne prison civile de Tlemcen possède une forte charge symbolique : son architecture d'origine (murs massifs, opacité) matérialisait la coercition et la domination coloniale. L'enjeu du projet de rétrofit est d'opérer un renversement symbolique radical. En s'appuyant sur l'enveloppe existante, l'objectif est de dépasser la douleur de l'enfermement pour métamorphoser ce lieu en un espace public dédié à la liberté, à la culture et à la réconciliation mémorielle.

La valeur identitaire :

La valeur identitaire définit le lien organique qui existe entre un groupe humain et son environnement historique. Pour l'anthropologue **Michel Rautenberg**, le patrimoine est un vecteur essentiel de l'identité collective : il offre des repères spatiaux et temporels qui permettent à une société de se reconnaître, de consolider son sentiment d'appartenance et de se projeter dans l'avenir. Un lieu possède une valeur identitaire lorsqu'il participe activement à la construction de la mémoire commune d'un quartier ou d'une ville.[31] .

Application au cas de la prison de Tlemcen :

L'ancienne prison de Tlemcen souffre d'un paradoxe identitaire : longtemps perçue comme un isolat tabou et déconnecté de l'histoire traditionnelle zianide, elle occupe pourtant une position clé au cœur du Secteur Sauvegardé. L'objectif du projet est de transformer cette friche en un pôle mémoriel et multifonctionnel afin de restituer le site aux Tlemcéniens. En intégrant cette strate coloniale dans le récit urbain, le projet convertit un héritage subi en un espace public vivant, partagé et revendiqué comme un nouveau repère identitaire local

2.5 Le patrimoine urbain :

Le patrimoine urbain est une *« valeur significative et exemplative d'une organisation spatiale transcendant l'évolution des modes et des techniques. C 'est un fait capital dont les*

[29]DAVALLON, Jean. (2006). Le don du patrimoine : Une approche communicationnelle de la patrimonialisation. Paris : Hermès Science Publications.
[30] TUNBRIDGE, John E., & ASHWORTH, Gregory J. (1996). Dissonant Heritage: The Management of the Past as a Resource in Conflict. John Wiley & Sons.
[31] RAUTENBERG, Michel. (2003). La rupture patrimoniale. Paris : À la Croisée.

points de confirmation sont multiples et répartis aux quatre coins du monde. »[32]

La notion du patrimoine urbain[33] comprend tous tissus, prestigieux ou non, des villes et sites traditionnels préindustriels et du XIXème siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés**.**

La reconnaissance de **patrimoine urbain** a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, **la Grande-Bretagne**, **l'Autriche** et **l'Italie** et que l'on peut lier aux trois noms symboliques de **Ruskin**, **Site** et **Giovannoni** et à travers trois figures, ou approches, qualifiées par **F.Choay** de : **mémorielle, historique et historial.**

Ruskin [34]découvre dès les années 1840, **la valeur mémorielle** de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale.

C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle, dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne. Il refuse la restauration des bâtiments anciens qui doivent être protégés afin de servir de modèles aux architectes du temps.

Camillo Sitte [35]sensible, au contraire, à la nécessaire mutation des espaces traditionnels, conçoit, le premier, la ville et les quartiers anciens comme des ensembles « *Historique***s** » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude minutieuse des tissus anciens est essentiellement motivée par l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain. L'objectif propre de Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire ».

Giovannoni [36]« *approche historial* »

Pour lui la ville historique constitue un monument en soi, irréductible à la somme de ses parties, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. Giovannoni a également développé une

[32] BARTHELEMY Jean. De la charte de Venise à celle des villes historiques. In : Journal scientifique. Ethique, principes et méthodologies. ICOMOS. 1995. p6

[33] CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Associés. *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*. Paris: Quadrige/Puf, 2010, p 143

[34] Françoise Choay : l'allégorie du patrimoine, Ed du seuil, paris, 1992.

[35] Camillo Sitte, l'art de bâtir les villes, 1889.

[36] Gustavo Giovannonie, « L'Urbanisme face aux villes anciennes », Paris. Éditions du seuil, Mai 1998.

méthode de curetage *(diradamento)* des ensembles anciens et il est à l'origine de la loi italienne du 29 juin 1939 sur les ensembles historiques.

2.5.1 La friche urbaine :

2.5.1.1 Evolution du terme « friche urbaine » :

L'acception de « friche urbaine » est fruit d'une dérive historique d'une notion originellement agricole, « friche » désignant au départ une terre agricole non exploitée. L'expression a peu à peu connu une évolution sémantique sur la base de son sens figuré. En tant qu'espace suggérant l'abandon, le manque d'entretien, la notion de friche a pu trouver une signification nouvelle devant la multiplication des emprises délaissées. Le terme de « friches industrielles » s'est généralisé rapidement dans la deuxième moitié du XXe siècle, puis le vocable s'est enrichi du terme de « friches urbaines » depuis une quinzaine d'années.[37]

2.5.1.2 Définition de la friche urbaine :

Selon la définition donnée par l'ADEME, (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) « *situé en milieu urbain, il s'agit d'un terrain bâti, ou non, qui peut être pollué. Sa fonction initiale ayant cessé, le site de taille extrêmement variable demeure aujourd'hui abandonné, voire délabré. Sa pollution réelle ou perçue rend d'autant plus difficile son réaménagement. En conséquence, afin que la friche puisse être aménagée, une intervention préalable sera nécessaire en vue du respect de certaines normes réglementaires et*

Juridiques »[38]

2.5.1.3 Typologie des friches :

Selon l'ADEME (2014) et Angotti et al. (2010), les friches urbaines sont très diverses par leur nature. Néanmoins, il est possible d'établir une typologie selon plusieurs critères, tels que la surface, le temps de vacances et le type d'activités pratiquées avant le déclin, ce dernier étant considéré comme un critère de base pour leur classification. Selon ces critères, les friches peuvent être regroupées en :

- **Industrielles** : anciennes usines, entrepôts ou sites de production.
- **Ferroviaires** : gares, voies ferrées et infrastructures liées au transport ferroviaire.
- **Portuaires** : anciens quais, zones de stockage et activités liées aux ports.
- **Commerciales** : centres commerciaux ou zones commerciales désaffectées.
- **Institutionnelles** : établissements publics désaffectés, tels que **prisons**, écoles ou hôpitaux.

[37] LANDEL, Olivier ; ANGOTTI, Philippe, Les friches, cœur du renouveau urbain : les communautés urbaines face aux friches, Paris ,2010

[38] Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). (2014). Friches urbaines polluées et développement durable. *Lyon*

- **Militaires** : anciennes casernes, bases ou dépôts militaires.

2.5.1.4 Les interventions urbanistiques appliquées sur les friches urbaines :

- **Réaménagement** :

Processus visant à aménager et dépollué des terrains laissés en friche pour les transformés en un nouveau lieu de plus grande valeur et utilité. Exemple : Réaménagement des friches industrielles Rochester Riverside Kent en Grande Bretagne « Rochester Riverside » est un projet phare, constitué d'une zone de 32 hectares et un front de l'ordre de 2,5 km le long de la rivière Medway. Ce site a été choisi pour le développement d'infrastructures mixtes incluant jusqu'à 2.000 nouveaux logements, magasins, hôtels et cafés, des bureaux, ainsi que des écoles, des services et des espaces publics. Depuis le 19e siècle ce site a été le centre d'une grande activité commerciale et industrielle.[39]

- **Reconversion :**

Cette action s'applique sur les friches urbaines et cela en procédant à des transformations sur l'état physique ou fonctionnel de la friche. Elle s'applique donc à toute modification fonctionnelle introduite par rapport à l'affectation Initiale du site et de ses bâtiments.

Exemple : la reconversion du port Tanger, reconversion d'un site de 84 ha, en plein centre-ville à côté de la médina, est considérée comme une occasion unique pour refonder la relation Ville-Port et de renforcer l'attractivité de Tanger à l'international.[40]

Dans notre cas, les abords du centre historique désignent **la zone intermédiaire (zones charnières ou tampon)** entre la ville ancienne (intra-muros) et les extensions coloniales (extra-muros).

2.5.2 Muraille / Rempart :

Muraille et **remparts** c'est des murs épais et relativement élevés (des enceintes), souvent utilisé comme **fortification.**[41]Les remparts constituent les limites de la médina, assurant sa sécurité, évoquant l'esprit d'introversion, construit au bord des Oueds et des plaines.

2.5.3 Vide urbain :

Vide urbain c'est des espaces libres dans un milieu urbain, sont adjacents aux bâtiments (pleins). Ils sont donc entourés, bornés ou jalonnés par des éléments construits.

[39] Kent. 2009. Réaménagement des friches industrielles « Rochester Riverside ». 2009
[40] Projet de reconversion du projet de Tanger
[41] http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/muraille/

Cette interdépendance des vides et pleins fait que les espaces libres apparaissent comme le négatif (au sens photographique du terme) du système bâti [42] .Sur le plan topologique, on comprend donc qu'un degré croissant de continuité des masses bâties va entrainer un degré croissant de discontinuité des espaces libres, et vice versa.

3. Les acteurs intervenant sur le patrimoine :

3.1 Les acteurs internationaux intervenant sur le patrimoine :

3.1.1 Les organismes de protection du patrimoine :[43]

Les organisations mondiales qui prennent en charge la protection du patrimoine sont :
L'**UNESCO**, fondée en 1945 et dont le siège est à Paris, soutient les institutions nationales pour la protection du patrimoine culturel et évalue les biens proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Dans ce cadre, le **WHC** — Centre du Patrimoine Mondial — agit sous son égide pour identifier, protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel à l'échelle internationale.
L'**ICCROM**, créé par l'UNESCO en 1956 et basé à Rome, est un organisme intergouvernemental spécialisé dans la recherche, la formation et l'assistance technique pour la conservation du patrimoine mobilier et immobilier.
L'**ICOMOS**, fondé en 1965 et dont le siège est à Paris, est une organisation non gouvernementale dont le rôle est de favoriser l'application des théories et techniques scientifiques à la conservation du patrimoine architectural et archéologique, en s'appuyant sur les principes de la Charte de Venise de 1964.
Enfin, l'**IUCN**, créée en 1948, est l'Union Mondiale pour la Nature, chargée de la protection des ressources naturelles à l'échelle mondiale.

3.1.2 Les organismes de financement :[44]

Parmi les organismes internationaux qui financent les interventions sur le patrimoine on cite les plus connu :

-Le comité de l'école américaine des recherches orientales ASOR

-Le centre international américain des recherches orientales AICOR

-Le fond du patrimoine mondial

-L'agence japonaise de coopération internationale JICA

3.2 Les acteurs locaux intervenant sur le patrimoine : (Réhabimed, méthode réhabimed : réhabilitation, ville terriroire)[45]

Les acteurs politiques :

Ce sont les autorités publiques, les institutions communales, régionales et nationales, ils ont la possibilité de la prise des décisions.

---

[42] UNESCO : études et documents sur le patrimoine culturel, « méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels » page 25.
[43] Boualemkheira et mastoramira, mémoire de master, requalification de Sidi El Houwari et Merdjajou, op.cit.
[44] Mémoire de magister de Mr. HAMMA, P.63
[45] Réhabimed, méthode réhabimed : réhabilitation, ville terriroire, mémoire de magister de Mr.Hamma

L'équipe technique :

C'est un ensemble concerné par la planification, la conception, ils peuvent être des architectes, des urbanistes ou des ingénieurs.

Les acteurs économiques :

Ce groupe est composé d'entrepreneurs, ou de propriétaires fonciers, ce sont les investigateurs qui ont un rôle majeur dans la dynamique urbaine.

Les agents sociaux :

Ce groupe est constitué de différentes sociétés, associations, et institutions publiques ou privées.

Les habitants :

Constituent l'acteur le plus fondamental : directement impactés par toute intervention patrimoniale, ils doivent être impliqués à toutes les phases du processus

4. Les actions sur le patrimoine bâti :

La protection et la conservation du patrimoine architectural ne se limitent pas seulement à la restauration, mais peuvent également inclure des pratiques telles que la reconversion, la réhabilitation, la requalification et la rénovation. Ces approches sont basées sur les principes énoncés dans **la charte de Venise de 1964** et sont développées plus en détail dans **la charte de Burra de l'ICOMOS Australie de 1999**. Selon cette charte, il y a quatre approches principales pour la conservation du patrimoine bâti : la préservation, la restauration, la reconstruction et la reconversion (aussi appelée adaptation). Chacune de ces approches est adaptée aux caractéristiques particulières de chaque monument historique et peut être mise en œuvre en fonction de ses besoins et de ses objectifs de conservation.

4.1 La préservation :

La préservation consiste à « *maintenir la matière d'un lieu ou d'un bien dans l'état actuel et à freiner sa dégradation* »[46], donc c'est une approche de sauvegarde du patrimoine qui vise à maintenir la matière d'un lieu ou d'un bien dans son état actuel et à freiner sa dégradation. Cette approche trouve ses origines dans la théorie de John Ruskin, telle que développée dans son ouvrage "Les sept lampes de l'architecture". Ruskin a mis en avant l'importance de l'authenticité de tout monument historique, qui réside dans sa matérialité. Selon lui, cette dernière ne doit pas être altérée ou modifiée, notamment par une restauration, qui serait "la

[46] D'après la charte de Burra de l'ICOMOS Australie de 1999, p4 ; article : 1.6.

destruction la plus complète que puisse souffrir un édifice". La préservation implique donc de maintenir le patrimoine bâti dans son état d'origine, sans y apporter de modifications significatives. Elle peut se traduire par des mesures de protection, de consolidation et de stabilisation des éléments architecturaux.

4.2 La reconversion :

La reconversion est une approche de sauvegarde du patrimoine qui consiste à « *modifier un lieu ou un bien patrimonial pour qu'il réponde à sa vocation actuelle ou à un usage proposé* »[47]

Cette approche est basée sur l'idée que la meilleure façon de conserver un édifice est de lui trouver une destination qui lui permette d'être utilisé de manière optimale, tout en préservant ses caractéristiques architecturales et historiques. Cette approche est encouragée par plusieurs textes internationaux, notamment **la Charte de Venise (1964)**, qui soulignent l'importance de l'affectation des biens du patrimoine bâti à des fonctions utiles pour leur conservation.

Selon Viollet-le-Duc, célèbre architecte et théoricien français du XIXe siècle, le fait de trouver une destination à un édifice et de satisfaire à tous les besoins liés à cette destination est le meilleur moyen de le conserver sans avoir à le modifier. « Le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination, et de satisfaire si bien à tous les besoins que commande cette destination, qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements »[48]

Comment aboutir à une reconversion durable ?

Il est important d'avoir une planification minutieuse et de mener des recherches approfondies pour effectuer une reconversion qualitative réussie, tout en préservant la crédibilité de l'édifice, en ajoutant du confort et de la satisfaction, ainsi qu'en soulignant les nouvelles caractéristiques du bâtiment. Cependant, il peut être difficile de faire en sorte que le programme de transformation s'adapte parfaitement à l'enveloppe existante, et cela nécessite beaucoup d'attention et de soin.

« La pertinence d'un plan de reconversion implique que le bâtiment ait été bien choisi (emplacement, potentiel, adaptabilité) que le maitre d'œuvre, sélectionné pour ses aptitudes dans les semaines concernées, ait vérifié la faisabilité de l'opération, tiré la meilleure partie de l'existant et lait adapté au mieux à sa nouvelle destination en fonction des normes

[47] Charte de Venise 1964
[48] Selon Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l‟architecture française du XIe au XVIe siècle

impératives. »[49].

Ainsi, la reconversion des anciens établissements pénitentiaires s'inscrit dans cette logique de sauvegarde patrimoniale, où un édifice marqué par une fonction révolue peut acquérir une nouvelle vocation compatible avec les besoins contemporains, tout en préservant sa mémoire historique et ses valeurs architecturales.

4.3Reconstruction :

La reconstruction consiste à « *ramener un lieu ou un bien patrimonial à un état antérieur connu en introduisant de nouveaux matériaux, ce qui la distingue de la restauration* »[50] .La reconstruction s'applique aux pièces pouvant être équipées tout en

Conservant des éléments tels que façades et décors. Cette procédure suppose que la façade reste intacte tandis que l'intérieur est modifié

4.4 La réhabilitation :

Consiste à conserver les éléments extérieurs et structurels. L'édifice restauré sera une réplique exacte de l'originel. Une réhabilitation c'est : réaménager un bâtiment ou local en gardant l'aspect extérieur et en y améliorant le confort intérieur. La réhabilitation suppose le respect du caractère architectural des bâtiments. En d'autres termes, il s'agit de conserver une partie d'un ouvrage (façade ou structure, entièrement ou en partie) et en remanier plus ou moins profondément une autre. On rase les murs, on retire tout, seule reste la façade.[51]

4.5 Démolition suivi de reconstruction soumise à des normes précises :

Concerne les édifices récents ne pouvant pas bénéficier de conservation.

4.6 Revalorisation :

C'est redonner plus de valeur, plus d'importance, de prestige à quelque chose dans le but de valoriser les monuments et leur environnement, rendre le territoire attractif. On peut entendre par valorisation, (d'un élément matériel ou immatériel) : un processus de détermination de la valeur d'un objet, d'une entité…, visant à améliorer cette valeur on parle alors de "valoriser" un bien immobilier, un patrimoine…, et en modifiant son état en vue de le rendre capable dans un délai fixé d'être cédé, d'être utilisé.[52]

4.7 Ré articulation :

[49] http://www.fncaue.com/activites-pedagogiques/architecture-et-reconversion/
[50] (ICOMOS Australie, 1999 p. 4)
[51] https://www.rencontreunarchi.com/article/quest-ce-quune-rehabilitation/
[52] Mlle YOUSFI ISMAHENE. Mémoire de Master. La valorisation de bab el Kardmadine. Centre d'accueil bab el Karmadin

C'est articuler à nouveau, redonner une cohérence.[53]

5. Le patrimoine français en Algérie :

Le patrimoine français en Algérie désigne l'ensemble des traces matérielles et immatérielles héritées de la période coloniale française (1830–1962). Il se manifeste principalement à travers l'architecture, l'urbanisme, les infrastructures et les équipements publics implantés durant la colonisation. Ce patrimoine est le résultat d'un projet politique et territorial visant à affirmer la présence française et à structurer durablement l'espace algérien selon des modèles européens.[54].

« *La mise en place d'une politique de préservation et de création architecturale en Algérie répondait d'abord à la nécessité de marquer la possession du territoire et d'affirmer la pérennité de la présence française*. »[55]

Sur le plan architectural, cette période a introduit de nouveaux types bâtis (bâtiments administratifs, équipements publics, logements collectifs, infrastructures militaires et carcérales) ainsi que des styles importés ou adaptés, tels que le néoclassicisme, l'éclectisme et le style néo-mauresque. L'urbanisme colonial a profondément transformé les villes algériennes par la création de nouveaux quartiers, d'axes structurants et de places publiques, souvent juxtaposés aux tissus historiques existants.

« La production architecturale et urbaine de patrimoine des XIXe et XXe siècles, l'héritage colonial, forme un très large champ partant du simple monument historique à l'ensemble urbain en passant par **[l'architecture carcérale et les prisons]**. En plus du patrimoine bâti, il englobe un ensemble de productions littéraires, artistiques, culturelles et autres »[56]

6. Le patrimoine carcéral en Algérie : un héritage colonial et un lieu de mémoire

Le patrimoine carcéral algérien constitue une strate spécifique et complexe de l'héritage colonial français (1830-1962). Loin d'être de simples édifices utilitaires, les prisons civiles et militaires édifiées durant cette période répondent à une logique de **marquage territorial** et de **contrôle social**. Comme l'explique **Nabila Oulebsir**, l'édifice public colonial, et singulièrement l'espace punitif, est un instrument de souveraineté :

« *L'édification de bâtiments administratifs et judiciaires participe d'un projet de mise en visibilité de l'autorité coloniale, transformant le paysage urbain en un dispositif de*

[53] https://dictionnaire.reverso.net/

[54] OULEBSIR, Nabila, 2004. *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniales en Algérie (1830-1930)*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme

[55] ibid

[56] **GHARBI, M. E. H. (2001).** « Le patrimoine colonial, pour une approche plus globale », *Insaniyat / إنسانيات*, n° 14-15, pp. 155-160

surveillance et de discipline. »[57]

L'entrée de la France en Algérie coïncide avec les mouvements de réforme de l'architecture carcérale en France au XIX[e] siècle, ce qui explique la diversité typologique ainsi que le nombre important d'établissements pénitentiaires réalisés en Algérie durant cette période. Ces constructions traduisent l'application, en contexte colonial, des modèles pénaux élaborés en métropole.

Les établissements pénitentiaires datant de l'époque coloniale ont été conçus selon un style architectural strictement pénal, répondant principalement à des impératifs sécuritaires et de contrôle. Leur conception visait avant tout à prévenir toute tentative d'évasion, souvent au détriment de la prise en compte des conditions humaines et sociales des détenus, réduits à une logique d'enfermement et de discipline[58]

Parmi ces établissements, on peut citer la maison d'arrêt de Blida, construite en 1836, la maison d'arrêt de Ténès datant de 1845, ainsi que les maisons d'arrêt de Tazoult et de Berrouaghia édifiées respectivement en 1852 et 1857, sans oublier l'établissement d'El-Harrach datant de 1910. Plusieurs prisons de cette période sont encore en activité à ce jour[59].

À l'image de centre de rééducation de Tlemcen 1881 Ce dernier constitue le cas d'étude retenu dans ce travail comme exemple représentatif de l'architecture carcérale historique en Algérie.

7. Le patrimoine difficile

Sharon Macdonald définit le « *patrimoine difficile* » (*difficult heritage*) comme un ensemble de vestiges matériels et immatériels liés à des événements ou pratiques historiques douloureux, traumatiques ou controversés, dont la patrimonialisation suscite des tensions mémorielles, éthiques et identitaires,[60]Appliqué aux prisons coloniales algériennes, ce concept valide leur statut de « *difficult heritage* » : sites d'oppression cumulée (pénale et coloniale) dont la conservation confronte mémoires conflictuelles, nécessitant des stratégies de muséification ou reconversion sensible. Macdonald insiste sur la « négociation » publique pour transformer ces lieux en outils de réflexion critique, évitant l'effacement tout en favorisant la résilience sociale.Le patrimoine difficile n'est pas

[57] OULEBSIR, Nabila, 2004. *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniales en Algérie (1830-1930)*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme

[58] Ministère de la Justice (Algérie). *Séminaire international sur l'architecture carcérale*. Office National des Travaux Éducatifs (ONTE), 2006, pp. 14–15.

[59] EPAU – DGAPR – PNUD. (2007). *Architecture carcérale : humanisation, sécurisation, économie*. Alger : École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, p. 64.

[60] Sharon Macdonald, Difficult heritage: Negotiating the Nazi past in Nuremberg and beyond , 2008

figé. Sa perception évolue avec le temps. Ce qui était considéré comme un monument de victoire il y a 100 ans peut devenir un patrimoine difficile aujourd'hui suite à une prise de conscience sociale.

7.1 Exemple d'un patrimoine difficile :

Prison Shizikou :

À l'origine conçu comme une prison sous la République de Chine, cet édifice historique, témoin d'événements politiques majeurs, a fait l'objet d'une profonde reconversion.Afin de l'ouvrir au public, de nouvelles fonctions lui ont été attribuées, comprenant un musée, un centre culturel et un espace de restauration. Cette nouvelle dynamique programmatique permet d'intégrer harmonieusement l'ancien lieu d'enfermement au cœur du complexe urbain Yanlord Cangjie



Figure 2 : Prison Shizikou comme exemple de reconversion

8. Conclusion :

Ce chapitre a permis de définir les bases théoriques de la recherche en abordant les notions de rétrofit, de patrimoine et de patrimonialisation afin de mieux comprendre les enjeux de la transformation architecturale des bâtiments existants. L'étude des valeurs patrimoniales ainsi que des différentes interventions sur le patrimoine a montré l'importance de préserver l'histoire et l'identité du lieu lors de sa reconversion. Ensuite, l'analyse du patrimoine colonial et carcéral en Algérie nous a permis de situer notre sujet comme un « patrimoine difficile », où la conservation fait face à des mémoires conflictuelles nécessitant une stratégie de muséification ou de reconversion sensible. Enfin, l'illustration par un exemple concret de ce type de patrimoine est venue confirmer ces enjeux, nous préparant ainsi à aborder notre propre cas d'étude.

Chapitre 02 : Approche analytique

1. Introduction :

Le centre historique de Tlemcen possède un tissu urbain d'une grande richesse, marqué par son histoire, son identité et sa morphologie singulière. Classée secteur sauvegardé, la vieille ville conserve les traces des différentes époques qui ont façonné son développement et son caractère. Nous proposons dans ce contexte une lecture du centre historique de Tlemcen (la médina) à travers les différentes époques qu'elle a connues, afin de comprendre son évolution et de mettre en valeur son passé prestigieux.

C'est dans ce cadre historique et urbain que s'inscrit notre choix de site, l'ancienne prison civile de Tlemcen, devenue plus tard centre de rééducation, constitue un élément singulier du tissu urbain, porteur d'une histoire lourde et complexe. Situé à proximité immédiate du centre historique, ce bâtiment témoigne des transformations successives qu'a connues la ville, tout en révélant une rupture marquée avec son environnement par sa fonction passée, son isolement et sa topographie particulière. Aujourd'hui abandonné, il se présente comme un espace dégradé et marginalisé, mais doté d'un **fort potentiel urbain et patrimonial.** Nous devons d'abord réaliser une analyse urbaine pour mieux orienter notre intervention et choisir le site précis d'étude. Ensuite, nous identifierons les différents problèmes à travers un diagnostic urbain, avant de passer à une analyse architecturale du centre de rééducation et à un diagnostic de l'état existant, dans le but de proposer des solutions adaptées, d'orienter notre démarche de **rétrofit de l'existant.**

2. Présentation de la ville de Tlemcen : (gallica)[61]

« *Le paradis de l'éternité, Tlemcinois s'écrie un poète arabe, ne se trouve que dans votre patrie, et s'il m'était donné de choisir, je n'en voudrais pas d'autre que Tlemcen*. » (Ibn Khaldoun)[62]. Tlemcen est l'une des plus anciennes villes du monde, dont le nom primitif Agadyr pourrait avoir des origines phéniciennes ou romaines. Elle connaît une première splendeur sous Édris au IIe siècle de l'hégire, puis se transforme en ville de premier ordre sous l'Almoravide Youssouf ben-Teschifyn avec la fondation du quartier de Tagrart. Considérée au siècle suivant comme la première ville du Maghreb Central, elle devient au XIIIe siècle la capitale d'un empire qui durera trois cents ans, rayonnant par sa population, son industrie et sa civilisation. Cet héritage exceptionnel se lit encore aujourd'hui dans ses

[61] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5461068h/f2.item.r=Le%20paradis

[62] **Yahya Ibn Khaldoun** dans son ouvrage *Bughyat al-Ruwwad* (L'Histoire des Beni 'Abd el-Wâd)

monuments : chaque dynastie y a laissé l'empreinte de son génie, faisant de Tlemcen une ville unique en Afrique par la richesse et la continuité de ses témoignages historiques.

3. Situation géographique :

Tlemcen se situe dans l'extrême Nord - Ouest du pays, la ville de Tlemcen est distante de 140 km de la ville d'Oran et 40 km de la mer Méditerranée à vol d'oiseau. » Elle est bordée au Nord par la mer méditerranéenne, au Sud par la wilaya de Naâma, à l'Ouest par le Maroc et à l'Est par la wilaya de Sidi-Bel-Abbès. La ville de Tlemcen est à 3°38 de longitude ouest et 34°53 de latitude Nord, elle représente une diversité dans la composition géographique, elle s'inscrit entre le massif jurassique des monts de Tlemcen. De ce fait, l'espace du groupement est très contrasté, il est limité par : Une barrière physique représentée par le plateau de Lalla Setti au Sud.

4. Aperçu historique :

La ville de Tlemcen a connu plusieurs dynasties à travers le temps marquée par trois moments historiques significatifs à savoir (précoloniale, coloniale, postcoloniale) est chacune de ces périodes à laisser ses propres marques dans la ville.



4.1 Période pré-coloniale

Tlemcen est passée par plusieurs période avant d'arriver au règne islamique (préhistorique, numides et notamment romain (Pomaria), vandales et byzantin).

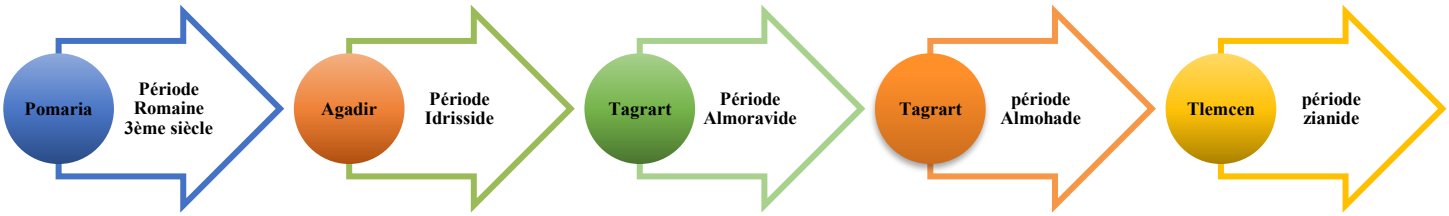


Schéma 2: : Schéma de la période prés coloniale
Source : établie par l'auteur

Le développement morphologique de Tlemcen est le fruit d'une succession de noyaux urbains et de strates historiques, allant de l'Antiquité jusqu'à la veille de la colonisation : Tlemcen a traversé plusieurs étapes avant l'ère islamique (romaine, idrisside, almoravide, almohade, zianide, mérinide et ottomane). Le premier noyau urbain, Pomaria (IIIe s.), couvrait 16 ha ; il fut remplacé par Agadir (670–1078), ville fortifiée structurée selon un axe

Est-Ouest. Sous les Almoravides, la ville jumelle de Tagrart s'organise autour de trois pôles : politique (le Mechouar), culturel (Grande Mosquée) et économique. L'apogée est atteinte sous les Zianides (1236–1517) avec de grandes extensions résidentielles, avant un repli spatial sous les Ottomans (1517–1833) marqué par la dégradation des monuments.

4.2Période Coloniale (1833–1962) :

L'occupation française s'installe définitivement en 1842 sous le Général Bugeaud, qui séquestre les propriétés et transforme les maisons arabes en casernes. Dès 1844, un plan de transformation de la médina en ville européenne est élaboré, suivi du « projet d'alignements » de 1845 qui remodèle rues et places. Le plan orthogonal de 1860, axé sur le Boulevard National (Est-Ouest), consolide la trame coloniale avec implantation d'équipements publics ; dès 1900, Tlemcen présente la configuration d'une ville européenne. Le plan Mauger de 1958 tente une intégration de la population indigène par des logements collectifs, sans aboutir avant l'indépendance en 1962.

4.3Période Postcoloniale (1962–2011) :

Après l'indépendance, la médina est progressivement abandonnée au profit des logements européens vacants, puis des ZHUN (zones d'habitations urbaines nouvelles) d'Imama et Kiffane dans les années 70, marginalisant le tissu historique. Les instruments d'urbanisme (PDAU, POS) n'apparaissent qu'à partir de 1991, avec les premières études sérieuses sur la ville historique lancées après les attentats de 1997 qui détruisirent Bâb Zir.

5. La Médina et son Secteur Sauvegardé :

La médina s'étend sur 40 ha selon un plan radioconcentrique, organisée autour de trois pôles militaire (El Mechouar), économique (El Kissaria) et religieux (Grande Mosquée) traversés par un axe principal Est-Ouest.

5.1 Délimitation du secteur sauvegardé :

Notre thématique est porté sur **rétrofit** de centre de rééducation qui se situe dans le centre historique donc pour effectuer cette intervention il est primordial de connaitre les limites de ce centre historique.

La loi 98-04 apporte la reconnaissance de la spécificité des centres historiques par l'introduction d'un nouveau régime de protection que sont les secteurs sauvegardés, avec un instrument à caractère urbanistique assimilable au Plan d'occupation des sols, mais possédant des dispositions et des contenus propres aux particularités des centres historiques.

Suivant **l'article 41 de la loi 98-04**, « *Sont érigés en secteurs sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur homogénéité et leur intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur* ».Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen est établi conformément aux dispositions du Décret exécutif N° 09-403 du 29/11/2009 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen selon la délimitation suivante :

- **Est** : Boulevard Gaouar Houcine.
- **Nord** : Boulevard Kazi Aouel Mohammed.
- **Sud** : Boulevard Hamsali Sayah.
- **Ouest** : Boulevard de l'Indépendance, Rue de la Paix, Rue des Frères Abdel Djebbar, Rue Commandant Hamri Mohammed, Bab El H'did, Caserne Miloud, Ras El Qasba.

Étant étendue sur **51 ha**, le secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen présente le schéma d'un **tissu compact**, organisé autour d'un **centre économique**, **la Qissaria**, **la Grande Mosquée de Tlemcen** et **la citadelle d'El Mechouar** comme centre historico-culturel. Le noyau est traversé par un **parcours principal est–ouest** allant de la **porte de Sidi Boumediène** et se prolongeant vers la **porte de Fès**, sur lequel se greffent **rues et ruelles desservant les quartiers d'habitations.**

P.P.S.M.V.S.S. : Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés de Tlemcen élaborée par le bureau d'étude (arcade Tlemcen) notifié le 31/12/2009 par un ordre de service pour la prise en charge de l'étude du PPSMVSS de la veille ville de Tlemcen. Le principal objectif du PPSMVSS est la préservation des valeurs historiques et archéologiques du noyau historique.

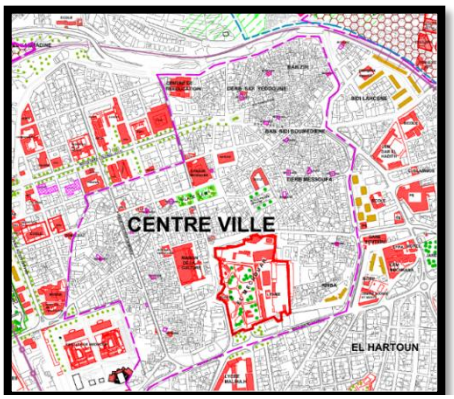


Figure 3 : Carte de délimitation du secteur sauvegardé de centre -ville de Tlemcen -Bâb El Quarmadine
Source : établie par l'auteur

6. Climat de Tlemcen :

Le climat de Tlemcen est méditerranéen de transition, avec quelques caractéristiques continentales, et semi-aride. L'hiver est assez froid, tandis que l'été est très chaud. De plus, en hiver, la ville est exposée aux vagues de froid et aux chutes de neige. (htt3)[63]

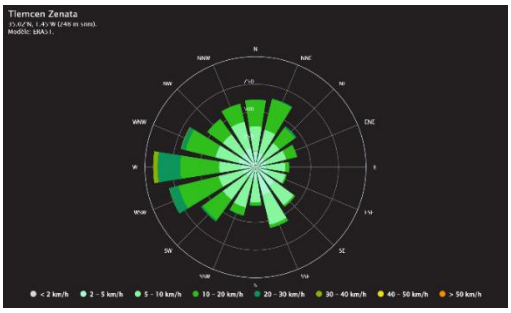


Figure 5 : Rose des vents Tlemcen
Source : meteoblue

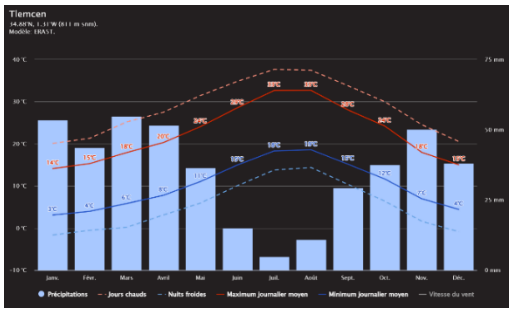


Figure 4:Températures et précipitations
Source : meteoblue

7. Analyse urbaine :

7.1 Motivation de choix de site :

Le choix du centre de rééducation de Tlemcen comme site d'intervention n'est pas fortuit il résulte de la convergence de plusieurs critères déterminants qui font de ce site un cas d'étude à la fois rare et exceptionnel.

Le premier critère est sa **situation au cœur d'un secteur sauvegardé**. Loin d'être une friche périphérique banale, le centre de rééducation est un bâtiment abandonné implanté au sein même du tissu historique dense de Tlemcen, entouré d'équipements éducatifs, culturels et administratifs. Cet enclavement au cœur d'un secteur protégé confère au site une valeur patrimoniale et urbaine exceptionnelle, mais aussi une complexité d'intervention qui a motivé notre choix.

Le deuxième critère est son **emplacement stratégique à deux angles importants**. La position du bâtiment, marquée par deux angles saillants sur le tissu urbain environnant, lui confère une visibilité et une présence urbaine remarquables. Cet emplacement en fait un point de repère naturel dans la morphologie de la médina, et un levier potentiel de restructuration urbaine pour l'ensemble du quartier.

Le troisième critère est la **singularité thématique du projet**. Le patrimoine carcéral colonial constitue une thématique jusqu'alors non traitée au sein de notre faculté d'architecture. Aucun projet antérieur n'avait abordé la reconversion d'un édifice pénitentiaire dans ce contexte local spécifique. Ce vide académique, loin de nous freiner, a représenté pour nous

[63] https://www.climatsetvoyages.com/climat/algerie/tlemcen#google_vignette

un défi stimulant celui de défricher un terrain inexploré, de construire une méthodologie propre et d'apporter une contribution originale à la recherche architecturale et patrimoniale de notre institution.

C'est la réunion de ces trois critères un bâtiment abandonné en secteur sauvegardé, un emplacement stratégique à fort potentiel urbain, et une thématique inédite au sein de la faculté qui a fait du centre de rééducation de Tlemcen le site le plus pertinent, le plus ambitieux et le plus challengeant pour un projet de fin d'études en architecture et patrimoine.

7.2 Situation géographique :

Tout d'abord, comme vous pouvez le voir sur la carte, le site est situé au cœur de Tlemcen dans le nord-ouest de l'Algérie. En zoomant on remarque que le site est bien connecté aux autres grandes villes, Il se trouve également dans un secteur sauvegardé (Zone protégée pour sa valeur historique et patrimoniale). Cette approche du régional au local permet de situer clairement l'importance de notre projet dans son contexte géographique.

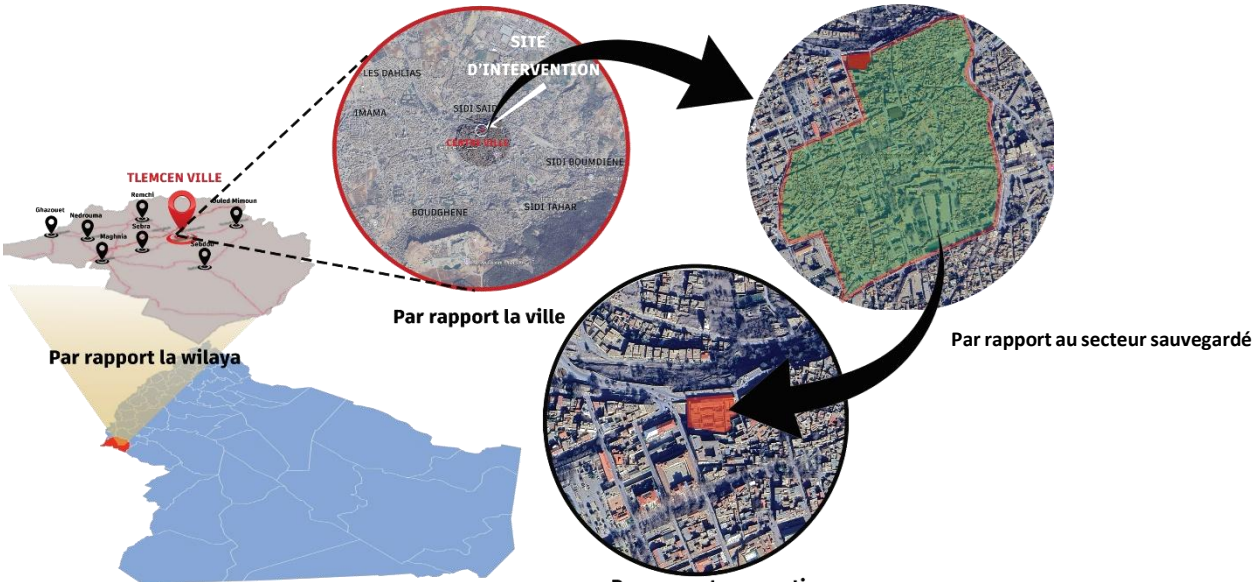


Figure 6 : Situation géographique
Source : établie par l'auteur

7.3 Accessibilité

7.3.1 Accessibilité Tlemcen :

Tlemcen bénéficie d'une accessibilité régionale structurée grâce à un réseau de routes nationales reliant directement les pôles d'Oran, d'Aïn T'émouchent et de Sidi Bel Abbés. Ces axes assurent une connexion fluide entre les villes du littoral et l'arrière-pays, permettant une arrivée progressive vers le centre historique de Tlemcen. La convergence de ces itinéraires témoigne du rôle central de Tlemcen dans l'organisation territoriale de l'Ouest algérien et souligne la facilité d'accès à son cœur urbain

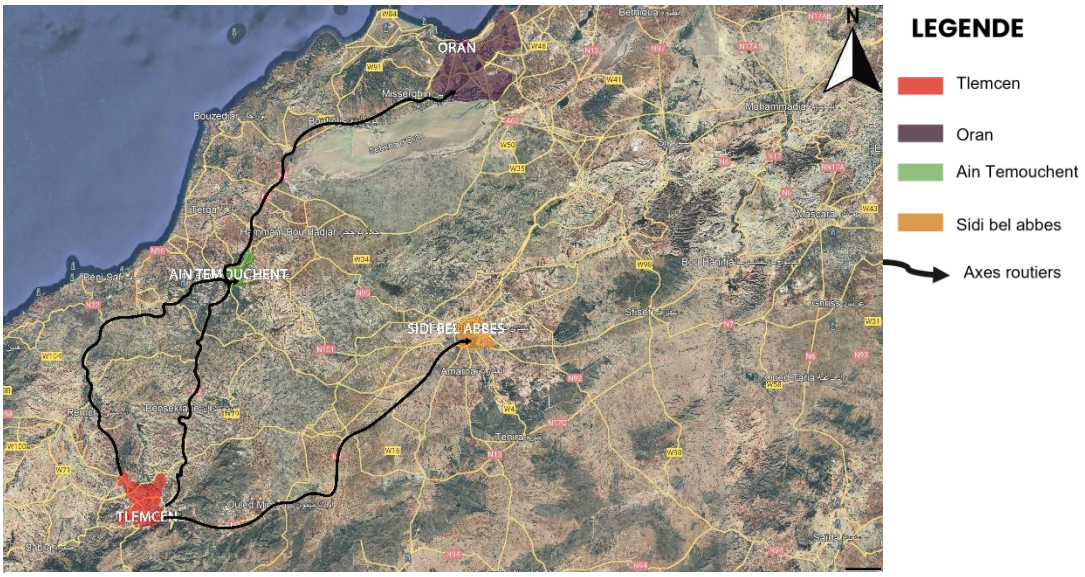


Figure 7 : Accessibilité Tlemcen,
Source : établie par l'auteur

7.3.2 Accessibilité au secteur sauvegardé :

Le centre de rééducation est accessible depuis le Secteur Sauvegardé de Tlemcen par un réseau hiérarchisé de voies principales et secondaires, structuré autour des boulevards Colonel Lotfi et Gaouar Houcine, ainsi que des axes de transit menant aux portes historiques (Bab Sidi Boumediène, Bab wahren, Bab El Hadid). Les flèches directionnelles indiquent les principales orientations de circulation reliant le site aux différentes polarités urbaines.

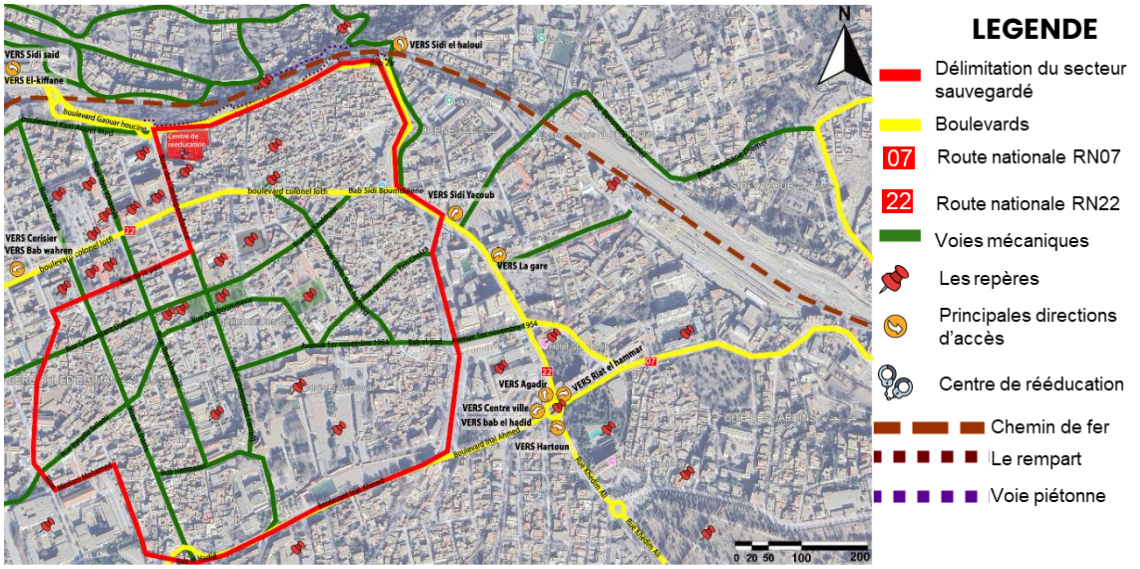


Figure 8 : Accessibilité au secteur sauvegardé
Source : établie par l'auteur

7.3.3 Accessibilité au quartier :

L'accessibilité vers le centre de rééducation repose principalement sur deux axes structurants : le boulevard Colonel Lotfi et le boulevard Gaouar Houcine, qui concentrent la majorité des flux entrants vers le quartier.

Depuis le boulevard Colonel Lotfi, un seul axe en double sens permet de rejoindre directement le centre de rééducation. L'ensemble des autres rues menant au site sont en sens unique, ce qui réduit les possibilités d'approche et oblige à emprunter des itinéraires spécifiques.

Le quartier est par ailleurs marqué par la présence de sens interdits et de plusieurs interdictions de tourner à droite, ce qui limite les manœuvres et contribue à une accessibilité plus contrainte autour du site.

La présence du rempart autour de la zone rend l'accessibilité à la partie (haut de sid El Haloui) difficile, notamment depuis le haut du quartier. Cette barrière physique limite l'accès direct à certaines parties de la zone, compliquant les déplacements et réduisant la fluidité de l'accès aux secteurs situés au-dessus de ce rempart.

L'environnement immédiat du centre de rééducation est structuré par la présence de plusieurs repères urbains majeurs, facilitant l'orientation dans le quartier. Parmi eux, on retrouve la Grande Poste, les établissements scolaires Cem Ibn Khaldoun, primaire Ibn Merzoug, dar el hadith ainsi que des équipements institutionnels tels que La Duche, et banque d'Algérie. Ces points de repère contribuent à la lisibilité du secteur et confirment la position du site au cœur d'un tissu dense et fonctionnel.

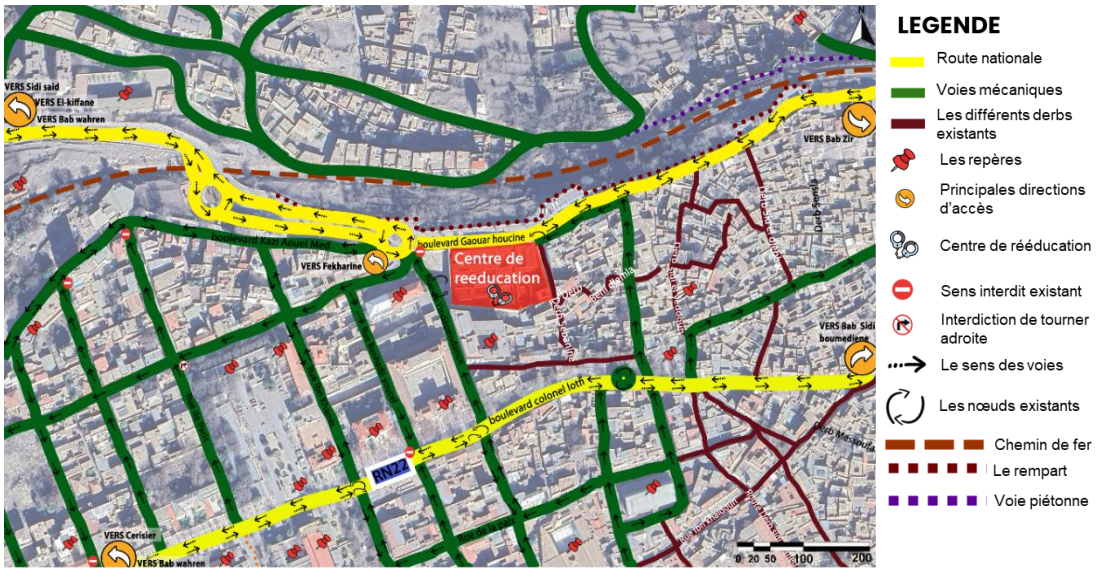


Figure 9 : Accessibilité au quartier
Source : établie par l'auteur

7.4 Bati / non Bati :

La carte met en évidence l'implantation stratégique de l'ancien centre de rééducation au cœur du tissu urbain historique de Tlemcen. Localisé en bordure immédiate du rempart historique, à proximité le tracé de chemin de fer, ce qui indique qu'il se trouvait autrefois en périphérie de la ville, le site a progressivement été intégré dans un environnement bâti

dense grâce à l'expansion urbaine continue. Il se situe aujourd'hui à l'articulation entre les espaces fortement bâtis et les zones non bâties, qui traduisent la présence d'anciens vides urbains le long du rempart.



Figure 10 : Bati / non bâti
Source : établie par l'auteur

7.5 Etat de bâti :

Selon le plan de sauvegarde le centre de rééducation inaccessible, situé dans un secteur où l'état du bâti varie considérablement. Le tissu urbain ancien, dense, est majoritairement en mauvais état, avec des zones de dégradation extrême (ruines) et de dégradation avancée (déformations). Certaines constructions présentent des fissures, tandis que d'autres sont en bon état ou en cours de rénovation. Cette diversité d'états reflète les défis de conservation du patrimoine dans un secteur en pleine transformation.

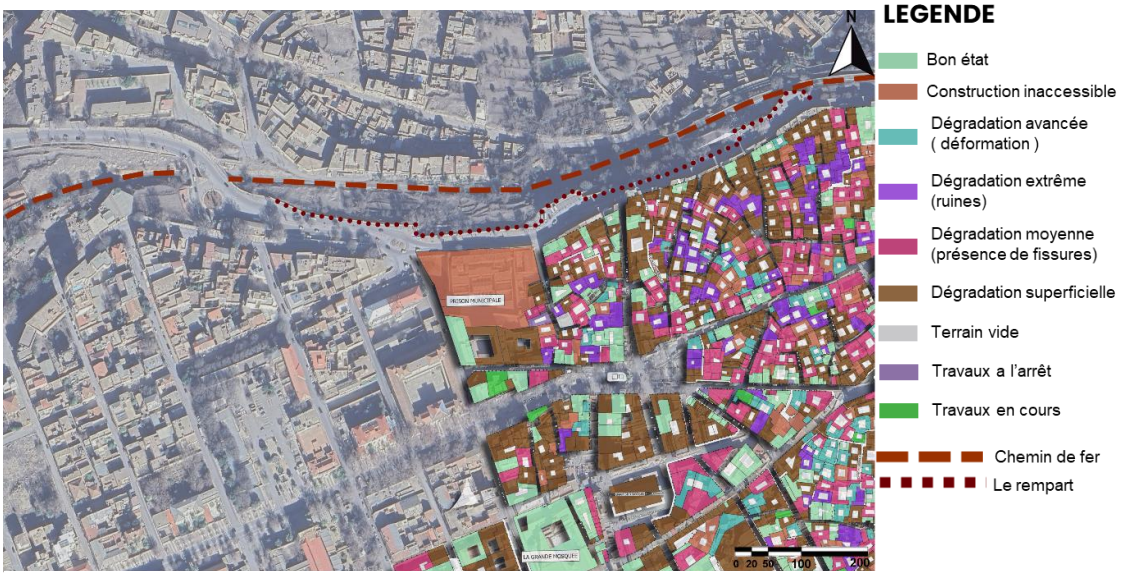


Figure 11 : Etat de Bati
Source : établie par l'auteur

7.6 Analyse fonctionnelle :

La carte présente une répartition détaillée des différentes fonctions urbaines situées autour du Centre de rééducation. Voici une lecture structurée de ces éléments :

Habitations : Le tissu résidentiel est dense et constitue la fonction dominante aux abords immédiats de l'équipement carcéral.

Équipements et services autour de centre de rééducation :

a) Équipements éducatifs : Une concentration significative d'infrastructures scolaires et éducatives renforce l'animation quotidienne du secteur.
b) Équipements de services : Services administratifs et publics contribuent à une forte fréquentation soutenue. Notamment en journée
c) Équipements commerciaux : Marché couvert Boutiques, commerces de proximité assurent l'animation économique du quartier.
d) Équipements religieux : Plusieurs lieux de culte autour du site, dont certaines mosquées classées, indiquent une présence culturelle et religieuse importante.
e) Équipements sécuritaires :
f) Équipements désaffectés : L'ancienne cantine scolaire représente un potentiel pour notre projet
g) Hébergement officiel

Le Centre de rééducation est situé au cœur du secteur, dans un environnement caractérisé par une forte fonction institutionnelle. Il est entouré d'un tissu résidentiel dense, avec de nombreux équipements publics tels que des services administratifs, des commerces et des mosquées classées, ce qui rend le quartier vivant et dynamique et renforce le caractère historique du tissu urbain. On observe également une forte présence d'équipements éducatifs. Le secteur comporte aussi des équipements sécuritaires et plusieurs bâtiments administratifs et historiques. Cependant, on constate un manque d'espaces publics, notamment d'espaces verts de détente, ce qui limite les zones de respiration dans le quartier. Cette mixité fonctionnelle crée un environnement urbain actif

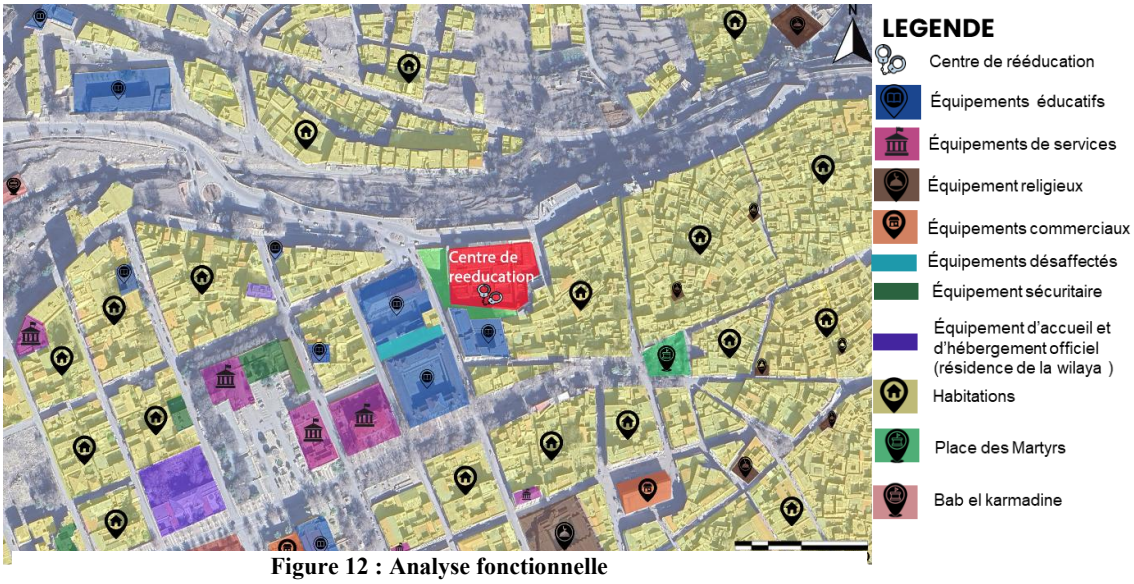


Figure 12 : Analyse fonctionnelle
Source : établie par l'auteur

7.7 Gabarit :

Le centre de rééducation, clairement identifié en rouge, se situe au cœur d'un tissu urbain ancien et dense. Autour de lui, les constructions sont majoritairement de faible hauteur, variant entre le rez-de-chaussée et le R+2, ce qui confirme la morphologie traditionnelle du secteur. Quelques bâtiments plus élevés, allant du R+4 au R+6, apparaissent ponctuellement mais restent minoritaires. Mais la présence de Dar El Hadith (R+4) offre une perspective

D'intégration urbaine plus verticale et moderne dans le cadre du projet. Cette configuration met en évidence un quartier compact, homogène et ancien, où la hauteur limitée du bâti traduit une structure historique encore dominante.



Figure 13 : Gabarit
Source : établie par l'auteur

7.8 Les limites :

Le centre de rééducation, clairement situé au cœur d'un secteur stratégique, entouré de diverses limites : La délimitation du secteur sauvegardé marque la zone protégée autour du centre, garantissant sa préservation tout en soulignant l'importance de la conservation du patrimoine environnant. Les boulevards Gaouar Houcine au nord et Colonel Lotfi au sud encadrent le site, facilitant l'accès au centre et marquant des frontières urbaines reliant le site à d'autres secteurs de la ville. Le chemin de fer délimite historiquement la périphérie du tissu urbain, tandis que le rempart marque l'espace historique de la ville, chacun étant un repère fonctionnel et historique important. Le centre de rééducation se situe ainsi à l'articulation entre le tissu ancien et le quartier Fekharrine nouveau, jouant un rôle de transition entre le patrimoine bâti historique et l'urbanisation contemporaine. Ces diverses limites intègrent le centre dans une zone à la fois préservée et connectée offrant une vision claire des interactions

entre le patrimoine bâti historique et le développement urbain récent.

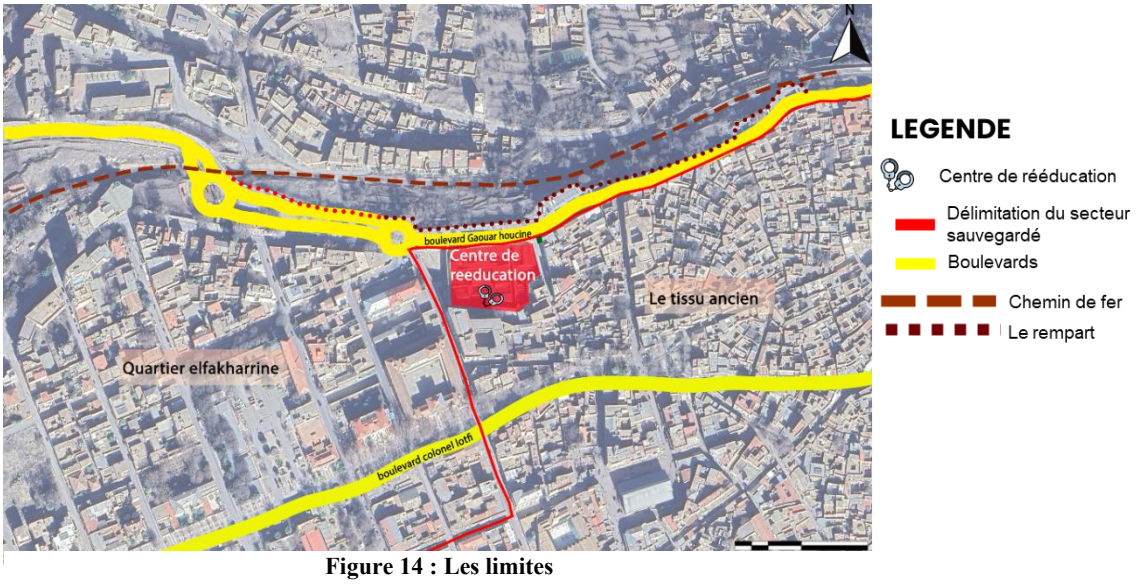


Figure 14 : Les limites
Source : établie par l'auteur

7.9 La trame urbaine :

La présence de deux types de tracés urbains dans un centre-ville : le tracé colonial, en rouge, avec des rues droites et bien organisées, et le tracé vernaculaire, en bleu, avec des ruelles plus étroites et irrégulières. Le "Centre de rééducation", au centre, se trouve entre ces deux zones, ce qui montre la rencontre entre l'urbanisme imposé par les autorités coloniales et l'évolution naturelle de la ville. Cette carte reflète les changements dans la ville et les influences de l'histoire coloniale sur son aménagement.

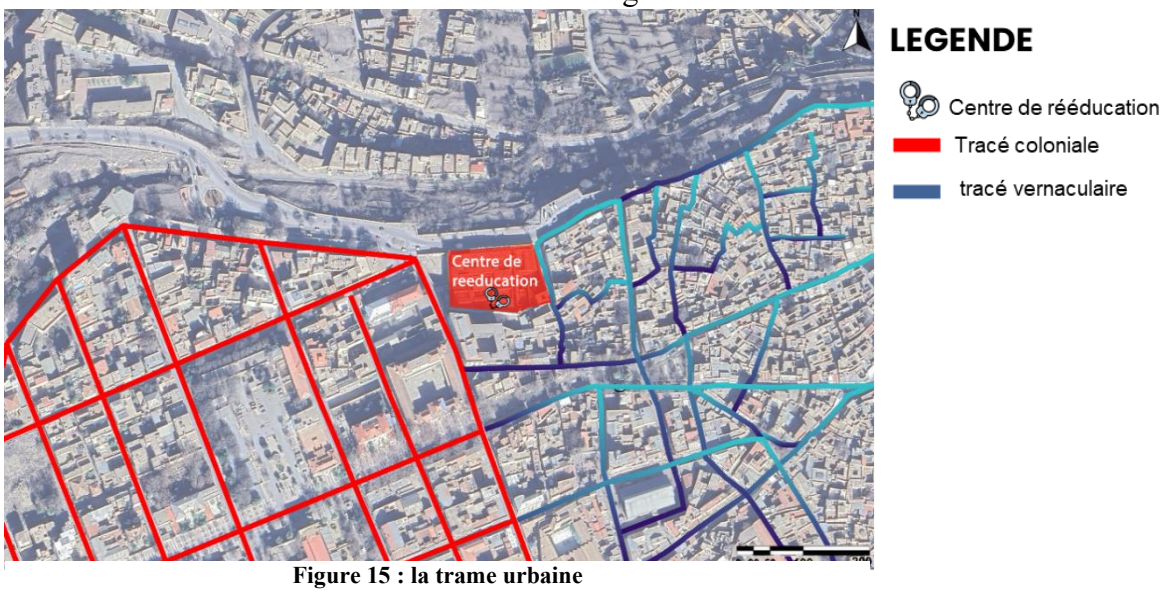


Figure 15 : la trame urbaine
Source : établie par l'auteur

7.10 La mobilité urbaine :

Présence de ligne de bus :la ligne de bus connecte les différentes parties de la ville permettant une circulation fluide entre les différents quartiers. Cette ligne facilite les

déplacements des habitants et des visiteurs. Deux arrêts de bus sont situés à proximité du Centre de rééducation, ce qui permet un accès facile à cet établissement pour ceux qui utilisent les transports en commun.

Présence d'un chemin de fer : La carte montre la présence d'une infrastructure ferroviaire ce chemin de fer traverse la zone et relie le centre-ville à d'autres secteurs, offrant une option de transport rapide pour les trajets longue distance

L'absence d'un arrêt qui limite l'accessibilité pour les visiteurs qui souhaiteraient descendre dans cette zone.

Présence de taxis : Cela permet aux habitants et visiteurs de prendre un taxi facilement, offrant ainsi une alternative pratique et rapide pour leurs déplacements.

Zones de parking et aires de déchargement : Des zones de parking et des aires de déchargement sont présentes, facilitant l'accès pour ceux qui viennent en voiture, qu'il s'agisse de faire des achats ou de décharger des marchandises.



Figure 16: La mobilité urbaine
Source : établie par l'auteur

7.11 Illustration de site d'intervention :

Cette analyse nous a permis de définir précisément le site d'intervention, d'en identifier les limites, les accès et les contraintes, tout en analysant son environnement immédiat. Elle a également favorisé une meilleure compréhension du contexte urbain paysager et fonctionnel dans le quel le projet s'inscrit constituant ainsi une base essentielle pour les choix architecturaux et programmatiques .



Figure 17 : Illustration de site d'intervention
Source : établie par l'auteur

7.12 Vue sur la voie ferrée en contre bas :



Figure 18 : Vue sur la voie ferrée en contre bas
Source : établie par l'auteur

7.13 Analyse séquentielle

On a établi six parcours qui tournent autour du site choisis afin de récolter un maximum de donnés pour pouvoir projeter quelque chose de significatif, au sein de ce dernier, pour pouvoir le redynamiser et lui donner vie.

Le parcours n°1 : vert, commencera à partir de Cem Ibn Khaldoun passant par Dar el hadith pour atteindre le centre de rééducation.

Le parcours n°2 : en rose, commencera par le rond-point de boulevard Gaouar Houcine, suivant le boulevard jusqu'arriver au deuxième rondpoint de boulevard Gaouar Houcine pour rejoindre le premier parcours.

Le parcours n°3 : en bleu, commencera à partir des aires de déchargement pour atteindre le centre de rééducation.

Le parcours n°4 : en bleu claire, commencera à partir de boulevard Kazi Aouel Med pour rejoindre le deuxième parcour.

Le parcoursn°5 : en rouge, commencera à partir de l'école primaire Ibn merzoug jusqu'arriver à au deuxième rond-point de boulevard Gaouar Houcine.

Le parcoursn°6 : en jaune, commencera à partir de la rue Benabou jusqu'arriver au centre de rééducation.

Six parcours ont été définis autour du site d'intervention afin de recueillir un maximum de données et de mieux comprendre son fonctionnement urbain. Cette lecture dynamique du site permet d'identifier les accès, les flux, les usages et les ambiances, dans l'objectif de proposer une intervention architecturale pertinente, capable de redynamiser le lieu et de lui redonner vie.

Chaque parcours, identifié par une couleur, relie le site à son environnement immédiat et met en évidence les différentes relations urbaines qui l'entourent.

ANALYSE SEQUENTIELLE :

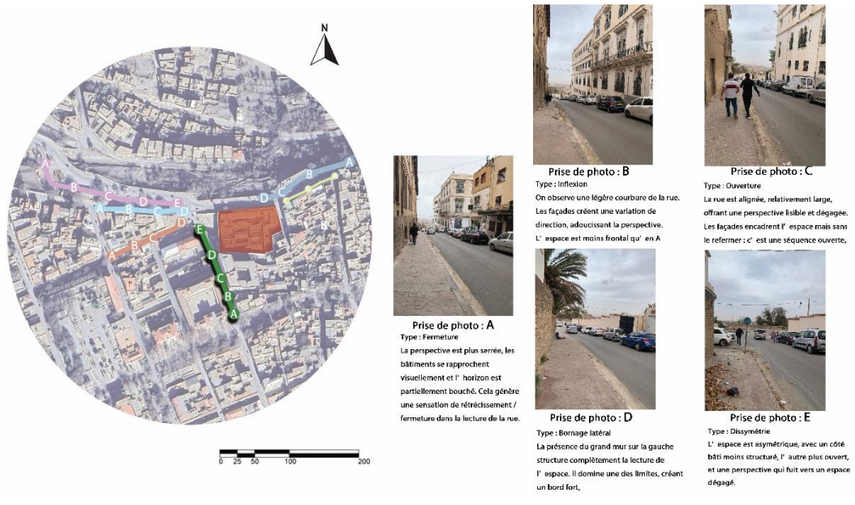


Figure 19 : Parcours n°01

Source : établie par l'auteur

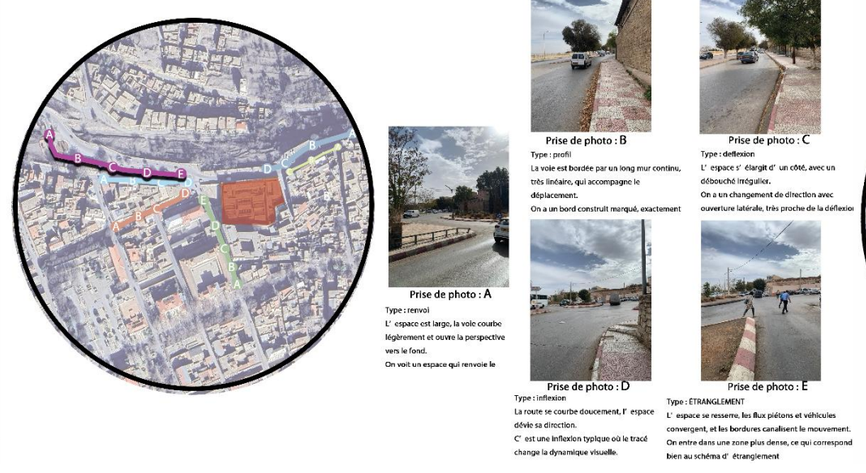


Figure 21 : Parcours n°2

Source : établie par l'auteur

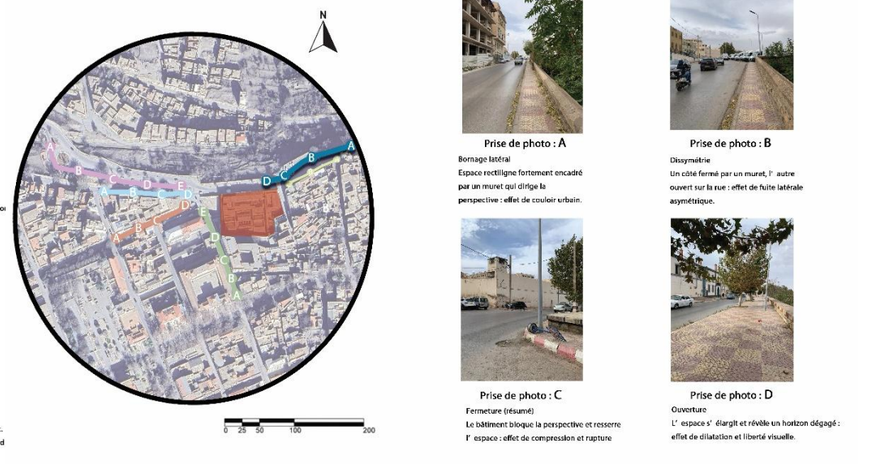


Figure 20 : parcours n°3

Source : établie par l'auteur

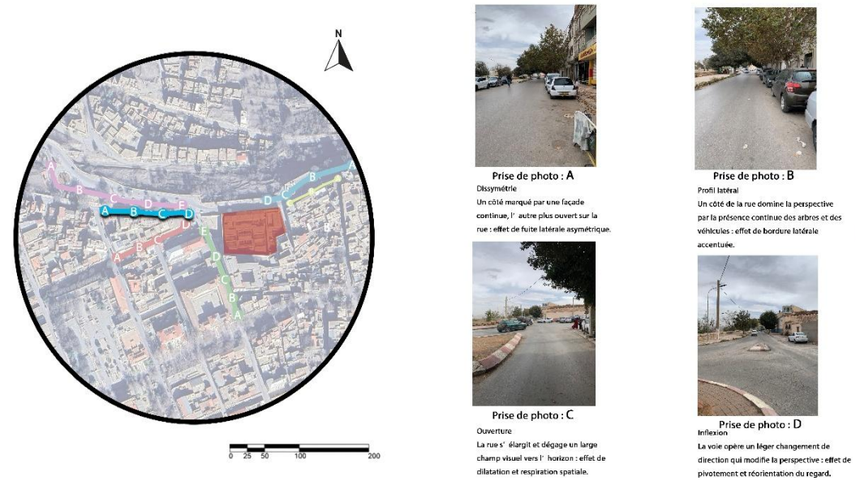


Figure 22 : parcours n°4

Source : établie par l'auteur

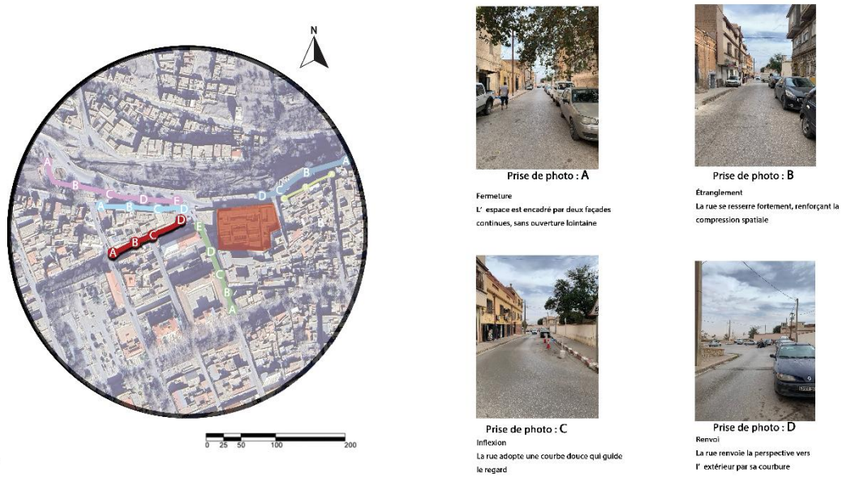


Figure 23 : parcours n°5

Source : établie par l'auteur

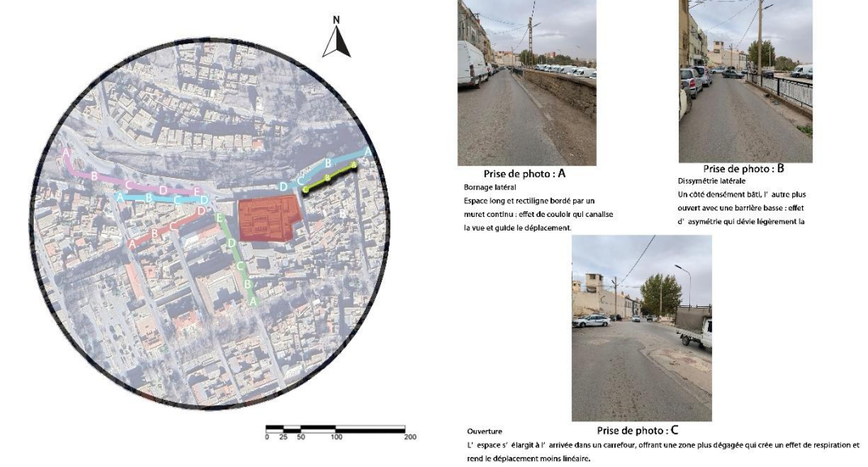


Figure 24 : parcour n°6

Source : établie par l'auteur

7.14 Ensoleillement, vent dominant :

L'étude de la course du soleil aux trois dates clés de l'année (21 juin, 21 septembre et 21 décembre), avec des angles d'élévation respectifs de 69,5°, 47° et 22,5°, détermine la répartition de la lumière naturelle sur le site et met en évidence les zones exposées ou ombragées selon les saisons.

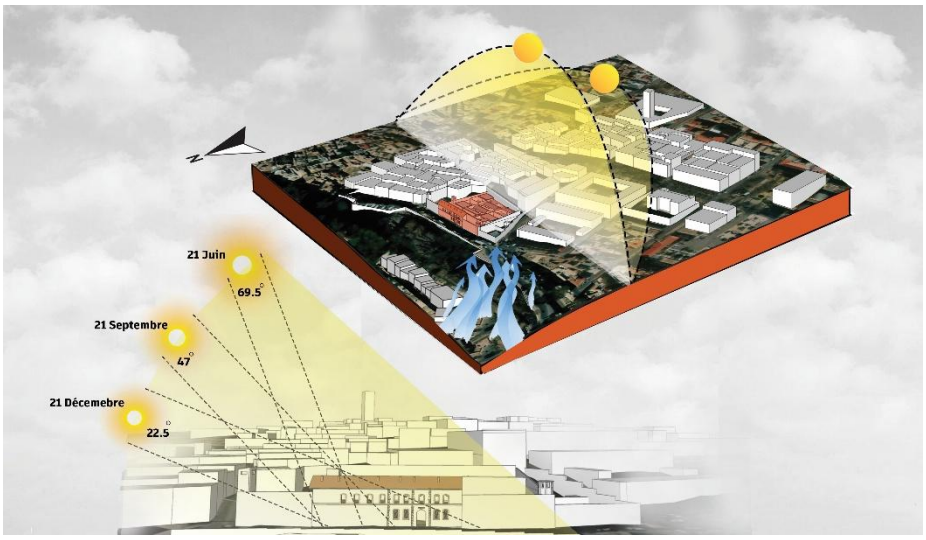


Figure 25: Ensoleillement, vent dominant
Source : établie par l'auteur

7.15Topographie :

La coupe A-A montre un site fortement pentu où le **chemin de fer** occupe le niveau bas, suivi d'un **rempart** et d'une zone intermédiaire nécessitant une **voie mécanique** pour franchir le dénivelé. Le centre de rééducation, situé au sommet, bénéficie d'une position dominante et d'une vue panoramique. L'ensemble révèle une organisation spatiale déterminée par la topographie, les infrastructures et le rôle stratégique du bâtiment.

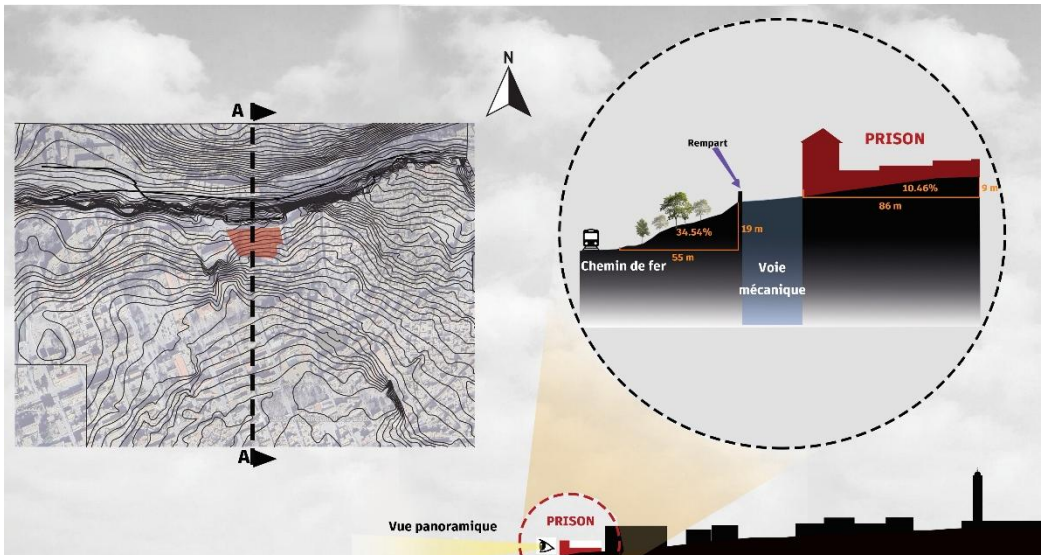


Figure 26 : La topographie du site
Source : établie par l'auteur

7.16 Voiries :

Le réseau viaire s'organise autour d'une **voie principale** qui structure les flux et dessert le site d'intervention, tandis que les **voies secondaires** assurent la distribution interne. Le **chemin de fer** et le **rempart** créent deux barrières physiques majeures, limitant les traversées et concentrant les accès. Les équipements de mobilité (arrêts de bus, parking, rond-point, voie mécanique) optimisent les déplacements dans un contexte contraint par la topographie et les infrastructures.

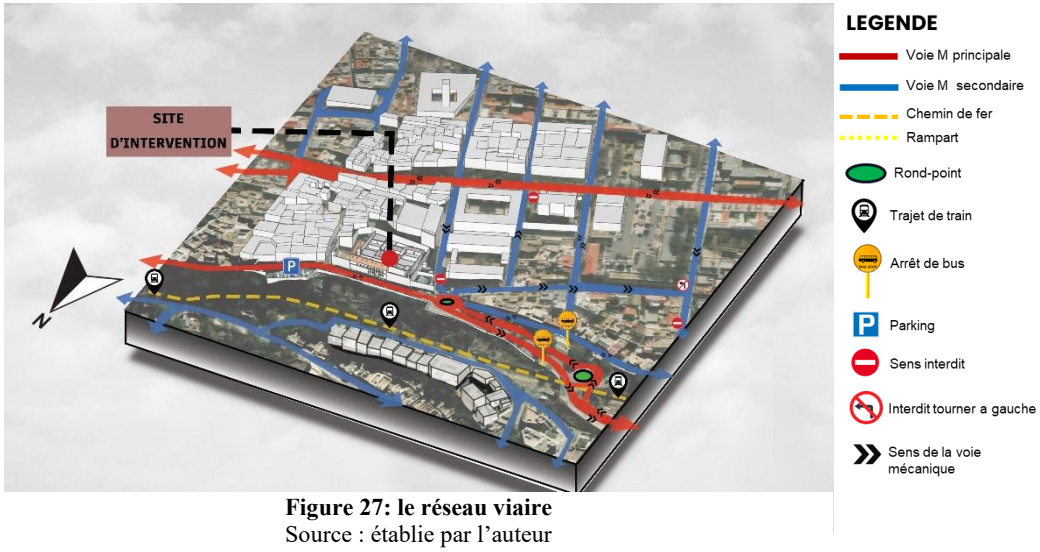


Figure 27: le réseau viaire
Source : établie par l'auteur

7.17 Environnement immédiat :

La figure présente le **contexte urbain direct** du site d'intervention, en montrant les bâtiments, équipements et institutions qui l'entourent.

Elle démontre ainsi que le site se situe dans un **environnement central et stratégique**, riche en fonctions urbaines, ce qui renforce son importance et son potentiel pour le projet.



Figure 28 : Environnement immédiat
Source : établie par l'auteur

7.18 Potentiel paysagère :

Le bâtiment étudié possède un **fort potentiel paysager** grâce aux nombreuses **vues dégagées** qu'il offre sur son environnement urbain et naturel.

Cette représentation met en avant la **valeur stratégique** de ces points de vue pour un futur projet : ils renforcent l'intérêt du lieu et peuvent orienter les choix d'aménagement et de reconversion.

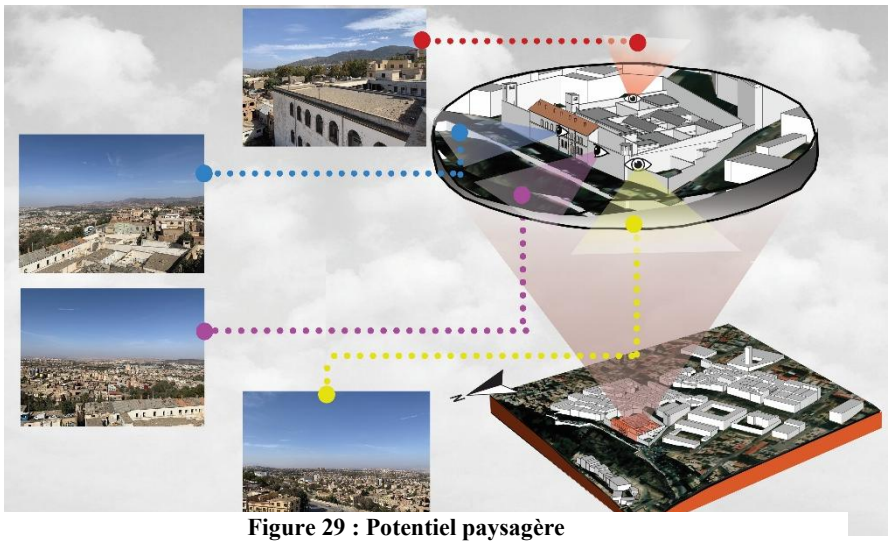


Figure 29 : Potentiel paysagère
Source : établie par l'auteur

7.19 Réseaux divers :

Le site est bien desservi par l'ensemble des réseaux essentiels : eau potable, assainissement, gaz, télécommunications et électricité. Cette infrastructure complète assure non seulement le confort et la sécurité des usagers du site, y compris pour les projets futurs, mais contribue également à la fonctionnalité et à la dynamique du quartier dans son ensemble.

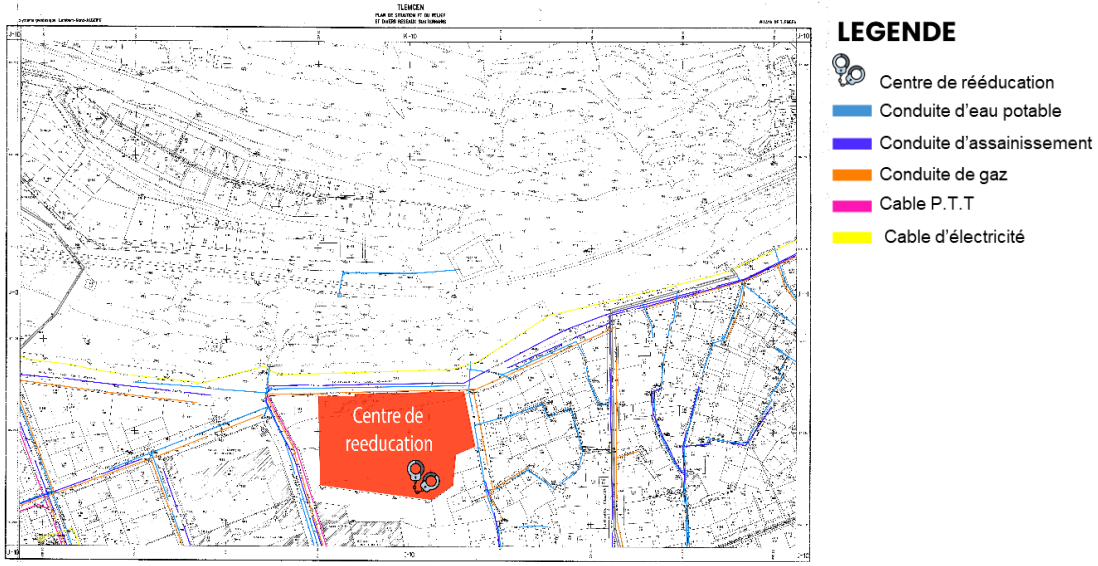


Figure 30 : Réseaux divers
Source : établie par l'auteur

7.20 Synthèse de l'analyse urbaine :

Sur la base de l'analyse urbaine réalisée en amont nous procédons à la synthèse de cette analyse afin d'identifier les points fort et faible de notre site d'intervention.

Le tableau suivant montrera les points fort et les points faibles déduisent de chaque analyse effectuée au paravent :

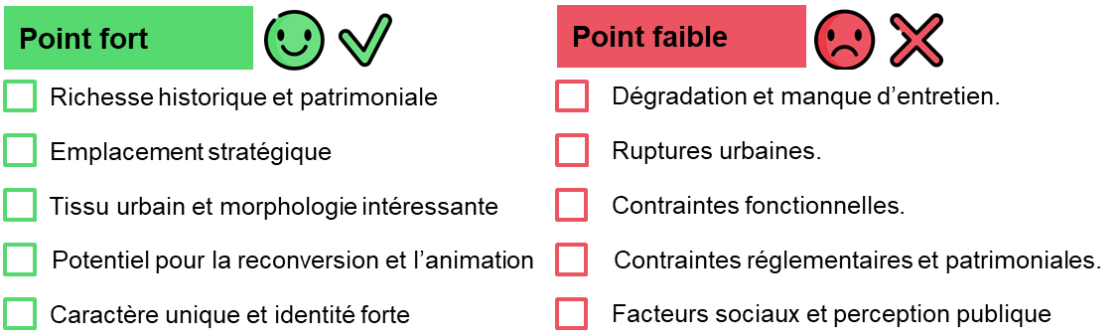


Figure 31: Synthèse de l'analyse urbaine
Source : établie par l'auteur

Intégration des points forts dans le projet	Traitement des points faibles dans le projet
1-Conservation de l'ancienne structure carcérale et mise en valeur de la mémoire du lieu	1- prévoit une réhabilitation
2-Exploitation de la proximité du centre urbain pour créer un équipement culturel accessible et attractif.	2- Reconnecter le site avec son environnement par l'amélioration des accès et des relations avec le tissu urbain
3- Les nouvelles extensions contemporaines sont pensées pour dialoguer avec l'échelle du tissu existant, respectant le gabarit et les alignements de la médina	3- une réorganisation des espaces et des circulations
4- L'espace disponible permet d'injecter une programmation mixte (musée, espaces culturels, restauration	4- opte pour des interventions contemporaines dites « réversibles »
5- L'identité carcérale n'est pas effacée mais réinterprétée. Le projet s'en sert pour créer un contraste architectural fort (opacité de la pierre ancienne contre transparence des nouvelles extensions vitrées)	5- le renversement symbolique, par une nouvelle vocation contribue à changer l'image de l'ancienne prison et à favoriser son appropriation par le public

Tableau 1:Tableau d'intégration des points forts et traitement des points faibles dans le projet
Source : établie par l'auteur

8. Diagnostic urbain :

Avant de définir une stratégie d'intervention pour notre site, il est essentiel d'en comprendre l'environnement immédiat. Le diagnostic urbain permet de révéler les contraintes et les

potentialités du lieu, et constitue ainsi une base déterminante pour orienter les choix du projet, alors les différentes contraintes sont :

- La principale contrainte du site étudié est la rupture physique crée par la topographie, le chemin de fer, et le rempart.
- Rupture urbaine avec la continuité de la ville, La rupture urbaine elle-même constitue une marginalisation et représente une contrainte abandonnée.
- Rupture spatiale marqués par un vide urbain mal exploités.
- Rupture fonctionnelle se matérialise par le manque des équipements de proximité d'une part et un manque d'animation d'autre part ce qui réduit l'attractivité du secteur.
- Le centre de rééducation (ex-prison) devient une friche en raison du transfert au nouveau centre de rééducation à Aïn Fezza.
- Le site souffre d'une absence de façade urbaine et d'imageabilité ainsi que d'un manque d'éléments de repère structurants.
- Problème de stationnement avec une insuffisance d'espaces dédiés et l'absence de parking structurés.
- Le cadre bâti est marginalisé : le tissu est dense, mal aérée et composé de ruelles étroites inadaptés à la circulation mécanique et un manque d'espaces public, espaces verts et espaces de détente
- La mobilité est difficile en raison de problème d'accessibilité et de circulation et de la surcharge au niveau des points d'accès
- Le commerce et de l'artisanat sont en déclin avec l'apparition du commerce informel
- Un patrimoine urbain peu valorisé les interventions urbaines ponctuelle touchent uniquement les monuments. La valeur paysagère notamment les vues panoramiques sont sous exploités.
- La dégradation du cadre de vie génère une régression et un sentiment d'inconfort, le centre connait des mutations sociales ce qui créant un déséquilibre.
- Une insuffisance de l'activité touristique et une perte d'attractivité nocturne, marquée par une faible vitalité urbaine et un sentiment d'insécurité

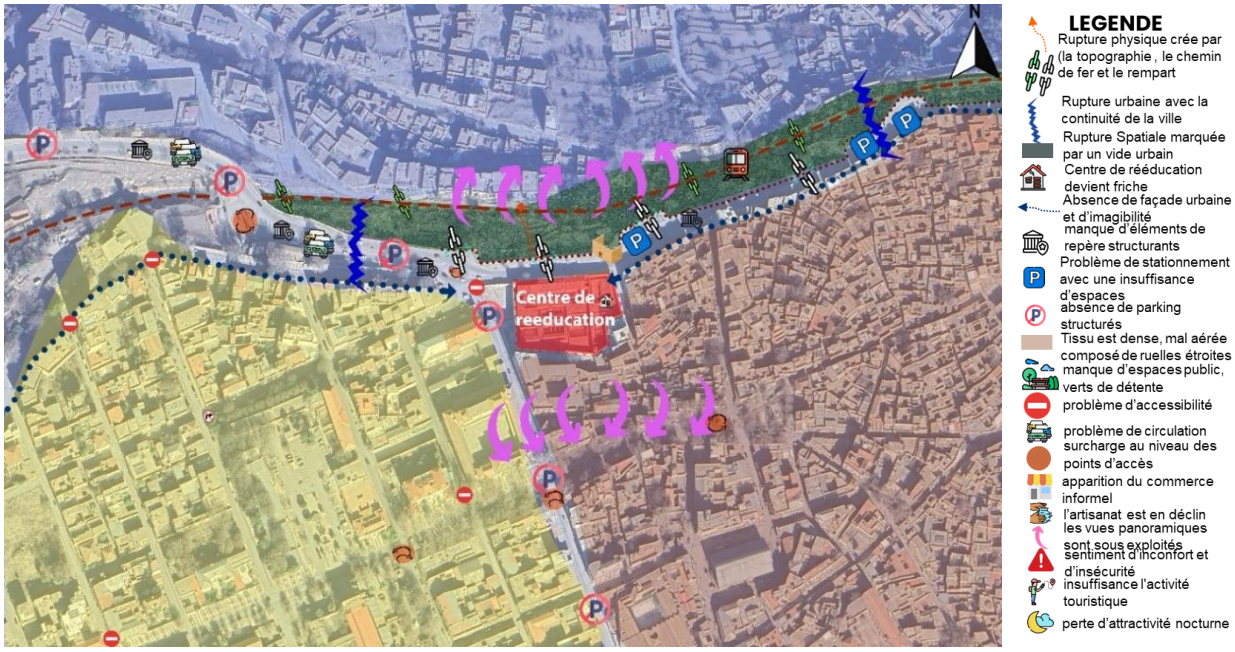


Figure 32 : Diagnostic urbain
Source : établie par l'auteur

8.1 Synthèse du diagnostic urbain :

Le diagnostic urbain met en évidence un site enclavé, marqué par des ruptures multiples, un vide urbain non valorisé et une friche au cœur du tissu historique. La faible lisibilité du secteur, le manque d'espaces publics et les difficultés d'accessibilité contribuent à la dégradation de son fonctionnement et de son attractivité. Malgré un potentiel patrimonial et paysager important, l'ensemble reste sous-exploité.

Le diagnostic urbain met en évidence l'enclavement du secteur et la présence d'une friche centrale : l'ancien centre de rééducation. Son manque de lisibilité, l'absence d'usages et sa situation accentuent la marginalisation du site. Cette friche constitue aujourd'hui un point de fragilité mais aussi un potentiel stratégique pour la requalification. Ces constats rendent indispensable un diagnostic architectural approfondi du centre de rééducation afin de comprendre l'état réel du bâti et d'orienter la stratégie d'intervention.

9. Analyse architecturale de ex centre de rééducation :

9.1 Introductions :

L'ancienne prison civile de Tlemcen, construite durant la période coloniale, constitue un témoin majeur de l'histoire urbaine et sociale de la ville. Après l'indépendance, l'édifice change de vocation pour devenir un centre de rééducation, prolongeant ainsi son rôle institutionnel tout en inscrivant de nouvelles strates mémorielles dans son architecture. Situé au cœur du centre-ville, au sein du secteur sauvegardé, et occupant une superficie de 4 214 m²,

le site devient friche en mars 2022. Il offre aujourd'hui un exemple unique pour aborder la thématique du rétrofit, permettant d'interroger la revalorisation d'un patrimoine difficile tout en préservant ses qualités architecturales et symboliques.

9.2 Historique et les valeurs de centre de rééducation :

L'ancienne prison civile de Tlemcen. Elle constitue également un symbole fort pour la ville de Tlemcen en raison de son histoire marquante durant la guerre d'Algérie contre le colonialisme. L'ancienne prison civile de 1881 a été un lieu de détention pour de nombreux moudjahidines engagés dans la lutte pour l'indépendance ce qui lui confère une charge mémorielle et patriotique profonde. De plus, Implantée dans un tissu résidentiel dense et urbain, au cœur du centre-ville, elle joue aujourd'hui un rôle stratégique dans la structuration du quartier. Située à seulement cinq minutes à pied du centre historique de Tlemcen.

Trouve son origine dans la période coloniale. Il s'agissait alors d'un immeuble relevant du domaine privé, ayant fait l'objet d'une concession en vertu d'un décret en date du 9 novembre 1874, afin de servir à l'établissement d'une maison d'arrêt. Cette décision administrative inscrit dès son origine le bâtiment dans l'organisation carcérale mise en place par l'autorité coloniale. (Annexe 01).

D'après le plan d'alignement de 1877 de la ville de Tlemcen, l'implantation initialement prévue pour la maison d'arrêt devait se situer à proximité immédiate de l'hôpital, traduisant une logique urbaine de regroupement des équipements publics institutionnels. Toutefois, l'analyse du document révèle que sa réalisation effective diffère de cette prévision : l'édifice fut finalement construit sur le terrain à bâtir situer à droite de l'emprise initialement projetée, en lisière du tissu ancien

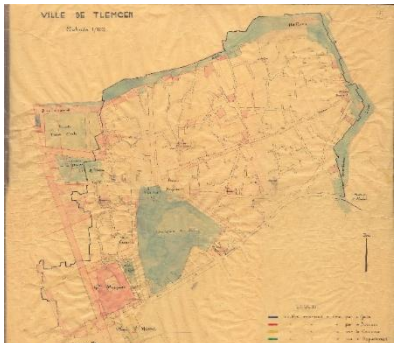


Figure 34: l'emplacement d'origine
Source : Archive Tlemcen



Figure 33 : Plan d'alignement 1877
Source : Archive Tlemcen

Selon le certificat d'inscription provisoire au tableau général des immeubles du domaine national, établi le 13 juillet 2007 par la Direction des Domaines de la Wilaya, l'immeuble est immatriculé sous le numéro 66. Il relève du domaine privé de l'Etat, avec une valeur portée pour mémoire confirmant ainsi son statut institutionnel et patrimonial. (Annexe 01).

Le 28/11/2024 :

Conformément à la correspondance de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion -Direction des finances, des installations et des moyens n° 2515 du 30/10/2024 concernant l'ancien établissement pénitentiaire fermé de Tlemcen En vertu de la

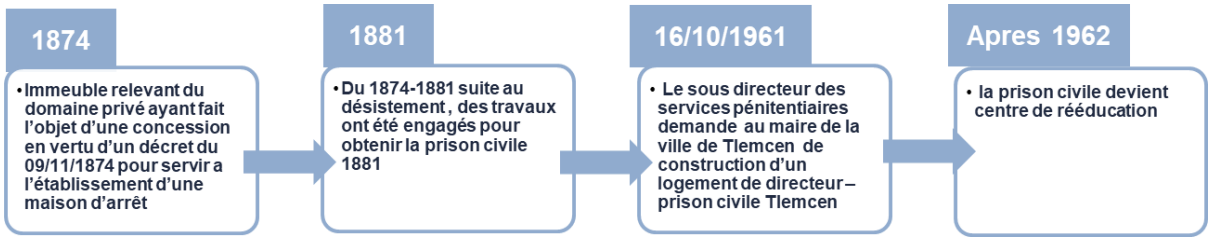


Figure 35 : historique de centre de rééducation du 1874 au 1962
Source : établie par l'auteur

correspondance du Procureur général près le Conseil de la magistrature n° 864 du 03/10/ 2024, qui prévoit la cession de centre de rééducation fermée de Tlemcen, le directeur de l'établissement de réinsertion d'Aïn Fezza autorise la remise de centre de rééducation fermée de Tlemcen au ministère des Finances - Direction générale des biens nationaux - Direction des biens de l'État de la wilaya de Tlemcen.

Texte pris de محضر تسليم (annexe 2) Traduit avec DeepL.com

Apres la transformation de centre de rééducation à Ain Fezza l'ancien centre de rééducation fermé de Tlemcen centre devient aujourd'hui une friche carcérale, elle conserve cependant deux valeurs majeures :

- **Une valeur historique :** en tant que témoin d'un système pénitentiaire hérité de la colonisation et d'une mémoire collective complexe ;
- **Une valeur architecturale :** liée à la typologie et à la matérialité du bâti de la fin du XIX^{e} siècle
- **Valeur de mémoire :** le site constitue un repère de mémoire collective et patrimoniale, à conserver pour rappeler l'histoire du lieu et transmettre son souvenir aux générations futures.

9.3 Documentation existante :

Les documents relatifs à l'ancien centre de rééducation incluant les différents descriptifs, plans et coupes ont été obtenus auprès de la mairie de Tlemcen et de la Direction des Domaines. Ils nous ont servi de référence principale pour établir notre analyse, en permettant une compréhension précise de l'organisation spatiale, de la typologie architecturale et de l'évolution historique du site (annexe 3)

9.4 Analyse fonctionnelle :

L'organisation de centre de rééducation repose sur une structuration claire en zones fonctionnelles distinctes et en parcours séparés, garantissant sécurité, contrôle et lisibilité des flux.Cette organisation révèle une architecture fondée sur la séparation, la maîtrise des flux et la hiérarchisation fonctionnelle, principes essentiels au fonctionnement d'un établissement carcéral.

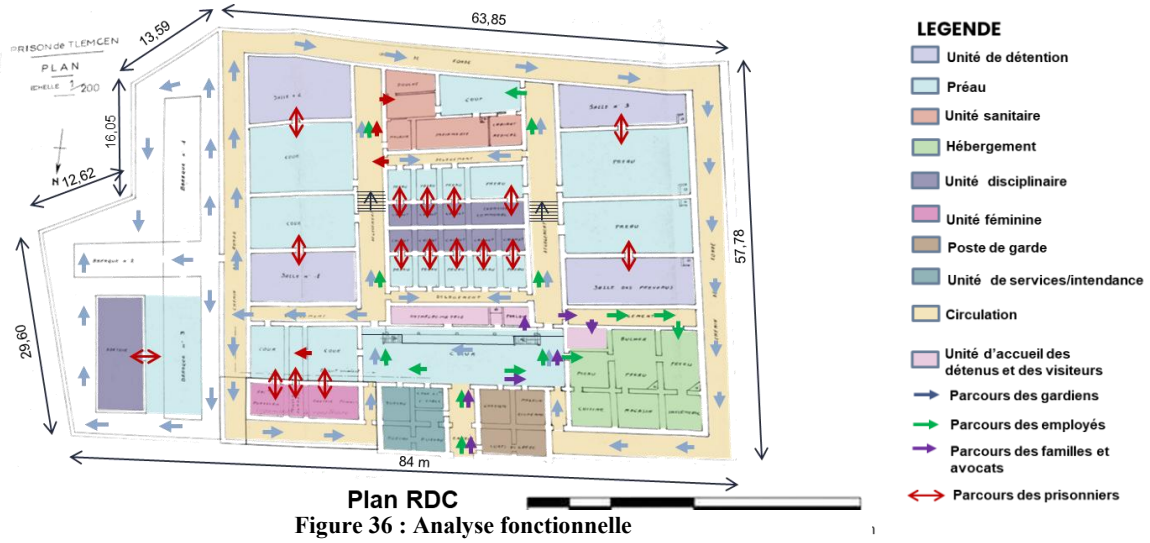


Figure 36 : Analyse fonctionnelle
Source : établie par l'auteur

9.5 Analyse de la volumétrie :

9.5.1 Composition volumétrique et lecture architecturale du bâti :

La volumétrie du bâtiment se caractérise par un ensemble de blocs compacts, disposés selon une trame régulière qui crée un rythme clair et lisible. Les volumes du rez-de-chaussée forment une base massive et continue, reflétant la solidité et l'enceinte fermée de l'édifice d'origine.

Au-dessus, les volumes du premier étage apparaissent plus limités et davantage fragmentés, se détachant visuellement du socle inférieur. Cette superposition crée un contraste entre une base lourde et des volumes supérieurs plus légers et étirés.

9.5.2 Organisation fonctionnelle :

L'analyse volumétrique met en évidence une organisation fonctionnelle hiérarchisée entre les deux niveaux. **Le rez-de-chaussée** concentre les espaces essentiels au fonctionnement quotidien de centre de rééducation : unités de détention, cours, services, poste de garde et zones de contrôle. C'est le niveau des flux, de la surveillance et des interactions encadrées.

Le premier étage, plus restreint, regroupe les fonctions nécessitantes le calme et séparation : hébergement particulier et réfectoire.

L'ensemble révèle une structure claire, conçue autour de la maîtrise des déplacements, de la séparation des populations et de la lisibilité des parcours internes.

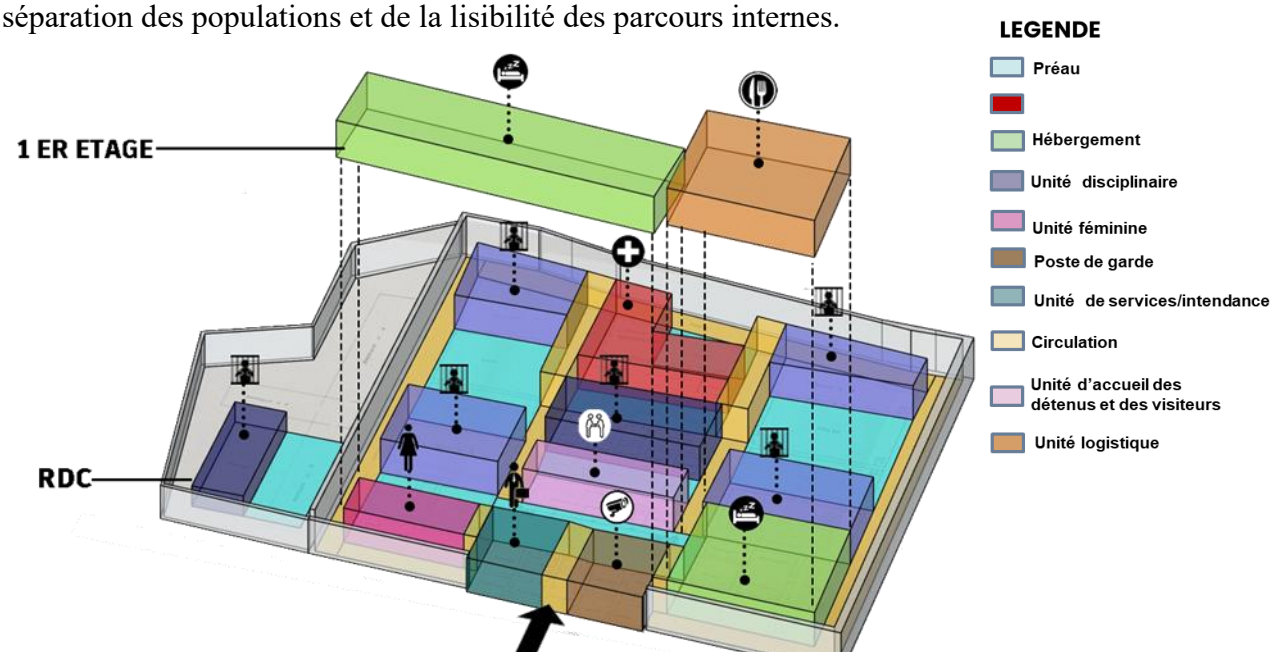


Figure 37: Analyse volumétrie
Source : établie par l'auteur

9.6 Les plates formes :

L'organisation du bâtiment repose sur trois plateformes superposées, hiérarchisées du niveau le plus accessible au plus spécialisé. Cette stratification permet de structurer les flux du public et du personnel, de clarifier la lecture fonctionnelle du site et d'articuler le passage du terrain naturel (niveau bas) vers les espaces spécialisés (niveau haut).

Par ailleurs, les plateformes existantes ont été relevées et identifiées in situ lors de notre visite du centre de rééducation

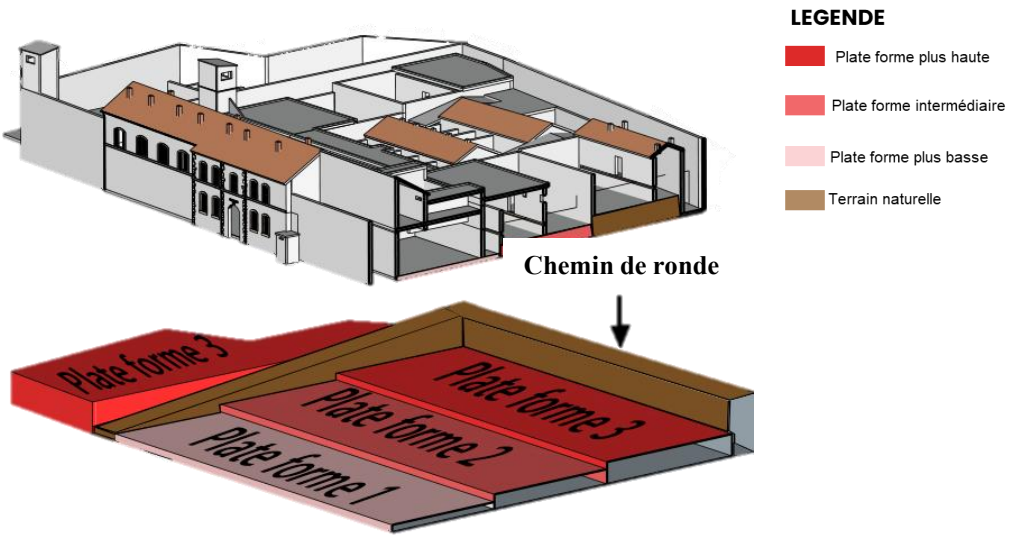


Figure 38: les plates-formes existantes
Source : établie par l'auteur

9.7 Analyse de la façade :

9.7.1 Style architecturale :

Le bâtiment relève de l'architecture coloniale française du XIX^{e} siècle, à influence néoclassique utilitaire.

La façade de centre de rééducation de Tlemcen illustre une architecture coloniale sobre, rigoureuse et fonctionnelle, marquée par une influence néoclassique dans la composition (symétrie, proportions, baies cintrées).

Sa massivité, son austérité et sa régularité expriment les valeurs de contrôle, d'ordre et de durabilité propres à l'architecture pénitentiaire coloniale.

9.7.2 Lignes de composition :

La façade est organisée de manière symétrique selon un axe central marqué par le portail. Les bandeaux horizontaux soulignent la hiérarchie des niveaux.

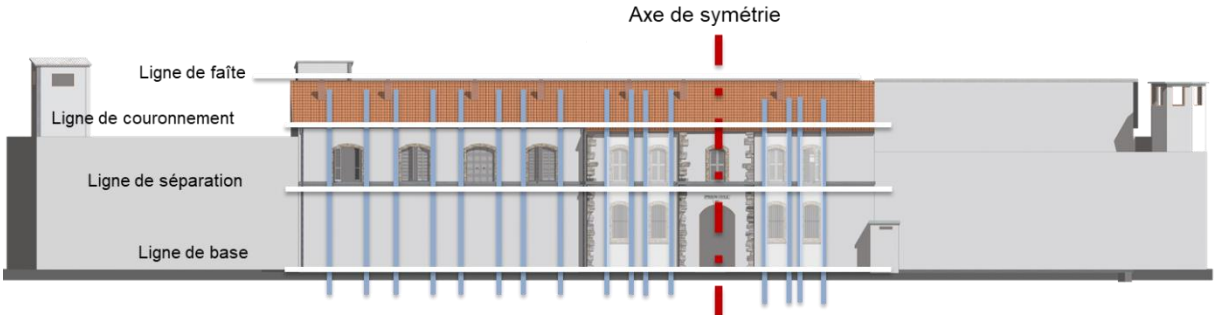


Figure 40 : Les lignes de composition de la façade existante
Source : établie par l'auteur

9.7.3 Ouvertures et rythmes :

Les travées verticales, strictement alignées et équidistantes, instaurent un rythme régulier et discipliné. Ce module répétitif est caractéristique des bâtiments institutionnels coloniaux.

Le corps central, légèrement saillant et verticalement accentué, hiérarchise la façade. Il exprime l'autorité de l'institution, tout en équilibrant les volumes latéraux.

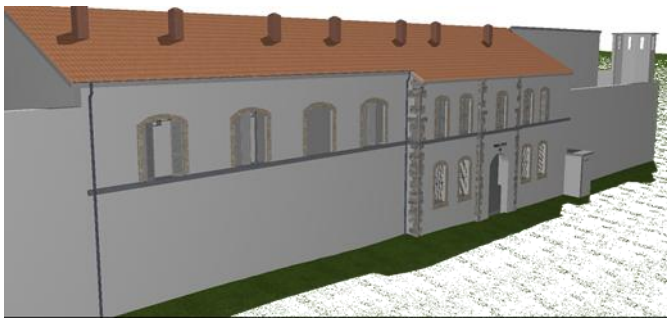


Figure 41: Volumétrie de centre de rééducation
Source : établie par l'auteur

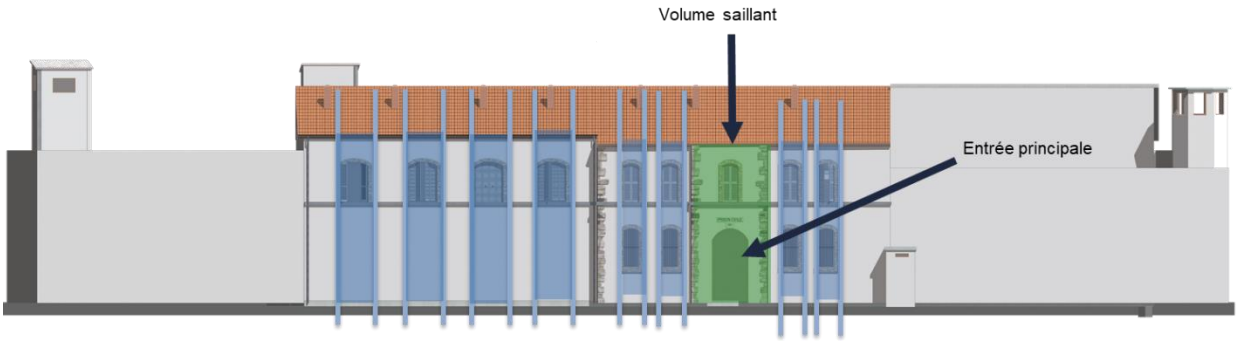


Figure 42 : Ouvertures et rythmes de la façade existante
Source : établie par l'auteur

9.7.4. Le rapport plein et vide :

Les murs massifs occupent la majorité de la façade. Cette dominance du plein (environ 75 à 80 % de la surface totale) exprime la solidité, la clôture et la fonction de confinement du bâtiment. La forte présence du plein renforce l'impression de lourdeur et de sécurité. Elle traduit la vocation disciplinaire de l'édifice, typique des architectures carcérales coloniales.



Figure 43 : Le rapport plein et vide de la façade existante
Source : établie par l'auteur

9.7.5 Les proportions :

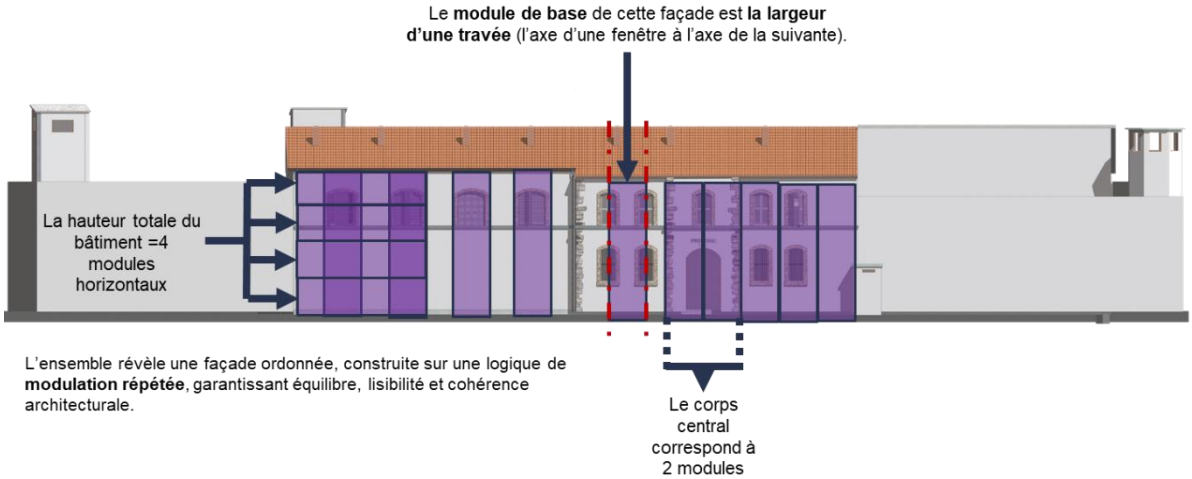


Figure 44 : Les proportions de la façade existante
Source : établie par l'auteur

9.8 Analyse de système constructif et structurelle :

-Les murs porteurs en pierre : Ils constituent la structure verticale principale du bâtiment. Leur épaisseur est d'environ 55 cm, ce qui confirme une typologie massive. Ces murs assurent la

stabilité globale et reprennent les charges des planchers et de la toiture.

-La charpente en bois : La toiture est supportée par une charpente traditionnelle en bois. Sa position sur les murs porteurs génère une superstructure légère, cohérente avec les pratiques de l'époque de construction. Elle joue un rôle essentiel dans la reprise des charges de couverture et dans la stabilité de la toiture.

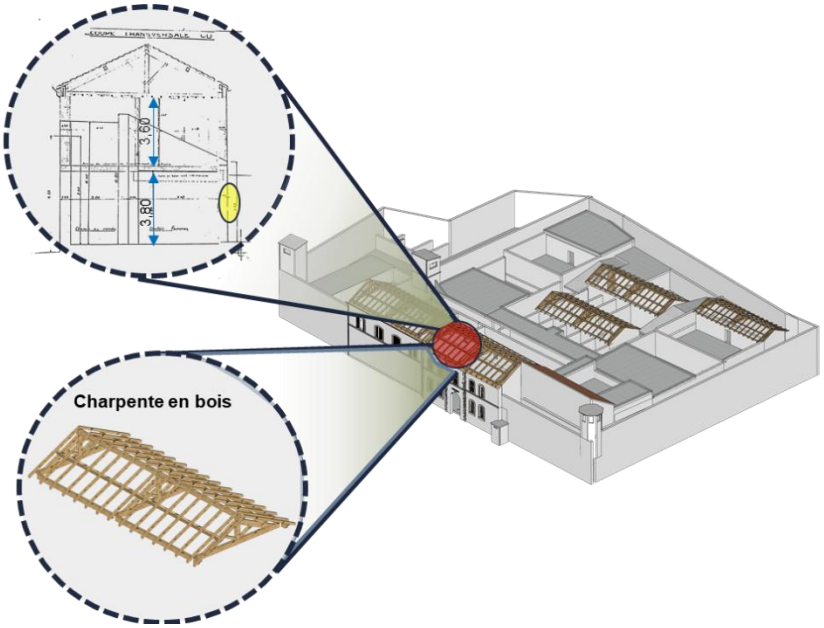


Figure 45 : système constructif et structurelle
Source : établie par l'auteur

Les planchers existants sont réalisés en béton nervuré, constitués de dalles à corps creux d'une épaisseur d'environ 30 cm. Ce type de plancher permet d'alléger la structure tout en assurant une bonne capacité portante. Il s'agit d'un système constructif plus récent, intégré au bâtiment pour renforcer les planchers tout en couvrant de plus grandes portées que les solutions traditionnelles.

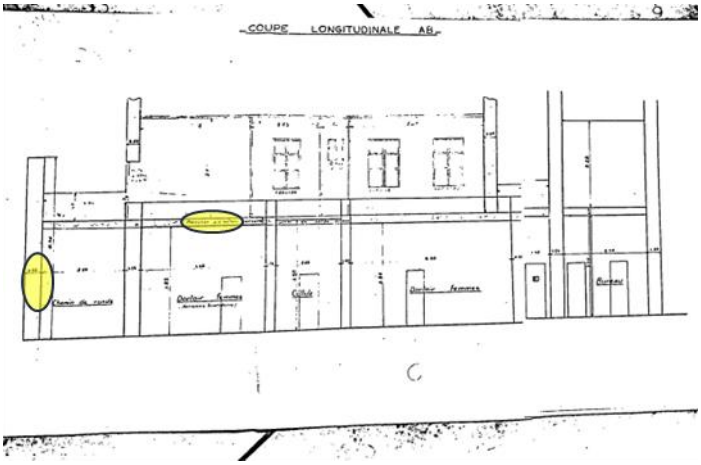


Figure 46 : La coupe longitudinale qui montre le système constructif et structurel
Source : établie par l'auteur

9.9 Synthèse de l'analyse architecturale :

La façade présente une composition régulière, proportionnée et cohérente qui constitue un

élément architectural et mémoriel majeur du site. Sa préservation s'impose : elle permet de sauvegarder l'identité historique du lieu tout en offrant un socle solide et neutre pour ancrer le projet. Si le système structurel mixte (pierre et béton) représente un atout technique pour supporter les futures charges, l'organisation fonctionnelle d'origine constitue en revanche le défi principal du projet. Il s'agira de surmonter la rigidité spatiale et l'opacité de cet espace conçu pour l'enfermement afin de le métamorphoser en un lieu ouvert, fluide et propice aux nouveaux usages publics.

10. Diagnostic architecturale :

À la suite du diagnostic urbain qui a révélé l'enclavement du secteur, la présence d'un vide urbain et la marginalisation du site, il devient essentiel d'examiner de manière précise l'état du bâti constituant la friche centrale : l'ancien centre de rééducation. Ce bâtiment, porteur d'une forte charge historique et aujourd'hui en situation d'abandon, joue un rôle déterminant dans la requalification du site. Le diagnostic architectural qui suit intervient après la visite du centre de rééducation ; il vise à établir l'état réel du bâti afin d'orienter les choix d'intervention et de revalorisation. (C'est lors de notre visite au centre de rééducation que le diagnostic architectural a été réalisé, permettant l'observation directe de l'état du bâti, le relevé des pathologies et la documentation des caractéristiques spatiales du site.)

10.1 Le diagnostic architectural :

L'édifice présente une perte significative de ses performances fonctionnelles consécutive à sa désaffectation, motivée par l'exiguïté des lieux qui a rendu nécessaire le transfert des services vers un nouvel établissement pénitentiaire plus vaste. Néanmoins, malgré cet abandon prolongé, l'ancien centre de rééducation conserve un état structurel globalement très satisfaisant. Sa stabilité est assurée par une ossature saine et robuste, composée de murs porteurs massifs en pierre et de planchers en béton nervuré. L'absence totale de menuiseries sur les façades ne relève d'ailleurs pas d'une ruine naturelle ou d'actes de vandalisme, mais d'une récupération volontaire des matériaux par l'administration lors de son déménagement.

À l'intérieur, les altérations constatées sont exclusivement visuelles et superficielles. L'exposition prolongée aux intempéries et le manque de ventilation ont principalement affecté la « peau » du bâtiment, ce qui se traduit par un écaillage prononcé des peintures (desquamation) et une usure de certains sols. Toutefois, il est remarquable de constater que les soubassements en faïence (revêtements muraux en céramique) ont parfaitement résisté au temps et demeurent intacts, témoignant de la qualité de mise en œuvre d'origine. Cette

distinction entre les éléments qui se dégradent et ceux qui résistent est particulièrement visible au niveau des circulations verticales : si le squelette des escaliers est parfaitement sain, l'habillage des marches se trouve dans un état de dégradation avancé, contrastant fortement avec les murs faïencés qui les encadrent et qui ont conservé toute leur intégrité.

Enfin, l'analyse des espaces extérieurs révèle des vestiges poignants de l'ancienne organisation du site. La visite a notamment permis d'identifier des traces au sol correspondant à d'anciennes constructions légères aujourd'hui disparues. Selon le précieux témoignage d'un ancien employé, ces empreintes sont celles de baraquements implantés durant la période coloniale, spécifiquement utilisés pour la détention de moudjahidine. D'autres éléments techniques subsistent également dans la cour, tels que des bâches à eau vétustes et un puits, témoins de l'ancien système d'approvisionnement autonome du centre. L'ancien poste transformateur a quant à lui été délocalisé, ne laissant derrière lui que la trace de son socle initial.

10.2 Les différents problèmes de centre de rééducation :

Le diagnostic architectural met en évidence quatre familles de problèmes.
D'abord, des problèmes architecturaux liés à l'abandon du bâti. Ensuite, des problèmes fonctionnels et spatiaux, avec une organisation fermée, peu éclairée et peu ventilée. Nous relevons aussi des problèmes urbains et contextuels, notamment l'absence de connectivité avec le tissu environnant et la faible visibilité du site. Enfin, des problèmes d'usage et de perception, liés à la charge symbolique de l'ancienne prison et à son abandon actuel. Le schéma suivant montrera les différents problèmes de centre de rééducation :

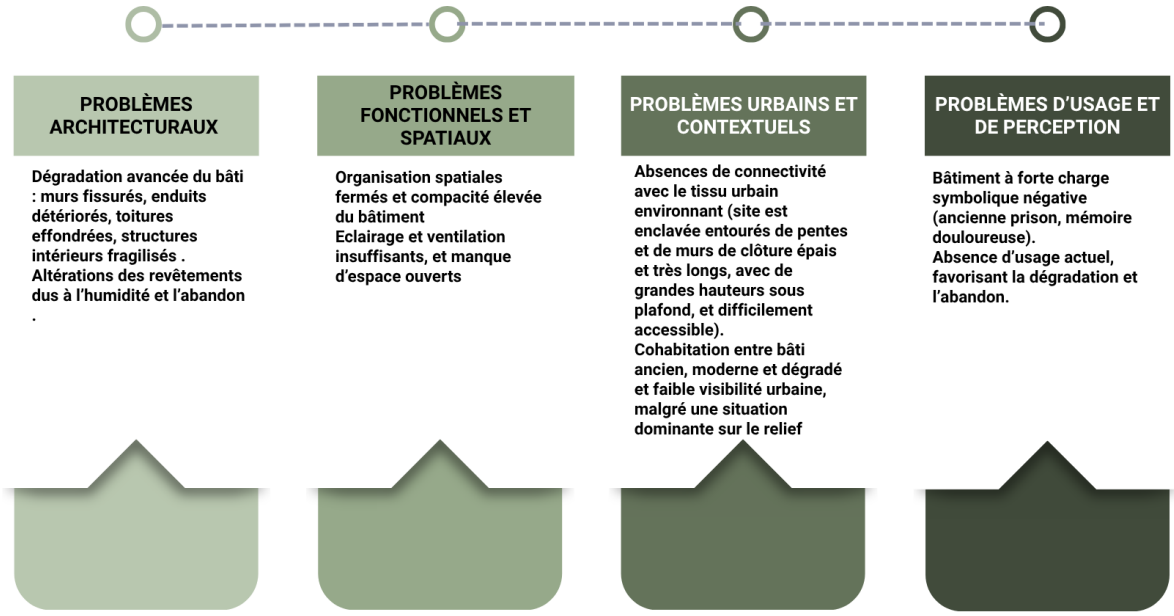


Figure 47: les différents problèmes de centre de rééducation
Source : établie par l'auteur

10.3 Etat de fait :

Les photographies ont été prises depuis la terrasse de Dar El Hadith.

D'autres photos ont été prises lors de notre visite sur site, mais nous nous sommes engagés à ne pas les projeter publiquement.

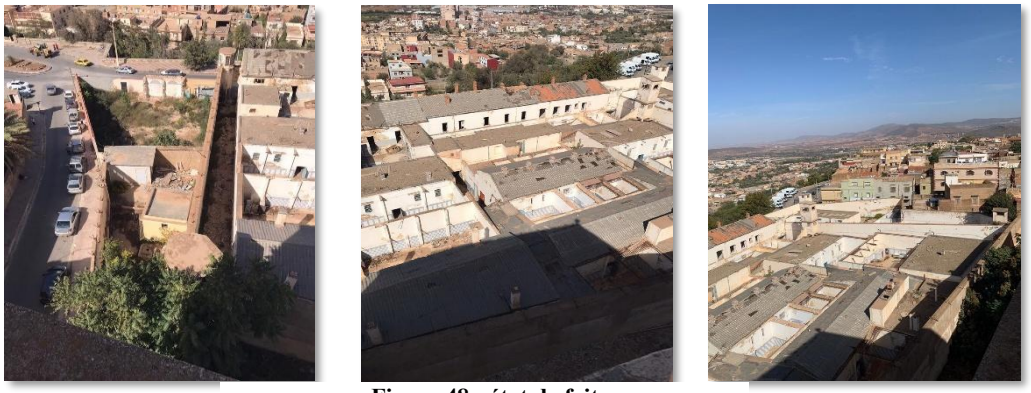


Figure 48 : état de fait
Source : établie par l'auteur

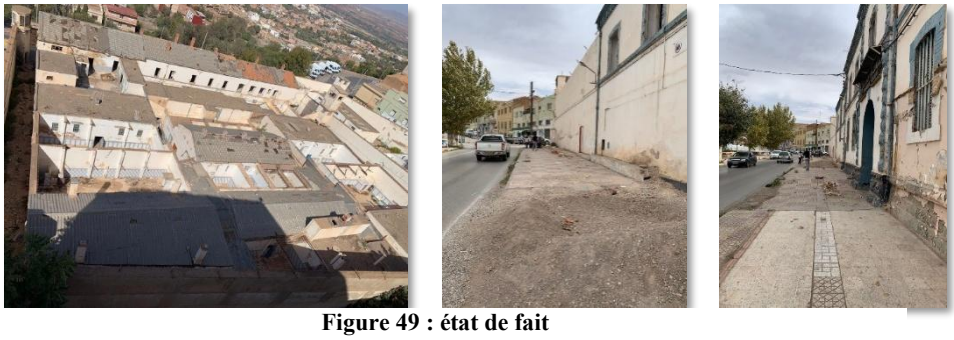


Figure 49 : état de fait
Source : établie par l'auteur

10.4 Synthèse de diagnostic architecturale

Le centre de rééducation présente un état structurel globalement sain, masqué par des altérations purement superficielles : enduits décollés, peintures écaillées par l'humidité et absence de menuiseries suite à son abandon. Son organisation spatiale, héritée du modèle carcéral : cellules cloisonnées, circulations étroites et faible luminosité limite toute fonctionnalité contemporaine sans transformation profonde. De plus, le site reste enclavé et marqué par une forte charge symbolique liée à son passé carcéral, ce qui freine son appropriation.

Ces constats montrent clairement que le bâtiment, dans son état actuel, ne peut être maintenu tel quel. Ils justifient la nécessité d'une reconversion permettant de redéfinir les espaces, d'ouvrir le site, de transformer son image et de lui attribuer de nouveaux usages compatibles avec son potentiel urbain, paysager et patrimonial.

10.5 Synthèse historique et mémorielle :

L'ancienne prison civile de Tlemcen, créée en 1881 après des travaux engagés dès 1874, a longtemps constitué un équipement pénitentiaire majeur du système colonial. Après 1962, elle est reconvertie en centre de rééducation, poursuivant une fonction institutionnelle tout en conservant son organisation carcérale d'origine. Un témoignage d'un ancien sous-directeur indique que certaines « baraques » des structures en acier implantées durant la période coloniale servaient spécifiquement à retenir des moudjahidine, témoignant ainsi d'un passé marqué par la répression et la lutte anticoloniale.

Cette charge historique, combinant architecture carcérale, mémoire de la guerre de libération et transformations successives, confère au site une valeur patrimoniale singulière. Elle justifie aujourd'hui une démarche de préservation et de reconversion, visant à conserver les traces matérielles de ce passé tout en leur offrant de nouveaux usages capables de transmettre cette mémoire aux générations futures.

11. Analyse thématique :

Avant de proposer notre stratégie d'intervention propre au site, nous avons entrepris une analyse thématique, afin de disposer d'un cadre solide et éclairé pour guider nos choix. Les exemples que nous avons retenus ont été sélectionnés selon des critères rigoureux, en lien direct avec la nature et les objectifs de notre intervention

Exemple	Prison Shizikou	Prison provinciale de palencia	Prison d'oxford
Photo			
Critères de choix	-Le site Shizikou se situe au cœur d'un tissu historique dense, à proximité de zones patrimoniales vivantes. -Le projet illustre l'équilibre entre conservation et transformation. -Les deux projets ont pour objectif de redonner vie et sens à un patrimoine oublié. - L'idée est de conserver l'identité matérielle tout en introduisant une lecture contemporaine. -L'intervention contribue à la revitalisation urbaine et à la reconnexion du patrimoine à la ville vivante.	- La surface 5077 m². - projet qui reconnecte un bâtiment isolé avec la trame urbaine et sociale de la ville. - Mise en valeur de la lumière naturelle : remplacement des toitures anciennes par des lucarnes et verrières. - Lumière comme métaphore de liberté : l'introduction de la lumière et de la transparence illustre la libération de l'espace. -Le dialogue harmonieux entre histoire et modernité. -La capacité de l'architecture à redonner vie à un bâtiment chargé d'histoire et à le transformer en un espace de liberté, de lumière et de culture.	-Changement de fonction fort : passage d'un lieu de détention et de pouvoir à un lieu d'accueil, d'hébergement et de culture. - Exemple clair de réhabilitation patrimoniale durable : restauration, adaptation et valorisation.
Fiche technique	-**Nom du projet :** SHIZIKOU Relics Environnemental Conservation and Extension -**Typologie :** Musée – Réhabilitation / Extension d'un Édifice historique -**Lieu :** Suzhou, Province du Jiangsu, Chine -**Année :** 2020 -**Surface totale construite** : 2 867 m²	**-Nom du projet :** Réhabilitation de l'ancienne prison provinciale de Palencia **-Typologie :** Centre civique et culturel (espaces publics, bibliothèque, auditorium, ateliers, salles polyvalentes) **-Lieu :** Palencia, Espagne **-Année :** 2011 **-Surface totale :** 5 077 m²	**-Nom du projet :** Oxford Castle Heritage Project **-Typologie :** hôtel de luxe dans l'ancienne prison /un musée / centre d'interprétation du patrimoine /restaurants, bars, commerces, appartements résidentiels aménagements d'espaces publics **-Lieu :** Oxford, Oxfordshire, Royaume-Uni (centre-ville) **-Année :** 2006 **-Surface totale :** environ 1.2 hectare pour le site principal.
Anicienne fonction	Le bâtiment était une prison datant de la République de Chine, lieu historique marqué par des événements politiques importants	Prison provinciale du XIX^{e} siècle	Forteresse militaire construite vers 1071 Devient ensuite un centre administratif et judiciaire de la ville. À partir du XIII^{e} siècle, l'édifice est transformé en prison de comté
Nouvelle fonction	Musée, centre culturel et restaurant, ouvert au public, intégré dans le complexe urbain Yanlord Cangjie.	Centre civique et culturel, (espaces publics, bibliothèque, auditorium, ateliers, salles polyvalentes)	Centre d'interprétation du patrimoine, musée et touristique (hôtel, restaurant, bars, appartement)
Problèmes	-Isolement du site (site enclavé et peu accessible, séparé du tissu urbain actif.). -Rupture avec le tissu urbain (absence de continuité spatiale et visuelle avec les rues historiques voisines).	-Isolement urbain : l'édifice était fermé sur lui-même et inaccessible au public. - Absence d'usages urbains (l'ancien bâtiment carcéral n'avait aucune fonction active pour la population)	L'édifice constituait une barrière urbaine Ce vide urbain dans un secteur stratégique du centre d'Oxford représentait une perte de valeur foncière et patrimoniale

	-Image négative dans la ville -Représentation sociale lourde (lieu de souffrance et d'exécution). -Sous-valorisation patrimoniale, mémoire locale oubliée ou non transmise.		Après sa fermeture, plusieurs parties du bâtiment présentaient des problèmes structurels La typologie du plan couloirs étroits, cellules répétitives, cours fermées rendait difficile la reconversion en espaces publics ouverts
Techniques utilisés	-Système "peau-squelette" : Intégration parfaite entre la structure porteuse (squelette en acier/béton) et le mur-rideau (peau en verre et briques) - Conception paramétrique : Modélisation numérique du toit pour obtenir une forme fluide entre tradition et modernité	-Structure : création d'une ossature métallique indépendante à l'intérieur pour soutenir les nouveaux planchers et toitures, tout en conservant les murs porteurs en briques d'origine -Lumière naturelle : Remplacement des anciennes toitures par des toits en zinc avec lucarnes, ajout de verrières et de puits de lumière pour éclairer le cœur du bâtiment - Organisation spatiale : Aménagement d'un grand hall central vitré reliant les quatre pavillons	-Une approche de conservation sélective : stabiliser la structure sans la "reconstruire", pour préserver l'authenticité du bâti -Réutilisation adaptative Les cellules, cours et bâtiments carcéraux ont été convertis en espaces contemporains -Conservé la trame et la volumétrie d'origine, en modifiant les usages internes - Installation d'un éclairage scénographique intérieur et extérieur mettant en valeur la texture du bâtiment
Synthèse	-Impliquer le public et créer un lieu qui raconte l'histoire tout en étant vivant -Organiser des parcours fluides pour les visiteurs, renforcer l'intégration du projet dans le tissu urbain. -Utiliser des matériaux et textures contrastés pour souligner l'histoire et moderniser l'espace -Fusion des styles architecturaux anciens (République de Chine) et contemporains (toit incurvé, matériaux modernes)	-Utiliser lumière, transparence et matériaux modernes pour valoriser le lieu. -Créer un hub culturel et social qui attire le public et dynamise la zone.	-Intégrer des éléments historiques tout en ajoutant des fonctions contemporaines -Conversion d'espaces existants : Transformer des cellules de prison en chambres ou bureaux démontre qu'il est possible de réutiliser intelligemment des volumes atypiques -Renforcement discret des bâtiments historiques pour accueillir de nouvelles charges sans dénaturer le bâti
Enseignements transposés à notre projet	Le travail sur le contraste des matériaux (opacité ancienne vs transparence contemporaine) et la création de parcours fluides pour casser la rigidité du plan carcéral et ouvrir le site sur la ville.	L'utilisation de la lumière naturelle comme métaphore de liberté et l'insertion d'une structure métallique légère et indépendante pour respecter les murs porteurs massifs de, notre édifice	La conservation sélective (stabiliser sans dénaturer), la mise en valeur des façades par l'éclairage, et la réutilisation adaptative des cellules pour des fonctions culturelles et d'accueil.

Tableau 2: Analyse thématique, Source : établie par l'auteur

Conclusion : Ces exemples montrent clairement comment un bâtiment ancien, dégradé et porteur d'une histoire lourde peut être réhabilité et transformé en un lieu culturel ouvert au public. Ils démontrent comment conserver les éléments patrimoniaux importants, intégrer des interventions contemporaines sans dénaturer l'identité du lieu, et requalifier les espaces extérieurs pour reconnecter le site à la ville. Ces exemples nous servons donc de référence pour comprendre comment passer d'un lieu fermé et contraint (comme une prison à un espace fonctionnel, attractif et valorisé).

12. Synthèse globale des analyses :

L'étude multiscalaire menée sur l'ancien centre de rééducation de Tlemcen révèle un site à la fois singulier et complexe, où se superposent une charge historique forte, une position stratégique et de profondes fragilités urbaines et architecturales.

À l'échelle urbaine, le secteur se caractérise par des ruptures multiples (physiques, spatiales, visuelles et fonctionnelles) dues à la topographie, au rempart, au chemin de fer et à la présence d'un vide urbain sous-exploité. Cette situation place le site dans un état d'enclavement, malgré son emplacement privilégié au cœur du centre historique et dans le secteur sauvegardé. Le diagnostic urbain montre ainsi un environnement peu lisible, faiblement animé, marqué par l'absence d'espaces publics structurants, mais doté d'un potentiel patrimonial, paysager et économique important.

À l'échelle architecturale, le bâtiment présente les traits caractéristiques de l'architecture carcérale coloniale : volumétrie massive, murs porteurs épais, organisation fonctionnelle rigide et façade à forte valeur mémorielle.

Toutefois, le diagnostic architectural révèle une dégradation : toitures effondrées, fissurations, humidité, Sa typologie fermée, pensée pour l'enfermement, limite tout usage contemporain sans transformation profonde, tandis que sa charge symbolique impose une approche sensible, entre conservation, ouverture et réinterprétation.

L'analyse thématique, fondée sur des références internationales de reconversion carcérale et patrimoniale, montre que ce type de patrimoine souvent qualifié de « difficile » peut devenir un lieu ouvert, culturel, productif et mémoriel, à condition de : conserver les éléments porteurs d'identité, introduire des interventions contemporaines maîtrisées, ouvrir le site et recréer des continuités urbaines, transformer l'image d'un lieu clos en espace de rencontre et de transmission.

Ainsi, la convergence des analyses et des diagnostics met en évidence un enjeu clair : transformer une friche enclavée, dégradée et stigmatisée en un pôle ouvert, connecté, vivant et porteur de mémoire. Cette conclusion fonde directement la nécessité d'une stratégie d'intervention, visant à :

-Reconnecter le site à la ville

-Reconversion et réhabilitation du bâti existant

-Réaménager le vide urbain

-Ouvrir l'édifice sur son environnement

-Attribuer au lieu de nouvelles fonctions culturelles, artisanales et sociales.

13. Stratégie d'intervention :

13.1 Stratégie d'intervention globale :

La stratégie d'intervention proposée découle directement des analyses et diagnostics réalisés sur le site. L'analyse urbaine et son diagnostic ont permis de comprendre l'environnement immédiat, ses contraintes et ses potentialités. L'analyse architecturale et son diagnostic ont mis en évidence les caractéristiques, les forces et les limites des bâtiments existants. Enfin, l'étude d'exemples pertinents a fourni des références et des enseignements utiles pour guider les choix. C'est à partir de l'ensemble de ces observations et apprentissages que les décisions relatives à la stratégie d'intervention ont été prises, afin d'assurer une reconversion cohérente, fonctionnelle et respectueuse du patrimoine, donc la stratégie globale est :

- La reconnexion avec le reste de la ville (haut de sidi el Haloui) par une couture urbaine
- Assurer la continuité urbaine entre centre de rééducation le vide en face et le reste de la ville (haut de sidi el Haloui)
- La réhabilitation des constructions d'état dégradé
- Reconnecter le centre de rééducation avec le circuit commercial existant
- Utiliser le site pour redynamiser les activités artisanales et culturelles et touristiques.
- Projeter des terrasses pour exploiter les vues panoramiques et créer des espaces verts, tout en mettant en valeur le patrimoine et le paysage
- Projection de parking a étage ou sous-sol
- Ouvrir le bâtiment sur son environnement
- Améliorer l'accessibilité au centre de rééducation et l'ajout d'élément de repère
- Reconversion du centre de rééducation par une nouvelle fonction
- Améliorer l'attractivité nocturne.



Figure 50:Stratégie d'intervention globale
Source : établie par l'auteur

13.2 Stratégie d'intervention spécifique :

Françoise Choay rappelle que la patrimonialisation ne doit pas figer l'histoire, mais plutôt « inscrire le lieu dans le temps long » en assurant une continuité entre mémoire et renouveau.
La notion de « patrimoine difficile » évoque ce défi de « désacraliser » et d'ouvrir des sites mémoriels fermés tout en assurant une transmission respectueuse et sensible du passé, pour éviter l'effacement ou la trivialisation de l'histoire (Sharon, 2008)[64].
Notre démarche s'appuie sur une double logique :

- Effacer la fermeture matérielle et fonctionnelle héritée du passé oppressant.
- Conserver la mémoire historique, la valoriser dans un projet ouvert, vivant, pour la collectivité.
- Projeter des équipements et des activités dans le vide urbain environnant.
- Transformer les espaces longtemps inaccessibles en lieux dynamiques et partagés, tout en respectant l'histoire et l'identité du site.
- Transformer le centre de rééducation en un pôle mémoriel multifonctionnel et culturel (la musique, restauration, loisir,)
- Création de connexion entre le nouveau pôle et le vide urbain pour assurer une continuité urbaine, une continuité spatiale(tunnel) et une articulation programmatique forte.

13.2.1 État des lieux et diagnostic spatial :

- Une organisation rigide héritée de l'ancienne prison, structurée autour des cellules et du chemin de ronde.
- La présence d'imposants hauts murs périphériques, héritage direct de l'ancienne vocation carcérale, qui isolent le site de son environnement.
- Présence de plateformes résiduelles, seuls vestiges matériels des anciennes baraques de détention des moudjahidine
- Présence d'un espace vide et délimité au sein de la partie existante, constituant une réserve foncière exploitable
- Des ruptures marquées par le rempart historique et la voie ferrée, le vide urbain, la topographie isolant le site de son environnement.
- Le site se caractérise par un vaste terrain nu et dégagé, offrant un potentiel spatial majeur (vide urbain) pour le futur projet d'aménagement.

[64] MACDONALD, Sharon. Difficult Heritage : Negotiating the Nazi Past in Nuremberg and Beyond. Routledge, 2009

Objectif du Projet : Reconvertir l'existant pour métamorphoser ce lieu d'enfermement en un espace de respiration, substituant à l'opacité carcérale une véritable perméabilité architecturale, tout en réaménageant le vide urbain par l'intégration d'équipements multifonctionnels.

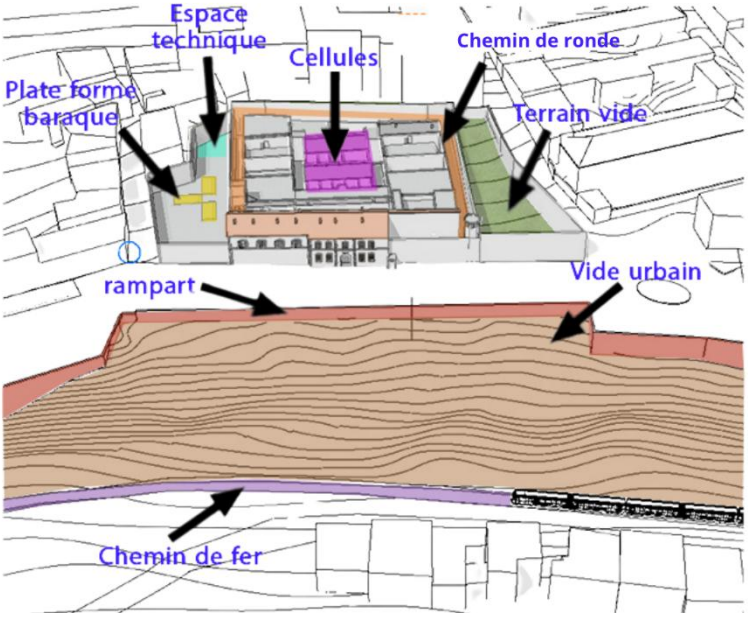


Figure 51: État des lieux et diagnostic spatial
Source : établie par l'auteur

13.2.2L'intervention dans la partie existante (ex centre de rééducation) :

Tout d'abord, l'intervention majeure consiste à supprimer **les blocs de cellules centraux** afin de briser définitivement la logique d'enfermement de l'édifice. Cet évidement stratégique libère l'espace pour y implanter **une fonction de rencontre** (un patio central), pensé comme un véritable lieu de rencontre et de sociabilité. En creusant ainsi le cœur du bâtiment, le projet crée un espace de respiration qui permet de réintroduire massivement la lumière naturelle, utilisant cette dernière comme une puissante métaphore de la liberté face à l'ancienne opacité carcérale. Dans la continuité de cet évidement, notre seconde intervention transforme l'ancien **chemin de ronde** en axe structurant du projet. Par une intervention minimale et réversible respectueuse des traces historiques, ce parcours périphérique est réinterprété en un dispositif **muséal** linéaire. Il devient un support d'expositions et de séquences d'écoute musicale qui accompagne le visiteur dans une progression sensible. Le chemin de ronde perd ainsi sa fonction initiale de surveillance pour devenir une véritable continuité de découverte. Il relie les différentes entités programmatiques et traduit symboliquement le passage d'une limite d'enfermement à un espace ouvert et partagé.

L'introduction d'une **fonction musicale** à **l'ancien centre de rééducation** vient redonner une "âme sonore" au site, substituant au silence de l'enfermement un symbole de liberté et d'activation urbaine. Ce choix programmatique s'ancre intimement dans l'identité de Tlemcen,

prestigieuse "ville d'art et d'histoire" et berceau incontesté de la musique andalouse. Au-delà de la simple célébration de ce riche héritage culturel, la musique agit ici comme un puissant vecteur mémoriel : autrefois expression de résistance durant la guerre de libération, elle entre en résonance avec l'histoire du lieu et rend hommage aux moudjahidine autrefois détenus dans ces murs. En agissant comme un médium de résilience, elle transforme la charge historique de l'édifice en véritable énergie créative. L'ancien centre de rééducation devient ainsi un pôle vivant du patrimoine immatériel, où la perpétuation de l'art andalou et la transmission de la mémoire coexistent dans un même espace de réappropriation culturelle.

La fonction muséale s'inscrit dans une volonté de préserver et valoriser la mémoire carcérale. Selon un témoignage, cette zone abritait des baraquements coloniaux dédiés à la détention de moudjahidine, dont seules les plates-formes subsistent aujourd'hui. Pour transmettre cette mémoire fragile aux générations futures, le projet intègre une "fenêtre historique" : un dispositif scénographique reliant l'histoire de la prison de 1881 à une réflexion contemporaine sur les droits de l'Homme.

Par ailleurs, la réserve foncière constituée par le terrain vide a été stratégiquement choisie pour accueillir la fonction de restauration. Positionné sur un angle majeur du site, cet équipement agit comme un véritable signal urbain. Son rôle est d'injecter de la vie, du flux et de l'interaction sociale au sein d'une parcelle historiquement marquée par la fermeture et le contrôle. Afin de consolider cette dynamique d'ouverture, un incubateur musical doté d'un studio d'enregistrement vient s'implanter en synergie avec la restauration. Cette hybridation programmatique répond à un double objectif : elle s'inscrit dans la continuité spatiale et thématique de la fonction musicale du projet, tout en fonctionnant comme un puissant catalyseur d'animation, garantissant une intensité d'usage continue au cœur même du site.

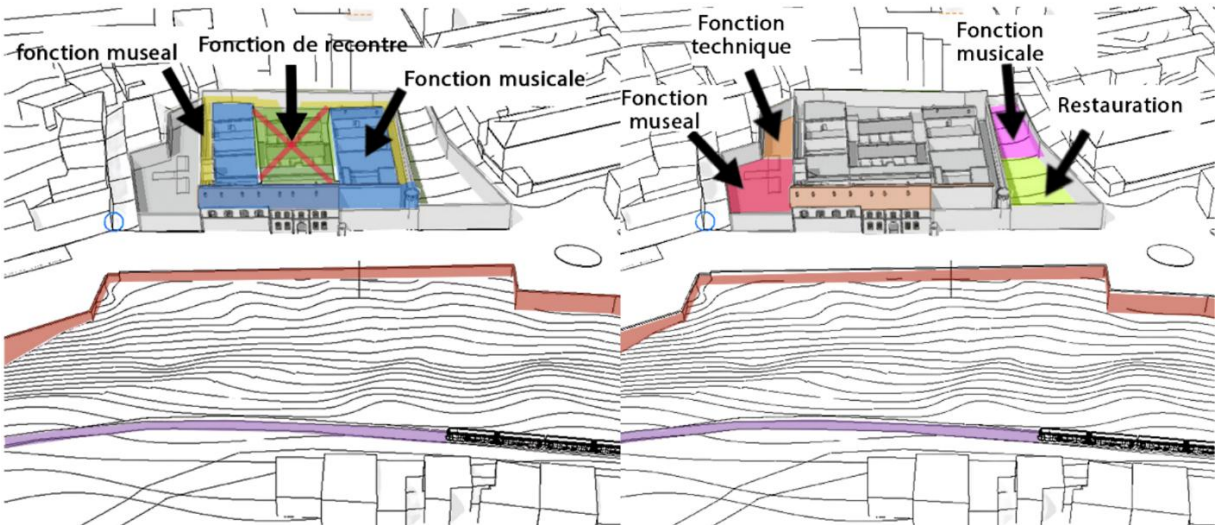


Figure 52: Stratégie d'intervention dans la partie existante (centre de rééducation)
Source : établie par l'auteur

13.2.3 L'intervention dans la nouvelle partie (vide urbain) :

Le vide urbain attenant au site est fortement structuré par la présence du chemin de fer et du rempart, qui agissent actuellement comme des éléments de rupture dans le tissu existant. Dans ce contexte, nous proposons d'y développer **une fonction de loisir** à travers l'aménagement d'une esplanade publique au niveau de la cinquième façade du projet. Celle-ci est volontairement implantée en retrait afin de préserver l'intégrité du rempart historique et d'éviter toute construction en son contact.Cette intervention vise à aérer le tissu ancien : elle introduit un espace ouvert capable de soulager la densité bâtie et d'offrir une véritable respiration urbaine. Espace public de transition par excellence, cette esplanade favorise la promenade, la rencontre et la détente des usagers. Elle permet également de dégager des vues panoramiques inédites, transformant le paysage en un support d'expérience et de parcours. Par cette approche, le vide n'est plus subi comme une limite ou une rupture, mais s'affirme comme un trait d'union. Il renforce l'accessibilité piétonne, crée une liaison fluide entre les différentes entités du projet et participe activement à la valorisation du patrimoine environnant.

La fonction de stationnement est intégrée comme un élément structurant de l'organisation du site. Elle vise à améliorer l'accessibilité globale, à clarifier les flux de circulation et à réduire le stationnement anarchique aux abords du projet.

En structurant les arrivées, le parking participe à une meilleure lisibilité des usages et à une gestion plus fluide des déplacements, en cohérence avec les différentes fonctions du site.

Il constitue ainsi un support discret mais essentiel, permettant de libérer l'espace public de surface. Il renforce l'attractivité et le bon fonctionnement des nouvelles activités proposées, tout en contribuant à la viabilité et à la rentabilité globale du projet.

La fonction de transport s'appuie sur la proximité immédiate du chemin de fer afin d'intégrer une station au sein du projet (**halte gare**), constituant un point d'arrivée et de départ structurant. Elle permet d'inscrire le site dans un réseau de mobilité élargi, tout en favorisant les déplacements doux et la circulation piétonne à l'intérieur du pôle.Par son rôle d'interface, la halte-gare devient un repère urbain majeur, marquant l'entrée du site et organisant les flux de visiteurs. Elle fonctionne également comme un espace d'accueil et d'orientation, proposant signalétique, plans et informations permettant de découvrir les différentes composantes du projet. Ainsi, elle ne se limite pas à une infrastructure de transport, mais devient un dispositif d'articulation urbaine, reliant accessibilité, orientation et découverte des fonctions du pôle.

La fonction commerciale réactive **le vide urbain** en le transformant en un espace d'échanges et d'animation. Portée par les flux importants générés par la nouvelle halte-gare, l'implantation de commerces de proximité répond directement aux besoins des voyageurs en transit et des habitants. Cette dynamique garantit une fréquentation quotidienne, renforce la vitalité du site et assure sa rentabilité économique à long terme.

L'extension de **la fonction musicale** dans **le vide urbain** agit comme une véritable articulation entre la partie existante et la nouvelle intervention. Elle vient compléter la fonction musicale déjà implantée dans le bâti historique en créant une forte liaison programmatique. Cette connexion se matérialise physiquement par la création d'**un tunnel**, agissant comme une articulation spatiale majeure qui assure une transition fluide et immersive entre les deux entités. Enfin, cette stratégie architecturale répond à un enjeu décisif elle participe directement à la rentabilité et à la viabilité économique globale du projet en générant des revenus et une attractivité continue.

Par ailleurs, la faisabilité et l'autorisation d'implanter ce projet sur le vide urbain s'appuient sur les dispositions d'un article réglementaire, qui sera exposé en (Annexe 4).

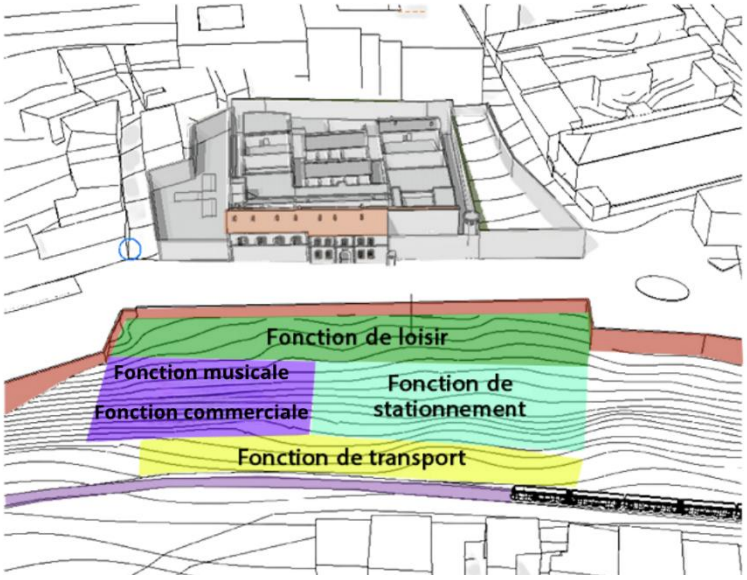


Figure 53 : Stratégie d'intervention dans la nouvelle partie (vide urbain)
Source : établie par l'auteur

14. Programme de base :

Le programme se divise en deux parties. La première, dans le centre de rééducation, se concentre sur les fonctions muséale, musicale, de rencontre et commerciale. La deuxième, située dans le vide urbain, comprend des fonctions commerciales, de loisirs, de transport (halte-gare) ainsi que de stationnement. Ces deux zones du projet sont reliées par une articulation programmatique qui se matérialise physiquement par la création d'un tunnel.

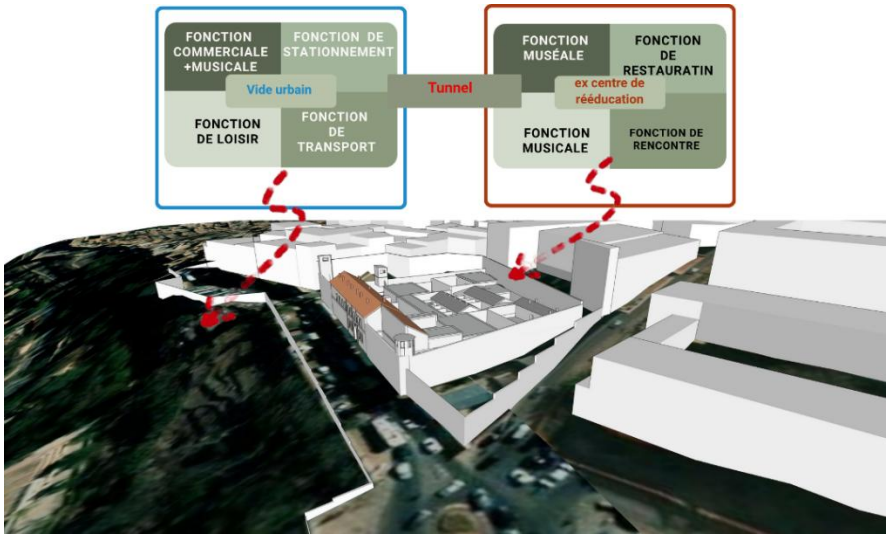


Figure 54 : Programme de base
Source : établie par l'auteur

14.1 Répartition programmatique globale du projet :

Ce schéma illustre la distribution des différentes fonctions du projet, en mettant en évidence l'équilibre quantitatif entre les entités implantées dans le bâti existant (en rouge) et celles développées dans la nouvelle partie, située dans le vide urbain (en bleu).

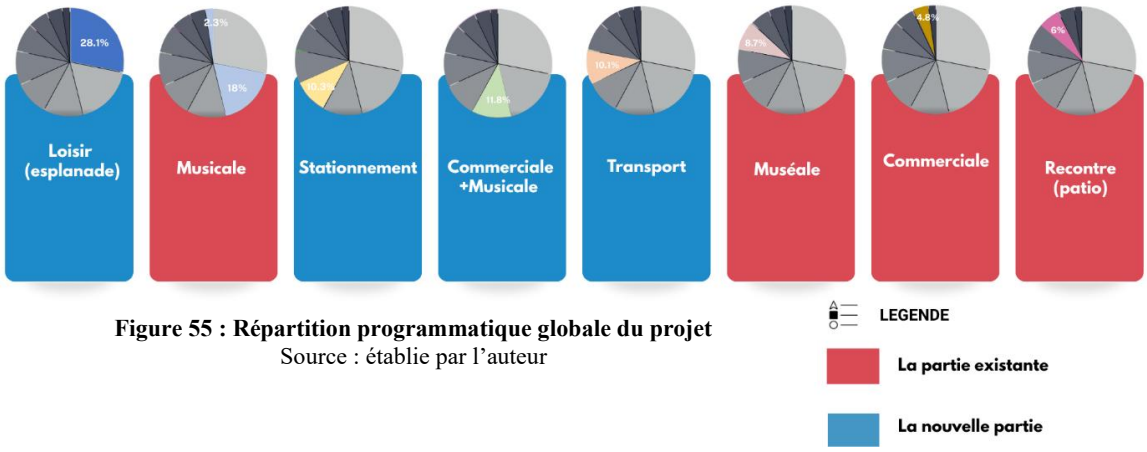


Figure 55 : Répartition programmatique globale du projet
Source : établie par l'auteur

15. Conclusion :

Ce chapitre s'est structuré autour d'une démarche progressive, débutant par une présentation de la ville de Tlemcen et de son aperçu historique. Une analyse urbaine approfondie, menée à deux échelles différentes, a ensuite permis d'établir un diagnostic urbain précis. Dans la continuité de cette réflexion, l'analyse architecturale du centre de rééducation a mis en exergue les problématiques propres au bâti, aboutissant à un diagnostic architectural rigoureux. Couplée à l'étude d'exemples thématiques, cette démarche analytique globale a permis de définir une stratégie d'intervention à la fois globale et spécifique, constituant le cadre fondamental dans lequel s'inscrit pleinement notre projet.

Enfin, cette étude a démontré que la reconversion de cet édifice constitue une opportunité majeure : celle de transformer une friche carcérale fermée et marginalisée en un pôle multifonctionnel et mémoriel ouvert sur la ville. En s'appuyant sur ces diagnostics, le projet propose des interventions respectueuses du bâti existant et de sa forte charge historique. L'intégration de fonctions culturelles, muséales, musicales et commerciales, ainsi que leur articulation stratégique avec le vide urbain environnant, permet de rétablir les continuités urbaines, de revaloriser le patrimoine et de redonner au site un rôle structurant et vivant au cœur du centre historique de Tlemcen.

Chapitre 03 : La réponse architecturale

1.Introductcion :

Ce chapitre est consacré à la phase de conception du projet, à travers laquelle se matérialise notre réponse architecturale, fondée sur des concepts et des principes directeurs forts. Dans un premier temps, il présente une analyse de projets thématiques de référence, sélectionnés en lien avec les fonctions majeures de notre intervention. Cette démarche permet de nourrir la réflexion et de consolider les bases programmatiques. Ensuite, il expose une analyse programmatique détaillée, traduisant les enjeux urbains et architecturaux en besoins spatiaux précis. Enfin, il aborde la phase conceptuelle (schémas de principe, coupes schématiques et genèse volumétrique) explicitant les principes de composition retenus. L'objectif de ce cheminement est d'aboutir à la formalisation du projet dans ses dimensions formelle et fonctionnelle, de justifier la démarche et les choix opérés, pour enfin introduire la description détaillée des plans.

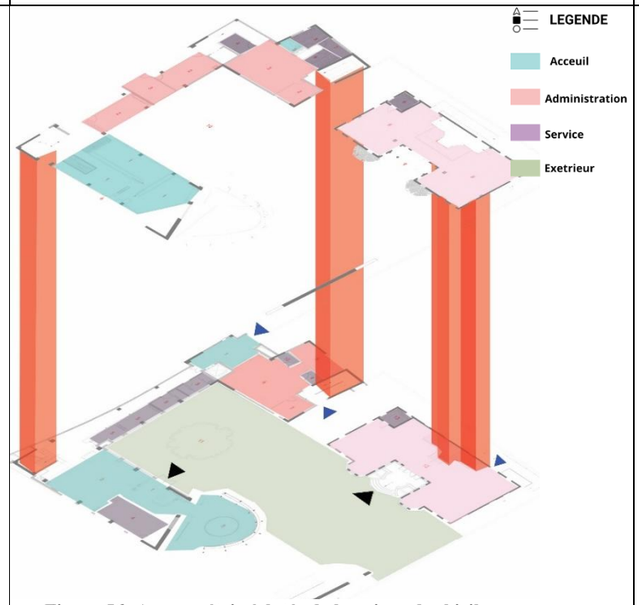
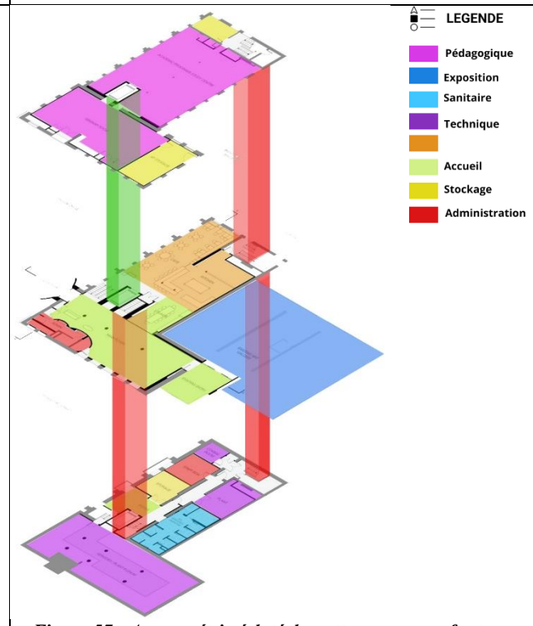
2. Analyse thématique :

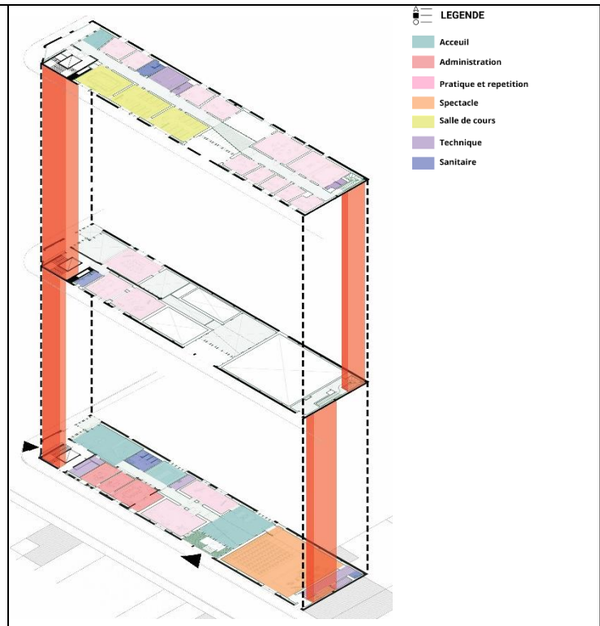
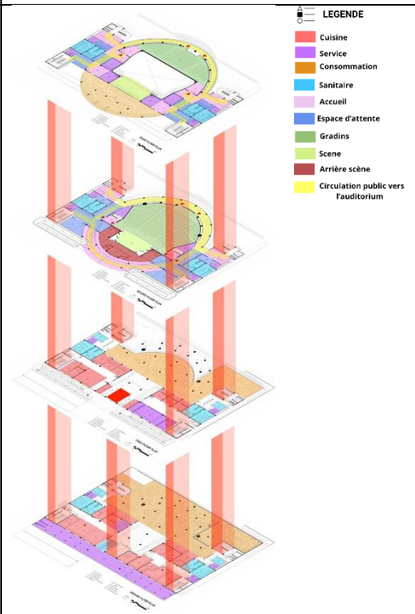
Le choix des exemples thématiques s'articule autour des fonctions principales définies dans le programme de base. Ces références ont été rigoureusement sélectionnées pour leurs similitudes programmatiques, ou pour les caractéristiques spatiales qu'elles partagent avec notre site d'intervention.

Pour la fonction muséale : Notre choix s'est porté sur deux références majeures : la reconversion de la prison de Shizikou et le Potter Museum of Art. L'étude de ces projets a pour objectif de nous guider dans l'élaboration de notre programme, en comprenant de manière approfondie les principes d'organisation spatiale propres à un espace d'exposition.

Pour la fonction musicale (réhabilitation du bâti existant) : Nous avons analysé le Conservatoire de musique de Loos. Son grand intérêt réside dans son approche de la reconversion : il s'agit d'un bâtiment initialement fermé et introverti, transformé avec succès en un équipement d'enseignement musical. Cette démarche entre en résonance directe avec l'histoire et la morphologie de notre propre site.

Pour la mixité musicale et commerciale : L'Auditorium de Bengaluru (Inde) a été retenu car il illustre une hybridation réussie entre des espaces dédiés à la musique et des fonctions commerciales, confirmant ainsi la pertinence de l'articulation programmatique souhaitée pour notre projet. Pour l'incubateur musical : Afin de traiter les espaces non exploités au sein du bâti existant, notre choix s'est arrêté sur le projet Cultural and Musical Space. Cet exemple démontre avec précision l'organisation spatiale, la dynamique et le fonctionnement technique propres à un incubateur musical contemporain

Exemple	Photo	Présentation de projet	Axonométrie éclatée de l'exemple	Organisation fonctionnelle
Prison shizikou		La reconversion de la prison de Shizikou par Lacime Architects illustre la mutation réussie d'une friche carcérale en un espace culturel ouvert sur la ville. Le projet s'articule autour de la préservation stricte des vestiges, notamment l'imposant mur d'enceinte qui devient le fil conducteur du parcours muséal. En opposant la massivité historique de l'existant à la légèreté d'une extension contemporaine transparente, cet exemple démontre comment la mémoire d'un site d'enfermement peut être revalorisée et mise en scène pour devenir un nouveau pôle d'attractivité urbaine	 **Figure 56: Axonométrie éclatée de la prison de shizikou** Source : établie par l'auteur	L'organisation fonctionnelle du projet Shizikou illustre la dialectique entre préservation historique et intervention contemporaine. Au rez-de-chaussée, les espaces d'accueil (en bleu) et de service (en violet) s'articulent autour d'une cour centrale (en vert) qui sanctuarise les vestiges comme véritable cœur mémoriel. En surplomb, les volumes administratifs (en rose) sont surélevés sur des noyaux massifs pour ne pas écraser les ruines ; ils semblent ainsi "flotter", séparant clairement la lourdeur du passé au sol et la légèreté de la nouvelle extension Les espaces issus de l'exemple : Le programme spatial issu de cet exemple s'articule autour d'un pôle public majeur regroupant **les halls d'exposition**, **l'accueil** et des **espaces de convivialité** (aire de repos, conférences, bar). En support de ce parcours culturel, l'édifice intègre rigoureusement **une zone administrative** complète (bureaux, gestion) ainsi que l'ensemble **des locaux techniques et de service** nécessaire à son bon fonctionnement.
Potter muséum of art		Le Potter Museum of Art, conçu par l'agence Wood Marsh, est un équipement culturel majeur qui repense la relation entre l'espace muséal et le milieu universitaire. Ce projet se distingue par sa capacité à ne plus être un simple lieu de contemplation fermé, mais un véritable carrefour d'échanges où l'art, l'apprentissage et la vie publique se rencontrent. L'enjeu de cette architecture est de créer une synergie entre des espaces d'exposition existants et de nouvelles extensions dédiées à l'éducation et à la convivialité, tout en assurant une fluidité parfaite des parcours.	 ***Figure 57 : Axonométrie éclaté du potter museum of art*** Source : établie par l'auteur	L'organisation spatiale repose sur une stratification verticale très claire, articulée par des noyaux de circulation majeurs. Elle superpose trois strates distinctes : un socle inférieur dédié aux fonctions servantes (techniques, logistiques et administratives), un rez-de-chaussée agissant comme rotule publique (reliant l'accueil, les galeries d'exposition et la restauration), et enfin un niveau supérieur en surplomb, sanctuarisé pour abriter les espaces pédagogiques dans le calme. Les espaces issus de l'exemple : L'analyse de cette référence nous a permis de dégager un programme spatial rigoureusement structuré pour un équipement culturel complet. Celui-ci s'articule autour de quatre entités fondamentales : un pôle d'accueil et de convivialité, un pôle muséal majeur, un pôle pédagogique voué à l'étude, ainsi qu'un pôle administratif et logistique garantissant le bon fonctionnement global de la structure

Conservatoire de musique de Loos		Le Conservatoire de musique de Loos, réalisé par l'agence Béal & Blanckaert Architectes, est un excellent exemple de restructuration d'un bâtiment initialement introverti et fermé en un équipement public dynamique. L'enjeu majeur de ce projet est l'insertion d'un programme musical complexe (qui exige des contraintes acoustiques fortes) à l'intérieur d'une volumétrie stricte et longiligne. Le projet réussit à transformer cette contrainte d'enfermement en un avantage, en créant une intériorité riche et protectrice, idéale pour l'apprentissage et la concentration musicale.	 **Figure 58 : Axonométrie éclaté du conservatoire musicale** Source : établie par l'auteur	**L'organisation spatiale** repose sur une stratification horizontale rationnelle répartie sur trois niveaux, fermement tenue aux extrémités par de puissants noyaux de circulation verticale. Le rez-de-chaussée gère l'interface avec le public en regroupant l'accueil, l'administration et la grande salle de spectacle, tandis que les étages supérieurs s'en isolent pour sanctuariser la pratique instrumentale (au niveau intermédiaire) et l'enseignement théorique (au dernier niveau), garantissant ainsi une gestion acoustique et un confort d'apprentissage optimaux. <u>Les espaces issus de l'exemple :</u> Ce dernier s'articule autour de quatre entités majeures : un pôle de diffusion publique (salle de spectacle), un pôle de pratique instrumentale (salles de répétition et de répétition isolées), un pôle pédagogique théorique (salles de cours) et un pôle de soutien logistique associant l'accueil, l'administration et les blocs techniques superposés.
Auditorium Bengaluru, Inde		L'Auditorium MARC, conçu par The Purple Ink Studio à Bengaluru (Inde), est un équipement hybride novateur. L'enjeu majeur de cette architecture réside dans sa mixité programmatique audacieuse : il superpose un vaste socle dédié à la restauration et aux activités commerciales avec un auditorium de grande capacité. Cette conception permet d'optimiser l'utilisation du bâtiment et de créer un lieu de vie urbain actif en continu, où les fonctions commerciales et culturelles (liées à la musique et au spectacle) se superposent et se nourrissent mutuellement.	 **Figure 59 : Axonométrie éclaté de l'auditorium Bengaluru** Source : établie par l'auteur	**L'organisation spatiale :** Le projet s'appuie sur une franche stratification verticale qui sépare deux mondes. Le socle inférieur concentre l'effervescence commerciale (restauration, cuisines et services), tandis que les niveaux supérieurs sanctuarisent l'auditorium. Ce dernier est habilement ceinturé par un anneau de circulation et des espaces d'attente, garantissant une gestion fluide des foules tout en les isolant de l'agitation du bas. <u>Les espaces issus de l'exemple :</u> L'analyse de ce modèle hybride nous permet d'extraire un programme spatial structuré autour de trois pôles majeurs : un pôle commercial et logistique (consommation et cuisines), un pôle de spectacle (gradins, scène et arrière-scène), et un pôle d'accueil capacitaire (foyers, sanitaires et larges circulations) indispensable à la gestion des flux importants**.**

Cultural and Musical Space		Conçu par l'agence TRACKS, ce projet d'espace culturel et musical illustre la parfaite intégration d'un incubateur musical contemporain au sein d'un tissu bâti existant. L'architecture joue sur l'articulation entre des volumes à la morphologie traditionnelle (visibles en coupe) et un aménagement intérieur hautement technique, répondant à de fortes contraintes acoustiques. C'est une référence idéale pour comprendre comment greffer de nouvelles fonctions dédiées à la création musicale tout en préservant l'échelle et l'identité historique d'un site.	 **Figure 60 : Plan de l'incubateur musicale** Source : établie par l'auteur	**L'organisation spatiale :** Une organisation spatiale compacte et polarisée. L'accès public se fait par un vaste espace de détente (en magenta) qui mène naturellement vers la réception (en bleu), agissant comme la véritable rotule distributive du bâtiment. À partir de ce noyau, les flux se séparent clairement : d'une part, l'administration (bureaux en cyan et vert clair) ; d'autre part, le cœur technique de l'incubateur. Ce dernier concentre le grand studio scène (en rouge) et sa loge attenante (en jaune), ainsi qu'une triade d'espaces d'enregistrement hyper-connectés regroupant le studio instrument (en orange), la salle de contrôle (en violet) et la salle de production (en vert foncé). Les espaces issus de l'exemple : Un programme technique rigoureusement structuré en quatre entités majeures : un pôle d'accueil et de convivialité, un cœur de création et d'enregistrement sous haute exigence acoustique (studios, régies, production), un espace de répétition et de diffusion (studio scène et loges), ainsi qu'un pôle administratif assurant la gestion globale de la structure.

Tableau 3 : Analyse thématique 2, Source : établie par l'auteur

2.1 Synthèse fonctionnelle des exemples :

L'analyse de ces références architecturales a eu pour objectif principal de décrypter le fonctionnement interne et les besoins spatiaux des fonctions clés de notre projet (muséale, musicale, commerciale et pédagogique). Elle nous a permis d'identifier les entités indispensables à chaque programme, de comprendre l'articulation des flux publics et logistiques, et d'appréhender les contraintes techniques spécifiques (notamment l'isolation acoustique).

2.2 Vers l'élaboration du programme

Forts de ces schémas d'organisation, l'étape suivante consiste à passer de la théorie à la quantification. L'analyse programmatique détaillée s'appuiera directement sur ces enseignements pour définir les surfaces exactes, les exigences spatiales, et ainsi établir la matrice programmatique définitive de notre projet.

3. Analyse programmatique :

Dans cette partie, nous présentons le programme détaillé du projet, qui définit les différentes enjeux, fonctions, espaces et services à intégrer. Ce programme constitue la base essentielle pour orienter la conception architecturale et répondre aux besoins spécifiques liés au contexte, au public ciblé et aux objectifs du projet.

3.1 Hiérarchisation des enjeux :

Enjeux sociaux :

- Créer une mixité sociale dans le secteur.
- Améliorer le cadre de vie des habitants.
- Créer/aménager des espaces de rencontres pour créer une mixité sociale.

Enjeux culturels :

- Améliorer le niveau intellectuel des habitants.
- Diversifier les équipements culturels (les renforcer).

Enjeux économiques :

- Créer une attractivité dans le secteur.
- Dynamiser et diversifier l'activité économique.
- L'intégration de la zone dans sa propre ville.

Enjeux symboliques :

- Inverser la symbolique du lieu (mur, contrôle, contrainte).
- Introduire des usages ouverts (musique, culture, accueil).
- Faire du projet un acte de réparation urbaine et sociale.

Enjeux Spéciaux :

- Réintégrer un site historiquement fermé dans la trame urbaine de Tlemcen.
- Créer des liaisons claires.
- Inscrire l'extension dans un dialogue respectueux avec le site patrimonial.
- Utiliser l'esplanade comme espace de transition entre les deux entités.
- Valoriser les vues, les parcours et les seuils.

3.2 Définitions des besoins :

Quoi ? : L'intervention

Pôle mémoriel multifonctionnel et culturel (. Musée, conservatoire de musique, incubateur musical) fonction tertiaire (loisir, commerce, restauration, stationnement (parking), transport (halte gare). Ce projet va participer à la reconversion de centre de rééducation et assurer la continuité entre l'intra et l'extra tout en réaménageant le vide urbain en face.

Pourquoi ? :

Transformer un patrimoine contraint en lieu culturel ouvert, favorisant l'apprentissage, la mixité sociale et redynamisant le centre de rééducation pour créer une centralité urbaine attractive.

Pour qui ? :

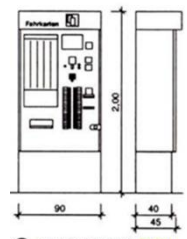
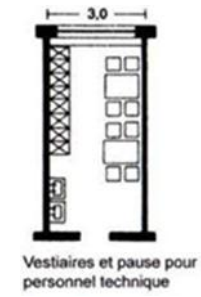
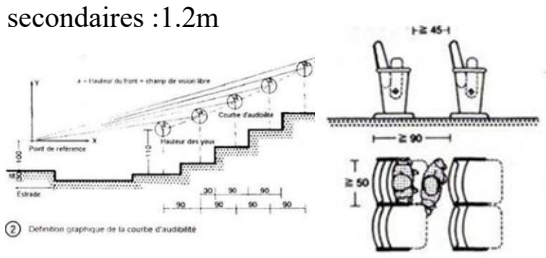
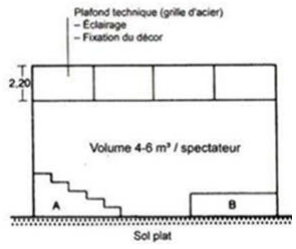
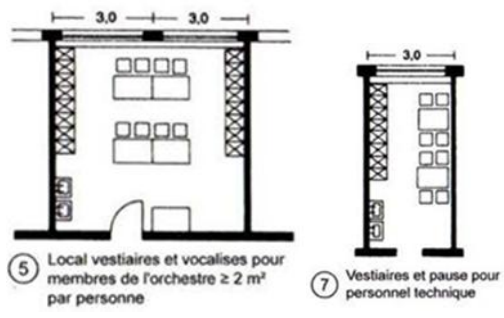
Les usagers : (habitants, étudiants, enfants, touristes, grand public).

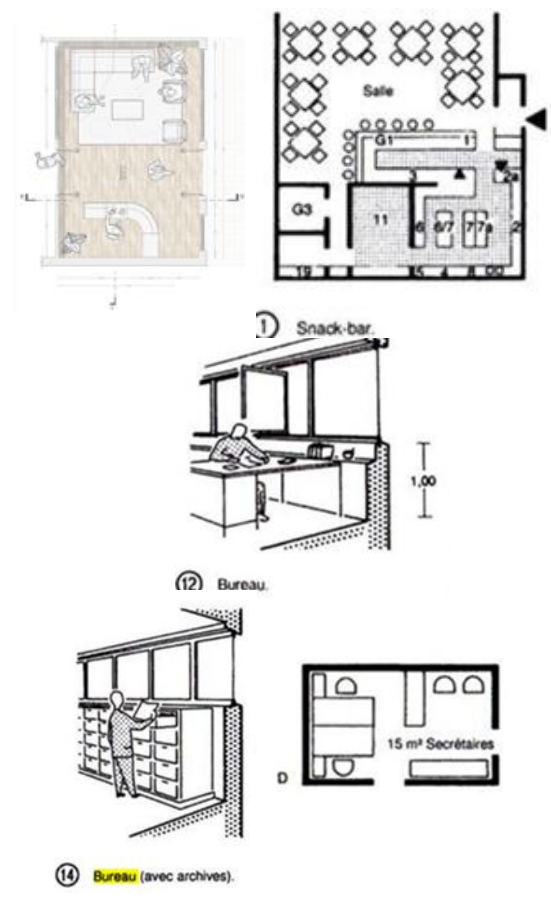
Les utilisateurs : (commerçants, administration, artistes, enseignants, sécurité).

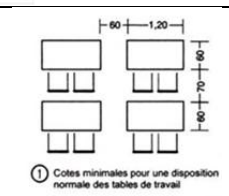
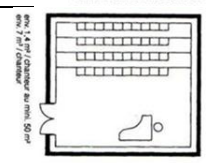
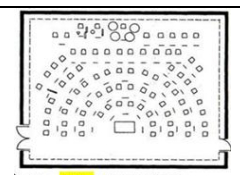
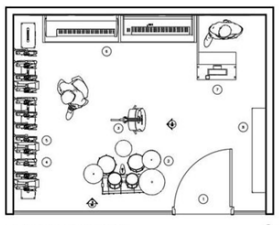
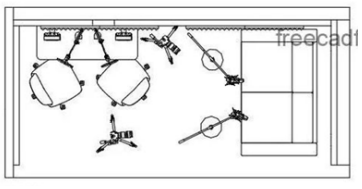
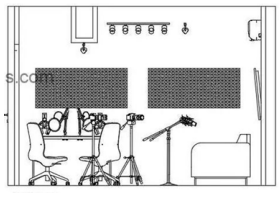
Comment ? : Programme :

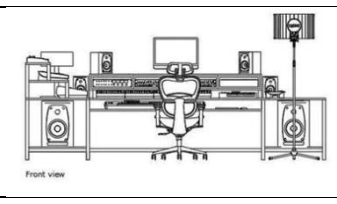
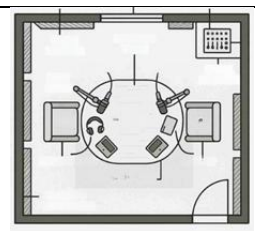
Donner une nouvelle fonction au centre de rééducation en en faisant un lieu ouvert porteur de pratiques sociales et culturelles, fondé sur une ouverture maîtrisée sur la ville et la préservation des éléments porteurs de mémoire.

3.3 Programme spécifique :

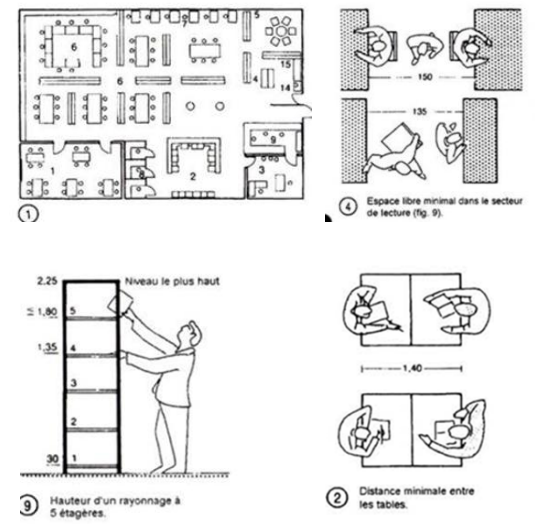
Fonction	Activités	Espace	Sous-espace	Surface	Exigences techniquo-spatiales				Normes
					Hsp	Emplacement	Eclairage	Isolation	
M U S I C A L E	Chanter Apprendre Enseigner Pratiquer Répéter Présenter Collaborer Accueillir	*Auditorium 1-hall/foyer	Hall d'entrée Principale	200 m²	7.63m	Face à la scène. Zone de distribution vers (billetterie, accueil, vestiaire, foyer)	Lumière naturelle Spots encastrés et appliques murales Éclairage d'accentuation	Faux plafond avec panneaux absorbants Sol avec matériau absorbant	 ① La surface d'une entrée doit être suffisamment grande pour l'accueil  ③ Dimensionnement d'un guichet automatique, libre ou encastré
			Accueil / information	20 m²	3 m	Visible dès l'entrée principale À proximité de la billetterie.	Spots dirigés sur le comptoir Éclairage général doux	Cloisons légères Revêtement sol absorbant Panneaux acoustiques décoratifs	
			Billetterie	15 m²	3 m	À côté de l'accueil Séparer le flux d'attente du public de la circulation principale du hall.	LED blanc neutre directement sur le comptoir pour lisibilité Générale (hall)	Faux plafond avec panneaux absorbants Cloisons acoustiques	
			Vestiaire	50 m²	2,7 m	En retrait du flux principal Accessible rapidement depuis l'entrée	Lumière douce et uniforme. Spots ou appliques murales	Cloisons opaques ou semi-opaques Faux plafond acoustique	 Vestiaires et pause pour personnel technique Chaque espace d'attente sécurisé doit avoir une capacité d'accueil minimale de 2 personnes circulant en fauteuil roulant.
			Espace d'attente / foyer :	150 m²	7.63m	Central dans le hall, face à la scène	Lumière naturelle Spots encastrés ou appliques murales	Faux plafond acoustique ou panneaux suspendus	
		2- Salle de concert (Public)	Parterre + gradins Allées + PMR	750 m²	7.63 m	En continuité directe avec : Le hall foyer, Les loges, locaux techniques et zones de stockage instruments	<u>Éclairage de scène :</u> Projecteurs orientables Éclairage réglable en intensité et en couleur <u>Éclairage de la salle (public) :</u> Éclairage indirect Appliques murales ou LED encastrées dans les parois Éclairage de sécurité	Isolation contre les bruits extérieurs (Murs lourds, Doubles cloisons, Portes acoustiques) Traitement acoustique intérieur (FP acoustiques, Murs avec panneaux acoustiques, sol) Confort sonore	Gradins : hauteur :19cm profondeur :90cm Rangée de 20 m Allés principales 1.60m ,2allés secondaires :1.2m  ② Définition graphique de la courbe d'audibilité ① Toutes les places, sauf celles des loges, doivent avoir des sièges inamovibles automatiquement rabattables avec les mesures ci-dessus.
		3-scène (Artistes)	Plateau principal	220 m²	6m	Situé au fond de la salle de concert, en face du public. Relié directement Aux coulisses, loges, salles de préparation. Position centrale	Projecteurs principaux Éclairage modulable Éclairage technique discret pour les réglages et répétitions	Murs lourds ou doublés Plafond acoustique avec panneaux absorbants/diffuseurs. Sol technique	Scène moyenne (standard) Largeur : 12 à 16 m Profondeur : 8 à 12 m Hauteur cadre : 6 à 8 m 
			Avant-scène	60 m²	7.63m	Située entre le plateau principal et la salle de concert En surplomb léger vers le public	Éclairage doux et ciblé Projecteurs frontaux Scénarios lumineux indépendants	Traitement acoustique soigné Matériaux absorbants en sous-face et en périphérie. Joint acoustique entre avant-scène et salle	
			Accès latéraux	40 m²	7.63m	De chaque côté du plateau principal. Connectés directement : aux coulisses, loges, espaces techniques	Éclairage fonctionnel et discret Éclairage indirect	Portes acoustiques à joints étanches Cloisons doublées Revêtement absorbant	
		4-Sanitaires publics	Sanitaires h	40 m²	2,40 m				Environ 1 WC / 50 spectateurs
			Sanitaire f	50 m²					
		6- Loges	Loges individuelles (2-3)	45 m²	3,00m	Situées en arrière-scène, proches du plateau		Cloisons doublées avec laine acoustique Portes acoustiques Sol résilient pour limiter transmission des vibrations Faux plafond absorbant	 ⑤ Local vestiaires et vocalises pour membres de l'orchestre ≥ 2 m² par personne ⑦ Vestiaires et pause pour personnel technique
			Loges collectives	80 m²	Min 3,00m	En arrière-scène, proches des coulisses et salles de préparation. Accès direct vers la scène sans croiser le public			
			Sanitaires + douches	30 m²	2.40m	Attenantes aux loges			
		7-Espaces techniques (Régies)	Régie son	25 m²	2.50 m	Située à l'arrière de la salle de concert, en surplomb si possible	Éclairage indirect ou réglable Spots orientables Lumière faible pendant les concerts	Cloisons lourdes ou doublées Portes acoustiques étanches. Plancher résilient	Vision directe sur la scène ≈ 2/3 de la profondeur de la salle Hauteur oreille opérateur ≈ 1,20 m (position assise) Largeur poste opérateur : ≥ 1,80 m Profondeur poste : ≥ 1,20 m

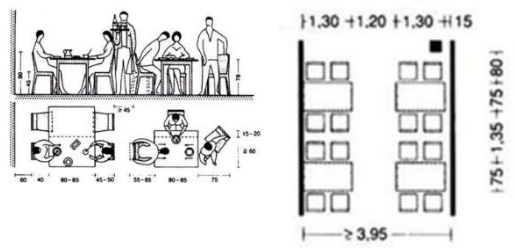
	Régie lumière	20 m²	3,0 m	À proximité de la régie son disponible. Bonne visibilité de la scène	Éclairage modulable Lumière douce, indirecte	Cloisons et portes isolantes Traitement acoustique léger	Circulation arrière : ≥ 1,00 m Hauteur sous plafond : ≥ 2,50 m Alimentation sécurisée (onduleur UPS) Circuits séparés (son / lumière) Câblage structuré vers scène Ventilation obligatoire
	Régie vidéo	15 m²	3,0 m	Située près de la régie son/lumière Bonne visibilité de la scène	Éclairage indirect, doux et modulable Possibilité d'éteindre pendant projection	Cloisons acoustiques Portes isolantes et plancher résilient	
8- Espaces de stockage	Instruments Décors	80 m² 60 m²	3,0 m 3,0 à 4,0 m	Derrière la scène ou sur le côté pour accès facile Relativement proche des coulisses et du plateau principal			 
	Chaises / pupitres	40 m²	2,5 à 2,7 m	Prévoir un espace de manœuvre pour chariots, grues ou palans			
9- Espaces de service & sécurité	Poste de contrôle	15 m²	2,7 à 3,0 m	Situé à proximité de l'entrée principale Vue directe sur les accès publics et sorties principales			
	PC sécurité	25 m²	2,7 à 3,0 m	À côté du poste de contrôle. Relié aux caméras, alarmes, contrôle d'accès et systèmes de sécurité			
10-Locaux techniques	Local acoustique	40 m²	2,7 à 3,0 m suffisent.	Situé dans un espace technique central ou sous-sol, proche de la salle de concert et des régies pour raccourcis de conduits. Accès facile pour maintenance et contrôle. Éloigné du public pour limiter bruit et vibrations	Cloisons doublées avec matériaux lourds (plâtre + laine minérale). Portes acoustiques étanches. Plafond acoustique ou faux plafond absorbant si nécessaire. Sol résilient ou désolidarisé pour limiter vibrations transmises au bâtiment. Traitement des conduits et ventilation : gaines ou silencieux anti-bruit. Traitement intérieur pour réduire résonances (panneaux absorbants, diffuseurs, matériaux amortissants).		Local CVC : Éloigné des espaces sensibles Accès maintenance (≥ 80 cm autour machines) Local électrique : Distance devant tableau : ≥ 1 m
	Local CVC	70 m²	3,0 à 3,5 m minimum				
	Local électricité	30 m²	2,7 à 3,0 m				
	Local informatique	20 m²	2,7 à 3,0 m				
12- Maintenance	Atelier technique	40 m²	3,0 m minimum	Situé dans une zone technique Proche des locaux techniques, régies et stockage			
	Local entretien / ménage	20 m²	2,5 à 2,7 m	Proche des circulations et des halls, mais hors espace public			
Découvrir Écouter Apprécier Sensibiliser Valoriser Enseigner Apprendre Former Initier Encadrer Accompagner Transmettre Jouer Répéter S'exercer Interpréter Improviser Composer	*conservatoire de musique	Hall d'accueil+ Réception	200 m²	7m	À l'entrée principale	Lumière naturelle + spots encastrés	Faux plafond acoustique, panneaux muraux absorbants	
		Foyer	150 m²	4m	Visible depuis hall Près des ouvertures À proximité de la cuisine	Naturelle, éclairage générale D'accentuation d'ambiance Lumière neutre	Plafonds absorbants pour limiter la réverbération Sols absorbants (moquette, tapis) Cloisons et mobiliers acoustiques pour réduire le bruit et séparer les espaces	
	Restauration	Cuisine	16 m²	4m	Existante	Mix naturel + LED encastrés, + éclairage ciblé sur plan de travail pour préparation		
		Stockage	12 m²	4m	Proche de la zone préparation, à l'arrière, facilement accessible par le personnel À proximité des accès extérieure	LED uniforme, lumière froide pour visibilité, pas d'éblouissement		
		Sanitaire	10 m²	2.40m				
	Administration	Bureau Directeur	25 m²	4m	Proche accueil, isolé du public Bloc administratif	Lumière naturelle + spots	Cloisons acoustiques entre bureaux et couloirs Plafonds absorbants Sols absorbants (moquette, tapis) dans les bureaux Traitement acoustique particulier pour la salle de surveillance	
		Secrétariat	20 m²	4m	Bloc administratif, proche accueil	Uniforme, direct + indirect.		
		Comptabilité	20 m²	4m	Bloc administratif, zone interne	Spots encastrés.		

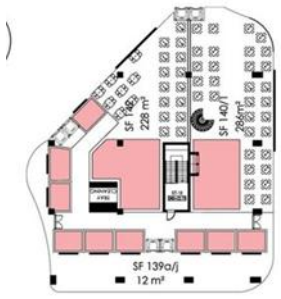
		2Bureau personnel	15 m²	4m	Bloc administratif	Uniforme, direct + indirect.	Éviter les nuisances sonores dans le bureau du directeur et le secrétariat	
		Archives	15 m²	4m	Bloc administratif, arrière zone	Uniforme, fonctionnel.		
	Salles pédagogiques	Salle de profs	40 m²	4m	Bloc administratif	Lumière naturelle + spots		
		Salle de réunion	70 m²	4m	Bloc administratif	Direct + indirect.		
		Salle de cours collectif	50 m²	4m	Au rdc, Zone pédagogique.	Uniforme	Isolation acoustique : Cloisons doubles + panneaux absorbants.	Pour 15–18 élèves  ① Cotes minimales pour une disposition normale des tables de travail
		Salle de répétition collective	50 m²	4m	Proche de la zone scène	Uniforme	Cloisons renforcées + panneaux absorbants	Pour ensembles ou orchestres 
		Salle de pratique individuelle	15 m²	4m	Zone pédagogique.	Spots.	Cloisons absorbantes	Pour instrument ou chant
		Salle d'échauffement	60 m²	4m	Proche des salles de répétition et de la scène.	Spots + lumière diffuse	Plafond absorbant, sol résilient	Avant les répétitions ou concerts  Salle de répétition de l'orchestre/plan type.
		Accord instruments	30 m²	4m	Proche des salles de répétition	Éclairage ciblé	Cloisons absorbantes + plafond acoustique	Pianos, cordes, etc.
		Répétition ponctuelle	80 m²	4m	Proche de la zone scène	Uniforme	Cloisons renforcées + panneaux absorbants	Avant concert
		Préaux	100 m²					Pour circulation et attente extérieure
		Coin de détente	30 m²	4m	Entre les salles de cours et de pratique, le long des circulations principales, en lien visuel avec l'extérieur (patio)	Lumière naturelle privilégiée complétée par éclairage indirect chaleureux	Plafond acoustique, revêtements muraux absorbants, mobilier souple	Pour pauses entre cours et concerts
		Patio	900 m²					
	Coworking	Espace travail Espace détente Rangement	150 m²	4m	Une zone semi-calme Eloigné des salles de répétition, pratiques bruyantes. En lien avec les circulations principales	Lumière naturelle privilégiée. Mélange lumière générale + éclairage ponctuel	Calme mais pas silencieux total, donc traitement acoustique, pas forcément isolation lourde	Largeur poste : ≥ 120 cm Profondeur : 60 à 80 cm Hauteur bureau : ≈ 75 cm Espace entre postes : ≥ 1,20 m
	Sanitaires (public & profs)	Sanitaires h/f	40 m²	2.4m	Répartis selon les zones			
	Service technique / maintenance	Atelier technique	20 m²	3m	Zone technique isolée.	Fonctionnel	Cloisons isolantes	
		Local entretien / ménage	20 m²	2,5 à 2,7 m	Zone technique isolée.	Fonctionnel	Cloisons isolantes	
		*Incubateur musical	Réception	80 m²	8m	À l'entrée principale	Lumière naturelle + spots encastrés	Faux plafond acoustique, panneaux muraux absorbants
	Enregistrer Mixer Produire Éditer Expérimenter Se produire Interpréter en public Présenter Performer Diffuser		Espace networking	40 m²	4m	Proche de hall d'entrée Visible Espace central	Lumière naturelle Éclairage artificiel plus chaleureux	Panneaux acoustiques muraux ou plafond Mobilier absorbant	
			Studio instrument	20 m²	4m	Loin de hall d'entrée Zone calme	Lumière artificielle contrôlée uniquement	Double cloison désolidarisée Plancher flottant Faux plafond acoustique suspendu Porte acoustique lourde Panneaux absorbants	
			Salle de contrôle	18 m²	4m	À côté du studio Vue directe sur studio	Lumière faible et contrôlée Éclairage indirect (LED, bandeaux) Température neutre (≈ 4000K) Pas de reflets sur écrans	Double cloison + matériaux absorbants Traitement acoustique interne	
			Salle de production	18 m²	4m	Intégrée au pôle production musicale	Éclairage artificiel contrôlé Lumière diffuse Spots ou LED indirects	Isolation renforcée Plancher flottant + faux plafond acoustique Porte acoustique	

			Cabine vocale	9 m²	4m	À l'intérieur ou accolée au studio Petit volume, espace très isolé	Lumière douce et non agressive Éclairage indirect	Isolation maximale Parois très absorbantes Traitement anti-réverbération	
			Réserve	5 m² 9 m²	4m	Pres au pole de production Pres studio scène Accessible au personnel pas visible du public			
			Studio scène	35 m²	4m	Zone semi-publique ou événementielle Proche des loges	Éclairage scénique (projecteurs, spots) Éclairage modulable	Isolation moyenne à bonne Traitement acoustique (réduction réverbération)	
			Loge	18 m²	4m	Directement liée au studio scène Accès discret À l'écart du public	Lumière chaude et confortable Éclairage miroir	Isolation simple à moyenne	
			Salle de podcast	15 m²	4m	Zone calme, loin du bruit Proche du pôle production	Éclairage doux et homogène Lumière diffuse (pas d'ombres fortes) Adapté vidéo	Bonne isolation phonique Traitement acoustique interne (absorption) Éviter écho et bruits parasites Porte acoustique recommandée	
			2bureaux	10 m²	4m	À proximité du networking Zone calme	Lumière naturelle privilégiée Éclairage artificiel complémentaire	Isolation phonique moyenne à bonne	
			Sanitaires	8 m²	4m				
			Espace de détente + Bar	50 m²	4m	Zone centrale et visible Connecté aux flux principaux	Lumière chaleureuse et conviviale Suspensions, éclairage décoratif	Isolation moyenne Traitement acoustique	
			Espace de détente pause musicale	200 m²	4m	Zone plus calme Proche du pôle artistique Semi-intime	Lumière douce et apaisante Éclairage indirect (lampadaires, LED)	Isolation moyenne à bonne Réduction des bruits extérieurs Traitement acoustique léger	
			Terrasse évènementielle	500 m²					
M U S E A L E	Exposer Présenter Mettre en valeur Scénographier Illustrer Découvrir Observer Parcourir Explorer Contempler Apprendre Informer Sensibiliser Expliquer Transmettre Étudier Analyser Documenter Rechercher	Musée Salle d'exposition	Exposition permanente	350 m²	4 à 5 m	Cœur du musée, accessible directement depuis le hall.	Éclairage muséal dirigé (rails + spots), lumière naturelle contrôlée	Plafond absorbant, murs traités, sol souple pour limiter réverbération	Accès pour tous (PMR) Séparation claire entre : Espaces publics (exposition, médiation) Espaces semi-publics (bibliothèque, ateliers) Espaces privés (réserves, administration) Protection contre : Lumière naturelle directe Variations climatiques Humidité Parcours lisible et compréhensible Espaces de repos (bancs, pauses) Présence d'espaces éducatifs Interaction avec le public Organisation claire (public / privé / œuvres)
			Exposition temporaire	200 m²	4 à 5 m	Proche de l'exposition permanente, accès indépendant possible	Éclairage modulable sur rails, adaptable selon les expositions	Traitement acoustique identique à la permanente.	
			Fenêtre Historique au sol	50 m²			Éclairage rasant au sol pour mise en valeur		
			Parcours muséographique	30 m²	3 à 3,5 m	Entre les sous-espaces, structurant le parcours	Éclairage continu indirect, guidage lumineux	Plafond absorbant + murs partiellement traités.	
			Espaces de médiation / panneaux explicatifs	30 m²	3 à 3,5 m	En lien direct avec les vitrines et zones archéologiques	Éclairage ciblé sur supports pédagogiques	Traitement acoustique léger (panneaux muraux, plafond absorbant)	
			Foyer	30 m²	3 à 3,5 m	Visible depuis hall Près des ouvertures	Naturelle, éclairage générale D'accentuation d'ambiance Lumière neutre	Plafonds, sols absorbants	
		Administration	Bureau du conservateur / directeur	20 m²	2,7 à 3 m	Zone calme, proche mais séparée de l'espace public	Lumière naturelle + spots	Cloisons doublées, porte pleine	
			Secrétariat	15 m²	2,7 à 3 m	Proche de l'entrée administrative	Uniforme, direct + indirect	Cloisons acoustiques légères	
		Bibliothèque / Centre de	Salle de consultation	50 m²	2,7 à 3 m	Proche de l'administration, zone calme	Lumière naturelle contrôlée + lampes de lecture	Cloisons doublées, plafond absorbant, sol souple	

		documentation Stockage / Réserves	Archive documentaire	15 m²	2,7 à 3 m	À l'arrière de la bibliothèque	Uniforme, fonctionnel	Cloisons isolantes
			Poste multimédia	10 m²	2,7 m	Intégré à la salle de consultation	Éclairage ciblé	Traitement acoustique léger
			Réserve d'objets	30 m²	3 à 3,5 m	Zone technique, non accessible au public	Fonctionnel uniforme	Cloisons isolantes.
			Local de conservation	20 m²	3 m	Attenant à la réserve	Fonctionnel contrôlé	Cloisons isolantes + contrôle hygrométrique.
			Local technique muséal	10 m²	2,7 à 3 m	Zone technique	Fonctionnel	Cloisons lourdes si machines
		Sanitaires publics	Sanitaire femme	12 m²	2,5 à 2,7 m			
			Sanitaire homme	12 m²	2,5 à 2,7 m			
		Hall d'accueil	Accueil / information	20 m²	4 à 5 m	À l'entrée principale	Lumière naturelle + éclairage architectural	Plafond absorbant, panneaux muraux
			Zone orientation	20 m²	4 à 5 m	Dans le hall, avant accès aux salles	Indirect, homogène	Traitement acoustique général
RESTAURATION	Manger Consommer Déguster Se restaurer Savourer Se détendre Profiter	Restaurant	Salles de consommation	250 m² 300 m²	5m		Éclairage général : 150 à 250 lux pour un restaurant classique. Éclairage fort : 500 lux minimum Éclairage LED ou guirlandes 50–150 lux selon style et soirée	- Plafond suspendu avec laine minérale ou panneaux acoustiques. - Cloisons lourdes si plusieurs restaurants coexistent. - Sol avec revêtement absorbant
			Cuisine	50 m²	2,5 à 2,7 m			
			Terrasses	150 m²				
COMMER	Accueillir Servir Préparer Cuisiner Déguster Consommer Partager	Centre commercial Restaurants	Corner	25–50 m²	4m	En arrière des stands du Food court Dans la zone technique	Éclairage fort et homogène Lumière blanche froide à neutre (4000–5000K) Spots LED ou néons techniques	Isolation thermique renforcée Séparation totale avec les espaces publics Ventilation mécanique forte
			Cafétéria	100 m²	4m	Zone accessible et visible Proche des circulations principales	Lumière chaleureuse et conviviale Éclairage décoratif (suspensions, luminaires) Éclairage doux	Isolation phonique moyenne Réduction du bruit sans supprimer l'ambiance
			Espace de consommation	700 m²	4m	Zone centrale Point de Proche des circulations verticales (escaliers, ascenseurs)	Lumière naturelle privilégiée Complétée par un éclairage artificiel homogène Neutre à chaude	Gestion du bruit global Traitement acoustique : plafonds absorbants Panneaux muraux Sols absorbants
			Stockage	20-35 m²	4m	Jamais accessible au public En arrière des commerces	Éclairage fonctionnel et uniforme Lumière blanche neutre (4000K)	Isolation thermique Isolation phonique faible à moyenne Séparation stricte avec espaces publics
			Sanitaires	10–50 m²	≥ 2,4 m		Lumière Uniforme, chaude ou neutre	Cloisons étanches et porte avec joint pour limiter bruit et odeur
	Vendre Exposer Présenter Attirer Conseiller Encaisser	Magasins	Magasin	20-80 m²	4m	En bordure des circulations principales Forte visibilité (vitrines sur passage)	Éclairage attractif et commercial Vitrine très éclairée Spots directionnels + éclairage d'ambiance	Isolation phonique moyenne Séparation entre boutiques (cloisons) Limiter propagation du bruit de la galerie
STATIONNEMENT	Stationner Se garer Accéder Sortir Circuler	Parking à étage	6 étages de parking	2000 m²	3m	Directement relié au centre commercial Proche des entrées principales Connecté aux	Eclairage naturel Éclairage général : 75–150 lux Entrées/sorties et rampes : 150–200 lux	Murs et plafond → matériaux absorbants si sous locaux sensibles. Sol → revêtement qui limite résonance (bitume, résine).

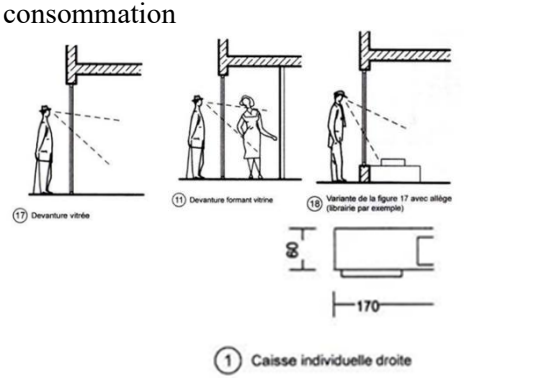




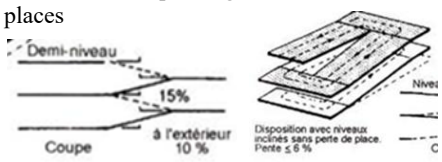


Exemple

Séparation claire entre :
Zones de préparation (cuisines / back-of-house)
Zones de consommation (tables)
Regroupement de plusieurs enseignes autour d'un espace commun
Circulation fluide entre stands et tables
Organisation lisible (commande → récupération → consommation)
Extraction d'air obligatoire pour chaque cuisine
Évacuation des fumées et odeurs
Renouvellement d'air dans la zone de consommation



25 m² pour chaque voiture
40 place de stationnement par étage
Donc 240 places



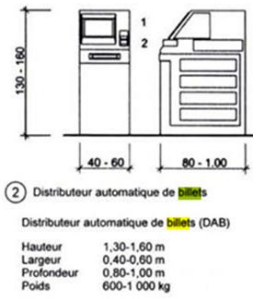
T R O N S P O R T	Arriver Partir Acheter (billets) S'informer Transite	Halte gare		1500 m²	Hauteur abris : 3.5 m	Connectée aux axes de transport (ligne ferroviaire) Visible et facilement identifiable	Éclairage fonctionnel et sécuritaire Assurer une bonne visibilité jour et nuit		 Profondeur d'assise : 40 – 50 cm Hauteur dossier : 75 – 90 cm (si dossier) Longueur : variable (120 à 180 cm ou plus)
			Distributeur automatique de billets	4 distributeurs	1.30 - 1.60m	Visible et facilement accessible Proche des flux principaux			
			Guichet	2 guichets	110 – 120 cm	Visible dès l'arrivée des usagers Proche des flux principaux	Éclairage fonctionnel et clair Lumière blanche neutre (≈ 4000K) Sans ombre sur le comptoir		
			Banc d'attente	4 bancs	Hauteur d'assise ≈ 45 cm	Sur les quais d'attente Sous les abris (auvents) → protection soleil/pluie	Éclairage intégré sous la toiture de l'abri Luminaires LED linéaires ou encastrés Protection contre pluie		
L O I S I		Esplanade	Aire de jeux Kiosques Abris Végétale Minérale	4000 m² 300 m² 15 m² (3kiosques) 40 m² 1000 m² 300 m²	3.5 m 4m		Éclairage sécuritaire et lisible Visibilité des circulations piétonnes Ambiance attractive la nuit Lumière blanche neutre à chaude (3000–4000K) Éclairage mixte : fonctionnel (sécurité) d'ambiance (valorisation du lieu)		Présence obligatoire de garde-corps Protection contre les chutes (aucun vide accessible) Sol antidérapant Hauteur minimale : ≈ 1,10 m Étanchéité renforcée de la toiture Protection contre infiltration d'eau Système de drainage (évacuation des eaux pluviales) Accès sécurisé : Escaliers/ascenseurs Protection contre vent Zones ombragées Mobilier fixé ou stable

Tableau 4 : Tableau de programme quantitatif et qualitatif, Source : établie par l'auteur

3.4 Répartition programmatique des surfaces :

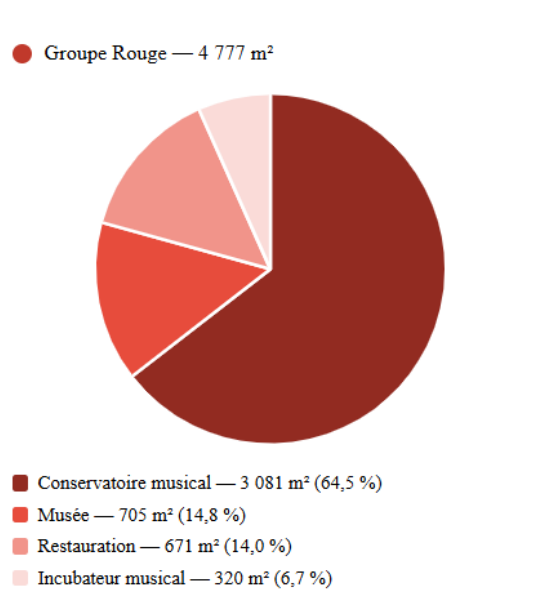


Figure 62 Diagramme circulaire de la partie existante
Source : établie par l'auteur

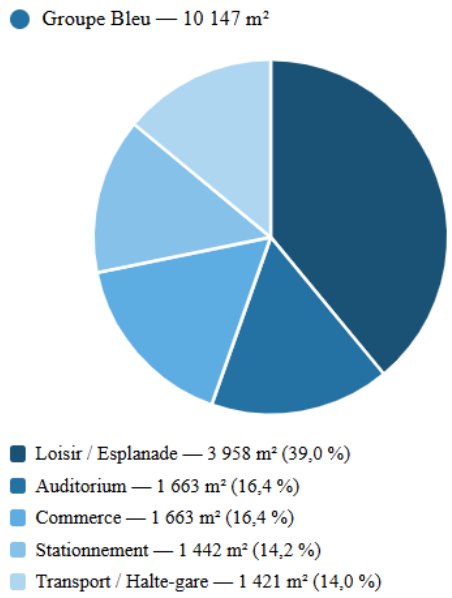


Figure 63 : Diagramme circulaire de la nouvelle partie
Source : établie par l'auteur

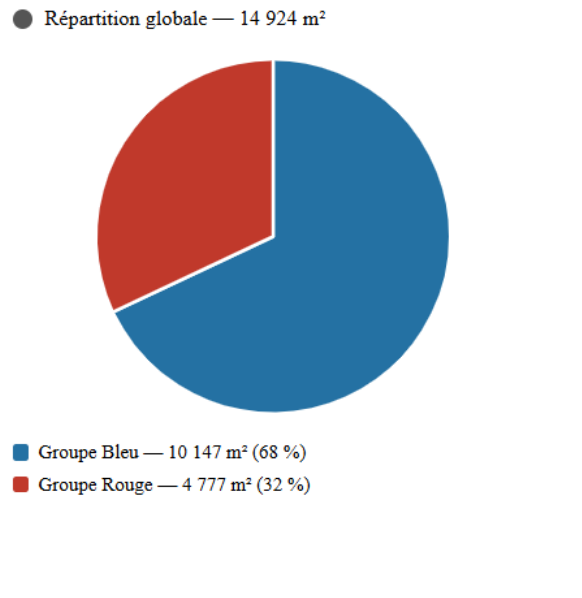


Figure 61 : Diagramme circulaire de la répartition globale
Source : établie par l'auteur

4. Genèse architecturale :

Tout projet naît d'une réflexion théorique, mais l'architecture ne reste pas une simple idée : elle doit se structurer mentalement puis prendre forme concrètement. Après avoir analysé des projets similaires et défini les besoins du programme, nous avons dégagé les grandes lignes de notre réponse architecturale. Ce chapitre détaille donc notre démarche de conception : le parti architectural, le principe de composition (la genèse du projet) et les références stylistiques

4.1 Schéma de principe :

Le vide laissé au cœur du quartier après la fermeture d'un centre de rééducation est difficile à combler est. Ce fut le cas de ce centre de rééducation datant de 1881, érigée selon les normes architecturales et sécuritaires de son temps à Tlemcen. Suite à sa fermeture définitive en mars 2022, motivée par l'ouverture d'un nouveau centre pénitentiaire à Ain Fezza, l'empreinte du lieu a disparu et le bâtiment est resté vide au centre du quartier, laissant un espace silencieux mais chargé de mémoire.

Selon ce schéma le projet se développe au sein de l'ancien centre de rééducation situé au centre de la ville de Tlemcen, ainsi que dans le vide urbain situé en face, au niveau de la partie haute de Sidi El Haloui. L'intervention vise à revaloriser ce site en reconvertissant l'ancienne structure carcérale et en réaménageant le vide urbain pour créer un nouvel espace urbain ouvert et dynamique, basé sur un ensemble de principes et de concepts auxquels doit répondre la composition architecturale du projet :

4.1.1 Valorisation de la mémoire du lieu

Le projet conserve certains éléments structurants de l'ancien centre de rééducation afin de préserver la mémoire historique du site. Ces éléments conservés deviennent ainsi des supports d'exposition, de transmission et d'interprétation du passé, permettant d'inscrire le projet dans une continuité entre mémoire historique et nouvelles fonctions urbaines.

4.1.2 Continuité urbaine :

Le rempart existant crée une rupture entre le centre ancien et son extension, accentuée par un vide urbain face à l'ancien centre de rééducation. L'aménagement de ce vide est essentiel pour reconnecter les deux entités, en y introduisant de nouvelles fonctions complémentaires aux programmes projetés. Cette couture urbaine se manifeste à deux niveaux : en surface, par une esplanade aménagée en cinquième façade de la nouvelle partie du projet, offrant un espace de transition ouvert et fédérateur entre les deux tissus urbains ; et en souterrain, par

un tunnel reliant le hall du conservatoire à celui de l'auditorium, unifiant le parcours des usagers et tissant un lien cohérent entre le passé et le présent.

4.1.3 Le respect de l'existant : Le projet se fonde sur le respect de l'existant, en valorisant d'abord l'ancien centre de rééducation, dont la structure, l'organisation et la mémoire historique sont conservées et adaptées à de nouvelles fonctions. Le vide urbain situé en face de centre de rééducation est pris en compte dans l'aménagement afin de préserver sa fonction dans l'espace et sa relation avec le site. Le rempart, témoin majeur de l'histoire urbaine, est préservé et intégré comme un élément structurant du projet, tout comme la ligne de chemin de fer, dont la présence est respectée et considérée dans l'organisation des espaces. Enfin, la topographie naturelle du terrain est conservée et utilisée comme référence pour le positionnement des constructions et des circulations, garantissant que l'ensemble du projet dialogue avec les caractéristiques physiques et historiques du site.

4.1.3 Notion d'appel :

Le projet s'appuie sur une notion d'appel comme principe de réflexion architecturale et urbaine. Dans cette démarche, la façade principale de l'ancien centre de rééducation est conservée et réinterprétée comme un véritable élément d'appel, capable d'attirer, d'interpeller et d'inviter le visiteur à découvrir l'ancien équipement et son histoire. Plus qu'un simple élément conservé, cette façade devient un support de mémoire et un repère identitaire qui annonce le projet et crée une première relation avec le lieu. Les nouvelles façades viennent alors dialoguer avec l'existant afin de renforcer cette mise en scène entre ancien et nouveau, tout en valorisant la dimension patrimoniale et culturelle du site.

4.1.4 Visibilité et de lisibilité du projet :

Le projet a été conçu en tenant compte de la visibilité depuis les points stratégiques du site, notamment les deux angles les plus importants du bâtiment existant. Étant donné le gabarit relativement réduit de la partie existante, l'objectif est de préserver une lecture globale du projet en évitant que les entités situées à droite et à gauche ne masquent l'entité centrale, tout en laissant la façade principale conservée visible et lisible afin de maintenir sa présence comme repère patrimonial et élément d'appel du projet.

Dans le cadre de l'intervention dans le vide urbain, la nouvelle construction a été pensée de manière à renforcer sa visibilité grâce à l'aménagement d'une esplanade accessible sur la cinquième façade du bâtiment, c'est-à-dire la toiture. Cet espace devient un élément architectural et urbain qui participe à la mise en valeur du projet.

Par ailleurs, la lisibilité du projet est également assurée par le traitement du gabarit de la nouvelle construction ainsi que par le recul du bâtiment par rapport au chemin de fer. Cette implantation permet de dégager la perception de l'équipement d'accueil et de rendre le projet visible aux passagers traversant ce corridor ferroviaire.

4.1.5 Ouvertures et de réappropriation de l'espace :

Dans la partie existante, l'intervention vise à atténuer la fermeture matérielle et fonctionnelle héritée de l'ancien usage carcéral. L'ancien centre de rééducation, marquée par une architecture introvertie et cloisonnée, traduisait une logique d'isolement et de contrôle. Le projet cherche ainsi à transformer cette perception en introduisant davantage d'ouverture, de fluidité et de transparence dans les circulations et les espaces, afin de réinscrire le bâtiment dans une dynamique urbaine plus ouverte et accessible. Par ailleurs, la création d'une esplanade en toiture s'inscrit dans cette même logique d'ouverture. Situé dans un tissu urbain ancien et relativement dense, le projet propose cet espace comme un lieu de respiration pour le quartier, permettant d'introduire une ouverture spatiale et visuelle. Cette esplanade offre également des vues panoramiques dégagées vers la ville de Tlemcen, transformant la cinquième façade du bâtiment en un espace public valorisant le paysage urbain et favorisant les rencontres et les activités collectives.

D'abord :

On a tracé **l'axe de continuité** : une véritable "couture urbaine " Face à la rupture spatiale créée par le rempart, la topographie et l'ancien centre de rééducation, cet axe matérialise une véritable couture urbaine. La nouvelle construction devient l'outil physique de cette reconnexion : implantée stratégiquement dans le vide urbain, elle vient littéralement "recoudre" le centre historique à ses extensions récentes. Elle transforme ainsi une ancienne fracture de la ville en un trait d'union fluide assurant à la fois une continuité spatiale et une articulation programmatique forte entre le passé et le présent.

Sur le site même, cette "couture" se matérialise par un axe piétonnier direct qui traverse l'espace public. Par le biais d'aménagements spécifiques (esplanade, tunnel), cet axe relie physiquement l'entrée de l'ancienne prison historique à celle de la nouvelle construction. C'est l'expression spatiale de la "complémentarité des fonctions" : une articulation forte qui fait dialoguer le passé et le présent au sein d'un même ensemble architectural.

On a tracé **Les deux axes de champ de visibilité** :

-L'axe de perspective patrimoniale : Dirigé spécifiquement vers l'ancien centre de rééducation, cet axe garantit que l'entité centrale et historique du bâtiment ne soit jamais

occultée par les nouvelles interventions ou les ailes latérales. Il fige un cône de vue qui préserve la lecture globale de l'édifice originel depuis l'espace public.

-L'axe d'ouverture et d'appel (depuis l'esplanade) : Partant de la toiture aménagée de la nouvelle construction, cet axe visuel se projette vers la ville de Tlemcen et le corridor ferroviaire. Il matérialise l'ouverture du projet sur son environnement et assure la visibilité du nouvel équipement d'accueil pour les flux de passagers.

On a tracé **l'axe patrimonial** (Accompagnement du rempart) : Un axe longitudinal qui longe et respecte le tracé du rempart historique. Plutôt que de le cacher, cet axe le met en scène, transformant la limite défensive d'hier en une promenade ou une ligne de force paysagère qui guide les usagers à travers le site.

On a tracé **un nouvel axe d'accessibilité** : Il renforce la lisibilité et l'ouverture du site en facilitant les accès et en accompagnant les flux entrants. Cet axe participe à la structuration globale du projet en complétant les axes existants.

On a tracé **l'axe d'ouverture**. Il marque les nouvelles percées créées pour inviter le public à pénétrer à l'intérieur de l'ancien centre, transformant un lieu d'isolement en un espace traversant et accessible.

On a tracé **un axe d'amélioration de la façade urbaine** : En réponse au caractère fermé de l'ancienne prison, marquée par de hauts murs de clôture sans véritable façade, cet axe vise à réintroduire une présence urbaine active. Il transforme une limite opaque en une façade ouverte, lisible et en dialogue avec l'espace public.

On a tracé un axe de structuration lié au chemin de fer : Le tracé du corridor ferroviaire a servi de référence pour organiser et délimiter l'implantation du bâti dans le vide urbain. Cet axe permet d'orienter le projet et d'inscrire la nouvelle construction dans une logique territoriale claire

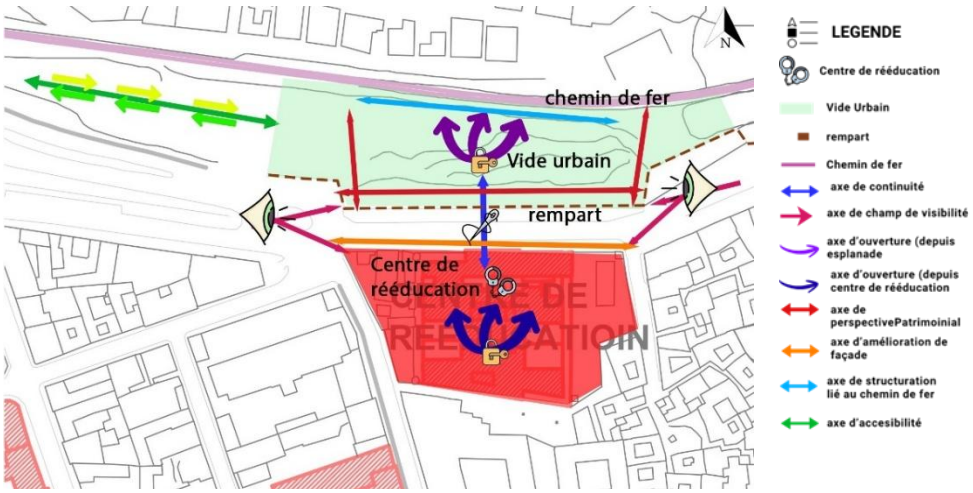


Figure 64:Schéma de principe globale
Source : établie par l'auteur

4.2 Schéma de principe spécifique :

Le schéma de principe de votre plan de masse s'articule autour de trois grandes orientations stratégiques. L'objectif est de transformer cet ancien espace d'enfermement en un pôle urbain ouvert, fonctionnel et symbolique :

4.2.1 Reconversion et programme architectural

L'ancien centre de rééducation est repensé afin d'accueillir un programme musical, muséal et commercial (un vaste conservatoire musical, un musée, un incubateur musical ainsi qu'un restaurant). Les anciennes cellules sont remplacées par un patio qui introduit la lumière comme symbole de liberté. L'enceinte historique est préservée et valorisée par la transformation du chemin de ronde en un parcours d'exposition continu.

4.2.2 Continuité urbaine et repères visuels :

Le projet dépasse la simple reconversion pour devenir un véritable élément de continuité urbaine entre l'intra et l'extra-muros. Le vide urbain est investi par de nouvelles fonctions et structuré autour d'une grande esplanade, pensée comme une « cinquième façade ». Cette continuité est renforcée par un tunnel souterrain reliant le conservatoire à l'auditorium, assurant une connexion fluide et sécurisée. L'ensemble est conçu pour garantir une lecture claire, la visibilité est optimisée depuis deux angles stratégiques afin de garantir une lecture claire et cohérente de l'ensemble des volumes bâtis L'entrée de l'auditorium s'affirme comme un signal fort : pensée depuis l'esplanade, elle est surmontée par une coupole qui agit comme un repère visuel majeur. La visibilité est optimisée depuis deux angles stratégiques afin de garantir une lecture claire et cohérente de l'ensemble des volumes bâtis.

4.2.2 Mobilité urbaine et intermodalité :

Le projet apporte des solutions concrètes aux défis de mobilité du site :

Franchissement et stationnement : Pour pallier l'obstacle physique du chemin de fer, une nouvelle voie est projetée depuis le rond-point de Bab Karmadin, permettant de desservir efficacement un nouveau parking en silo (à étages).

Intermodalité : Un recul stratégique est aménagé pour permettre l'intégration future d'une halte-gare, directement connectée au corridor ferroviaire.

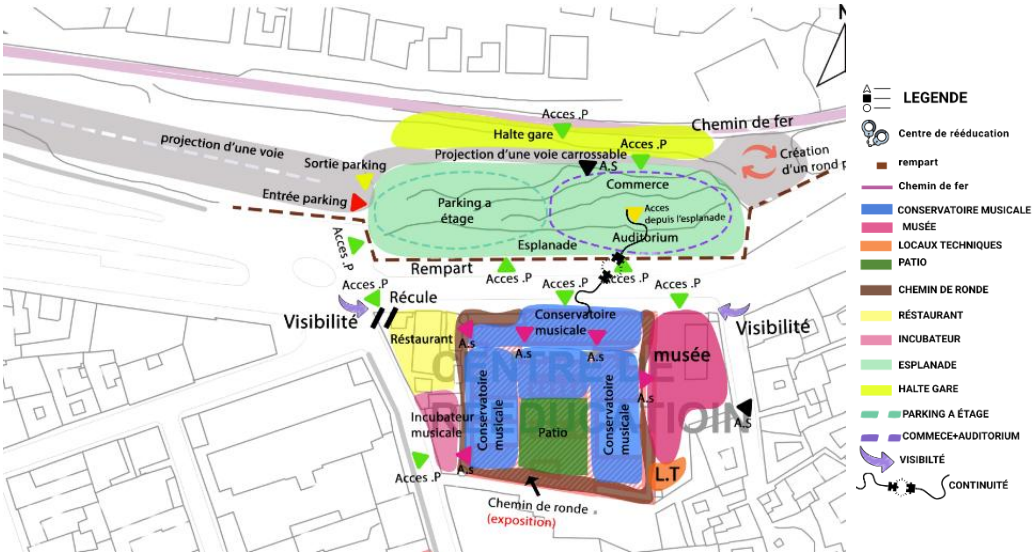


Figure 65: Schéma de principe spécifique
Source : établie par l'auteur

4.3 Zoning de la partie existante (ancien centre de rééducation) :

Le premier zoning pensé pour l'ancien centre de rééducation.

Le projet repose sur un équilibre entre la reconversion du bâtiment historique et l'intégration de nouvelles extensions.

Reconversion de l'existant :

Le conservatoire prend place directement dans l'ancien centre de rééducation. Cette valorisation se traduit par le respect de l'organisation spatiale à travers le maintien de la trame carcérale :

Les 4 cours existantes : Anciens lieux de contrôle et de liberté temporaire, elles sont réinterprétées en espaces de transition, d'échange et d'expression musicale.

Les salles existantes : La configuration spatiale des anciennes salles est judicieusement conservée et réexploitée pour implanter les nouvelles salles du conservatoire musical L'épaisseur des murs et la morphologie de ces pièces existantes offrent naturellement un cadre intime, propice à la concentration, tout en répondant efficacement aux exigences acoustiques requises

Le chemin de ronde existant est conservé et transformé en un parcours muséal. Il joue un rôle de distribution majeur puisqu'il assure l'accessibilité et la connexion directe entre le conservatoire, le musée et l'incubateur musical.

Préservation de la façade principale (1881) :

La façade principale : Elle est préservée afin de conserver l'identité visuelle et historique du bâtiment dans son tissu urbain. On a ainsi maintenu le même volume de réception et la même entrée.

Démolition partielle et contrôlée : Le patio (Le symbole) : Les anciennes cellules laissent place à un patio central. L'introduction de la lumière naturelle devient ici une puissante métaphore de la liberté retrouvée.

Extension contemporaine :

Le musée, **l'incubateur musical** et l'espace de consommation (**restaurant)** viennent compléter le programme sous forme de nouvelles constructions.

Le Musée : Pour respecter la mémoire du site dans cette nouvelle extension, **une fenêtre historique** (archéologique) a été aménagée au sol afin de préserver et de rendre visibles les traces des anciennes baraques.

L'articulation et la revalorisation :

L'enjeu central du projet réside dans l'articulation fluide (liaisons spatiales, contrastes de matériaux) entre le bâti historique restauré et les extensions neuves. C'est cette synergie architecturale qui permet la revalorisation globale du site, transformant une friche stigmatisée en un pôle urbain dynamique, attractif et parfaitement intégré à la ville contemporaine de Tlemcen.

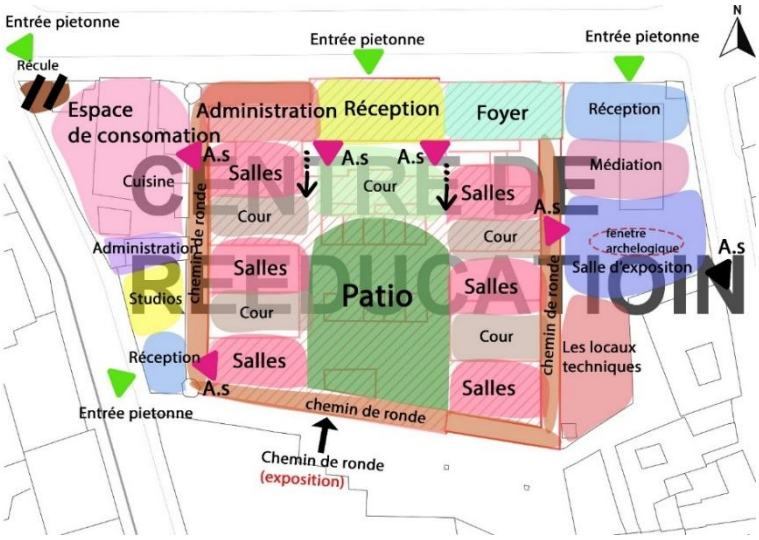


Figure 66 : Zonage préliminaire de l'intervention sur le centre de rééducation
Source : établie par l'auteur

4.4 Les coupes schématiques :

Notre réflexion s'est d'abord matérialisée par des coupes schématiques pour définir les grandes orientations de l'intervention urbaine. Ce travail en coupe a permis d'ancrer le projet dans son contexte en exploitant les atouts existants : la configuration topographique du terrain, le rempart et le faisceau ferroviaire.

4.4.1 Coupe schématique de l'ensemble de projet :

Cette coupe illustre l'ancrage du projet dans la déclivité du terrain et la répartition spatiale des fonctions de base. Elle met en évidence la stratégie d'occupation du vide urbain, où le nouveau pôle vient compléter les programmes de l'ancien centre de rééducation. L'articulation entre l'existant et cette nouvelle extension est assurée à une double échelle : d'une part, en souterrain, grâce à **un tunnel** reliant directement la réception du conservatoire à celle de l'auditorium ; d'autre part, en hauteur, par l'aménagement d'une **esplanade sur la cinquième façade** du nouveau pôle, offrant une continuité spatiale à ciel ouvert.

En parcourant la coupe de bas en haut, on perçoit clairement l'organisation des flux selon trois strates distinctes :

Le point bas (Arrivée) : La halte-gare est connectée par un ascenseur panoramique qui assure la liaison verticale et offre une transition visuelle forte sur le paysage.

Le pôle public (Le Cœur d'activité) : Inséré dans la pente, ce grand volume central est stabilisé par un système de pieux pour contrer la poussée des terres. Il superpose plusieurs programmes dynamiques (espaces de restauration et commerces), avec l'auditorium venant couronner l'ensemble.

Le point haut (L'Accès majeur et la Continuité) : L'entrée principale de l'auditorium s'effectue précisément depuis cette esplanade supérieure aménagée en toiture. Traitée comme un véritable parvis public, cette cinquième façade dégage l'espace d'accueil, assure la connexion piétonne avec le bâtiment historique et agit comme une véritable respiration urbaine.

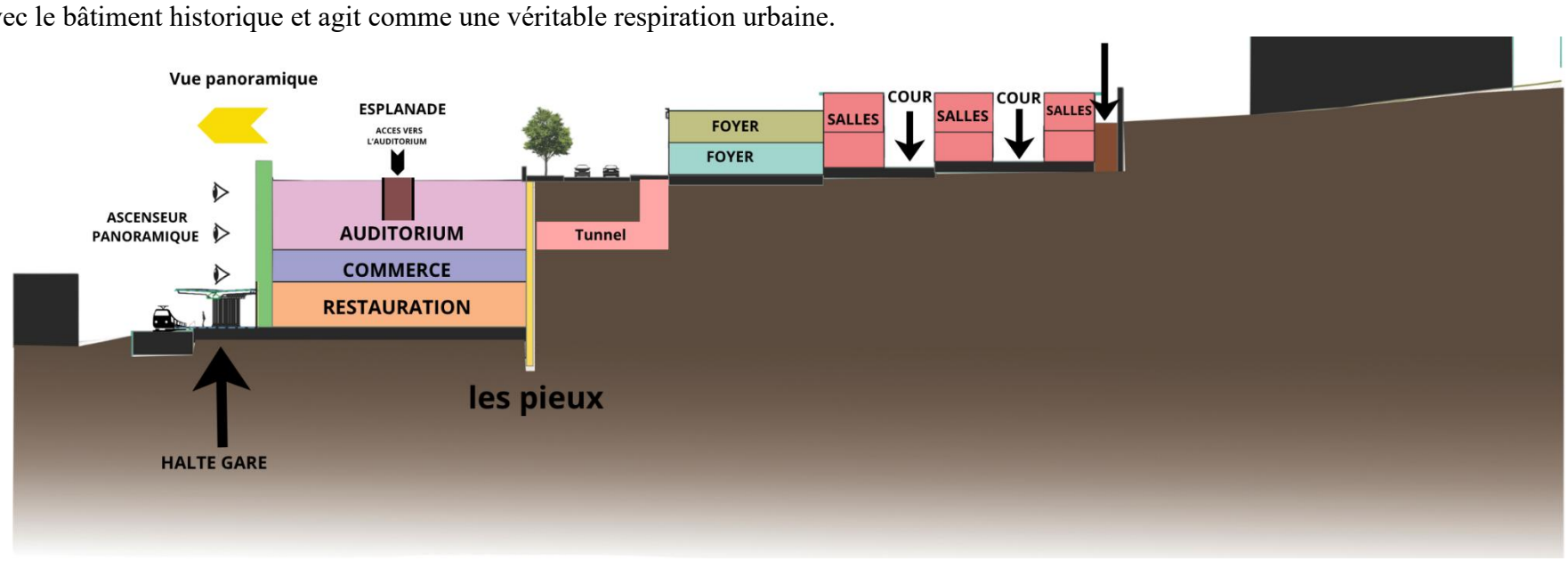


Figure 67 : Coupe schématique de l'ensemble de projet
Source : établie par l'auteur

4.4.2 Coupe schématique (la nouvelle partie) :

Cette coupe illustre l'organisation en infrastructure : le restaurant en bas, le commerce au-dessus, puis l'auditorium accessible directement depuis l'extérieur. À côté, un parking à étages complète l'ensemble avec des accès indépendants pour une circulation fluide.

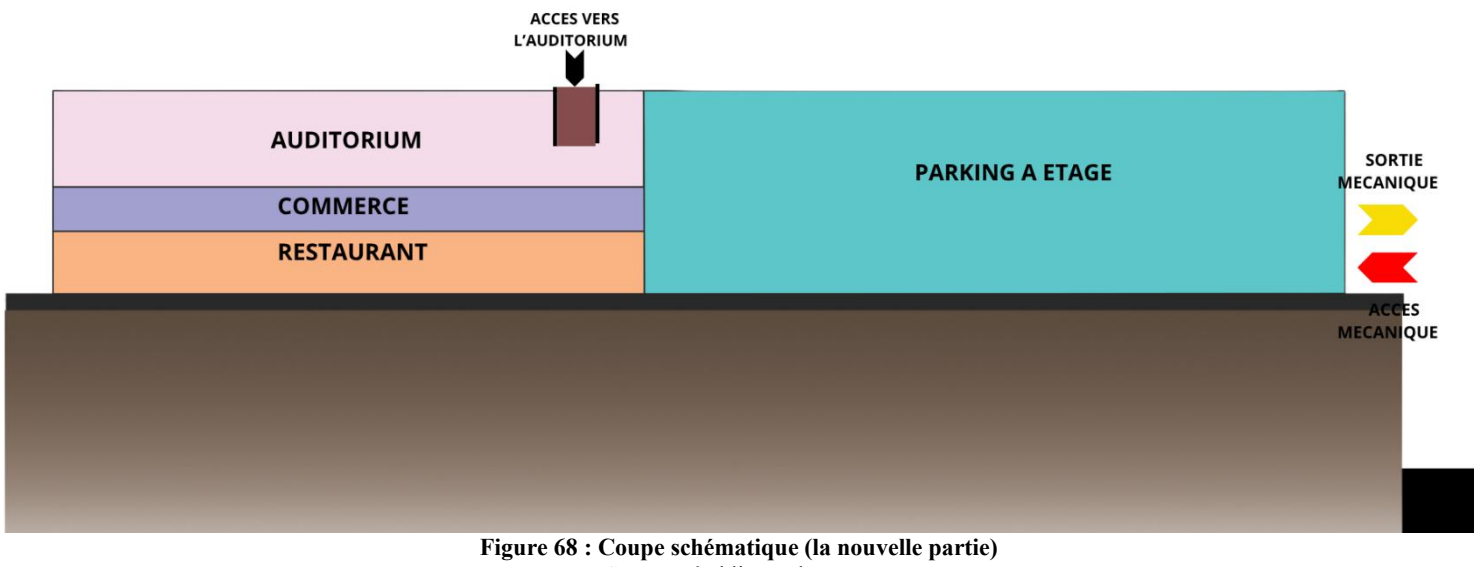


Figure 68 : Coupe schématique (la nouvelle partie)
Source : établie par l'auteur

4.4.3 Coupe schématique (musée) :

La coupe met en évidence une organisation fonctionnelle claire, structurée par niveaux : les espaces publics bénéficient d'un accès direct, l'administration s'inscrit dans leur continuité, les salles d'exposition sont positionnées en retrait, tandis que les locaux techniques sont repoussés en périphérie.

La coupe illustre une hiérarchisation spatiale claire, articulée à la fois en profondeur et par niveaux :

Au rez-de-chaussée (L'accès direct) : Les espaces publics (réception, billetterie) accueillent et orientent les flux dès l'entrée, suivis en retrait par l'exposition permanente.

Au premier étage (La continuité et le calme) : L'administration s'y déploie en surplomb, en continuité avec la bibliothèque et l'exposition temporaire, profitant d'un niveau plus préservé.

En périphérie (La logistique générale) : L'ensemble des locaux techniques est repoussé à l'arrière du site, tirant parti de la topographie pour desservir discrètement le projet.

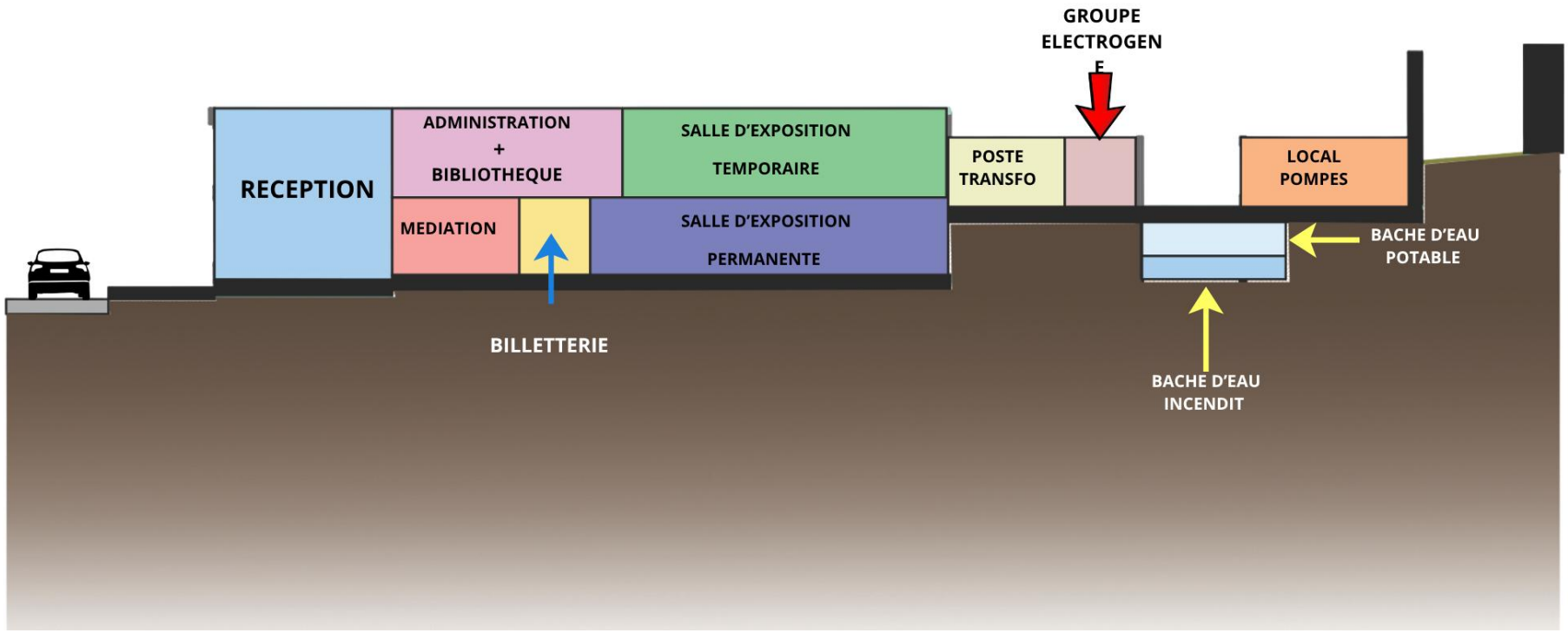


Figure 69 : Coupe schématique musée
Source : établie par l'auteur

4.4.4 Coupe schématique (incubateur musical +restaurant :

Cette coupe montre une organisation combinant incubateur créatif et restauration sans liaison directe entre les deux fonctions.

À la base, des espaces de consommation en gradins suivent la pente et assurent une continuité entre les niveaux. Le principe des terrasses est appliqué pour dégager les vues et ne pas occulter le conservatoire depuis le boulevard Gaouar Houcine., les studios bénéficient de calme, complétés par une terrasse événementielle polyvalente.

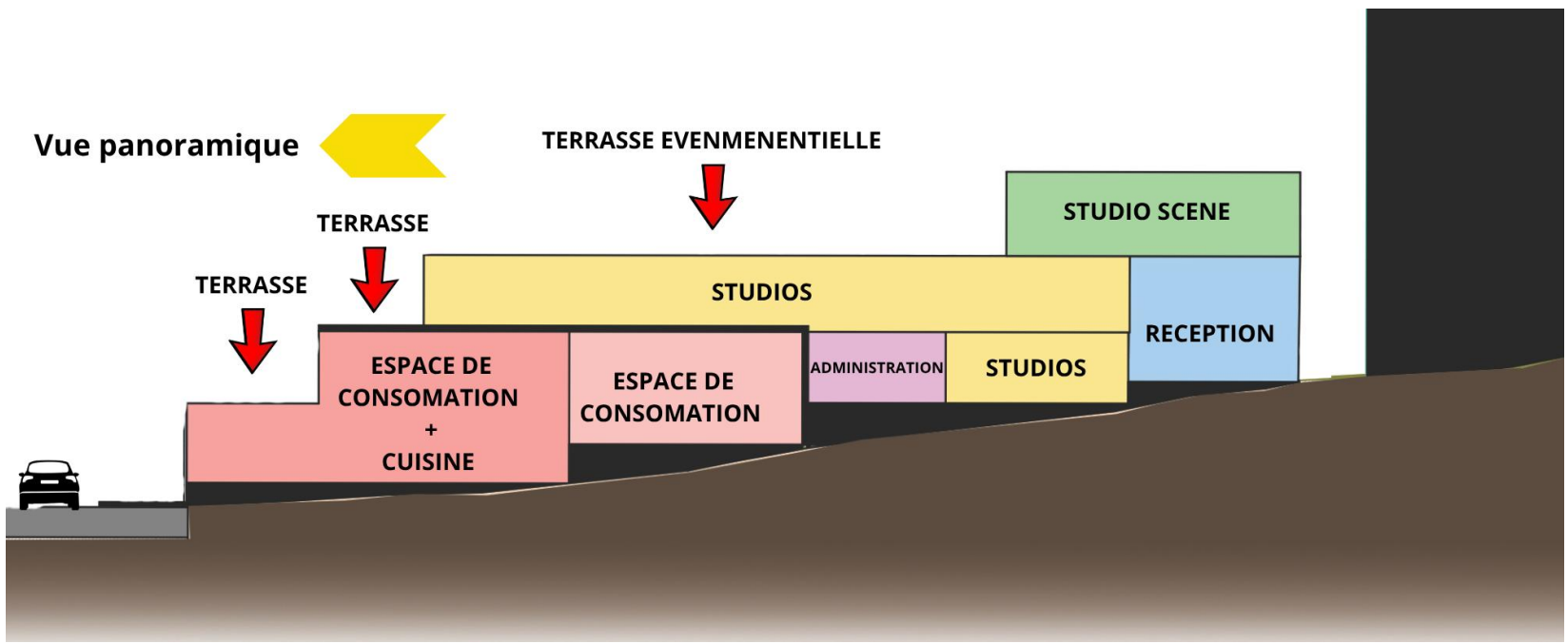


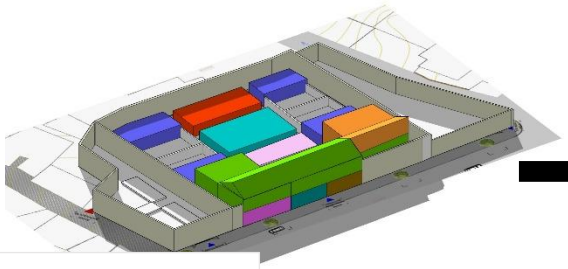
Figure 70 : Coupe schématique (incubateur /restaurant)
Source : établie par l'auteur

C'est à partir de ces schémas de principe, du zoning et des coupes schématiques que s'est générée notre volumétrie globale. Nous allons l'aborder maintenant, pour voir comment ces principes se traduisent en trois dimensions à travers notre approche volumétrique.

4.5 Le parti volumétrique :

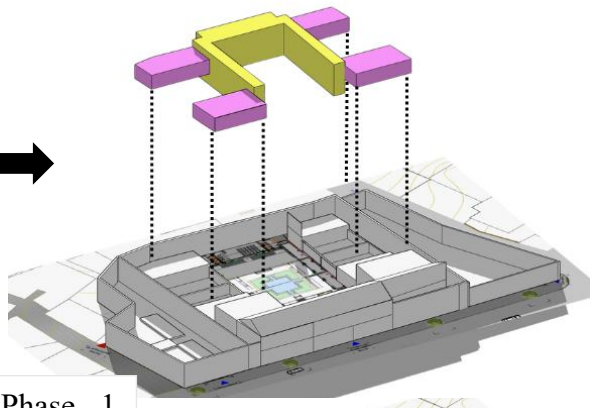
4.5.1 Volumétrie de l'existant (ancien centre de rééducation) :

4.5.1.1 Volumétrie du conservatoire musical

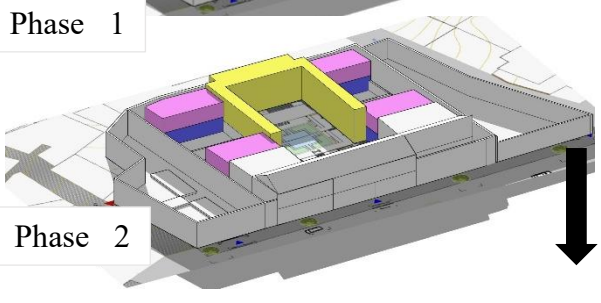


Etat de l'existant

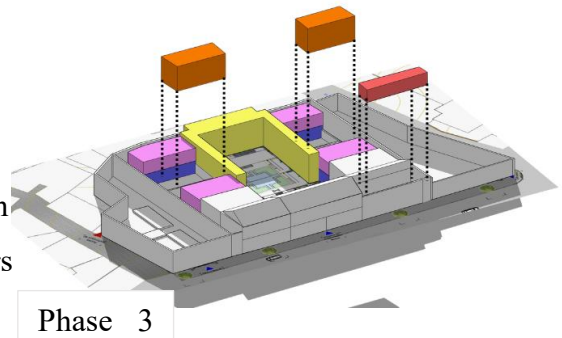
Cette vue volumétrique montre les volumes existants dans l'ancien centre de rééducation. On y distingue la réception et l'administration (en vert), les salles (en mauve), ainsi que les cellules (en bleu clair). Entre ces salles, on note la présence des cours existantes.



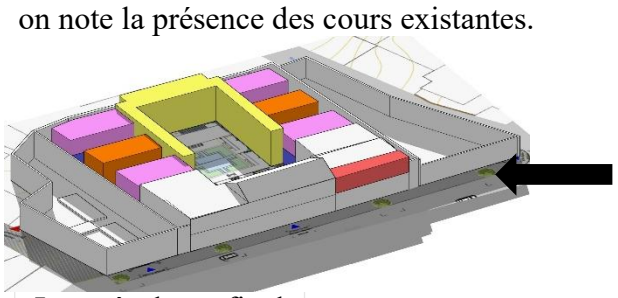
Phase 1



Phase 2



Phase 3



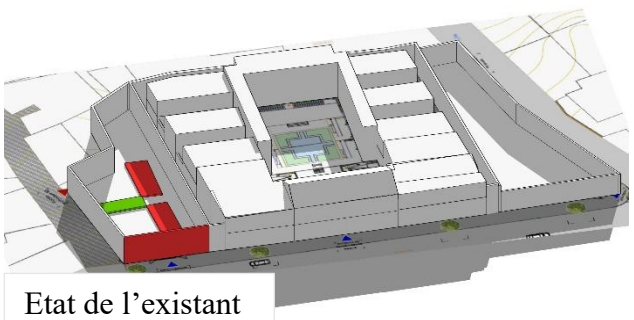
Le résultat final

Après la démolition des cellules centrales, un volume en « U » formant une galerie d'arcades vient redéfinir le vide central et structurer un grand patio rassembleur. L'implantation de quatre nouveaux modules, au premier étage, est dédiée aux salles de musique, favorisant l'ouverture spatiale. Des cours existantes.

Addition d'une extension sur le pôle administratif pour répondre aux nouveaux besoins d'accueil. L'intégration de volumes en surélévation (R+1), abritant les salles de cours et répétions musicale, finalise la composition volumétrique et marque la transition définitive vers un conservatoire dynamique.

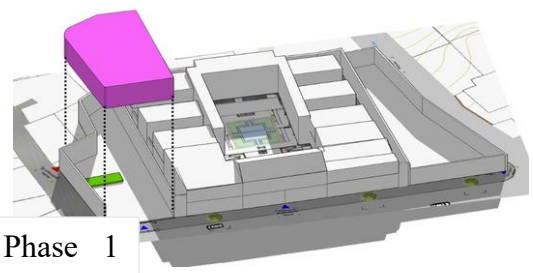
Figure 71 : Volumétrie conservatoire musicale
Source : établie par l'auteur

4.5.1.2Volumétrie du musée :



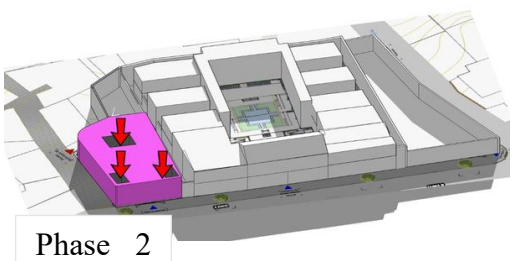
Etat de l'existant

L'intervention consiste en un "nettoyage" ciblé : suppression des deux plateformes rouges et le mur de clôture pour libérer le terrain. À l'inverse, la plateforme verte est préservée comme vestige historiques, destinée à être intégrée au nouveau projet comme une "fenêtre historique" du musée.



Phase 1

Implantation d'un nouveau volume majeur à l'emplacement libéré. Sa forme est directement issue des limites de la parcelle et de sa topographie, s'adaptant précisément au terrain environnant pour une insertion fluide et respectueuse du contexte urbain.

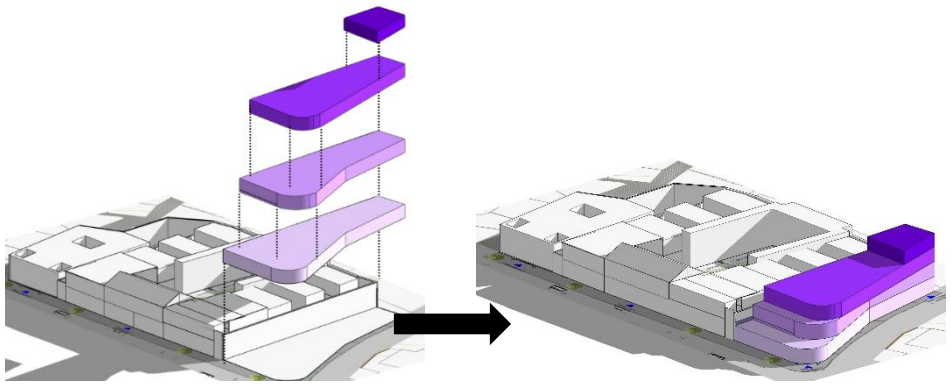


Phase 2

L'étape suivante consiste à générer précédemment par des soustractions opérées en toiture. Ces évidements créent des ouvertures zénithales et des atriums lumineux, distribuant la lumière naturelle au cœur des salles d'exposition du musée.

Figure 72 : Volumétrie du musée
Source : établie par l'auteur

4.5.1.3 Volumétrie incubateur musical :



La volumétrie s'organise en un système de terrasses successives (gradins). Cette manipulation formelle répond à un double objectif

Côté Usager : Offrir des espaces extérieurs de qualité et des vues dégagées sur le paysage environnant.

Côté Urbain : Créer un recul progressif par rapport au corps de bâtiment existant du conservatoire. Ce retrait volontaire évite toute sensation d'écrasement de l'existant, libère les perspectives visuelles et garantit une cohabitation harmonieuse entre les l'existant et l'extension contemporaine.

Figure 73 : Volumétrie incubateur musical
Source : établie par l'auteur

4.5.2 Volumétrie de la nouvelle partie :

Volume de base : Une volumétrie parallélépipédique pure et massive, qui s'étire pour épouser la topographie. Véritable trait d'union entre le site historique et la ville, ce volume exploite la pente via une stratification fonctionnelle rigoureuse :

(Mauve) Parking à étages : Assure la gestion de la mobilité en sous-sol/socle.

(Bleu) Commerces : Socle actif garantissant l'animation de la rue et l'interface avec l'espace public.

(Jaune) Pôle Culturel : Auditorium central autonome, véritable cœur battant de l'extension.

(Vert) Belvédère Urbain : Esplanade publique en toiture. Ce vide structurant connecte les différents pôles, offrant un espace de détente et une véritable respiration urbaine.

Signal Architectural : Dôme d'accès marquant l'entrée monumentale de l'auditorium et rompant avec la rigueur orthogonale du volume de base.

Concept-clé : Transformer une contrainte topographique en une opportunité de mixité sociale et culturelle.

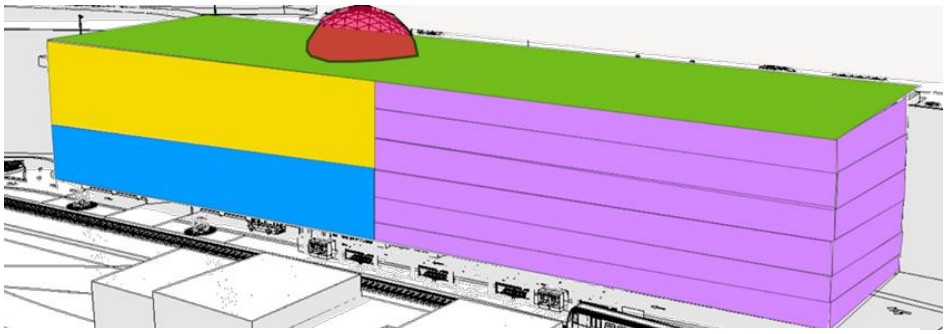


Figure 74 : Volumétrie de la nouvelle partie
Source : établie par l'auteur

4.5.3 volumétrie finale de l'ensemble :

La composition volumétrique globale oppose la rigueur géométrique du bâti historique à la massivité assumée de la nouvelle extension. D'un côté, l'existant est subtilement remanié par des évidements et de légères surélévations afin de préserver son identité. De l'autre, le nouveau volume s'étire en un bloc parallélépipédique franc, couronné d'une cinquième façade publique et d'un dôme qui signalent l'ouverture du projet sur l'espace urbain.

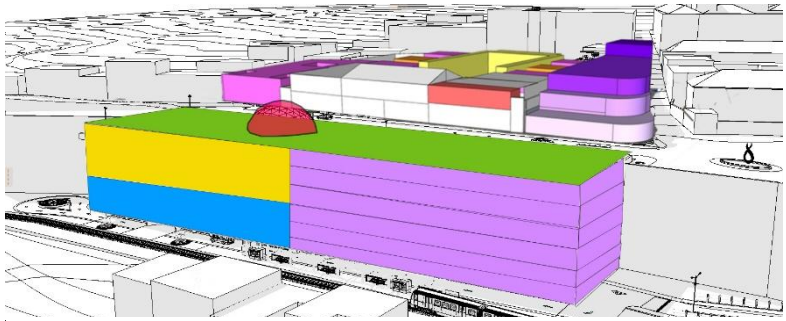


Figure 75 : Volumétrie finale de l'ensemble
Source : établie par l'auteur

5.Déscriptif des plans :

5.1 Plan de masse

Notre projet consiste en la reconversion de l'ancien centre de rééducation de Tlemcen, couplée à une nouvelle intervention architecturale implantée dans le vide urbain adjacent. Le parti pris urbain repose sur un ancrage fort : le nouveau pôle s'inscrit en continuité physique directe avec le bâtiment ancien ainsi qu'avec le rempart historique. Cette nouvelle entité vient s'implanter exactement face au bâtiment existant, en respectant son tracé directeur.

Le Bâtiment Existant :

Le bâtiment historique a été repensé pour accueillir de nouvelles fonctions culturelles tout en préservant son identité originelle : Le Conservatoire de musique : Il s'approprie l'accès principal historique situé au centre du bâtiment, un choix fort destiné à préserver la mémoire du lieu en y introduisant une fonction noble. Spatialement, le conservatoire s'articule majestueusement autour d'un grand patio central et de quatre cours intérieures. Ce dispositif architectural permet d'utiliser la lumière naturelle comme métaphore de la liberté, effaçant ainsi le lourd passé de confinement de l'ancien centre de rééducation

Le Musée : Positionné sur la partie droite, il bénéficie d'une entrée dédiée et indépendante, offrant un parcours fluide aux visiteurs tout en marquant la façade de ce côté. Sa configuration spatiale intègre trois atriums qui structurent les galeries d'exposition et baignent les espaces intérieurs de lumière.

Le Restaurant : Situé à gauche, directement sur l'angle depuis le boulevard Gaouar Houcine, son entrée a été stratégiquement placée pour marquer ce carrefour urbain, attirer le flux piéton et animer cette intersection.

L'Incubateur musical : Positionné également à gauche, il fonctionne comme un équipement complémentaire aux autres entités. Il est doté d'un accès latéral spécifique afin de différencier son flux technique et professionnel de celui du grand public.

Le Rond-point Existant : Entièrement réaménagé et mis en valeur, il articule l'entrée principale du site et fluidifie le trafic à l'échelle du quartier.

La Voie d'entre-deux : Cette nouvelle voie pavée est conçue avant tout pour créer une véritable liaison visuelle entre les deux entités.

Accès Service et Technique : Un accès spécifique (en rouge sur le plan) a été prévu de manière discrète pour le service et les locaux techniques afin de ne pas perturber les parcours

piétons majeurs.

La Nouvelle partie :

Cette entité nouvelle, s'élevant en R+5, se développe de l'autre côté de la voie pavée et s'organise de la manière suivante :

L'Esplanade (La 5ème façade) : Aménagée de manière rectiligne pour assurer une continuité géométrique avec le bâtiment existant, cette esplanade joue le rôle de belvédère. Elle permet de profiter de vues panoramiques sur l'ensemble de la ville. Les espaces verts qui y sont intégrés constituent un véritable "poumon" qui fait respirer le quartier.

Circulations Verticales et Accessibilité : Visibles sur l'esplanade, trois structures distinctes gèrent les flux verticaux :

Le dôme émergeant sur l'esplanade agit comme un signal urbain fort. Il marque l'entrée monumentale menant à la réception de l'auditorium situé en contrebas.

Le volume principal avec son abri (marqué RDC sur le plan) intègre l'accès menant directement au parking souterrain.

Juste à côté, un second volume plus petit (le petit carré situé à droite) abrite un ascenseur panoramique. Ce dernier a été conçu pour faciliter l'accessibilité et assurer la liaison directe entre la partie basse et le niveau haut de l'esplanade.

Circulations Mécaniques et Parkings : Une nouvelle voie mécanique a été projetée depuis le rond-point de Bab Karmadin. Elle intègre l'entrée et la sortie sur le même axe pour faciliter l'accès au parking à étages intégré dans la nouvelle partie.

Accès Service et Technique : Un accès spécifique (en orange sur le plan) a été prévu

Le Nouveau Rond-point : Une rotule sous forme de nouveau rond-point a été projetée dans la partie nouvelle pour faciliter spécifiquement l'accessibilité de service aux commerces.

Accessibilité Riverains : La création d'un parcours courbe à l'arrière de la nouvelle partie permet de maintenir et faciliter l'accessibilité mécanique pour les habitants du voisinage.

Une "halte-gare" a été aménagée en parallèle avec la ligne de chemin de fer existante au nord du site, ancrant le projet dans le réseau de transport de la ville. (Voir dossier graphique)

5.2 Plan d'assemblage de la partie existante :

Le plan d'assemblage de la partie existante s'articule autour de quatre entités principales, chacune disposant de ses propres accès :

Le conservatoire de musique (au centre),

Le musée (à droite),

Le restaurant (à gauche),

L'incubateur musical (en haut à gauche).

L'articulation de quatre entités majeures unies par le "Chemin de Ronde", symbole de liaison et de renouveau.

1-conservatoire musical :

Concernant le conservatoire, l'accès principal de l'ancien centre de rééducation a été maintenu. L'entrée s'ouvre sur **une réception** qui intègre un accès direct au tunnel menant à l'auditorium. Depuis cette réception, on sort directement sur **une cour d'entrée** existante, laquelle distribue **un bloc administratif** à gauche et **un foyer** à droite. De plus, les sorties depuis cette cour vers **le chemin de ronde** existant ont été conservées pour fluidifier les circulations.

Dans le prolongement de la cour d'entrée se dévoile **un patio central** bordé par **une galerie d'arcades**, au sein de ce patio, un espace de répétition en plein air a été aménagé, accompagné d'une zone de détente et de respiration.

Le patio est ceinturé par une galerie d'arcades qui dicte la circulation principale. Depuis cette galerie, on accède directement **aux anciennes cours préservées**. Ce sont ces cours qui servent d'espaces tampons et de transition pour distribuer l'ensemble des entités pédagogiques (pratique, théorie et répétition).

C'est dans cette logique d'affranchissement que ce nouveau vide structurant a été baptisé « فناء الأحرار » « **Le Patio des Libres** ». Ce nom agit comme un manifeste architectural : là où les murs dictaient autrefois la captivité et le silence imposé, ce patio et ses cours successives célèbrent désormais la liberté de mouvement, la lumière et l'expression artistique.

La distribution du bloc pédagogique se distingue par une grande fluidité et des parcours multiples, effaçant les frontières rigides entre la galerie, les cours et les salles :

Les premières cours : Directement accessibles depuis la galerie, elles desservent les salles de pratique et les salles de cours.

La cour 4/2, véritable carrefour de distribution : Elle bénéficie d'une double accessibilité. On peut l'atteindre soit depuis l'intérieur, en sortant des salles de cours, soit directement depuis la galerie principale. C'est un espace pivot qui permet ensuite d'accéder à la fois aux salles de cours et aux salles de répétition.

Les salles pratiques : Ces espaces, dédiés à la pratique isolée des instruments, sont traités acoustiquement, précédés d'un couloir-sas pour l'isolation sonore, et ne possèdent aucune ouverture sur l'extérieur afin de garantir une parfaite étanchéité acoustique.

Les Salles de Cours Théoriques : Les Salles de Cours Théoriques : Réparties autour des cours intermédiaires, ces espaces sont dédiés à l'enseignement académique de la musique.

Leur accessibilité multiple permet une grande fluidité entre la théorie et la pratique.

Les Salles de Répétition : Positionnées stratégiquement en retrait dans la composition spatiale, ces grandes salles sont dotées de leurs propres espaces de stockage attenants. Afin de répondre aux exigences phoniques strictes de la pratique musicale, les murs existants ont été renforcés par l'ajout de panneaux acoustiques. De plus, ces espaces ont été conçus de manière aveugle, sans aucune ouverture vers l'extérieur, garantissant ainsi une isolation sonore totale et empêchant toute nuisance acoustique.

Enfin, **une salle de projection** a été judicieusement intégrée sous le chemin de ronde. Celle-ci est flanquée de part et d'autre par des blocs sanitaires publics pour répondre aux besoins des usagers. (Voir dossier graphique)

2-Le musée :

L'entrée du musée s'ouvre sur **une réception** principale. Cet espace d'accueil est doté de **deux atriums**, une intervention architecturale conçue pour baigner le cœur de l'entrée de lumière naturelle et marquer la transition avec l'existant.

Depuis cette réception, la distribution se fait de manière claire et sectorisée :

À gauche : un accès direct mène au **foyer.**

À droite : un grand couloir structure la circulation, menant d'abord à **l'espace de médiation** avant de déboucher sur **la billetterie**.

La billetterie fonctionne comme le véritable nœud de contrôle du musée. À sa droite se trouve **le local des réserves**, optimisant ainsi la logistique interne.

Pour fluidifier le parcours des visiteurs et offrir une flexibilité d'usage, l'espace bénéficie d'une **double accessibilité** : en plus du parcours intérieur **depuis la réception**, un deuxième accès indépendant a été aménagé **depuis le chemin de ronde**, menant lui aussi directement à la billetterie Permettant d'intégrer directement le parcours muséal implanté le long de chemin de ronde et d'assurer une continuité de la visite

C'est depuis la billetterie que l'on pénètre enfin dans l'espace dédié à l'exposition permanente. Conformément aux exigences muséographiques, cette zone est implantée en retrait de la composition, garantissant le calme et l'ambiance maîtrisée nécessaires à la mise en valeur des collections.

L'exposition intègre également une « fenêtre historique » mettant en évidence les tracés des anciens baraques conservés, ainsi que des espaces d'interprétation retraçant la mémoire du lieu et son lien avec la guerre d'Algérie.

3-Le restaurant :

L'accès principal au restaurant s'effectue stratégiquement depuis l'angle du boulevard

Gaouar Houcine, offrant une forte visibilité depuis l'espace public. En franchissant l'entrée, on découvre un premier espace de restauration (zone de consommation). Afin de libérer un maximum de surface pour l'accueil du public, les fonctions de service à savoir la cuisine et les blocs sanitaires ont été implantées de manière fonctionnelle en retrait.

La transition vers le niveau supérieur est assurée par un escalier principal. Celui-ci mène directement au premier étage, qui accueille un second espace de restauration. Cette configuration sur deux niveaux permet de doubler la capacité d'accueil tout en offrant des ambiances différenciées entre le rez-de-chaussée, plus dynamique et ouvert sur le boulevard, et l'étage, plus intimiste.

La transition vers les niveaux supérieurs est assurée par un escalier principal. Celui-ci mène d'abord au premier étage, qui accueille un second espace de restauration plus intimiste. Dans la continuité de cette ascension, ce même escalier débouche enfin sur un troisième espace de consommation aménagé en terrasse en plein air. Cette configuration verticale permet de démultiplier la capacité d'accueil tout en offrant une riche progression d'ambiances : depuis le rez-de-chaussée dynamique et urbain ouvert sur le boulevard, en passant par le retrait du premier étage, jusqu'à l'ouverture totale et aérée de la terrasse.

L'organisation du rez-de-chaussée et du premier étage se conçoit comme un véritable **jeu de plateformes superposées**, créant une imbrication volumétrique remarquable entre le restaurant et l'incubateur. Loin d'une simple juxtaposition, le projet exploite la hauteur : **le premier étage de l'incubateur musical vient se positionner directement au-dessus du second espace de consommation du restaurant** (situé à l'étage).

4-L'incubateur musical :

Afin d'affirmer l'identité propre de cette entité tout en renforçant les connexions au sein du site, **l'espace de réception en double hauteur** bénéficie **d'une double accessibilité**. En plus de l'accès latéral spécifique, un deuxième accès a été aménagé depuis le chemin de ronde. Ces deux entrées convergent vers un point d'accueil unique, transformant la réception en un véritable nœud de transition, de croisement et d'échange direct entre les artistes du conservatoire de musique et ceux de l'incubateur. Depuis ce pivot central, le programme se sépare de manière claire en deux pôles fonctionnels :

Sur le côté droit de la réception se déploie **l'ensemble technqiue**, organisé de manière rationnelle : **une salle de production**, **une salle de contrôle**, **un studio d'enregistrement pour instruments** et **une cabine vocale**. L'implantation de ce pôle résulte d'un choix architectural fort. Ces espaces nécessitant une isolation acoustique stricte, ils sont conçus de manière aveugle. Pour ne pas pénaliser la façade principale, ce bloc technique a été adossé

stratégiquement **contre la façade donnant sur le chemin de ronde**, répondant ainsi parfaitement aux exigences phoniques du programme.

À l'inverse, le côté gauche de la réception regroupe les espaces de **networking**, **l'administration** ainsi qu'**une zone de détente**. Ce pôle a été délibérément orienté le long de la façade principale afin de s'ouvrir sur l'extérieur et de bénéficier d'un apport maximal en lumière naturelle, indispensable au confort visuel des espaces de travail et de sociabilité. (Voir dossier graphique)

5.3 Plan 01er étage de la partie existante :

1-Conservatoire musical :

Le volume de **la réception** se prolonge à l'étage par **une mezzanine** suspendue, aménagée en espace d'attente et de détente. **Le bloc administratif** se déploie également sur ce niveau, fonctionnant de manière autonome grâce à un escalier intérieur qui lui est propre.

Dans la continuité volumétrique du foyer situé au rez-de-chaussée, l'étage accueille un **espace de coworking**. Lui aussi desservi par un escalier interne dédié, cet espace offre un lieu de travail collaboratif et d'échange pour les usagers du conservatoire.

La galerie de l'étage est rythmée par un jeu de vides surplombant les cours inférieures, offrant des percées visuelles singulières. Depuis cette galerie, on retrouve la même typologie de **salles de pratique** individuelle qu'au rez-de-chaussée. Cependant, la programmation évolue à ce niveau : les salles de cours théoriques laissent place à **deux nouvelles salles de répétition**, augmentant ainsi la capacité de pratique musicale du conservatoire.

La partie centrale surplombant l'espace de répétition du patio (au rdc) est couronnée par une **toiture courbée en verre**. Par sa forme fluide et sa transparence, cette intervention s'oppose radicalement à la massivité et à l'opacité des structures anciennes. Cette toiture agit comme une véritable marque d'identité pour le conservatoire. Elle devient le symbole visuel de la transformation, un « phare » lumineux qui annonce la nouvelle vocation libératrice du lieu.

Enfin, **la galerie se connecte directement au chemin de ronde**. Ce dernier conserve son tracé historique, mais voit sa fonction initiale totalement subvertie : l'ancien axe de surveillance accueille désormais **une exposition linéaire dédiée aux anciens instruments de musique andalous.** Ainsi, cette limite physique d'enfermement est réintégrée et absorbée par la nouvelle fonction culturelle et musicale du projet.

2-Le musée :

Depuis l'escalier, l'arrivée à l'étage se fait directement dans une grande bibliothèque. Cet espace d'étude a été pensé pour accueillir les chercheurs et faciliter l'analyse ainsi que

l'interprétation des documents historiques liés à la mémoire du site. Ce pôle est complété par un regroupement de **bureaux administratifs** dévolus à la gestion et à la conservation du musée.

Le niveau accueille également l'espace dédié aux **expositions temporaires**. Afin d'offrir une grande flexibilité dans le parcours muséographique, cette salle bénéficie **d'une double accessibilité** :

- Un premier accès fluide **depuis la bibliothèque**.
- Un second accès vertical assuré par **un escalier** stratégiquement positionné à côté de la **fenêtre historique** du bâtiment.

La salle d'exposition temporaire offre une vue plongeante et directe sur l'espace d'exposition permanente situé au rez-de-chaussée, reliant ainsi les différents volumes du musée.

Elle s'ouvre par un cadrage direct sur la **fenêtre historique**, transformant cet élément architectural d'origine en un témoin du passé et en un point focal majeur du parcours.

3-Lincubateur musical :

Profitant de la superposition volumétrique avec le second espace de consommation du restaurant, la surface de l'incubateur s'agrandit à cet étage, permettant **d'augmenter le nombre de studios d'enregistrement et de production**. En continuité avec le rez-de-chaussée, ce **pôle** hautement technique reste adossé à la façade aveugle donnant sur le chemin de ronde, garantissant une isolation acoustique optimale sans impacter l'esthétique des façades principales.

Le pôle de sociabilité se développe de manière plus généreuse pour accompagner cette augmentation de capacité :

L'espace de **networking** est reconduit à ce niveau dans une configuration plus vaste, favorisant les échanges professionnels à grande échelle.

Une gradation **des espaces de détente** est mise en place : un premier salon intimiste est directement rattaché au premier bloc de studios, tandis qu'un second espace de détente, plus grand, fédère l'ensemble des deux studios. Ce lieu de respiration commun est spécifiquement conçu pour encourager les interactions spontanées et les pauses musicales improvisées entre les artistes.

La Terrasse Panoramique : Véritable belvédère d'inspiration et de respiration visuelle, cette plateforme extérieure contraste avec l'isolement acoustique imposé par les studios. (Voir dossier graphique).

5.4 Plan 2ème étage de la partie existante (incubateur musical)

Ce dernier niveau de l'incubateur est résolument tourné vers la création contemporaine, la diffusion et la rencontre avec le public. Il s'organise autour de deux entités majeures :

L'espace Podcast : Un studio intimiste spécifiquement équipé pour la production de contenus audios numériques et les interviews, offrant un outil de communication moderne.

Le Studio-Scène : Conçu pour la pratique collective des groupes, cet espace de grande envergure permet de simuler des conditions de concert réelles. Pour assurer un fonctionnement professionnel autonome, il intègre directement sa propre **loge pour les artistes** ainsi qu'une **salle de contrôle (régie)** dédiée à la captation et au mixage en direct.

Le projet culmine et s'ouvre sur l'extérieur grâce à une grande terrasse événementielle. Conçue comme une plateforme de diffusion à ciel ouvert, elle est dédiée à la promotion musicale, accueillant les showcases, les lancements de nouveaux morceaux et les annonces officielles d'albums.

Afin de garantir la flexibilité de cet espace et la tenue d'événements variés, un grand local de stockage a été judicieusement intégré à ce niveau, permettant de gérer et de sécuriser rapidement le matériel scénique, d'éclairage et de sonorisation. (Voir dossier graphique)

5.5 Plan d'assemblage de la nouvelle partie :

La nouvelle extension s'articule autour de deux entités majeures, traitées de manière distincte et disposant chacune de ses propres accès :

Le parking à étages (à gauche),

Le pôle commercial et l'auditorium (à droite). L'ensemble est implanté en parallèle avec la ligne de chemin de fer, où est intégrée une **halte-gare**, créant ainsi un véritable pôle d'échange intermodal.

1-Le parking à étages : Le stationnement a été conçu pour optimiser les flux de véhicules et piétons à partir du tissu urbain environnant :

Accès véhicule (Public) : **Une voie mécanique**, présentant une pente de 9,46 %, a été projetée directement depuis le rond-point Bab Karmadin. Dédiée à l'accès au parking, son implantation est stratégique : elle permet aux véhicules d'atteindre le stationnement sans jamais avoir à traverser le chemin de ronde, préservant ainsi la sécurité.la voie intègre l'entrée et la sortie sur le même axe pour faciliter l'accès.

Circulation intérieure : La montée et la descente sont assurées par un système de double **rampe** à 10 %, entrecoupé de paliers de repos.

Pour maximiser l'accessibilité et optimiser l'espace, le parking est structurellement conçu **en**

demi-niveaux. Chaque niveau accueille **32 places de stationnement pour voitures** et **31 emplacements dédiés aux deux-roues**.

Un noyau de circulation verticale permet aux piétons de quitter le stationnement pour rejoindre l'esplanade supérieure. Ce noyau émerge sur l'esplanade sous la forme d'un volume architectural clairement visible et identifiable. (Le plan de l'étage courant du parking est présenté dans le dossier graphique).

En raison de la configuration en demi-niveaux du parking, le bloc commercial et l'auditorium présentent un décalage de dalles, créant une dynamique de niveaux différenciés :

2-Le commerce :

Dès l'entrée la présence d'un vaste **espace de consommation** texturé par la présence d'éléments végétaux (verdure) et de bassins/jets d'eau, offrant une fraîcheur visuelle et acoustique.

L'espace commercial se sectorise de manière fluide avec **5 corners** de restauration rapide (food court) répartis sur le côté gauche et droit. Le fond accueille quant à lui **deux grandes cafétérias**, créant un point focal visuel dès l'entrée. Afin de préserver la qualité esthétique **les espaces logistiques de stockage ainsi que les blocs sanitaires publics** sont judicieusement relégués en retrait, tout au fond du volume.

Une circulation intérieure distribue l'étage supérieur du commerce ainsi que la réception de l'auditorium. En parallèle, un ascenseur panoramique fait office de signal vertical et relie directement le rez-de-chaussée à l'esplanade supérieure.

Le flux d'approvisionnement des commerces s'effectue depuis **la voie mécanique projetée** du parking. Pour effectuer leur manœuvre de retournement, les fourgons de livraison empruntent **la voie carrossable** au rez-de-chaussée afin de faire demi-tour, puis reprennent directement la voie mécanique pour repartir. Ce dispositif en boucle garantit une autonomie totale de la logistique : le circuit s'accomplit de manière totalement sécurisée, sans jamais traverser l'intérieur du parking ni franchir la ligne de chemin de fer. (Voir dossier graphique).

5.6 Plan 1er étage de la nouvelle partie :

1- Le parking a étages :

Le premier niveau du parking a étage reprend rigoureusement **la même disposition spatiale qu'au rez-de-chaussée**. La circulation continue de s'organiser autour du système de rampes centrales, maintenant la logique des demi-niveaux pour optimiser la capacité d'accueil des véhicules tout en assurant une montée fluide.

2-Le commerce :

L'arrivée à l'étage se fait sur un grand **hall de distribution**. Cet espace de déambulation est marqué par **un vide central majeur** : il offre une vue plongeante directe sur l'espace de consommation du rez-de-chaussée. Cette percée visuelle crée une double hauteur qui connecte les deux niveaux, apportant de la lumière et unifiant l'effervescence du food court avec le calme de la galerie supérieure.

À ce niveau, la vocation de l'espace évolue pour passer de la restauration à la vente au détail.

L'emprise occupée par les corners de restauration (food court) au RDC est remplacée par **une série de magasins**.

Dans le fond du volume, l'espace des deux grandes cafétérias est divisé pour accueillir trois nouveaux magasins. Ce choix d'aménagement permet de développer un véritable linéaire commercial continu (une façade commerciale) tout au long du parcours des visiteurs. Dans une logique de superposition structurelle et fonctionnelle rigoureuse, **les blocs sanitaires et les locaux de stockage** dédiés aux magasins sont maintenus en retrait, au fond du plan. Cela permet de libérer totalement les surfaces nobles (autour du hall et du vide) pour les vitrines et l'accueil du public. (Voir dossier graphique).

5.7 Plan 2ème étage de la nouvelle partie :

En raison du système en demi-niveaux, le 3ème étage du parking correspond au 2ème étage du pôle adroite (commerce auditorium).

1-Le parking : Le parking à étage conserve sa disposition rationnelle (double rampe centrale et places en périphérie

2-L'auditorium :

L'accès principal à l'auditorium est mis en scène par un grand escalier monumental descendant depuis l'esplanade jusqu'au hall d'entrée. Ce **hall** fonctionne comme un véritable nœud de distribution qui rassemble plusieurs circulations verticales :

L'ascenseur panoramique situé en façade.

Deux ascenseurs intérieurs en provenance directe de la galerie commerciale inférieure.

Le hall est dimensionné pour accueillir le public avant les représentations et intègre toutes les commodités nécessaires : **une billetterie**, **une confiserie** dotée de son propre **espace de stockage**, et des blocs sanitaires publics. Ces derniers sont judicieusement superposés à la trame technique du rez-de-chaussée pour optimiser les descentes de charges et les réseaux (gaines).

La salle, équipée d'un espace de projection en régie, se déploie face à la scène avec une

capacité d'accueil majeure de **592 places assises, complétée par 10 emplacements spécifiquement dédiés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**, garantissant ainsi un confort visuel, acoustique et une accessibilité totale pour tous les publics.

L'espace scénique est complété par une arrière-scène abritant les locaux techniques indispensables aux représentations. De part et d'autre de cette zone logistique, des escaliers de service desservent les niveaux supérieurs (mezzanines techniques) et font simultanément office d'issues de secours réglementaires permettant une évacuation rapide et sécurisée directement vers le rez-de-chaussée. (Voir dossier graphique)

5.8 Plan 3ème étage de la nouvelle partie :

1-le parking (4ème étage) :

Du côté gauche, le parking atteint son 4ème étage. Il maintient rigoureusement sa logique de distribution en demi-niveaux autour du système de rampes centrales. Ce niveau poursuit l'ascension du parc de stationnement en conservant la même trame structurelle et la même optimisation des places, garantissant une circulation fluide jusqu'au niveau supérieur.

2-Auditorium (la mezzanine) :

En raison du décalage altimétrique, ce niveau correspond au 3ème étage du pôle culturel. Il se développe sous la forme d'une grande mezzanine surplombant le volume de l'auditorium. Ce plateau est strictement réservé au personnel, aux techniciens et aux artistes, constituant le véritable "cœur opérationnel" de la salle de spectacle. Il se divise en deux zones fonctionnelles majeures :

Afin d'offrir des conditions de performance optimales, des espaces généreux sont dédiés à la préparation avant l'entrée en scène :

Une salle de briefing : Espace de rassemblement permettant aux artistes et metteurs en scène de se concerter avant les représentations.

2 grandes salles d'échauffement : Un vaste espace dégagé, essentiel pour la préparation physique, chorégraphique ou vocale des troupes en toute tranquillité.

La gestion complète des spectacles est assurée depuis ce niveau stratégique grâce à des locaux spécialisés :

Le bureau du régisseur : Espace administratif et de contrôle pour le responsable technique de la salle.Le local technique audiovisuel et lumière : Nœud névralgique abritant les baies de brassage et les équipements de contrôle pour l'éclairage scénique et la sonorisation.

Un espace de stockage : Zone de réserve indispensable pour entreposer le matériel scénographique, les câblages ou les accessoires entre deux représentations. (Voir dossier

graphique)

6.Approcche stylistique :

6.1 Les façades :

6.1.1 Source d'inspiration :

Notre toute première source d'inspiration a été **l'édifice lui-même**. La conservation de la façade principale de l'ancien centre de rééducation a dicté notre approche : il s'agissait d'assumer cette empreinte mémorielle pour la faire dialoguer avec une architecture d'ouverture. Pour ancrer ensuite ce projet dans le tissu de Tlemcen, nous avons puisé dans l'élancement **des minarets** mérinides, à l'image de Sidi Haloui, tout en empruntant la chaleur de la brique locale. Enfin, en écho au Louvre, une coupole en verre émerge tel un signal urbain, tandis que la façade de la nouvelle extension se végétalise pour aérer le tissu urbain, offrant ainsi une respiration vivante qui rompt avec l'aridité du passé carcéral.



Figure 76 : La façade de l'ancien centre de rééducation
Source : l'auteur



Figure 78 : Façade végétalisé d'un parking
Source l'auteur

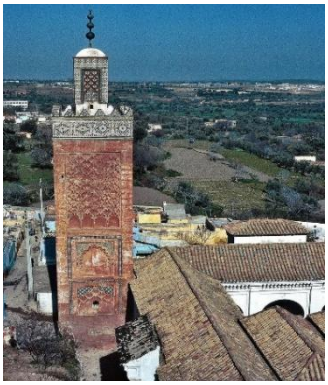


Figure 77 : Minaret de sidi haloui, Tlemcen
Source : www.pinterest.com

6.1.2 Analyses des façades :



Figure 79 : Façade principale de la partie existante
Source : établie par l'auteur

6.1.2.1 Façade principale de la partie existante :

Pour la façade de notre projet, l'idée principale est de créer un dialogue clair entre l'ancien et le nouveau. Nous avons choisi de conserver le volume central intact, dans une démarche de rétrofit, pour respecter l'histoire et la mémoire du lieu. Cette façade existante sert de repère visuel : elle marque clairement l'entrée principale et crée un contraste net avec nos nouvelles interventions.

De chaque côté, pour **le conservatoire**, nous avons cherché à nous intégrer sans faire de la simple copie. Nous avons repris la forme de l'arc de l'entrée existante, mais en modifiant l'échelle : les nouvelles arcades font le double de la taille des anciennes fenêtres. Cela permet de donner aux extensions un gabarit adapté à un équipement public.

Pour les matériaux, l'utilisation de grandes surfaces vitrées permet une intervention légère qui ne vient pas alourdir ou écraser le bâtiment central. L'introduction du bois n'est pas fortuite. Par sa matérialité chaleureuse et légère, il permet de distinguer les ajouts contemporains tout en valorisant la massivité minérale du bâtiment d'origine. C'est un matériau vivant qui vient volontairement adoucir le caractère historiquement austère du lieu, tout en évoquant subtilement la nouvelle vocation musicale et acoustique des espaces intérieurs.

L'unité de l'ensemble est assurée par le prolongement du soubassement en pierre existant dans la façade principale, qui ancre solidement le projet dans son site selon une ligne de force horizontale continue.

Pour la façade dédiée au restaurant, l'approche architecturale marque une volonté d'ouverture maximale et de convivialité. Nous avons poursuivi le jeu d'échelle initié sur le conservatoire en adoptant des arcades aux proportions triplées par rapport aux ouvertures historiques. Cette dilatation, couplée à une utilisation prédominante du verre, transforme cette partie de l'élévation en une surface lumineuse et extravertie. Afin de structurer cette transparence, une ceinture en bois vient souligner chaque étage, rythmant la façade et assurant une continuité matérielle avec les autres parties du projet.

L'introduction de panneaux en moucharabieh vise à donner une identité architecturale liée au patrimoine et au contexte local. Cet élément puise dans la richesse de l'architecture tlemcénienne, ce qui permet d'apporter une écriture contemporaine tout en réinterprétant un élément traditionnel. Au-delà de sa fonction bioclimatique de filtre solaire, sa dentelle délicate vient habiller les nouvelles élévations sans concurrencer le bâtiment patrimonial, garantissant ainsi que la façade d'origine conserve toute sa force monumentale.

Enfin, pour éviter d'avoir une façade globale trop longue et monotone, les murs latéraux ont été conçus en redans. Ce décrochement en escalier casse la linéarité, crée des jeux d'ombre intéressants et assure une transition visuelle dynamique sur l'ensemble de l'élévation.

Pour la façade du musée, la démarche architecturale vise à concevoir une entrée à la fois expressive et respectueuse de la mémoire du lieu. La porte principale reprend ainsi la forme de l'arc d'origine, réinterprété dans une écriture contemporaine. Son encadrement en bois permet de souligner l'accès, de lui apporter de la profondeur.Autour de cette entrée, une large surface en moucharabieh a été intégrée afin de créer une transition progressive entre l'espace public extérieur et l'univers muséal intérieur. Au-delà de son rôle esthétique, ce dispositif agit comme un filtre climatique et lumineux, assurant une relation plus douce entre intérieur et extérieur tout en réinterprétant un élément architectural traditionnel.

Au niveau des atriums, l'association du verre et du moucharabieh répond à une double intention, architecturale et technique. Cette combinaison favorise l'apport de lumière naturelle tout en filtrant les rayons directs du soleil, créant ainsi une ambiance lumineuse maîtrisée, adaptée aux exigences muséographiques et à la mise en valeur des espaces d'exposition.Enfin, le choix de conserver la même palette de matériaux (bois, verre, moucharabieh) que celle utilisée pour le conservatoire et le restaurant permet d'assurer une cohérence architecturale à l'échelle du projet. Le musée affirme ainsi sa propre identité d'équipement culturel tout en participant à l'unité visuelle et matérielle de l'ensemble de la façade.

6.1.2.2 Façade principale incubateur musical :

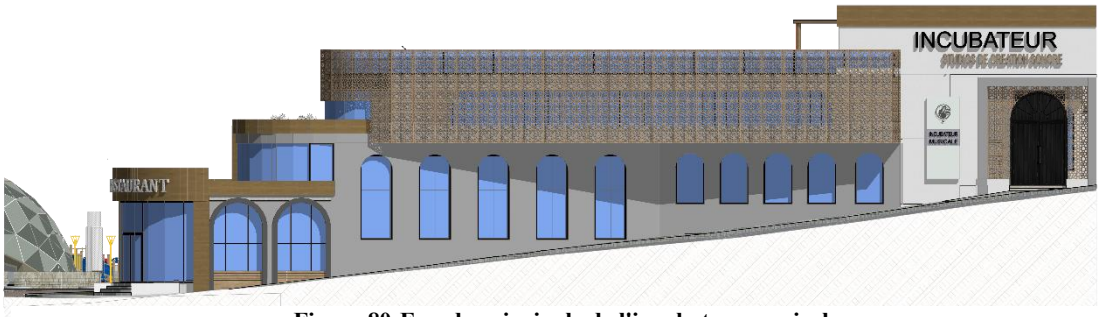


Figure 80:Façade principale de l'incubateur musical
Source : établie par l'auteur

Pour la façade de l'incubateur, l'architecture s'adapte directement à la topographie en pente pour créer un lien fluide avec le restaurant en contrebas. L'entrée principale, située sur la partie haute du terrain, est marquée de manière forte par une porte monumentale en arc. Cet accès est mis en valeur par un encadrement en moucharabieh qui signale clairement l'entrée de cette entité.

En suivant la pente, le rez-de-chaussée est rythmé par une série de fenêtres en arc qui reprennent le langage architectural du projet et éclairent les espaces intérieurs. À l'étage, un grand bandeau en moucharabieh vient envelopper la façade. Ce choix est très important pour des studios de création : il permet de filtrer la lumière naturelle et de protéger les espaces de travail du soleil direct, tout en affirmant l'identité locale et traditionnelle.

Enfin, en utilisant les mêmes matériaux que pour le reste du projet (le bois, le verre et le moucharabieh), cette façade assure une transition parfaite et une vraie cohérence visuelle tout au long de la rue.

6.1.2.3 Façade principale de la nouvelle partie :



Figure 81 : Façade principale de la nouvelle partie
Source : établie par l'auteur

La première intervention majeure est la végétalisation de la façade du parking. L'objectif est double : tout d'abord, faire appel à la verdure existante dans le vide urbain pour aérer le tissu local. Ensuite, cette façade verte a un impact direct sur l'environnement en luttant contre le CO2 des voitures et en réduisant l'empreinte carbone, créant ainsi une façade qui respire et purifie l'air.Pour assurer la cohérence avec les autres entités du projet, comme le musée, nous avons introduit le bois et le moucharabieh, que l'on retrouve sur la partie Auditorium/Commerce. L'utilisation de la brique est également centrale, car elle fait directement rappel à l'architecture traditionnelle de Tlemcen et à ses minarets, notamment celui de Sidi El Haloui situé à proximité. Pour cela, nous avons alterné entre une brique pleine et une brique ajourée. Cette brique ajourée permet de bénéficier de la lumière naturelle à l'intérieur tout en jouant sur les textures en façade, rappelant les motifs géométriques locaux.La façade est rythmée par deux éléments d'appel forts : un ascenseur panoramique, dont la verticalité et la teinte contrastent avec la brique tout en offrant des vues sur la ville. Ce volume dialogue avec la présence du dôme. Ce dernier, inspiré par la géométrie de la pyramide du Louvre, apporte une touche de modernité et crée un point focal fort, visible de loin. En résumé, cette façade combine écologie, patrimoine et modernité pour créer une identité unique et respectueuse de son contexte.

Ce croisement entre les strates horizontales (les étages de verdure) et les élancements

verticaux (l'ascenseur, les piliers en brique) crée une grille de lecture dynamique. Cela permet d'articuler un programme dense tout en gardant une façade bien proportionnée et lisible.

6.1.2.4 Le patio de conservatoire musical :(Patio des libres) :



Figure 82:Vue 3d sur le patio(فناء الاحرار)
Source : établie par l'auteur



Figure 83 :Vue 3d sur le patio (patio des libres)
Source : établie par l'auteur

Comment matérialiser spatialement la liberté ?

Notre inspiration puise dans l'essence de la cour andalouse et des arcades de fondouks, épurées à leur ligne la plus minimaliste. Pour rompre avec la rigidité orthogonale de l'enfermement, nous avons conçu une promenade architecturale qui sert d'accès principal vers la galerie. Un choix chromatique fort a été opéré pour la toiture de cette galerie : l'utilisation d'une tuile grise contemporaine. Ce contraste de matière assure une distinguabilité claire entre la strate existante et notre intervention nouvelle.

Au cœur de ce vide, l'espace de répétition est protégé par une toiture en verre légère. Ce geste, d'une intervention minime sur le bâti d'origine, permet de préserver la sensation de plein air tout en protégeant les artistes de la pluie. C'est une architecture de la transparence qui honore le passé tout en sécurisant le futur de la création artistique

7.Conclusion :

Ce chapitre a permis de concrétiser notre travail de recherche en apportant une réponse architecturale précise à la problématique posée en première phase. En développant conjointement le volet fonctionnel et l'approche stylistique, nous avons pu justifier l'ensemble de nos choix conceptuels. Cette synthèse confirme ainsi l'atteinte de notre objectif : la reconversion aboutie de cet espace d'enfermement.

Chapitre 04 : La partie technique

1.Introduction :

Dans ce chapitre, nous aborderons la concrétisation technique et matérielle de notre réponse architecturale. Cette phase décisive s'articulera autour de trois axes majeurs : la définition et la justification du parti structurel, le dimensionnement des différents corps d'état techniques (CET), l'analyse et le traitement des pathologies du bâti existant, ainsi que l'étude des détails constructifs spécifiques liés à notre projet de reconversion.

2.Les partis Structurels et Spécificités Techniques

Partie du projet	Système structurel	Elément porteur	Techniques spécifique
Conservatoire musical (existant)	Conservation des murs porteurs existants en pierre avec renforcement structurel ponctuel, Ajout de poteaux tubulaires métalliques section 14 × 14 cm Portée : 3 – 6m Poutres : métalliques pour la stabilisation des planchers existant	Plancher existant renforcé par poutres de stabilisation Plancher collaborant au niveau des nouveaux volumes implantés	Double plaque de plâtre acoustique (haute densité, 13 mm × 2, joints croisés) Ossature + Laine de roche : montants métalliques 70 mm, panneaux laine de roche dense 70 mm Rupture d'air central : 30 – 50 mm
Nouveau	Poteau – Poutre	Poteaux : section 40/40 cm, Portée : 7 m Plancher collaborant avec isolant intégré	Correction acoustique identique à la partie existante (Double plaque plâtre HD + ossature 70 mm + laine de roche + rupture 30–50 mm)
Musée 1 zone générale 2-salle d'exposition	Poteau – Poutre	Poteaux : section rectangulaire 40/40 cm Poteaux : section circulaire Ø 60 cm Plancher corps creux	Traitement acoustique adapté aux grandes surfaces
Restaurant	Poteau – Poutre	Poteaux : section 60/60 cm, portée : 4 m – 8 m Plancher corps creux	Traitement standard
Incubateur musical	Poteau – Poutre	Poteaux : section 40/40 cm Portée : 4 m – 6 m Plancher collaborant Avec isolant intégré	Correction acoustique renforcée

Tableau 5:Synthétique des Partis Structurels et Spécificités Techniques dans la partie existante Source : établie par l'auteur

Partie du projet	Système structurel	Elément porteur	Observations techniques

Parc de stationnement	Poteau – Poutre	Poteaux : section 80/80 cm Trame : 6m × 6m Portée : 6 m Dalle pleine, dernier étage en dalle précontrainte pour supporter l'esplanade en toiture	Trame optimisée pour double file de stationnement (2 × 2,50 m + circulation 5 m) Section 80/80 adaptée aux charges véhicules lourd
Commerce	Portique Poteau – Poutre	Trame 6 m → poteau 60/80 cm Trame 8 m → poteau 80/80 cm Trame 10 m → poteau 60/80 cm Portique avec poutre de grande hauteur Système : portique (rigidité nœud poteau-poutre) Plancher corps creux	Section varie selon la trame : 60/80 pour petites travées 80/80 pour travées intermédiaires Portique assure la stabilité horizontale sans voile
Auditorium (salle de scène)	Portique Précontraint	**Poteaux :** même sections que commerce (60/80 – 80/80 – 60/80 selon trame) **Poutres :** précontraintes Minimisation de la retombée en grande portée	Portée > 20 m impose la précontrainte : Réduction de la hauteur structurale Limitation des flèches Retombée de poutre minimisée Solution optimale pour dégagement visuel intérieur et acoustique
Esplanade 5ème façade / Toiture-terrasse	Dalle pleine Précontrainte	Poteaux : section 40/40 cm Portée : 4 m – 6 m Plancher collaborant Avec isolant intégré	Dalle précontrainte : adaptée aux charges permanentes élevées (végétation, terre) avec étanchéité multicouche et protection thermique.

Tableau 6:Tableau Synthétique des Partis Structurels et Spécificités Techniques dans la nouvelle partie, Source : établie par l'auteur

3.Corps d'état techniques :

3.1 Climatisation :

Pour assurer le confort thermique des différents espaces tout en optimisant l'efficacité énergétique, le bâtiment est équipé d'un système de climatisation centralisée à Débit de Réfrigérant Variable (VRV). Les groupes extérieurs de production frigorifique sont implantés en toiture-terrasse afin de libérer les espaces nobles et de limiter les nuisances acoustiques. La distribution s'effectue via une gaine technique verticale abritant le réseau principal, composé d'une tuyauterie double parfaitement isolée : une ligne liquide (aller) et une ligne gaz (retour). À chaque niveau, des boîtiers de dérivation reliés au réseau électrique répartissent le fluide réfrigérant avec précision vers les unités terminales. La diffusion de l'air conditionné est assurée par des cassettes à 4 voies encastrées dans les faux-plafonds. Ce dispositif permet un soufflage homogène à 360 degrés tout en libérant intégralement les

surfaces murales, répondant ainsi parfaitement aux exigences esthétiques et fonctionnelles des grands espaces d'exposition et de création musicale. (Voir dossier graphique).

3.2 Electricité :

L'alimentation électrique du complexe est structurée de manière hiérarchique afin de garantir la sécurité et la continuité de service exigées par ce type d'équipement public. Le raccordement au réseau s'effectue via un poste transformateur abrité dans un local technique situé au rez-de-chaussée et directement accessible depuis l'extérieur. Afin de pallier toute défaillance du réseau, ce poste est couplé en boucle à un groupe électrogène de secours, stratégiquement implanté à l'air libre à proximité immédiate. L'énergie est ensuite acheminée vers un second local technique intérieur abritant le Tableau Général Basse Tension (TGBT). Véritable cœur du réseau, le TGBT distribue le courant vers les différentes armoires électriques divisionnaires réparties à chaque étage du projet. Depuis ces tableaux d'étage, le câblage chemine vers des boîtes de dérivation qui assurent la distribution finale et sécurisée vers les équipements terminaux, tels que les luminaires et les différentes prises de courant. (Voir dossier graphique).

3.3 Alimentation en eau potable :

Pour répondre aux besoins du complexe, le réseau d'Alimentation en Eau Potable (AEP) a été conçu pour garantir un débit et une pression constants à tous les niveaux. Le stockage de réserve est assuré par une **bâche à eau d'une capacité de 100 m³**. Directement superposé à cet ouvrage de stockage, le **local pompes** abrite le groupe surpresseur chargé de propulser l'eau dans les canalisations. Depuis ce local technique, le réseau principal chemine habilement le long du chemin de ronde avant de se scinder pour irriguer le bâtiment. D'une part, une colonne montante est intégrée dans une **gaine technique verticale** afin de desservir les sanitaires de l'étage. D'autre part, au rez-de-chaussée, l'alimentation principale rejoint une **nourrice de distribution** (collecteur). Ce système permet une distribution rationnelle en "pieuvre" : plusieurs canalisations indépendantes en partent pour alimenter chaque appareil sanitaire en eau froide. En parallèle, une dérivation spécifique alimente un **cumulus électrique** dédié à la production d'Eau Chaude Sanitaire (ECS), d'où repart un réseau secondaire acheminant l'eau chaude vers les points de puisage. (Voir dossier graphique).

3.4 Anti incendie :

Afin d'assurer la protection des biens et des personnes au sein de ce complexe recevant du public, un Système de Sécurité Incendie (SSI) complet et normé a été intégré au projet.

L'extinction active est garantie par une **bâche à eau dédiée d'une capacité de 120 m³**. Celle-ci alimente le réseau des **Robinets d'Incendie Armés (RIA)** répartis au rez-de-chaussée, tandis qu'une colonne montante assure l'irrigation des RIA du premier étage. Pour une intervention rapide, ces RIA, couplés à des extincteurs portatifs, sont disposés stratégiquement de manière à ce qu'aucun point du bâtiment ne se trouve à plus de **20 mètres** d'un équipement d'extinction. La coordination sécuritaire est assurée par un **Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)**. Véritable cerveau de l'installation, ce tableau gère les différents asservissements du bâtiment. Dès l'activation d'un Déclencheur Manuel d'Alarme (système "brise-glace"), le CMSI enclenche instantanément les sirènes d'alarme et active le dispositif de **désenfumage** pour maintenir la praticabilité des circulations. Enfin, la sécurisation des usagers est complétée par un balisage lumineux rigoureux indiquant clairement les **itinéraires d'évacuation** et orientant les flux de manière fluide vers les accès et issues de secours. (Voir dossier graphique)

4. Traitement des Pathologies et Mise en Valeur :

4.1 Traitement des fissures et consolidation :

Les altérations structurelles et superficielles causées par le temps nécessitent un traitement minutieux. Les fissures recensées sur les murs porteurs sont traitées par des techniques d'agrafage ou d'injection de coulis, garantissant ainsi la stabilité de l'ouvrage et stoppant la progression des dégradations sans altérer la morphologie initiale du bâtiment.

4.2 Reprise et assainissement des enduits

Afin de protéger les maçonneries anciennes et de traiter les problèmes d'humidité, une reprise des enduits dégradés est opérée. Les revêtements altérés sont piqués et remplacés par des enduits respirants et compatibles avec les matériaux d'origine (de type enduit à la chaux). Cette intervention permet d'assainir les parois tout en offrant une finition soignée, marquant le renouveau spatial du lieu.

4.3 Valorisation de la tuile existante en façade :

L'intervention architecturale ne se limite pas à la réparation ; elle vise également à exalter l'identité historique du site. Les tuiles existantes, intégrées à la composition de la façade, sont soigneusement nettoyées et conservées. Leur mise en valeur crée un contraste riche avec les aménagements contemporains, affirmant un dialogue subtil entre le passé carcéral de l'édifice et sa renaissance architecturale.

5.L'étude des détails constructifs spécifiques liés à notre projet de reconversion :

5.1 Les pieux :

Le décaissement prévu nécessite la retenue d'une hauteur de terre de 20 mètres, imposant des exigences structurelles visant à assurer la stabilité du talus supérieur, la protection du rempart historique existant et la sécurité du futur équipement public. Compte tenu de la hauteur importante et de la sensibilité patrimoniale du site, un écran de soutènement constitué de pieux forés de grand diamètre en béton armé (Ø 1 200 mm) a été retenu, disposés en alignement continu et tangents le long du rempart. Ce système se distingue par son aptitude aux grandes hauteurs de soutènement, sa limitation des vibrations transmises à l'ouvrage ancien et son excellente rigidité structurelle face aux poussées horizontales. Le dimensionnement adopte une fiche de 40 % de la hauteur retenue, soit 8 mètres, portant la profondeur totale des pieux à 28 mètres. Ces derniers, réalisés en béton C30/37 minimum avec des armatures longitudinales de Ø 16 à Ø 25 mm et une longrine de couronnement de 60 à 80 cm en tête, fonctionnent comme un voile encastré en pied de fouille, mobilisant la réaction passive du sol afin d'assurer la stabilité au renversement et de garantir un coefficient de sécurité suffisant.

5.1 Système d'évacuation des eaux pluviales de l'esplanade :

Le système de drainage de cette esplanade a été pensé pour assurer une évacuation fluide et continue des eaux de ruissellement, protégeant ainsi l'étanchéité de la structure. La gestion des eaux s'articule autour de plusieurs axes de partage des eaux qui définissent les zones de bassin versant de la terrasse. Ces axes orientent le sens de la pente, généralement fixée à 1,5%, pour dicter le sens d'écoulement de l'eau. Les eaux pluviales sont ainsi guidées par gravité vers un réseau périphérique et transversal de caniveaux linéaires (CL). Ces derniers collectent les flux avant de les acheminer vers les différentes descentes d'eaux pluviales (DEP) réparties stratégiquement sur le plan. : ils intègrent un dispositif de drainage pour espace vert dédié, soutenu par la présence de barbacanes permettant d'évacuer le trop-plein d'eau des bacs de plantation et d'éviter tout risque de stagnation.

5.2 Détails façade végétalisé :



Figure 85 : Drainage des eaux de rosage, façade végétalisée
Source : établie par l'auteur

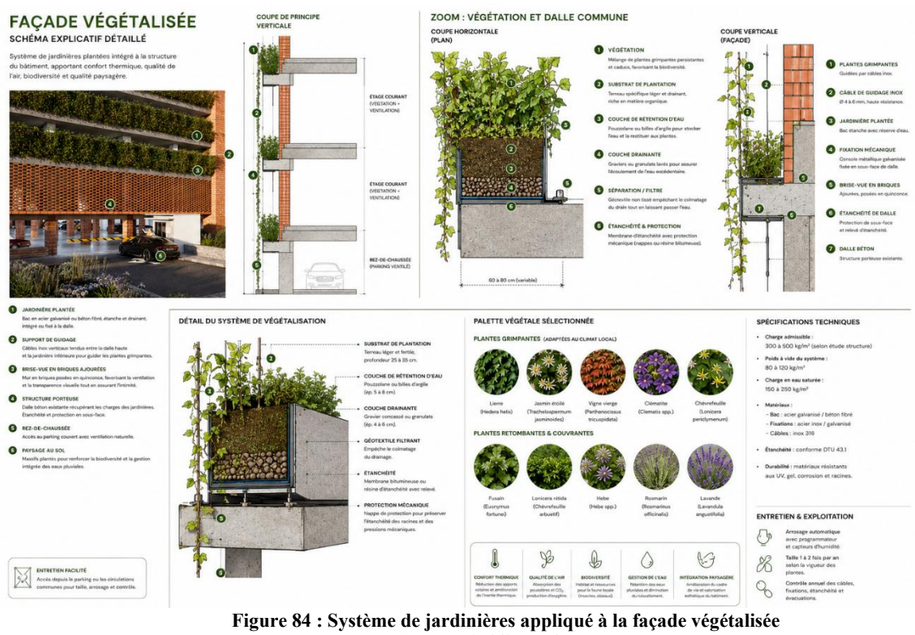


Figure 84 : Système de jardinières appliqué à la façade végétalisée
Source : établie par l'auteur

5.3 Détails constructifs :

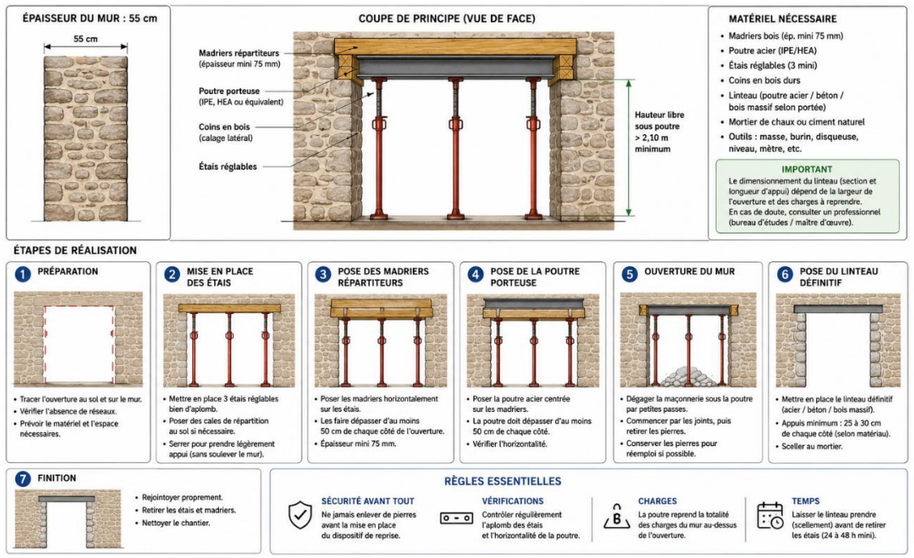


Figure 87:L'ouverture dans le mur porteur en pierre de 55cm d'épaisseur
Source : établie par l'auteur

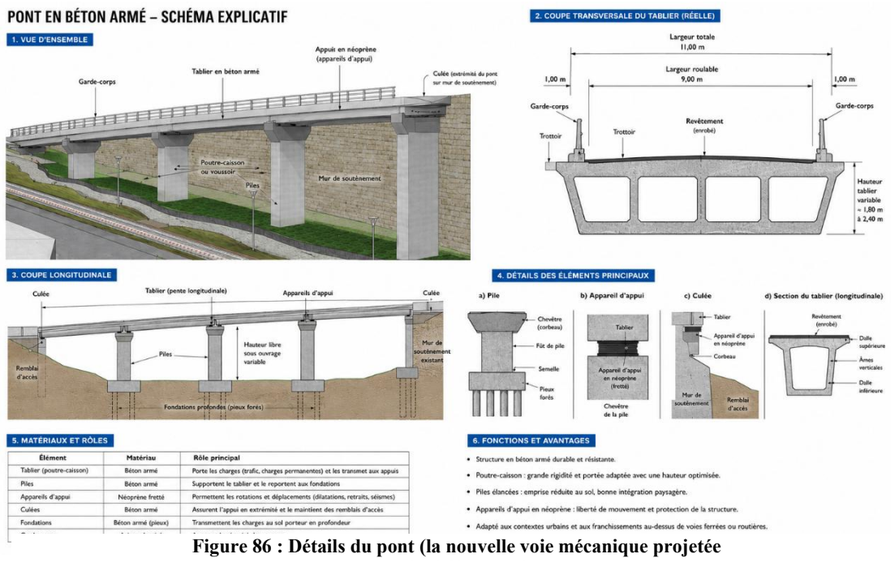


Figure 86 : Détails du pont (la nouvelle voie mécanique projetée
Source : établie par l'auteur

5.4 La toiture en verre (patio) :

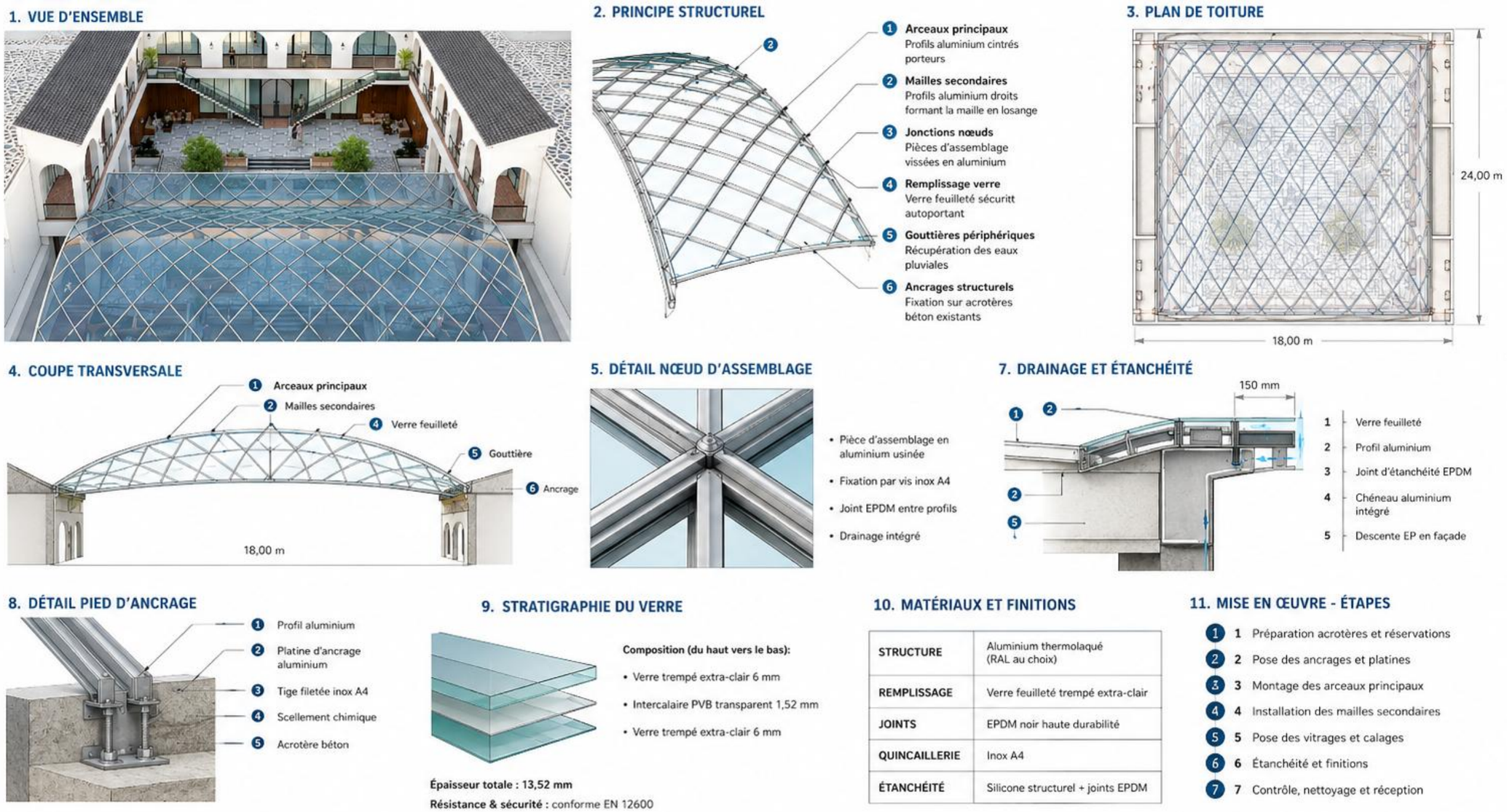


Figure 88: L'explication de la mise en œuvre de la toiture en verre
Source : établie par l'auteur

5.5 Détail du dôme (entrée de l'auditorium) :

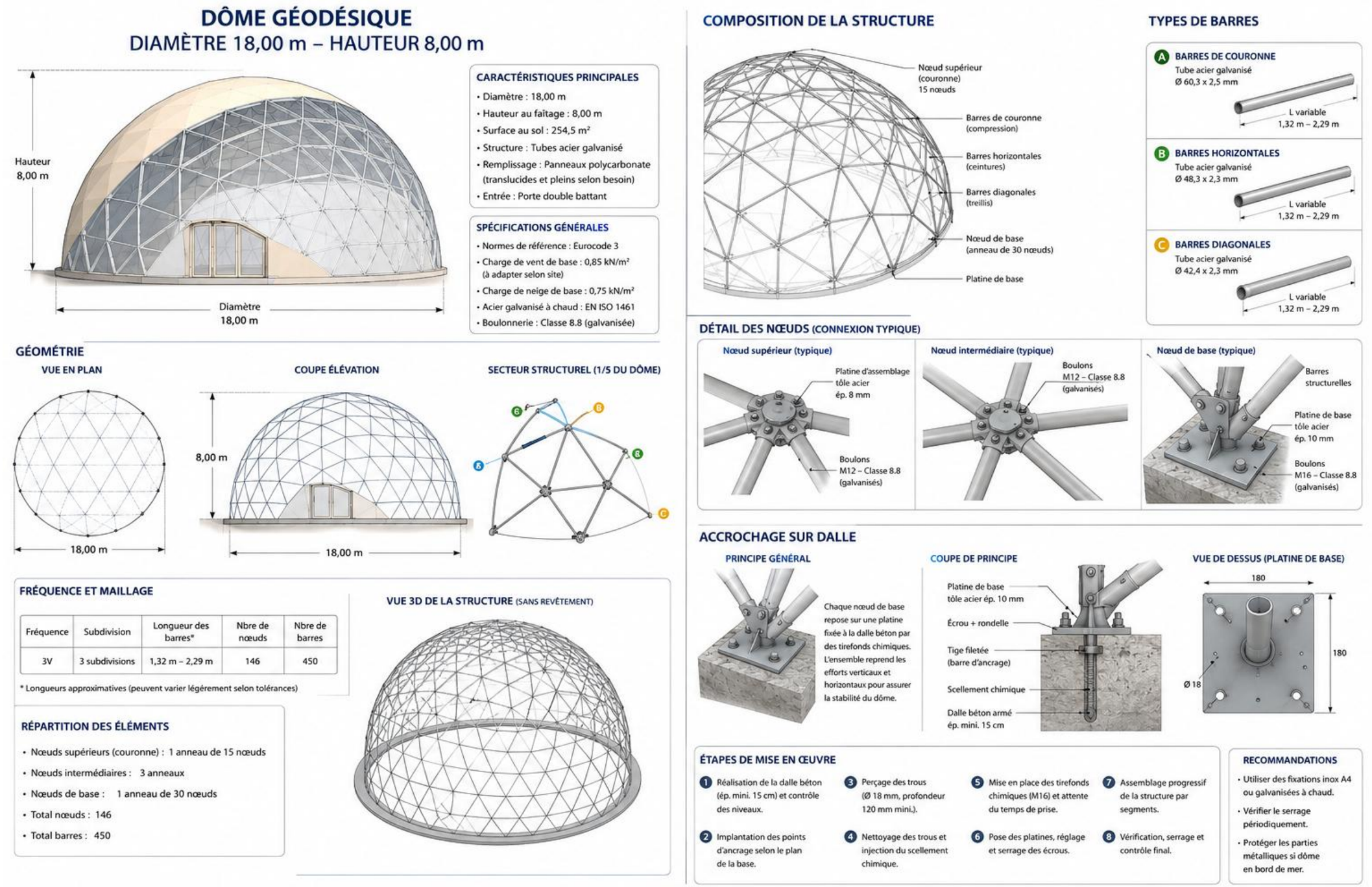


Figure 89 : Détail du dôme (entrée de l'auditorium) :
Source : établie par l'auteur

5.6 Isolation acoustique des salles de musiques :

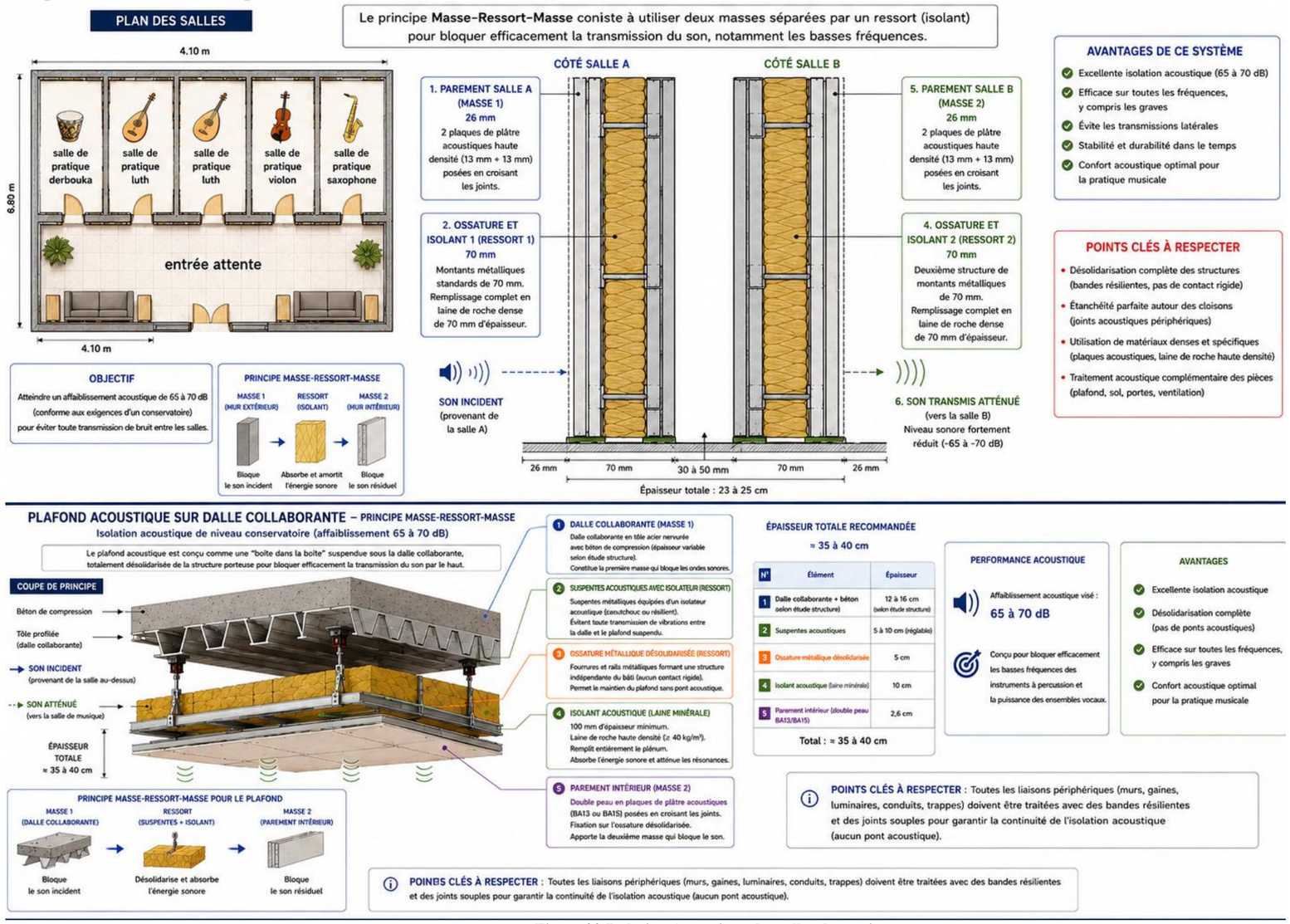


Figure 90:Isolation Acoustique des salles de musiques
Source : établie par l'auteur

6.Conclusion :

Pour conclure, l'étude technique abordée dans ce chapitre confirme que l'attention portée aux moindres détails constructifs est le véritable moteur de cette reconversion. Soigner les pathologies du bâtiment, adapter sa structure et dimensionner rigoureusement ses réseaux ne sont pas de simples obligations réglementaires, mais les étapes indispensables pour redonner vie à l'existant. C'est grâce à cette rigueur technique que la métamorphose s'opère concrètement, permettant aux murs autrefois fermés de s'ouvrir durablement pour accueillir de nouvelles fonctions muséales et acoustiques dans des conditions

Conclusion générale

Ce mémoire est né d'une double interrogation, à la fois architecturale et urbaine : comment reconvertir le centre de rééducation de Tlemcen, et comment briser les fortes ruptures physiques, visuelles et symboliques qui l'isolent de son environnement historique ? Cette question engage une réflexion profonde sur le rôle de l'architecture face à l'héritage douloureux, sur la responsabilité du concepteur vis-à-vis de la mémoire collective, et sur la capacité du patrimoine dit « difficile » ou « négatif » à se réinventer sans se renier.

L'approche théorique a posé les fondements indispensables à cette réflexion. L'exploration des notions de rétrofit, de patrimoine et de patrimonialisation a montré que la conservation ne se réduit pas à une muséification figée, mais qu'elle peut s'inscrire dans une dynamique vivante et sensible de transformation. L'étude du patrimoine colonial et carcéral en Algérie a révélé toute la complexité propre à ces édifices qualifiés de « patrimoine difficile » ou « patrimoine négatif » : des lieux où la valeur architecturale côtoie une mémoire conflictuelle, où la conservation fait face à des résistances sociales et symboliques profondes. Loin de constituer un obstacle, cette complexité s'est imposée comme le moteur même de la démarche conceptuelle. L'étude de références internationales musées et centres culturels nés de la reconversion d'anciennes prisons a confirmé qu'un lieu stigmatisé peut devenir un espace de rassemblement et de transmission, à condition de ne pas effacer sa mémoire, mais de la sublimer par le dialogue entre le passé et le présent.

L'analyse menée à travers une lecture multiscalaire du site, depuis l'échelle urbaine jusqu'à l'échelle architecturale, a constitué le socle de la recherche. Elle a révélé un site paradoxal : central dans sa situation géographique, mais marginal dans son rapport à la ville. La superposition de barrières physiques le rempart historique, le boulevard Gaour Houcine, la voie ferrée et la différence de niveau topographique crée un enclavement multiple qui soustrait le site à la vie urbaine malgré son emplacement de choix. L'analyse architecturale du bâtiment a, quant à elle, mis en évidence les traits caractéristiques de l'architecture carcérale coloniale organisation rigide, murs porteurs épais, façades aveugles tout en soulignant leur potentiel de transformation. La synthèse de ces diagnostics, enrichie par l'étude comparative d'exemples thématiques pertinents, a abouti à une stratégie d'intervention claire : reconnecter, ouvrir, diversifier les fonctions et ancrer le projet dans la mémoire du lieu.

Ces réflexions ont été traduites en une réponse architecturale concrète, articulée autour du concept central « De l'enfermement à la liberté ». Ce renversement sémantique et spatial a guidé l'ensemble des choix conceptuels. La conservation et la mise en valeur des murs porteurs en pierre, porteurs d'une mémoire constructive irremplaçable, ont été conjuguées à

l'introduction de la lumière et de la transparence, véritable antithèse de la logique carcérale originelle : patios, toiture en verre et façades végétalisées transforment un édifice fermé sur lui-même en un lieu baigné de clarté. L'aménagement du pôle multifonctionnel mémoriel et culturel a constitué le cœur programmatique du projet : espaces muséaux témoignant de l'histoire du lieu, auditorium et salles de musique dédiés à la création artistique, espaces commerciaux et artisanaux assurant la viabilité économique du projet, et esplanade publique requalifiant le vide urbain adjacent. La création d'une nouvelle voie mécanique le pont projeté résout la rupture topographique majeure et reconnecte physiquement le site au reste du centre historique de Tlemcen. Sur le plan stylistique, l'introduction du moucharabieh, du bois et de la végétation comme composantes à part entière de l'enveloppe architecturale témoigne d'un dialogue assumé entre héritage maghrébin et modernité.

Le projet a été ancré dans la réalité technique, démontrant que la dimension poétique d'une architecture de reconversion ne peut se passer d'une rigueur constructive et structurelle exemplaire. La conservation des murs porteurs en pierre, renforcée ponctuellement par des poteaux métalliques, traduit l'intervention minimale sur le bâti d'origine. Pour les espaces de grande portée l'auditorium avec ses travées dépassant vingt mètres la précontrainte s'est imposée comme solution optimale. Les détails constructifs spécifiques pieux de soutènement pour le décaissement, façades végétalisées, isolation acoustique des salles de musique, gestion des eaux pluviales de l'esplanade ont démontré la faisabilité technique complète du projet. L'ensemble des corps d'état techniques climatisation à débit variable, réseau électrique hiérarchisé, alimentation en eau et sécurité incendie a été intégré en cohérence avec les exigences d'un équipement public de cette envergure.

Au terme de ce parcours, de l'exploration théorique à la concrétisation architecturale et technique, ce mémoire démontre la cohérence et la pertinence de la démarche entreprise. La reconversion du centre de rééducation de Tlemcen en pôle multifonctionnel mémoriel et culturel n'est pas seulement une réponse formelle à une problématique de vacance, mais un acte architectural chargé de sens, qui engage la relation de la ville à son passé, des habitants à leur mémoire collective, et de l'architecture à sa responsabilité sociale. Ce projet illustre que le patrimoine négatif n'est pas un fardeau dont il faut se débarrasser, mais une ressource précieuse à réinterpréter avec intelligence et sensibilité.

L'hypothèse formulée en introduction s'en trouve pleinement vérifiée : la reconversion de cet édifice, conduite selon les principes du rétrofit patrimonial et inscrite dans une stratégie urbaine globale, permet effectivement de lui restituer une vocation contemporaine tout en préservant ses valeurs historiques et architecturales. Elle démontre, point par point, que les

ruptures physiques, visuelles et fonctionnelles qui isolaient le site peuvent être résolues, et que le passage de la friche enclavée au pôle vivant et connecté est non seulement possible, mais architecturalement et urbanistiquement nécessaire.

Ce travail ouvre nécessairement sur des perspectives plus larges. La question de la reconversion du patrimoine carcéral et colonial en Algérie reste un champ de recherche largement sous-exploré, à la croisée de l'histoire, de la sociologie urbaine et de l'architecture. La démarche méthodologique développée ici diagnostic multiscalaire, stratégie d'intervention fondée sur des références thématiques, conception architecturale ancrée dans la mémoire du lieu constitue un cadre transposable à d'autres sites similaires dans les villes algériennes et maghrébines. En définitive, ce mémoire affirme avec conviction que l'architecture, lorsqu'elle accepte de se confronter à l'histoire dans toute sa complexité, peut devenir un puissant vecteur de guérison, de réconciliation et de renaissance. De l'enfermement à la liberté : ce n'est pas seulement le titre d'un projet, c'est la promesse que peut tenir une architecture véritablement engagée au service de l'humain et de la cité

Bibliographie

I. Ouvrages

BENTHAM, Jeremy. Panopticon; or, The Inspection-House.

CHOAY, Françoise. L'Allégorie du patrimoine.

CHOAY, Françoise. Éditions du Seuil, Paris, nouvelle édition revue et corrigée (actualisée en 2007).

CHOAY, Françoise ; MERLIN, Pierre. Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme.

Quadrige / PUF, Paris, p. 143.

DAVALLON, Jean. Le don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation.

Hermès Science Publications, Paris.

FOUCAULT, Michel. Surveiller et punir.

Gallimard, Paris.

LANDEL, Olivier ; ANGOTTI, Philippe. Les friches, cœur du renouveau urbain : les communautés urbaines face aux friches.

Paris.

LECOCQ, André. Histoire de Tlemcen, ville française, tome 1 : L'administration militaire, 1842-1852.

Éditions Internationales S.A., Tanger.

LOWENTHAL, David. The Past is a Foreign Country.

Cambridge University Press, Cambridge.

MACDONALD, Sharon. Difficult Heritage: Negotiating the Nazi Past in Nuremberg and Beyond.

Routledge, London.

NORA, Pierre. Présent, nation, mémoire.

Gallimard, Paris, p. 25.

OULEBSIR, Nabila. Les usages du patrimoine : monuments, musées et politiques coloniales en Algérie (1830-1930).

Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

PATIN, Valéry. Tourisme et patrimoine.

La Documentation française, Paris.

POULOT, Dominique. Une histoire du patrimoine en Occident.

PUF, Paris.

PROST, Philippe. Architectures de la mémoire.

RAUTENBERG, Michel. La rupture patrimoniale.

À la Croisée, Paris.

RICOEUR, Paul. La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli.

Éditions du Seuil, Paris.

RIEGL, Alois. Der moderne Denkmalkultus (Le culte moderne des monuments).

SMITH, Laurajane. Uses of Heritage.

Routledge, London & New York.

TINTHOIN, R. Tlemcen : géographie et histoire urbaine.

Édition Section de Géographie Urbaine, Paris.

TUNBRIDGE, John E. ; ASHWORTH, Gregory J. Dissonant Heritage: The Management of the Past as a Resource in Conflict.

John Wiley & Sons.

VESCHAMBRE, Vincent. Traces et mémoires urbaines. Enjeux de la patrimonialisation et de la démolition.

Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

II. Thèses et mémoires

BOUKERCHE, D. Évolution de la ville de Tlemcen pendant la période coloniale.

Mémoire de Magister, EPAU, Alger, p. 169.

BOUMEDINE, Amel. Reconnaissance patrimoniale : acteurs, représentations et stratégies. Le cas de Sidi Bel Abbès.

Mémoire de Magistère, Université d'Oran (USTO), Algérie, p. 17.

BOUALEMKHEIRA ; MASTORAMIRA. Requalification de Sidi El Houwari et Merdjajou.

Mémoire de Master.

HAMMA, M. Méthode Réhabimed : réhabilitation, ville, territoire.

Mémoire de Magister, p. 63.

KASMI, Mohammed El Amine. Mise en contact de la médina et de la ville coloniale : processus et impacts. Cas de Tlemcen.

Mémoire de Magister, EPAU, Alger, p. 116.

YOUSFI, Ismahène. La valorisation de Bab El Karmadine. Centre d'accueil Bab El Karmadine. Mémoire de Master.

III. Revues et Articles

BÉGUIN, François. Le VisiteurVagues, vides, verts ». , n° 3.

CHASLIN, François. (2009).

[Citation dans le contexte du projet architectural].

FRANCOIS, H. ; HIRCZAK, M. ; SENIL, N. Revue d'Économie Régionale et Urbaine.vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ».

GHARBI, M. E. H. Insaniyat / إنسانياتoine colonial, pour une approche plus globale ». , n° 14-15, pp. 155-160.

LOIR-MONGAZON, Élodie. Mutations de la culture patrimonialeités territoriales dans la valorisation patrimoniale ». Dans :

, Rennes.

PIANO, Renzo. Renzo Piano Building Workshop.

POULOT, Dominique. Socio-anthropologieison patrimoniale aux mondes du patrimoine ».

, n° 19 [en ligne].

POIRRIER, Philippe ; VADELORGE, Loïc. Pour une histoire des politiques du patrimoine.

Comité d'histoire du ministère de la Culture – La Documentation française, Paris.

RABKIN, Jean-Pierre ; CHASTEL, André. Revue de l'Artnotion de patrimoine ».

, n° 49, pp. 5-32.

SMITH, Laurajane ; TUNBRIDGE, John E. (2010). Heritage, Tourism and Place.

IV. Communications dans une conférence ou un colloque

ICOMOS. Charte de Burra. Charte ICOMOS Australie pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.

Adoptée par ICOMOS à la 12ème Assemblée Générale, Mexico, octobre 1999.

ICOMOS. (1995). De la Charte de Venise à celle des villes historiques.

Dans : Journal scientifique — Éthique, principes et méthodologies. ICOMOS, p. 6.

CEMAT. 13ème Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT).

p. 75.

V. Articles de journal

EPAU – DGAPR – PNUD. Architecture carcérale : humanisation, sécurisation, économie.

École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, p. 64.

KENT. (2009). Réaménagement des friches industrielles « Rochester Riverside ».

UNESCO. Études et documents sur le patrimoine culturel : méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

p. 25.

VI. Textes de loi

Algérie. Loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Journal Officiel de la République Algérienne (JORA). [Notamment art. 41 relatif aux secteurs sauvegardés.]

Algérie. Décret exécutif n° 09-403 du 29 novembre 2009

portant création du secteur sauvegardé de la vieille ville de Tlemcen. JORA.

France. Décret du 9 novembre 1874

relatif à la concession du domaine privé pour l'établissement d'une maison d'arrêt à Tlemcen.

Italie. Loi italienne du 29 juin 1939 sur les ensembles historiques.

[Référencée dans les travaux de Giovannoni sur la méthode de curetage (diradamento).]

VII. Sites web

Dictionnaire Reverso. Définitions en ligne.

Disponible sur : https://dictionnaire.reverso.net/ [Consulté en 2024-2025]

ENAP – École Nationale d'Administration Pénitentiaire. « Regards sur l'architecture carcérale, XIXe-XXe siècles ».

Disponible sur : https://www.enap.justice.fr/histoire/regards-sur-larchitecture-carcerale-19eme-20eme-siecles [Consulté en 2024-2025]

FNCAUE. « Architecture et reconversion ».

Disponible sur : http://www.fncaue.com/activites-pedagogiques/architecture-et-reconversion/ [Consulté en 2024-2025]

Gallica – BnF. Fonds numérisé : Le paradis des femmes à Tlemcen.

Disponible sur : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5461068h/f2.item [Consulté en 2024-2025]

Linternaute. Définition : Muraille.

Disponible sur : http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/muraille/ [Consulté en 2024-2025]

Météo et Climat – Tlemcen.

Disponible sur : https://www.climatsetvoyages.com/climat/algerie/tlemcen [Consulté en 2024-2025]

Pinterest. Images de référence architecturale (minaret de Sidi Haloui, Tlemcen).

Disponible sur : www.pinterest.com [Consulté en 2024-2025]

RencontreUnArchi. « Qu'est-ce qu'une réhabilitation ? ».

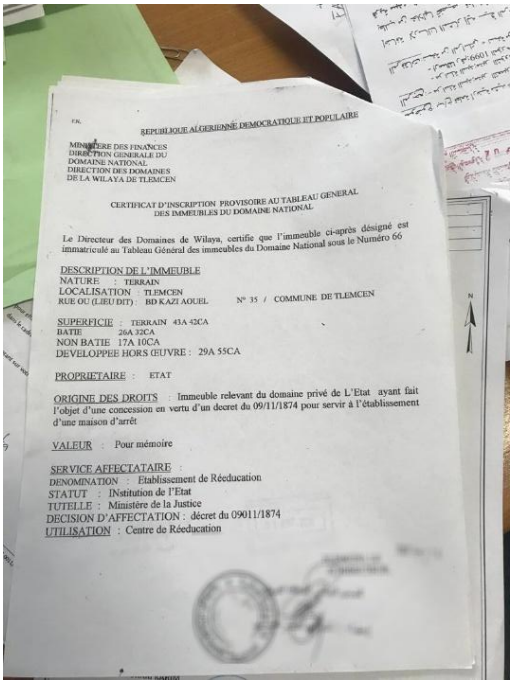
Disponible sur : https://www.rencontreunarchi.com/article/quest-ce-quune-rehabilitation/ [Consulté en 2024-2025]

Wikisource. Patrimoine et Identité / Introduction.

Disponible sur : https://fr.wikisource.org/wiki/Patrimoine_et_Identité/Introduction [Consulté en 2024-2025]

Annexes

1.Annexe 01 :



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU
DOMAINE NATIONAL
DIRECTION DES DOMAINES
DE LA WILAYA DE TLEMCEN

CERTIFICAT D'INSCRIPTION PROVISOIRE AU TABLEAU GENERAL
DES IMMEUBLES DU DOMAINE NATIONAL

Le Directeur des Domaines de Wilaya, certifie que l'immeuble ci-après désigné est immatriculé au Tableau Général des immeubles du Domaine National sous le Numéro 66

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE
NATURE : TERRAIN
LOCALISATION : TLEMCEN
RUE OU (LIEU DIT) : BD KAZI AOUEL N° 35 / COMMUNE DE TLEMCEN

SUPERFICIE : TERRAIN 43A 42CA
BATIE 26A 32CA
NON BATIE 17A 10CA
DEVELOPPEE HORS ŒUVRE : 29A 55CA

PROPRIETAIRE : ETAT

ORIGINE DES DROITS : Immeuble relevant du domaine privé de L'Etat ayant fait l'objet d'une concession en vertu d'un decret du 09/11/1874 pour servir à l'établissement d'une maison d'arrêt

VALEUR : Pour mémoire

SERVICE AFFECTATAIRE :
DENOMINATION : Etablissement de Rééducation
STATUT : INstitution de l'Etat
TUTELLE : Ministère de la Justice
DECISION D'AFFECTATION : décret du 09011/1874
UTILISATION : Centre de Rééducation

Figure 91 : Certificat d'inscription provisoire au tableau général des immeubles du domaine national
Source : la Direction des Domaines de Tlemcen

2.Annexe 02 :



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

محضر تسليم

وزارة المالية
مديرية أملاك
الدولة
ولاية تلمسان
مصلحة عمليات
أملاك الدولة
ملف خصوص
محضر تسليم
رقم 68
لسنة 2024

نحن السيد: شوشة محمد ، مدير مؤسسة إعادة التأهيل عن فترة- وزارة العدل- المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج- للبيلية العامة لدى مجلس قضاء تلمسان.
- بموجب مراسلة المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج- مديرية المالية والمنشآت والوسائل رقم:2515 المؤرخة في:2024/09/30، بخصوص المؤسسة العقابية القديمة المتواجدة بتلمسان.
- بموجب مراسلة السيد: النائب العام لدى مجلس قضاء تلمسان رقم:864 المؤرخة في:2024/10/03، المتضمنة التنازل عن المؤسسة العقابية القديمة المتواجدة بتلمسان.
نصرح بالتنازل لفائدة وزارة المالية – المديرية العامة للأملاك الوطنية– مديرية أملاك الدولة لولاية تلمسان ،عقار مبني تابع للأملاك الخاصة للدولة، كائن ببلدية تلمسان المكان المسمى: " 35 شارع كازي أول "، مقدر مساحته بـ:4214م²، والذي يشكل مجموعة الملكية رقم: 29 من تقسيم رقم:144 من مخطط المسح العام لبلدية تلمسان، مشيد عليه مقر مؤسسة إعادة التربية بتلمسان سابقا.

تلمسان في: الثامن والعشرين من شهر نوفمبر من سنة الفين و أربعة وعشرين.

مدير مؤسسة إعادة التأهيل عن فترة
ممثل عن المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج

نحن الممضي أسفله السيد:مدير أملاك الدولة لولاية تلمسان.
نصرح بقبول هذا التسليم من طرف مصلح مؤسسة إعادة التأهيل عن فترة.

تلمسان في:
رئيس مفتشية أملاك الدولة تلمسان

مدير أملاك الدولة لولاية تلمسان
ممثل عن المديرية العامة للأملاك الوطنية

Figure 92 : محضر تسليم
Source : Direction des Domaines de Tlemcen

3.Annexe 03 :

Incluse dans le dossier graphique

4.Annexe04 :

Toutefois, la distance de vingt-cinq (25) mètres de part et d'autre de la voie ferrée mesurés à partir du bord du rail extérieur en terrain plat peut être réduite à un minimum de 12,5 mètres, après accord du ministère chargé des transports dans les cas suivants :

— l'exiguïté des espaces dans les agglomérations ;

— les ouvrages d'art important ;

— les unités économiques importantes ;

— les sites classés par les organismes nationaux et internationaux ;

— les habitations à très fortes densités ».

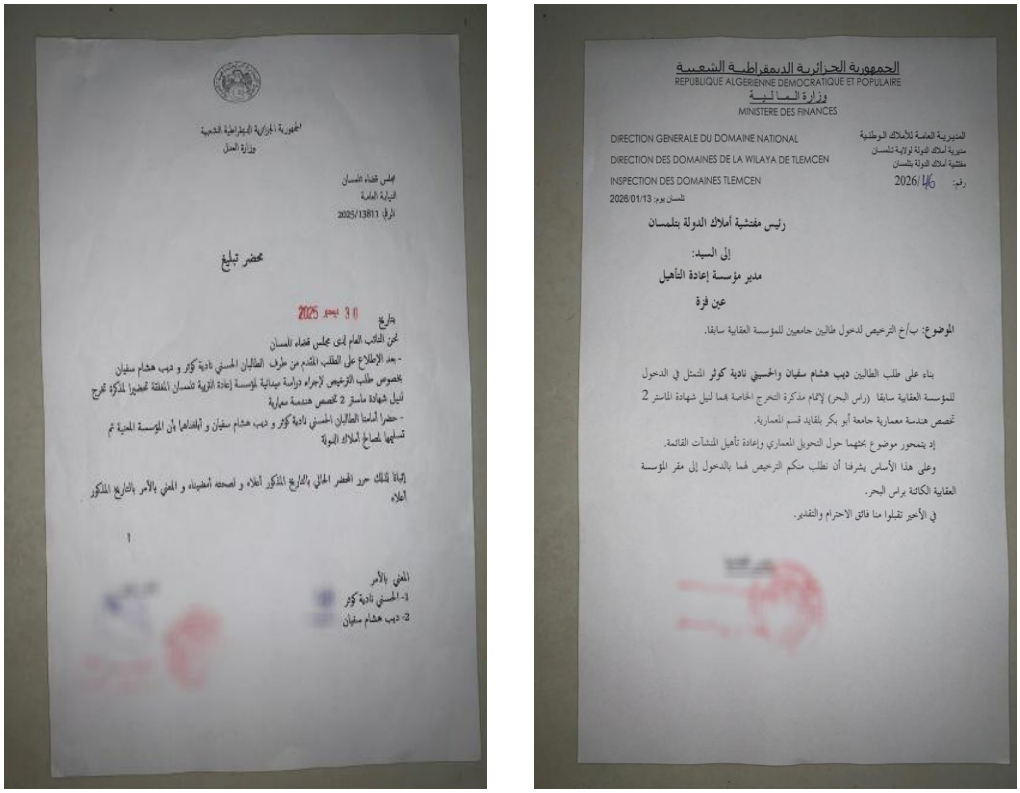
Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le Aouel Rabie Ethani 1438 correspondant au 31 décembre 2016.

Boudjema TALAI.

Figure 93 : Article de l'autorisation la nouvelle partie
Source : Journal officiel Algérie

5. Annexe 05 :



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة المالية
MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL
DIRECTION DES DOMAINES DE LA WILAYA DE TLEMCEN
INSPECTION DES DOMAINES TLEMCEN
تلمسان يوم: 2026/01/13

المديرية العامة للأملاك الوطنية
مديرية أملاك الدولة لولاية تلمسان
مفتشية أملاك الدولة بتلمسان
رقم: 2026/ /ID

رئيس مفتشية أملاك الدولة بتلمسان

إلى السيد:
مدير مؤسسة إعادة التأهيل
عين فزة

الموضوع: ب/خ الترخيص لدخول طالبين جامعيين للمؤسسة العقابية سابقا.

بناء على طلب الطالبين **ذيب هشام سفيان والحسيني نادية كوثر** المتمثل في الدخول للمؤسسة العقابية سابقا (راس البحر) لإتمام مذكرة التخرج الخاصة بهما لنيل شهادة الماستر 2 تخصص هندسة معمارية جامعة أبو بكر بلقايد قسم المعمارية.

إذ يتمحور موضوع بحثهما حول التحويل المعماري وإعادة تأهيل المنشآت القائمة.

وعلى هذا الأساس يشرفنا أن نطلب منكم الترخيص لهما بالدخول إلى مقر المؤسسة العقابية المذكورة براس البحر.

في الأخير تقبلوا منا فائق الاحترام والتقدير.

Figure 94 : Démarches administratives et autorisations d'accès au site d'étude

6. Annexe 06 :



Figure 95 : L'accord obtenu auprès du Ministère de la Justice

7.Dossier graphique :

Tables des matières

Remerciements.....2

Dédicaces.....4

Résumé.....8

ملخص.....9

Abstract.....10

Sommaire.....11

Tables des illustrations.....15

Chapitre introductif.....19

1. Introduction :.....1
2. Problématique :.....5
3. Hypothèse :.....6
4. Objectifs de la recherche :.....6
5. Méthodologie :.....7
6. Structure du mémoire :.....9

Chapitre 01 : Approche théorique.....9

1. Introduction :.....10
2. Définition des notions :.....10

2.1 Rétrofit :.....10

2.1.1 Ces aspects :.....10

2.2 Le patrimoine :.....11

2.3 La patrimonialisation : Processus et étape.....14

2.4.1 Les valeurs du patrimoine :.....16

2.4.2 Les valeurs du patrimoine bâti :.....16

2.5 Le patrimoine urbain :.....17

2.5.1 La friche urbaine :.....19

2.5.1.1 Evolution du terme « friche urbaine » :.....19

2.5.1.2 Définition de la friche urbaine : 19

2.5.1.3 Typologie des friches : 19

2.5.1.4 Les interventions urbanistiques appliquées sur les friches urbaines : 20

2.5.2 Muraille / Rempart : 20

2.5.3 Vide urbain : 20

3. Les acteurs intervenant sur le patrimoine : 21

3.1 Les acteurs internationaux intervenant sur le patrimoine : 21

3.1.1 Les organismes de protection du patrimoine : 21

3.1.2 Les organismes de financement : 21

3.2 Les acteurs locaux intervenant sur le patrimoine : (Réhabimed, méthode réhabimed : réhabilitation, ville terriroire) 21

4. Les actions sur le patrimoine bâti : 22

4.1 La préservation : 22

4.2 La reconversion : 23

4.3Reconstruction : 24

4.4 La réhabilitation : 24

4.5 Démolition suivi de reconstruction soumise à des normes précises : 24

4.6 Revalorisation : 24

4.7 Ré articulation : 24

5. Le patrimoine français en Algérie : 25

6. Le patrimoine carcéral en Algérie : un héritage colonial et un lieu de mémoire 25

7. Le patrimoine difficile 26

7.1 Exemple d'un patrimoine difficile : 27

8. Conclusion : 27

Chapitre 02 : Approche analytique 27

1. Introduction : 28

2. Présentation de la ville de Tlemcen : (gallica) 28

3. Situation géographique : 29

4. Aperçu historique : 29

4.1 Période pré-coloniale 29

4.2Période Coloniale (1833–1962) : 30

4.3Période Postcoloniale (1962–2011) : 30

5. La Médina et son Secteur Sauvegardé : 30

5.1 Délimitation du secteur sauvegardé : 30

6. Climat de Tlemcen : 32

7. Analyse urbaine : 32

7.1 Motivation de choix de site : 32

7.2 Situation géographique : 33

7.3 Accessibilité 33

7.3.1 Accessibilité Tlemcen : 33

7.3.2 Accessibilité au secteur sauvegardé : 34

7.3.3 Accessibilité au quartier : 34

7.4 Bati / non Bati : 35

7.5 Etat de bâti : 36

7.6 Analyse fonctionnelle : 37

7.7 Gabarit : 38

7.8 Les limites : 38

7.9 La trame urbaine : 39

7.10 La mobilité urbaine : 39

7.11 Illustration de site d'intervention : 40

7.12 Vue sur la voie ferrée en contre bas : 41

7.13 Analyse séquentielle 41

7.14 Ensoleillement, vent dominant : 44

7.15Topographie : 44

7.16 Voiries : 45

7.17 Environnement immédiat : 45

7.18 Potentiel paysagère : 46

7.19 Réseaux divers : 46

7.20 Synthèse de l'analyse urbaine : 47

8. Diagnostic urbain : 47

8.1 Synthèse du diagnostic urbain : 49

9. Analyse architecturale de ex centre de rééducation : 49

9.1 Introductions : 49

9.2 Historique et les valeurs de centre de rééducation : 50

9.3 Documentation existante : 51

9.4 Analyse fonctionnelle : 52

9.5 Analyse de la volumétrie : 52

9.5.1 Composition volumétrique et lecture architecturale du bâti : 52

9.5.2 Organisation fonctionnelle : 52

9.6 Les plates formes : 53

9.7 Analyse de la façade : 54

9.7.1 Style architecturale : 54

9.7.2 Lignes de composition : 54

9.7.3 Ouvertures et rythmes : 54

9.7.4. Le rapport plein et vide : 55

9.7.5 Les proportions : 55

9.8 Analyse de système constructif et structurelle : 55

9.9 Synthèse de l'analyse architecturale : 56

10. Diagnostic architecturale : 57

10.1 Le diagnostic architectural : 57

10.2 Les différents problèmes de centre de rééducation : 58

10.3 Etat de fait : 59

10.4 Synthèse de diagnostic architecturale 59

10.5 Synthèse historique et mémorielle : 60

11. Analyse thématique : 60

12. Synthèse globale des analyses : 63

13. Stratégie d'intervention : 64

13.1 Stratégie d'intervention globale : 64

13.2 Stratégie d'intervention spécifique : 65

13.2.1 État des lieux et diagnostic spatial : 65

13.2.2L'intervention dans la partie existante (ex centre de rééducation) : 66

13.2.3 L'intervention dans la nouvelle partie (vide urbain) : 68

14. Programme de base : 69

14.1 Répartition programmatique globale du projet : 70

15. Conclusion : 70

Chapitre 03 : La réponse architecturale 80

1.Introductcion : 72

2. Analyse thématique : 72

2.1 Synthèse fonctionnelle des exemples : 75

2.2 Vers l'élaboration du programme 75

3. Analyse programmatique : 76

3.1 Hiérarchisation des enjeux : 76

3.2 Définitions des besoins : 76

3.3 Programme spécifique : 76

3.4 Répartition programmatique des surfaces : 82

4. Genèse architecturale : 83

4.1 Schéma de principe : 83

4.1.1 Valorisation de la mémoire du lieu 83

4.1.2 Continuité urbaine : 83

4.1.3 Le respect de l'existant : 84

4.1.3 Notion d'appel : 84

4.1.4 Visibilité et de lisibilité du projet : 84

4.1.5 Ouvertures et de réappropriation de l'espace : 85

4.2 Schéma de principe spécifique : 87

4.2.1 Reconversion et programme architectural 87

4.2.2 Continuité urbaine et repères visuels : 87

4.2.2 Mobilité urbaine et intermodalité : 87

4.3 Zoning de la partie existante (ancien centre de rééducation) : 88

4.4 Les coupes schématiques : 90

4.4.1 Coupe schématique de l'ensemble de projet : 90

4.4.2 Coupe schématique (la nouvelle partie) : 90

4.4.3 Coupe schématique (musée) : 91

4.4.4 Coupe schématique (incubateur musical +restaurant : 91

4.5 Le parti volumétrique : 92

4.5.1 Volumétrie de l'existant (ancien centre de rééducation) : 92

4.5.1.1 Volumétrie du conservatoire musical 92

4.5.1.2Volumétrie du musée : 92

4.5.1.3 Volumétrie incubateur musical : **..... 92**

4.5.2 Volumétrie de la nouvelle partie : 93

4.5.3 volumétrie finale de l'ensemble : 93

5.Déscriptif des plans : 93

5.1 Plan de masse 94

5.2 Plan d'assemblage de la partie existante : 95

5.3 Plan 01er étage de la partie existante : 99

5.4 Plan 2ème étage de la partie existante (incubateur musical) 101

5.5 Plan d'assemblage de la nouvelle partie : 101

5.6 Plan 1er étage de la nouvelle partie : 102

5.7 Plan 2ème étage de la nouvelle partie : 103

5.8 Plan 3ème étage de la nouvelle partie : 104

6.Approcche stylistique : 105

6.1 Les façades : 105

6.1.1 Source d'inspiration : 105

6.1.2 Analyses des façades : 105

6.1.2.1 Façade principale de la partie existante : 106

6.1.2.2 Façade principale incubateur musical : 107

6.1.2.3 Façade principale de la nouvelle partie : 108

6.1.2.4 Le patio de conservatoire musical :(Patio des libres) : 109

7.Conclusion : 109

Chapitre 04 : La partie technique 110

1.Introduction : 110

2.Les partis Structurels et Spécificités Techniques 110

3.Corps d'état techniques : 111

3.1 Climatisation : 111

3.2 Electricité : 112

3.3 Alimentation en eau potable : 112

3.4 Anti incendie : 112

4. Traitement des Pathologies et Mise en Valeur : 113

4.1 Traitement des fissures et consolidation : 113

4.2 Reprise et assainissement des enduits 113

4.3 Valorisation de la tuile existante en façade : 113

5.L'étude des détails constructifs spécifiques liés à notre projet de reconversion : 113

5.1 Les pieux : 113

5.1 Système d'évacuation des eaux pluviales de l'esplanade :.....114

5.2 Détails façade végétalisé :.....116

5.3 Détails constructifs :.....116

5.4 La toiture en verre (patio) :.....116

5.5 Détail du dôme (entrée de l'auditorium) :.....118

5.6 Isolation acoustique des salles de musiques :.....119

6.Conclusion :.....119

Conclusion générale.....120

Bibliographie.....123

Annexes.....128

1.Annexe 01 :.....128

2.Annexe 02 :.....128

3.Annexe 03 :.....129

4.Annexe04 :.....129

5. Annexe 05 :.....129

6. Annexe 06 :.....130

7.Dossier graphique :.....130

Tables des matières.....131

Université
Abou Bakr Belkaid

Faculté des Technologies
de Tlemcen

Département
d'Architecture

DOSSIER GRAPHIQUE

THÉMATIQUE
Rétrofit et transformation architecturale :
réinventer l'existant pour
des usages contemporains

RÉALISÉ PAR DIB Hichem Sofiane
EL-HASSANI Nadia Kawther

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2025 - 2026

ENCADRÉ PAR
CHIALI Moustafa





De l'enfermement à la liberté : rétrofit de centre de rééducation de Tlemcen en pole mémoriel multi-fonctionnel et culturel

I -INTRODUCTION ET SITUATION



Source : établie par lauteur

PRESENTATION DU PROJET

Rétrofit de l'Ancien centre de rééducation de Tlemcen(ex prison civile)
Concept : Transformation d'un lieu d'enfermement marginalisé en un pôle mémoriel, multifonctionnel ; culturel et social ouvert, reconnectant le site au tissu urbain de la ville.

Les 3 axes majeurs du projet :

Reconversion historique :
Le bâtiment existant est préservé et reconverti afin d'accueillir de nouvelles fonctions tout en préservant la mémoire du lieu. Il s'ouvre désormais à la lumière et à la vie, intégrant un musée de la mémoire, un conservatoire de musique andalouse, un incubateur musical ainsi que des espaces de convivialité.

Extension contemporaine : Un nouveau pôle est créé sur le vide urbain adjacent, intégrant un auditorium (véritable rotule du projet), des commerces, un parking à étages et une halte–gare.

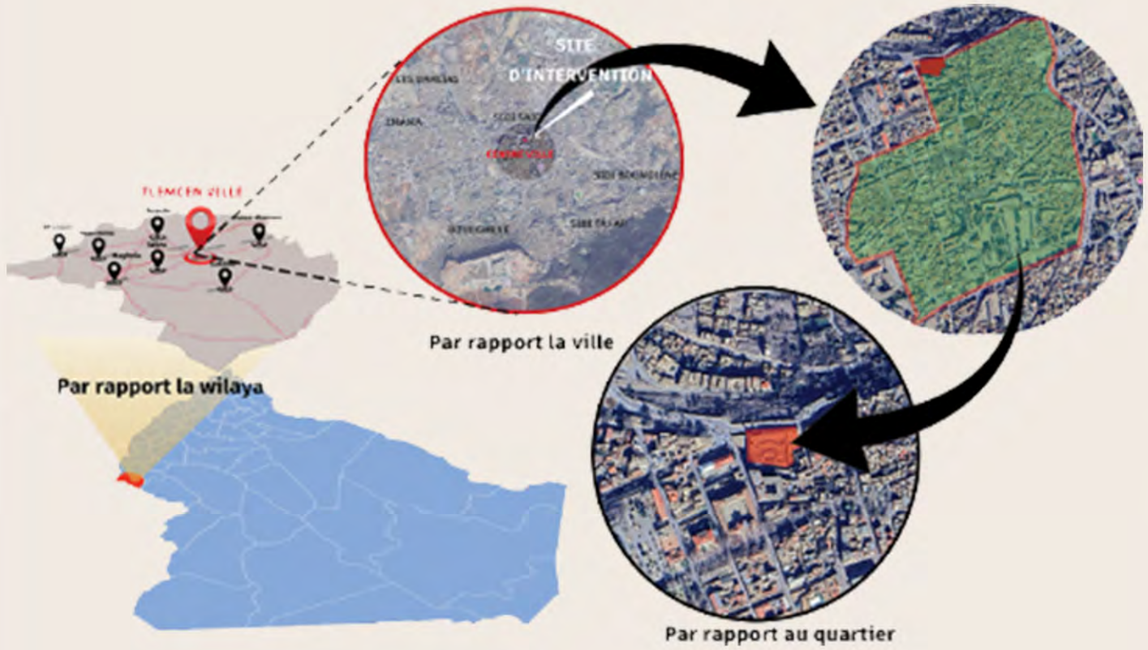
Mise en place d'une couture urbaine reliant l'ancien et le nouveau tissu urbain.
Organisation autour de deux axes complémentaires :
un axe piétonnier structuré par une voie pavée et une esplanade urbaine (cinquième façade du nouveau pôle) ;
une liaison souterraine sous forme de tunnel reliant la réception du conservatoire à celle de l'auditorium.

Impact global :
Le projet génère une dynamique urbaine continue (culturelle, économique et touristique) qui métamorphose cet ancien fragment isolé en un véritable cœur de vie, parfaitement intégré à son environnement.

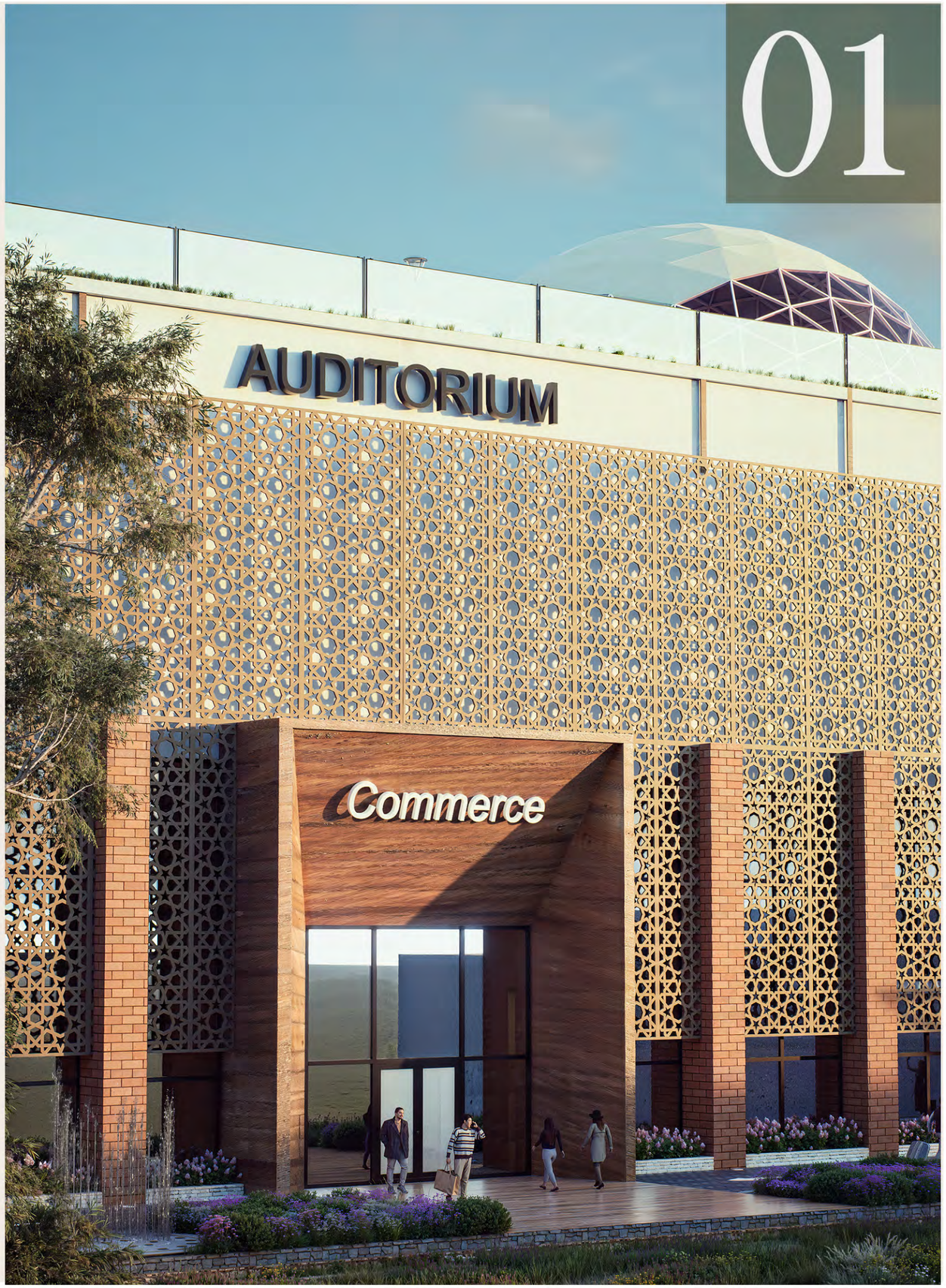


Source : établie par lauteur

SITUATION DU PROJET

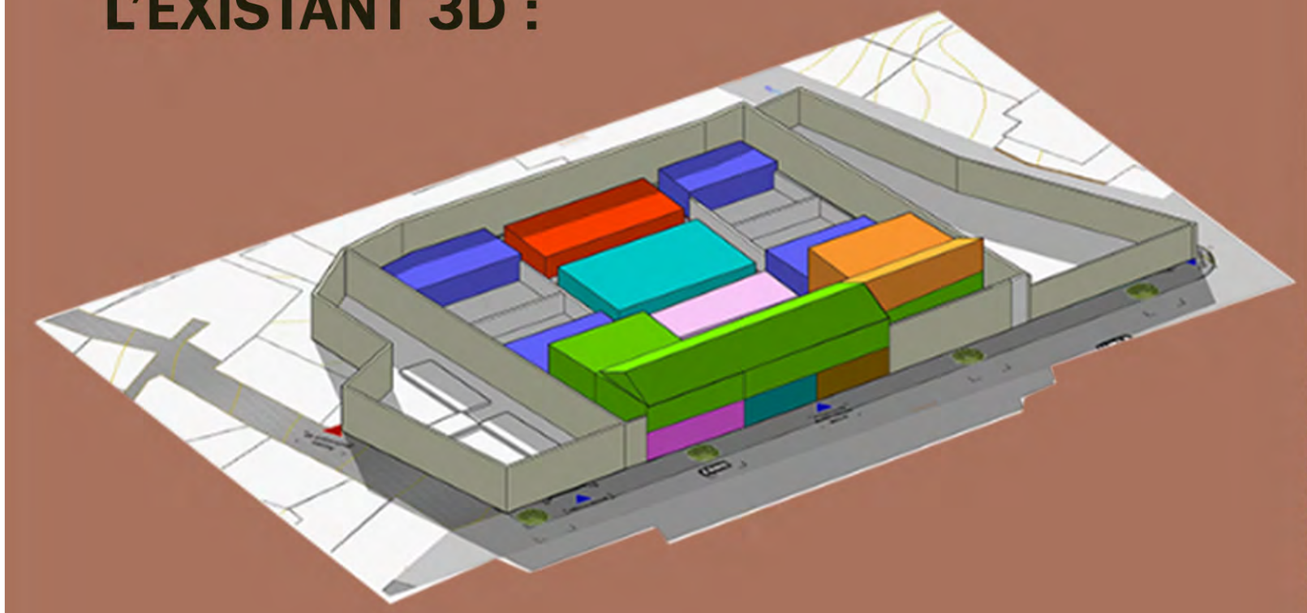


Le projet est situé dans la ville de Tlemcen, au niveau du centre–ville, dans un secteur stratégique reliant plusieurs quartiers importants. Le site d'intervention s'inscrit dans un tissu urbain dense et accessible, à proximité des principaux axes de circulation et des équipements urbains. Son emplacement lui confère une forte valeur urbaine, culturelle et fonctionnelle à l'échelle de la wilaya, de la ville et du quartier.



II-CONCEPT

L'EXISTANT 3D :



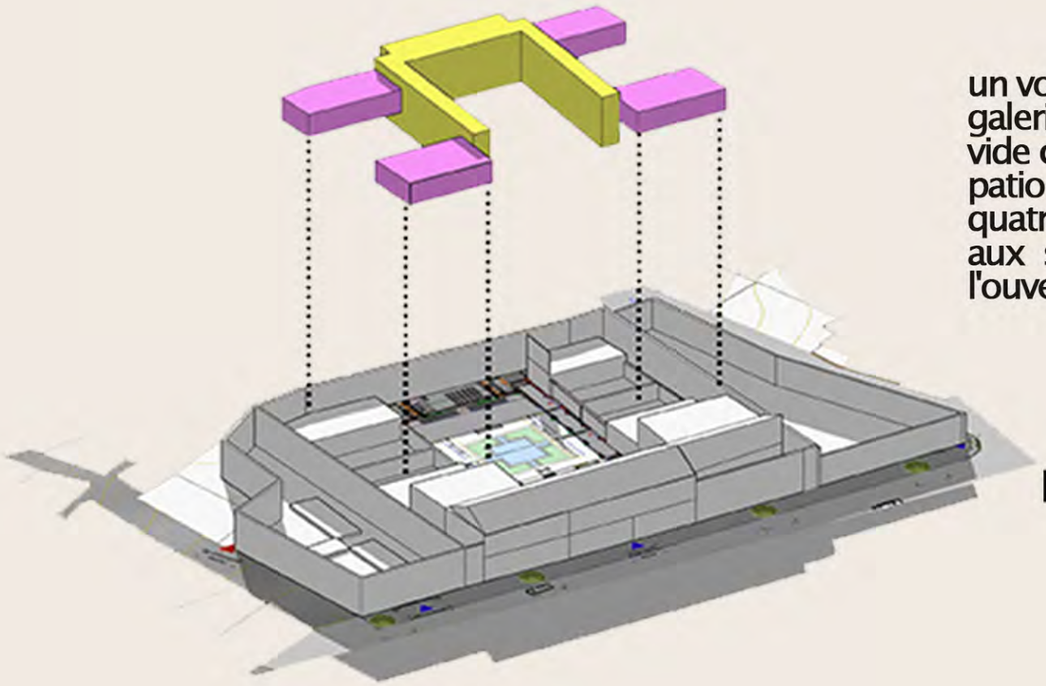
- Unité disciplinaire
- Unité sanitaire
- Unité disciplinaire
- Unité féminine
- Unité logistique
- poste garde
- Unité services/itendance
- Unité d'acceuil des détenus et des visiteurs



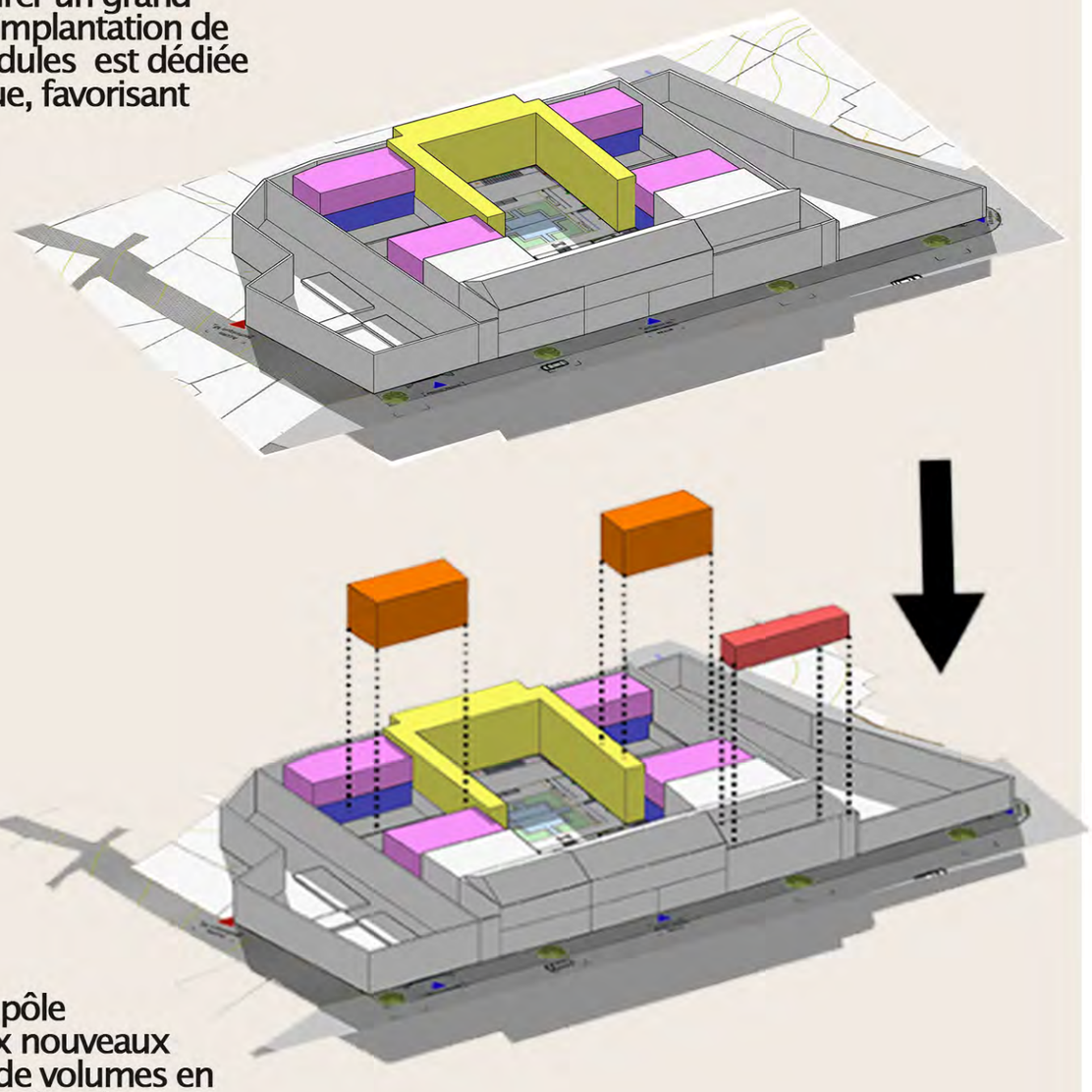
Source : établie par lauteur

GENESE 3D : CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

02



un volume en « U » formant une galerie d'arcades qui vient redéfinir le vide central et structurer un grand patio rassembleur. L'implantation de quatre nouveaux modules est dédiée aux salles de musique, favorisant l'ouverture spatiale.



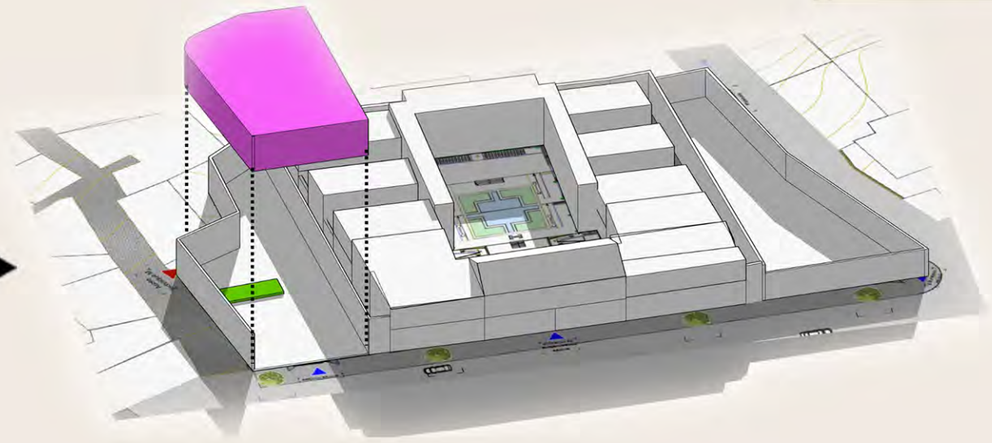
addition d'une extension sur le pôle administratif pour répondre aux nouveaux besoins d'accueil. L'intégration de volumes en surélévation (R+1), abritant les salles de cours et de pratique musicale, finalise la composition volumétrique et marque la transition définitive vers un conservatoire dynamique.

GENESE 3D : MUSEE

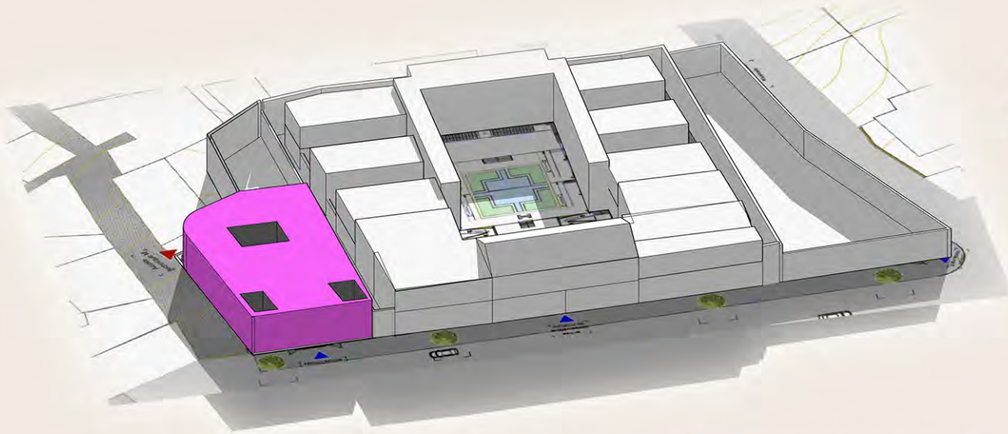


EXISTANT

L'intervention consiste en un "nettoyage" ciblé : suppression des deux plateformes rouges et le mur de clôture pour libérer le terrain. À l'inverse, la plateforme verte est préservée comme vestige historiques , destinée à être intégrée au nouveau projet comme une "fenêtre historique" du musée.

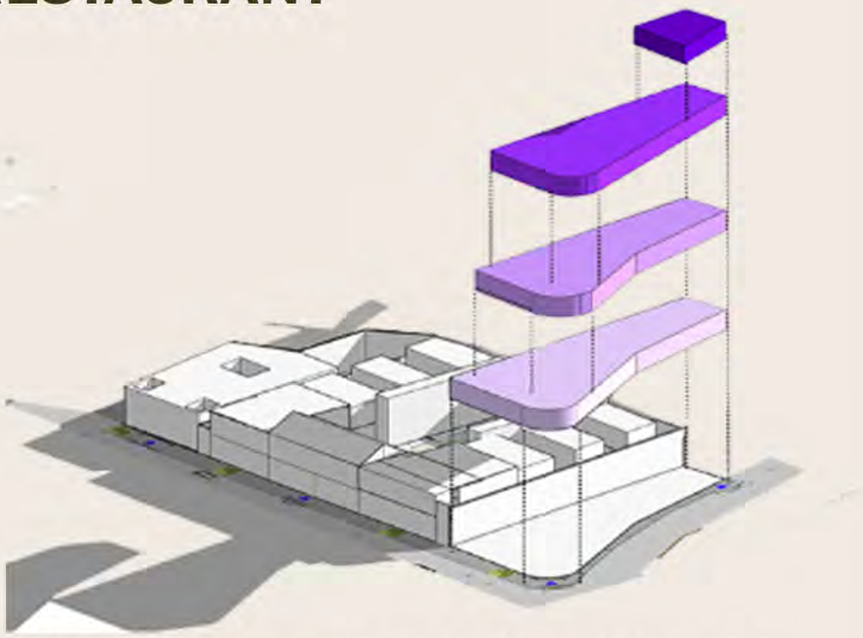


Implantation d'un nouveau volume majeur à l'emplacement libéré. Sa forme est directement issue des limites de la parcelle et de sa topographie, s'adaptant précisément au terrain environnant pour une insertion fluide et respectueuse du contexte urbain.



L'étape suivante consiste à généré précédemment par des soustractions opérées en toiture. Ces évidements créent des ouvertures zénithales et des atriums lumineux, distribuant la lumière naturelle au cœur des salles d'exposition du musée.

GENESE 3D : INCUBATEURE ET RESTAURANT



La volumétrie s'organise en un système de terrasses successives (gradins). Cette manipulation formelle répond à un double objectif :

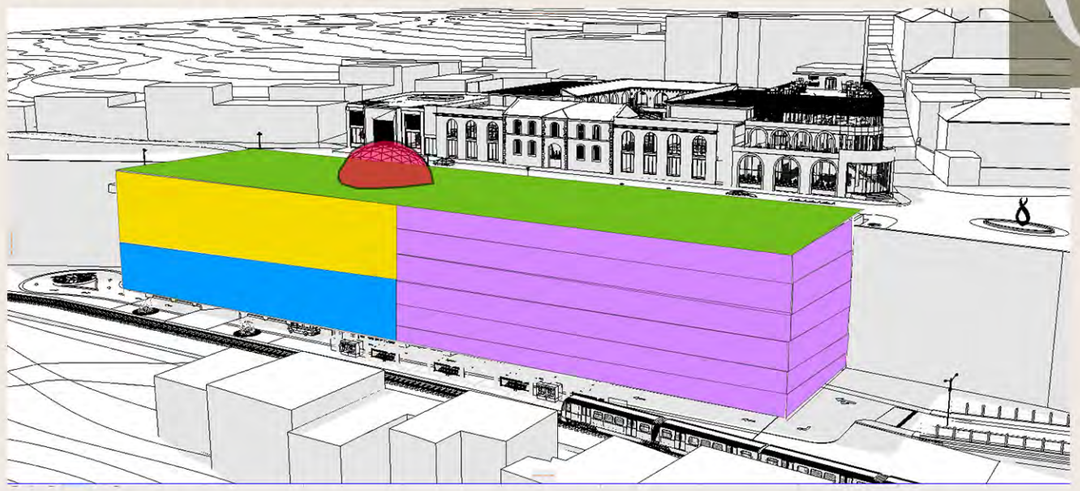
Côté Usager : Offrir des espaces extérieurs de qualité et des vues dégagées sur le paysage environnant.

Côté Urbain : Créer un recul progressif par rapport au corps de bâtiment existant du conservatoire. Ce retrait volontaire évite toute sensation d'écrasement de l'existant, libère les perspectives visuelles et garantit une cohabitation harmonieuse entre les l'existant et l'extension contemporaine.

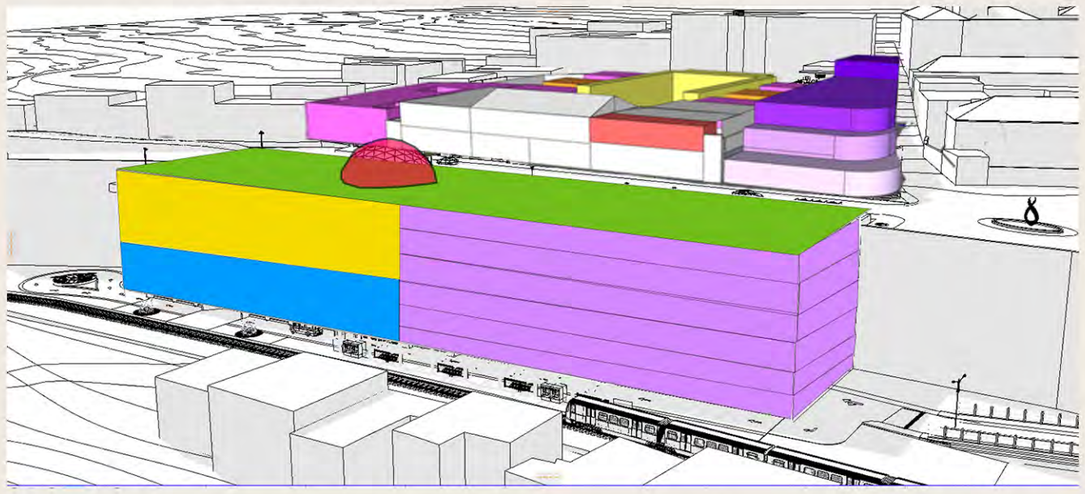


GENESE 3D : LA NOUVELLE EXTENTION

02



La volumetrie , marqué par son dôme rouge, s'affirme comme le cœur battant du projet,
Le projet se fragmente en entités distinctes : un pôle commercial bleu pour l'animation urbaine, et un auditorium en jauneù; et un parking à étages mauve intégré à la composition.
L'esplanadeen vert agit comme un vide structurant, connectant les différents pôles et offrant un espace de respiration au sein de l'enceinte historique.



VUE D'ENSEMBLE SUR LA VOLUMETRIE DU PROJET

III- LE PROJET ARCHITECTURAL



Source : établie par lauteur



Source : établie par lauteur



Source : établie par lauteur



PLAN DE MASSE

LEGENDE

- Accés piéton principal
- Accés mécanique
- Sortie mécanique
- Accés service

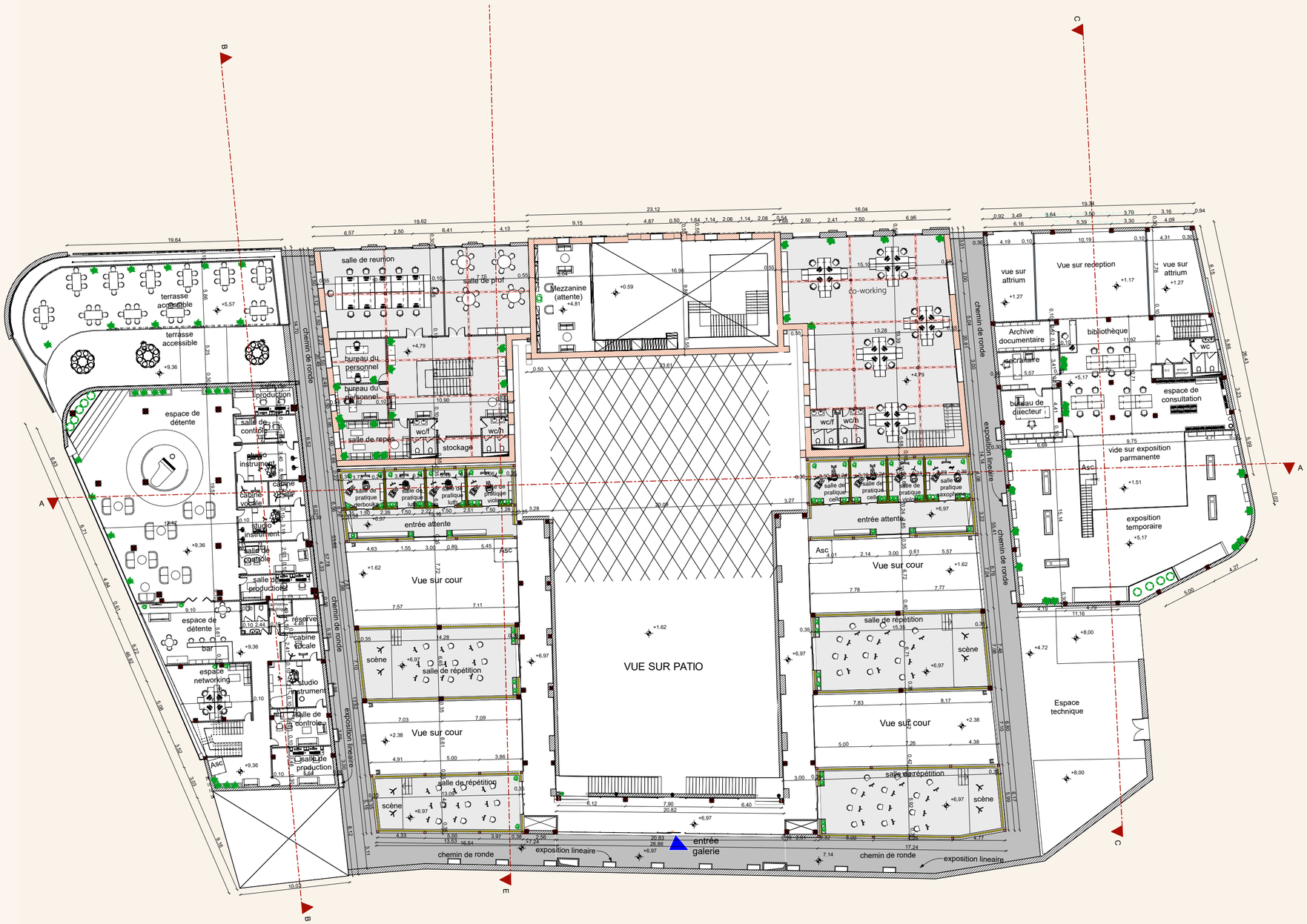
ECH : 0 m 10 m 20 m 40 m 100 m

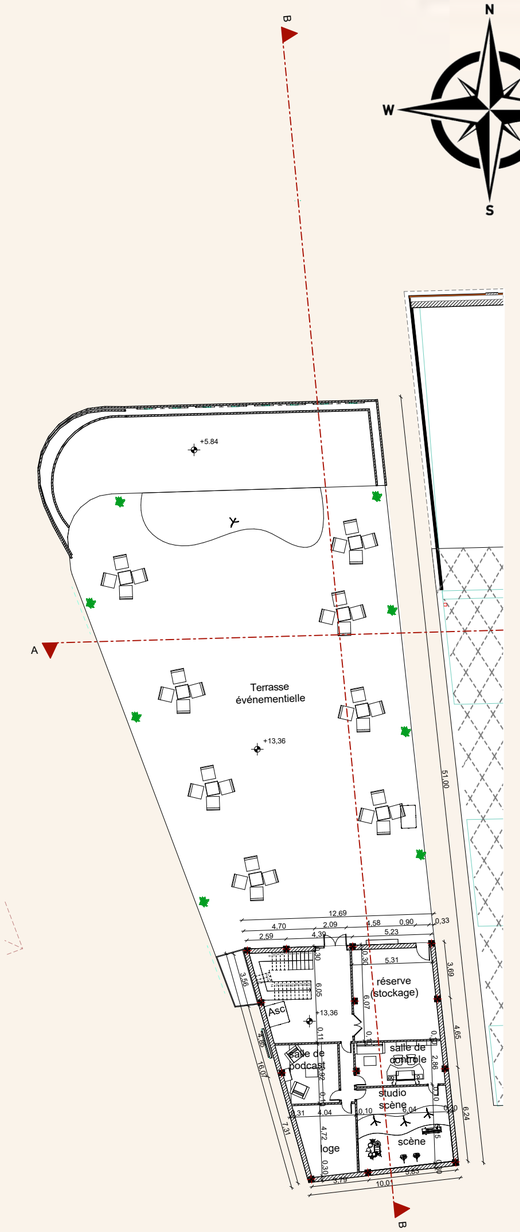
PLAN D'ASSEMBLAGE DE LA PARTIE EXISTANTE

LEGENDE

- Murs existants
- Murs nouveaux

ECH : 0 m 10 m 20 m 40 m 100 m

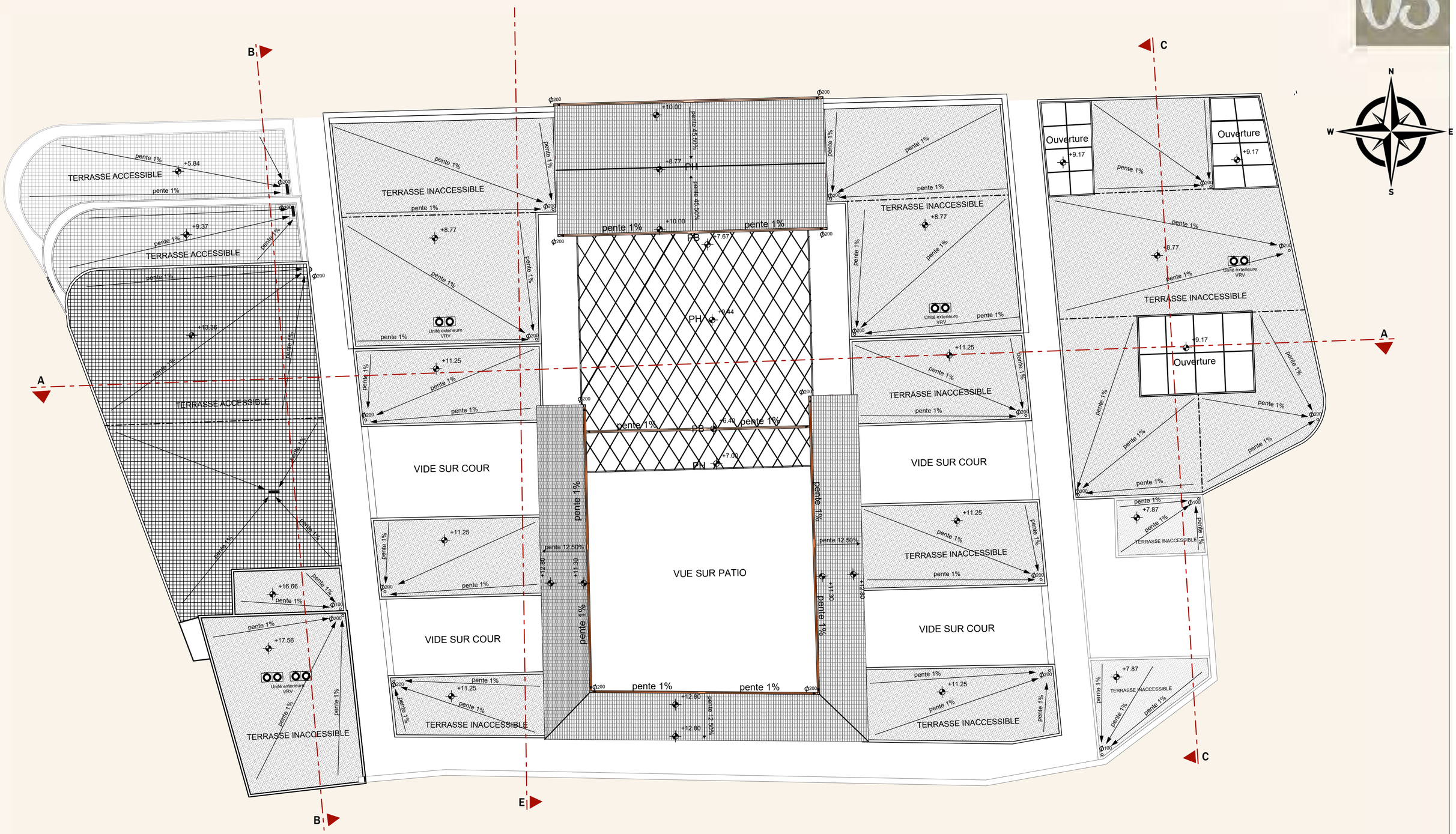




PLAN 01 ER ETAGE DE LA PARTIE EXISTANTE

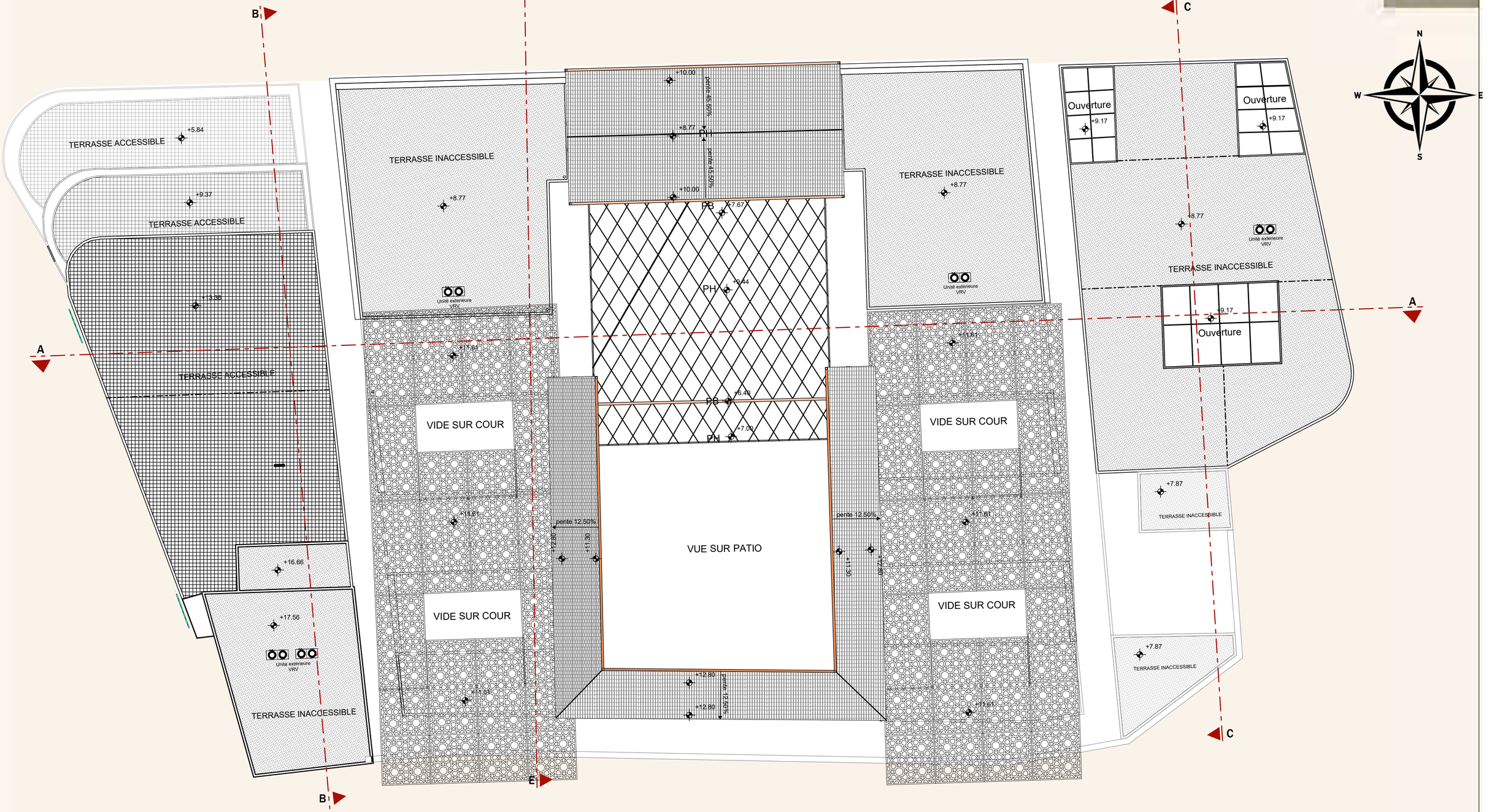
PLAN 02 EME ETAGE

ECH : 0 m 10 m 20 m 40 m 100 m



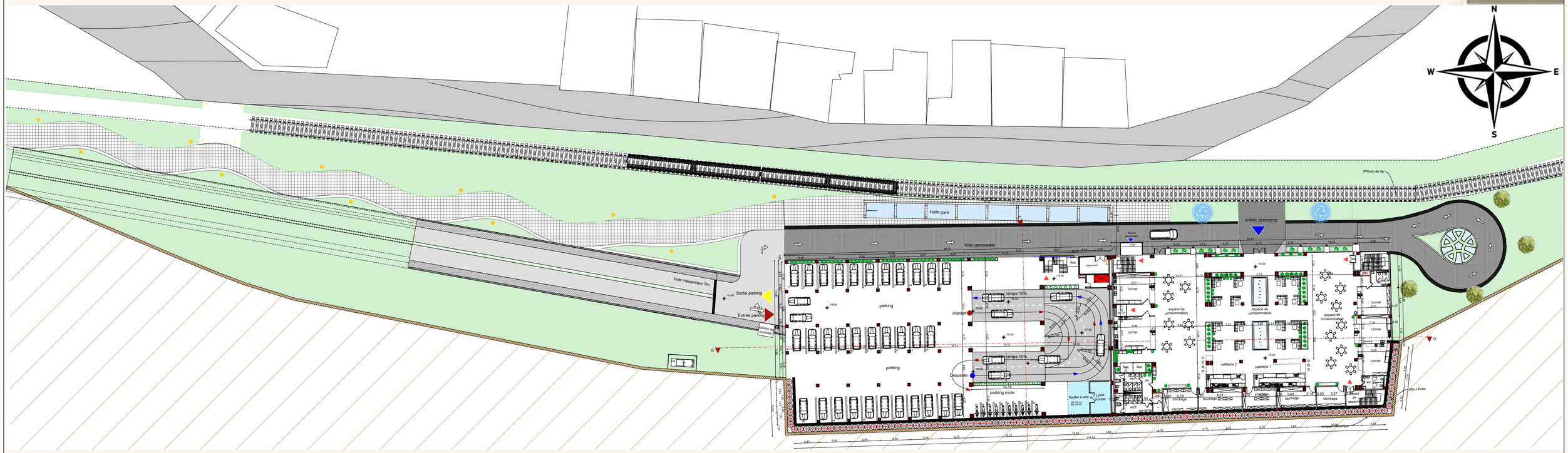
PLAN TERRASSE DE LA PARTIE EXISTANTE

ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



PLAN TOITURE DE LA PARTIE EXISTANTE

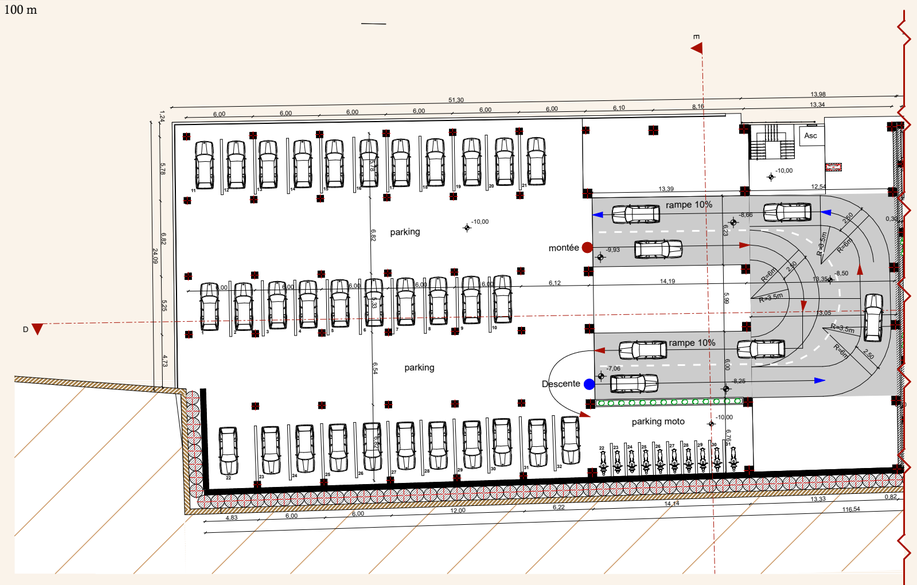
ECH :
0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



PLAN D'ASSEMBLAGE DE LA NOUVELLE PARTIE

ECH :

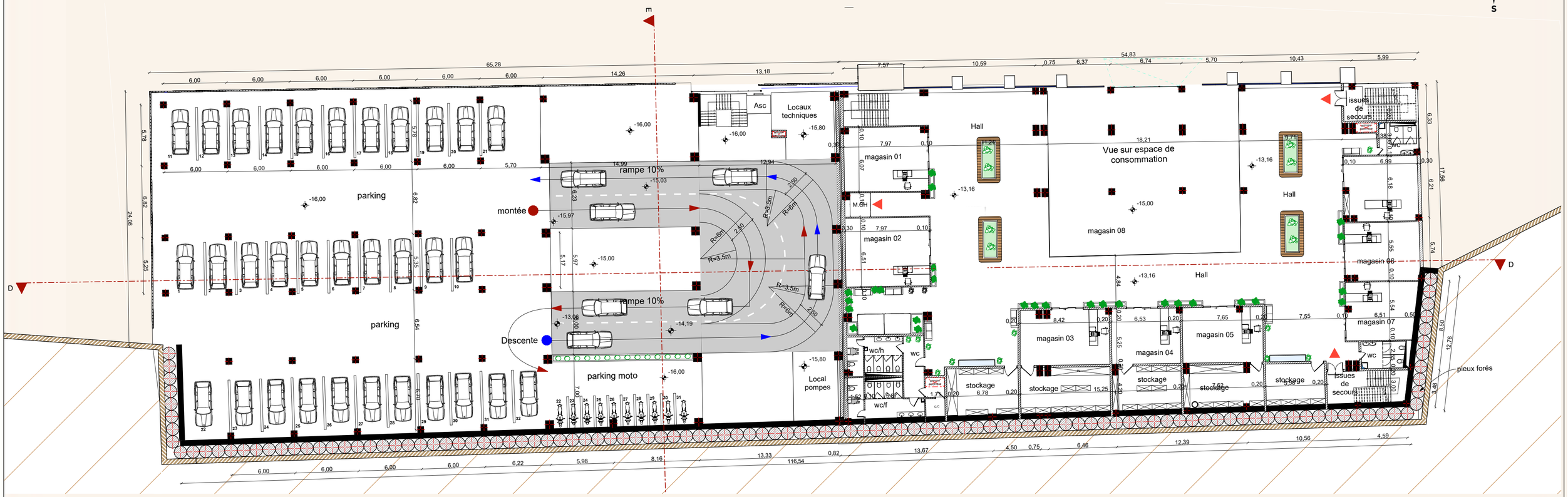
0 m 10 m 20 m 40 m 100 m



ETAGE COURANT PARKING (DU RDC AU ETAGE 05)

ECH :

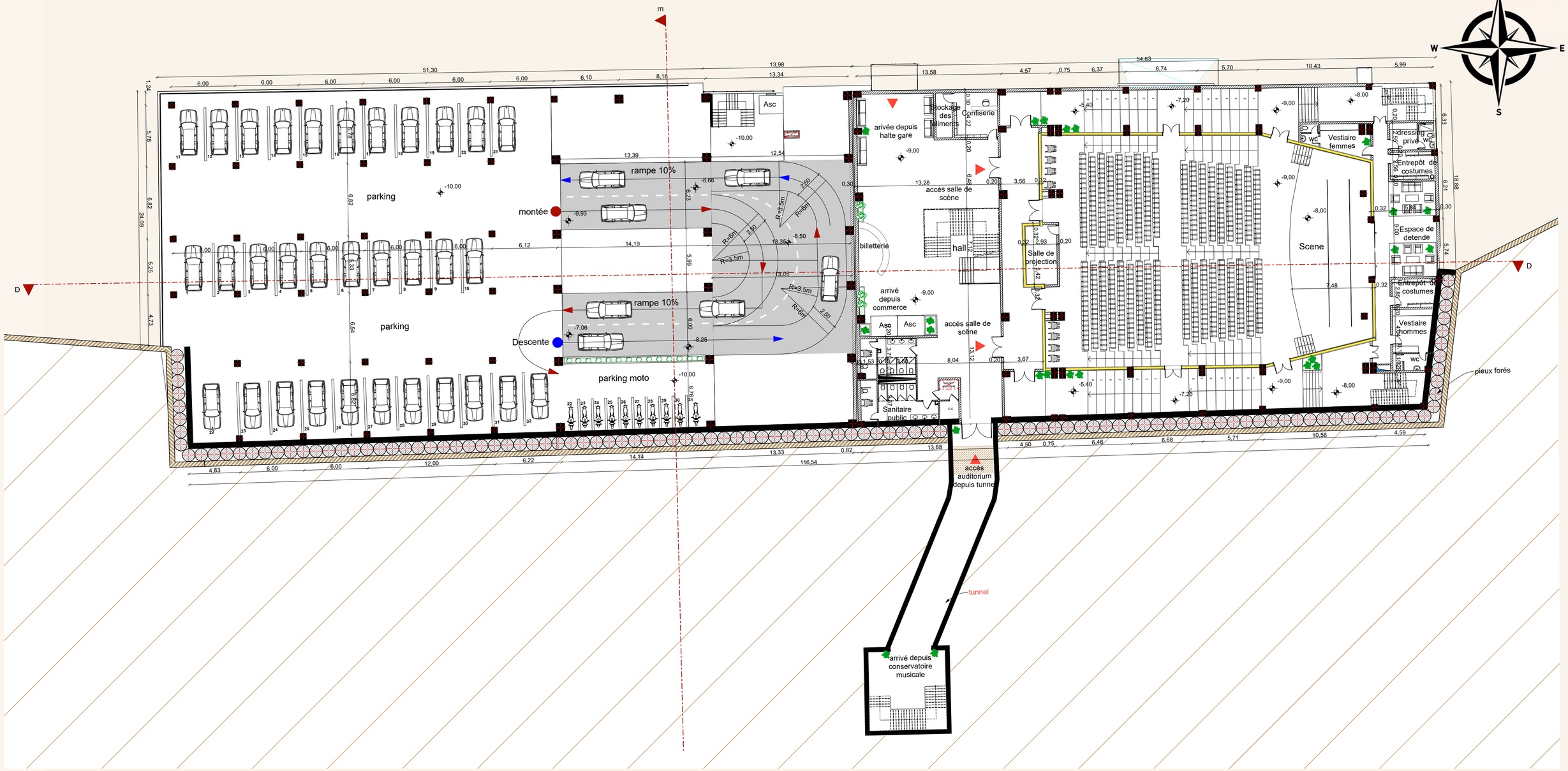
0 m 10 m 20 m 40 m 100 m



PLAN 01 ER ETAGE DE LA NOUVELLE PARTIE

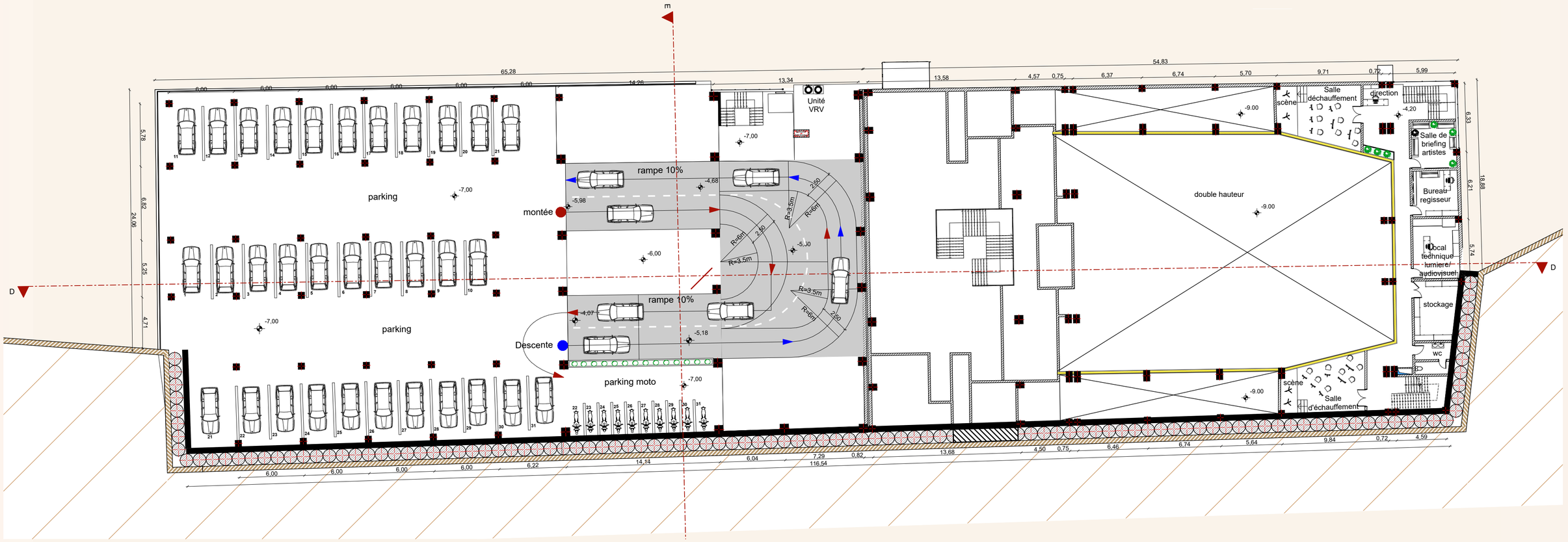
ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m

03



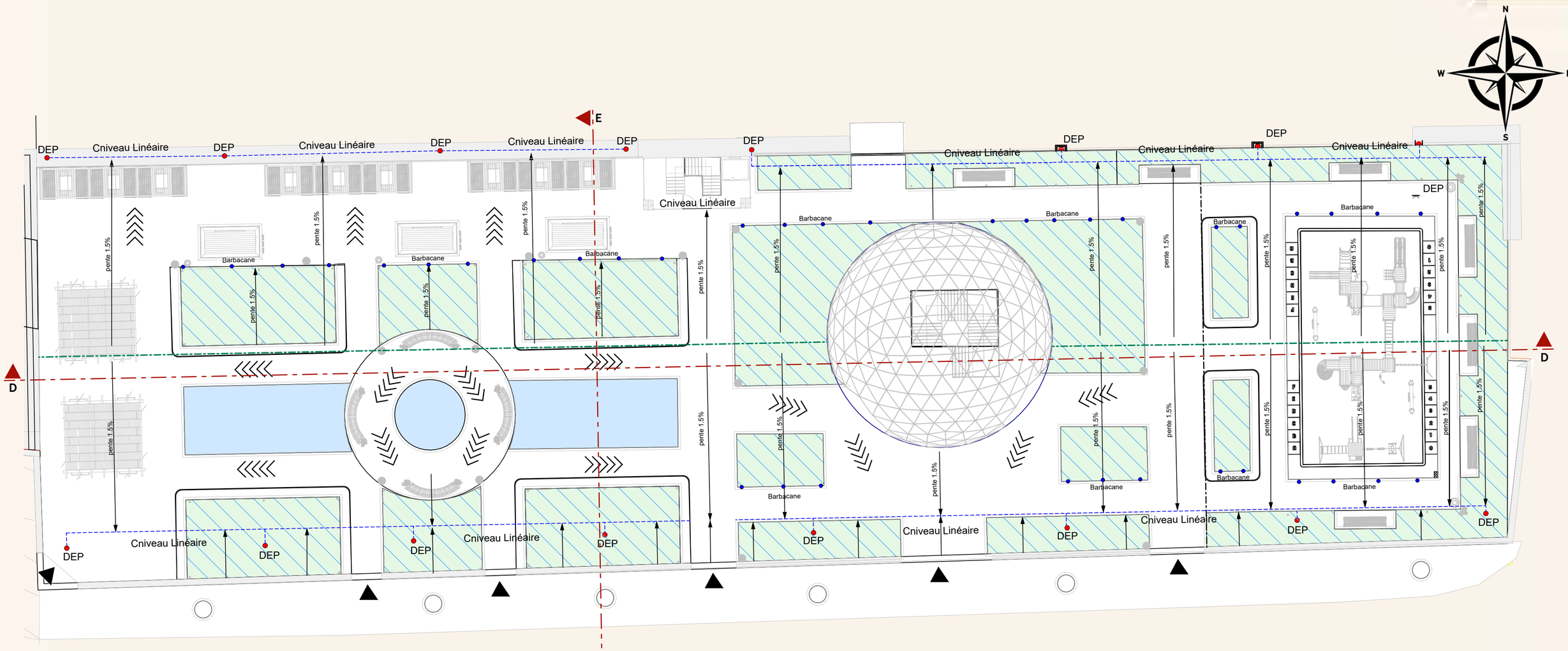
PLAN 02 EME ETAGE DE LA NOUVELLE PARTIE

ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



PLAN 03 EME ETAGE DE LA NOUVELLE PARTIE

ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



PLAN TERRASSE DE LA NOUVELLE PARTIE

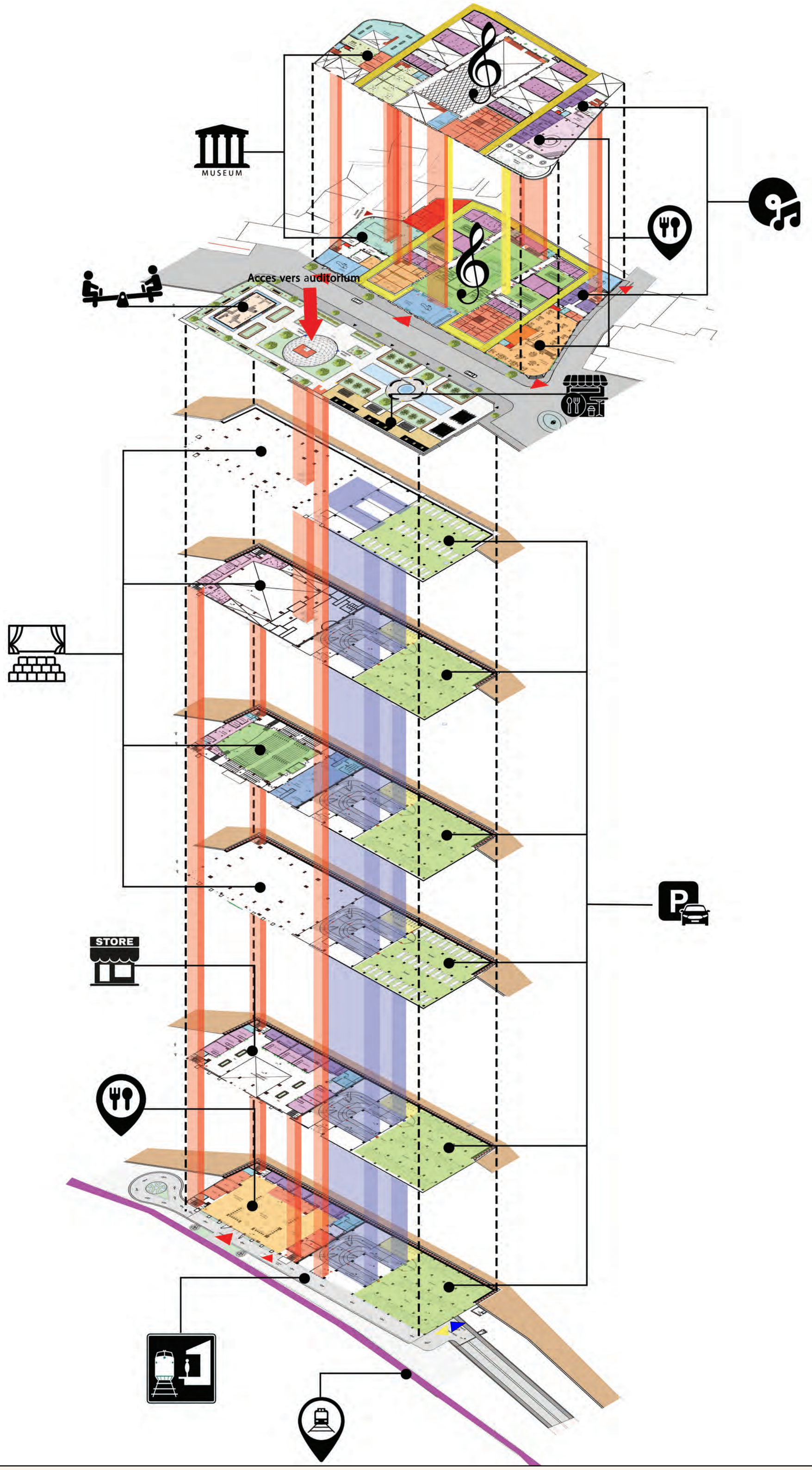
LEGENDE

- Descente eaux pluviales (DEP)
- Caniveau Linéaire (CL)
- Axe de partage des eaux
- Sens Pente
- Barbacane
- Drainage Espace vert
- Sens D'écoulement D'eau

ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m

AXONOMÉTRIE ÉCLATÉE :

03

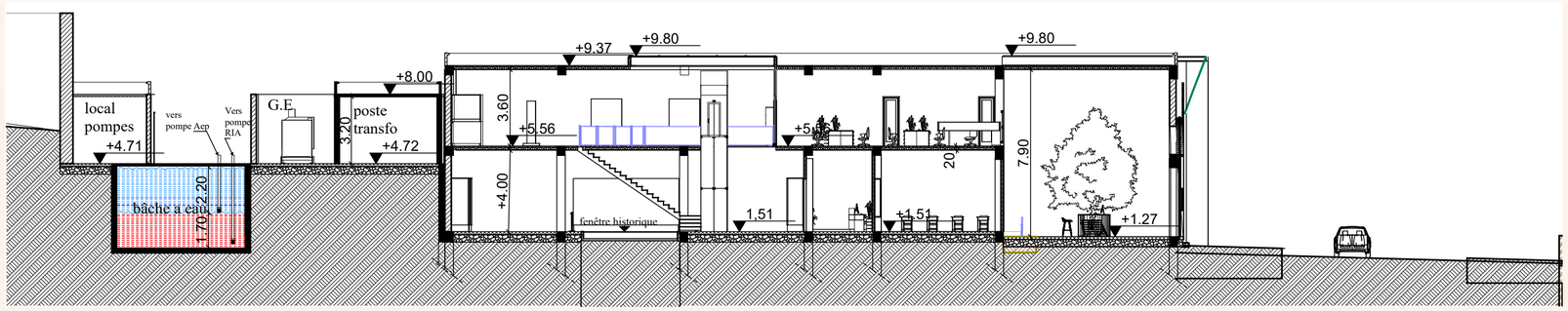


LEGENDE PARTIE EXISTANTE

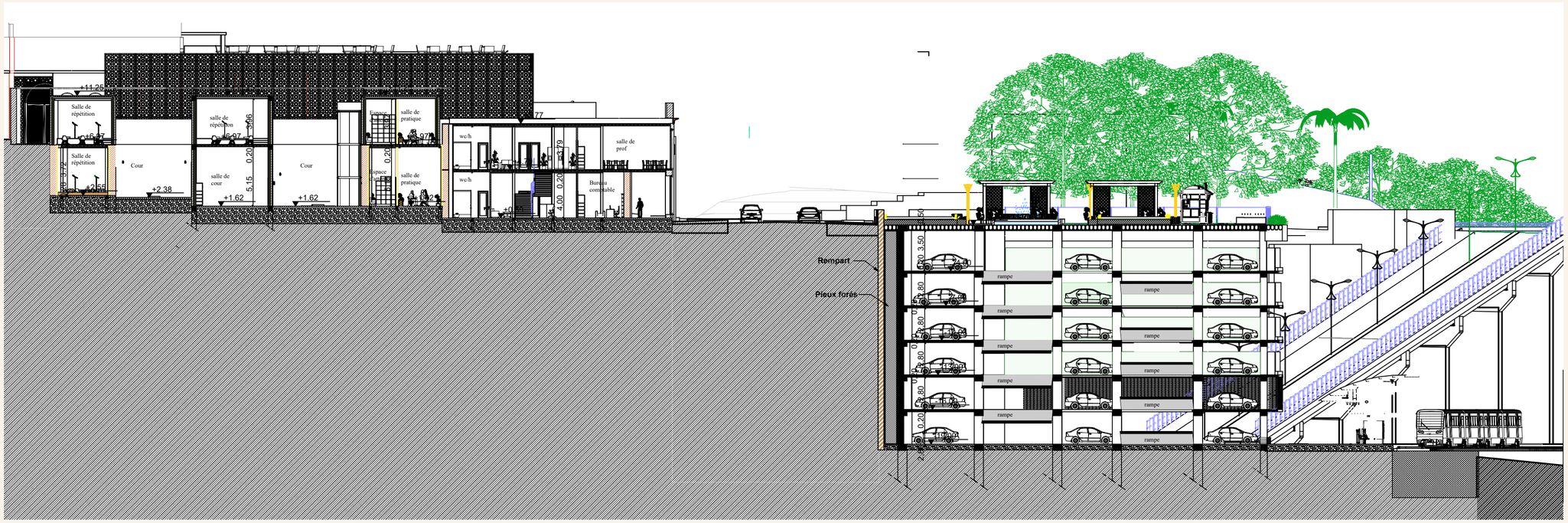
- Réception
- Administration
- Patio
- Salle de musique
- Chemin de ronde
- ESP Consomation
- Studio musicale
- Salle d'exposition
- Bibliothèque
- Espace humide
- ESP Technique
- Circulation verticale (escalier)
- Circulation verticale (ascenseur)
- Accés piéton principal

LEGENDE EXTENSION

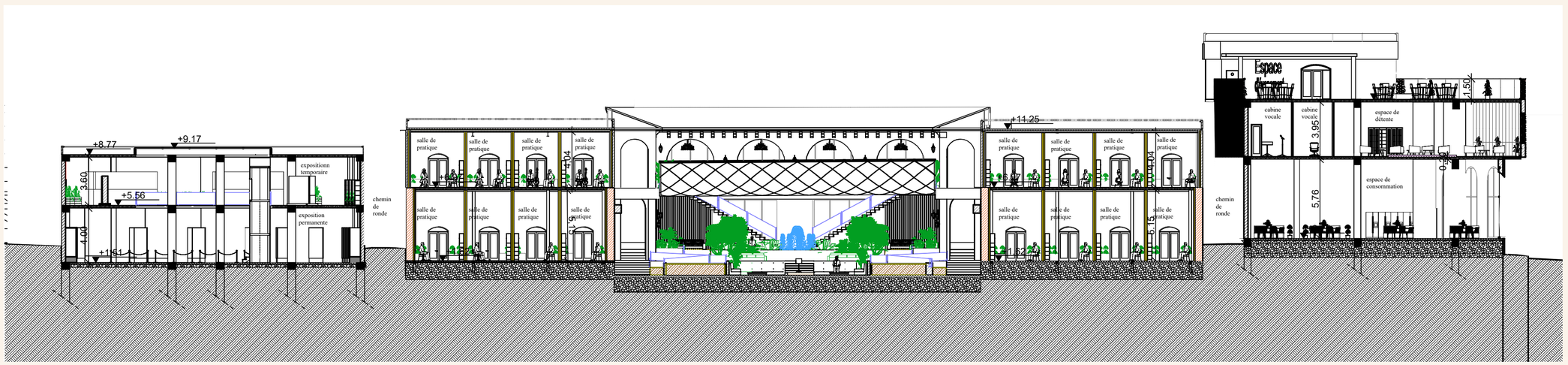
- ESP Consomation
- Corner fast food & cafétéria
- ESP de stckage
- Boutique
- Reception auditorium
- Salle auditorium
- Arrière scène
- Stationnement Véhicules
- Stationnement Deux-Roues
- Espace humide
- Circulation verticale (escalier)
- Circulation verticale pour voiture (rampe)
- Accés piéton
- Accés mécanique
- Sortie mécanique



COUPE C-C

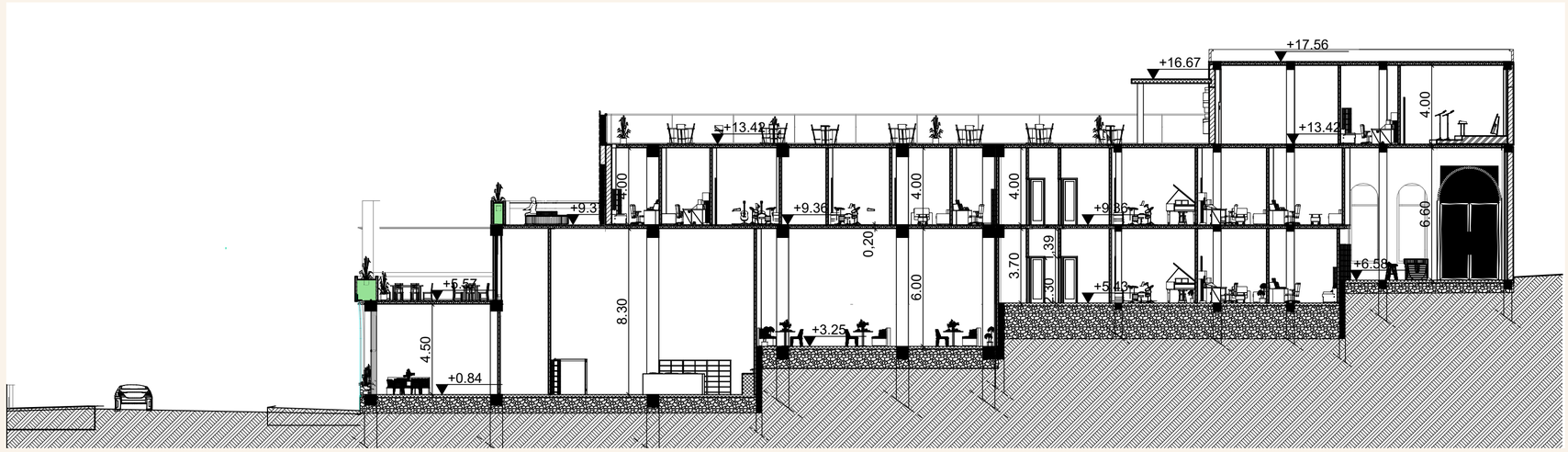


COUPE E-E



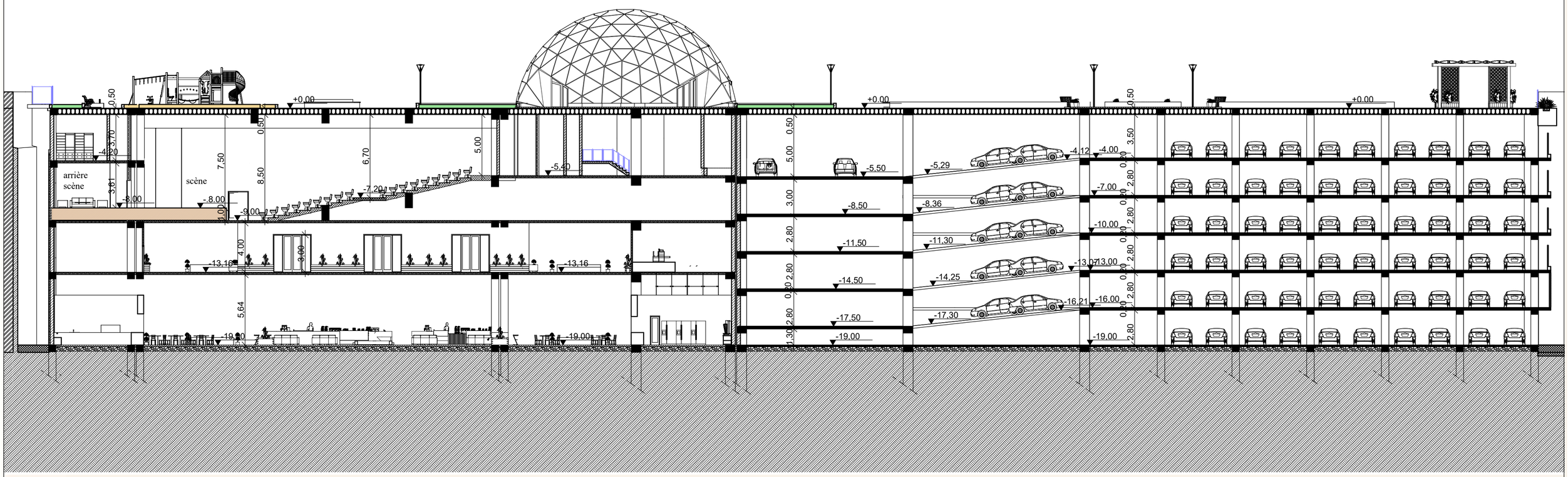
COUPE A-A

ECH :
0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



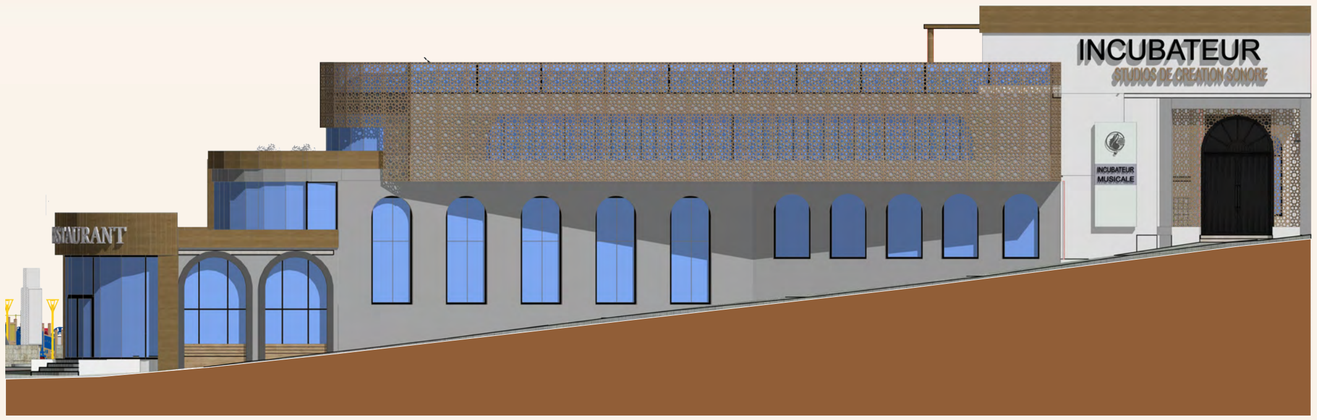
COUPE B-B

ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



COUPE D-D

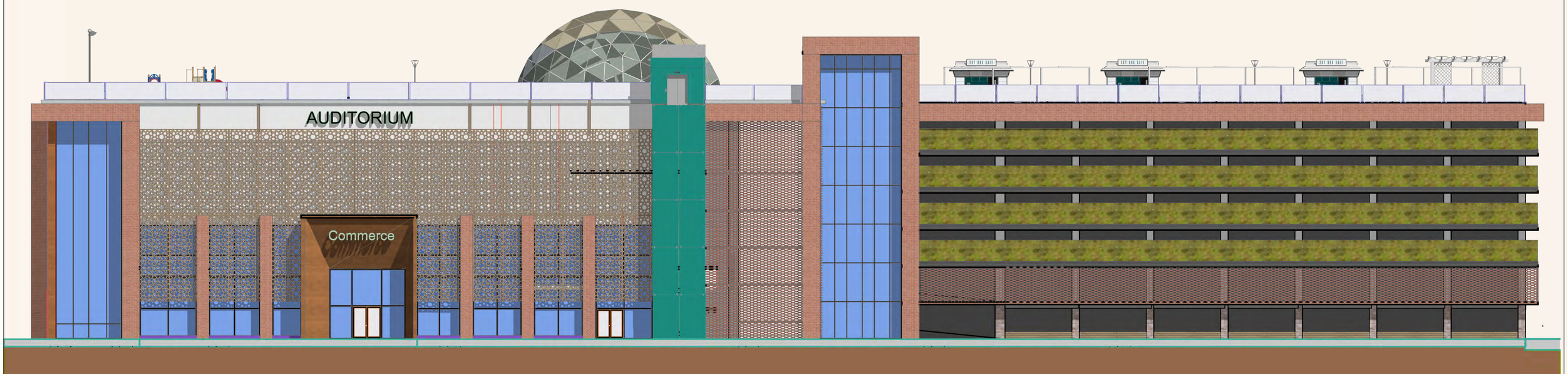
ECH : 0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



FAÇADE LATÉRALE PARTIE EXISTANTE

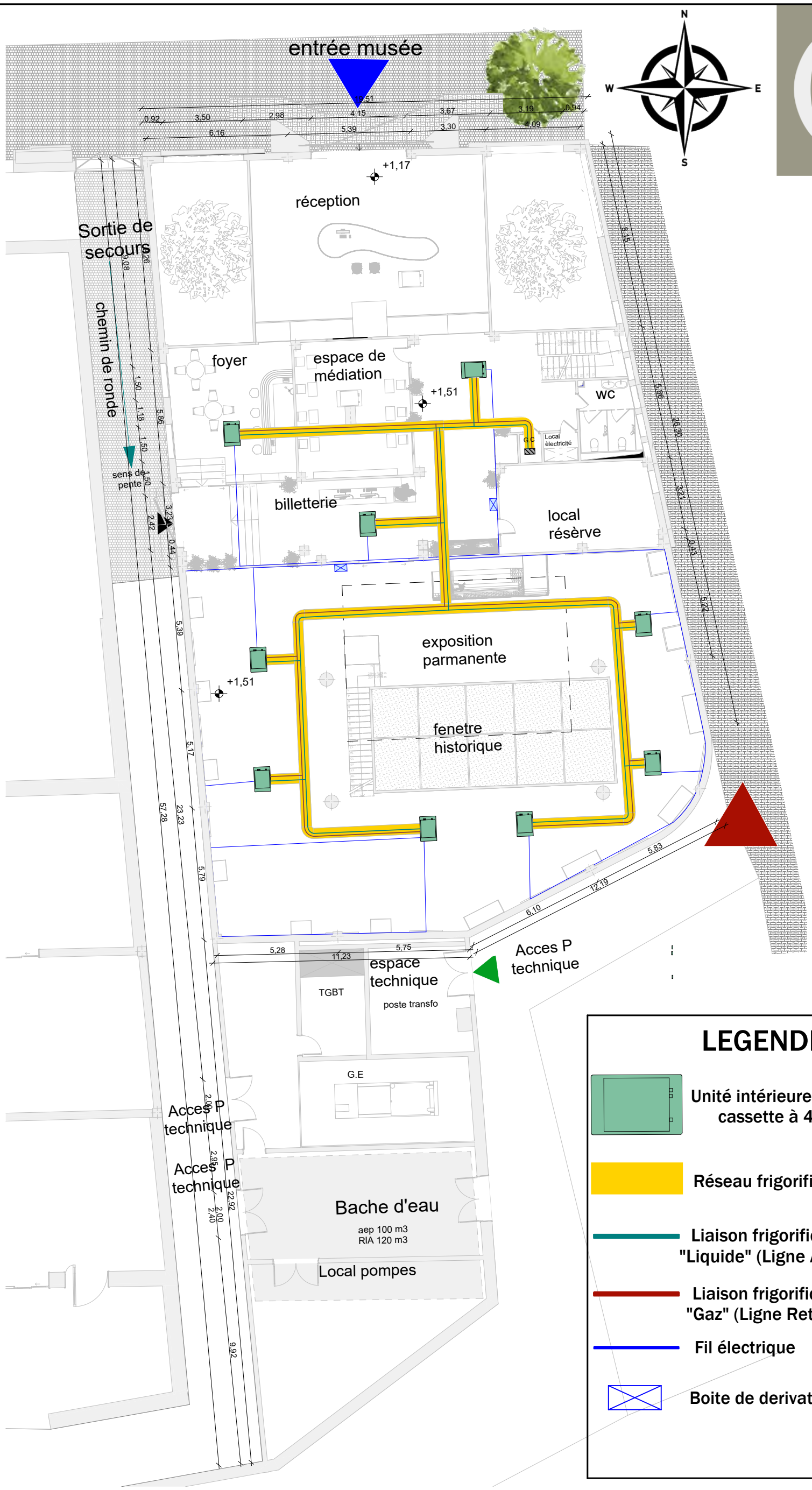


FAÇADE PRINCIPALE PARTIE EXISTANTE



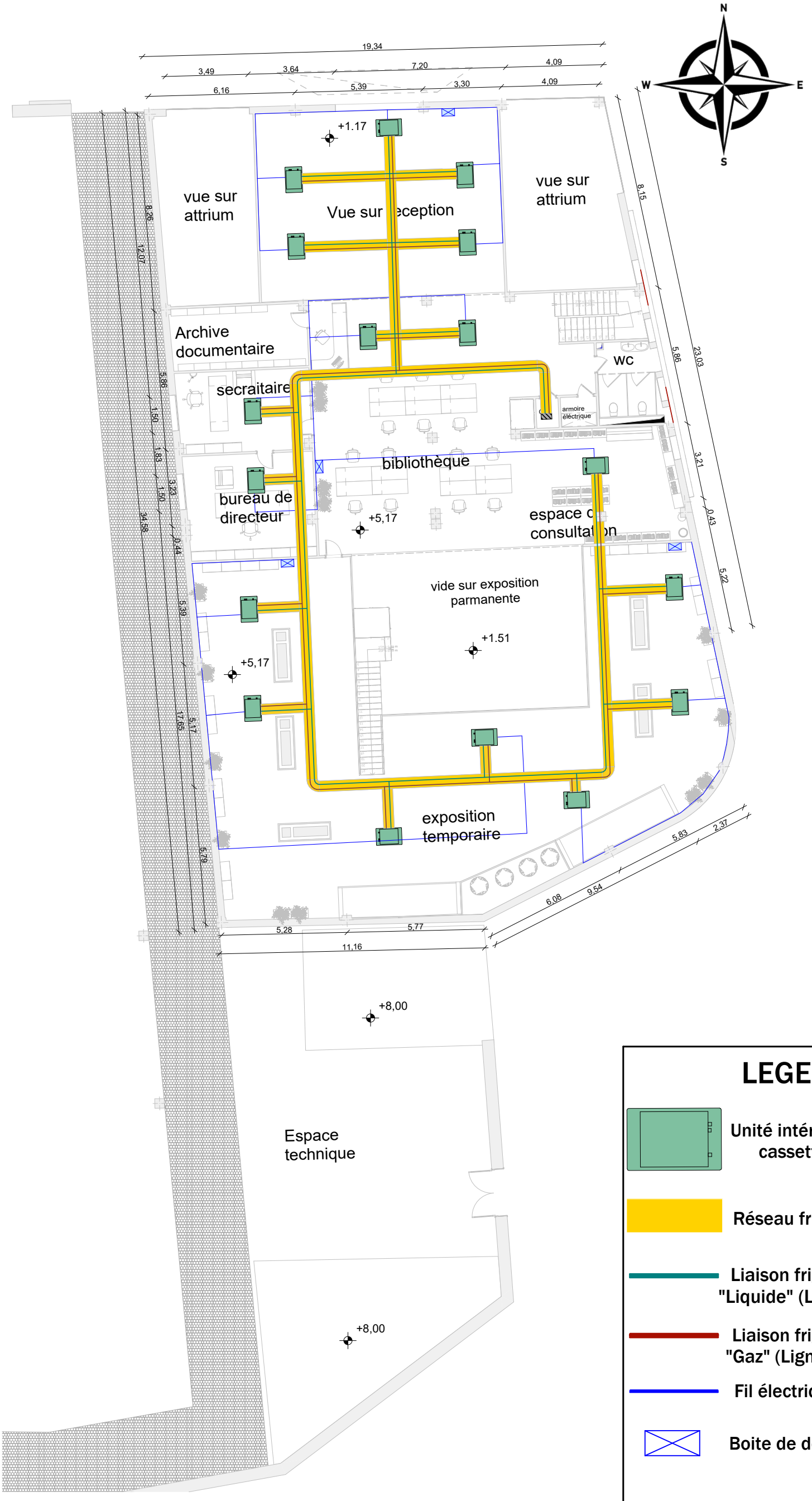
FAÇADE PRINCIPALE NOUVELLE PARTIE

ECH :
0 m 5 m 10 m 20 m 50 m



PLAN REZ-DE-CHAUSSEE (CLIMATISATION)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m

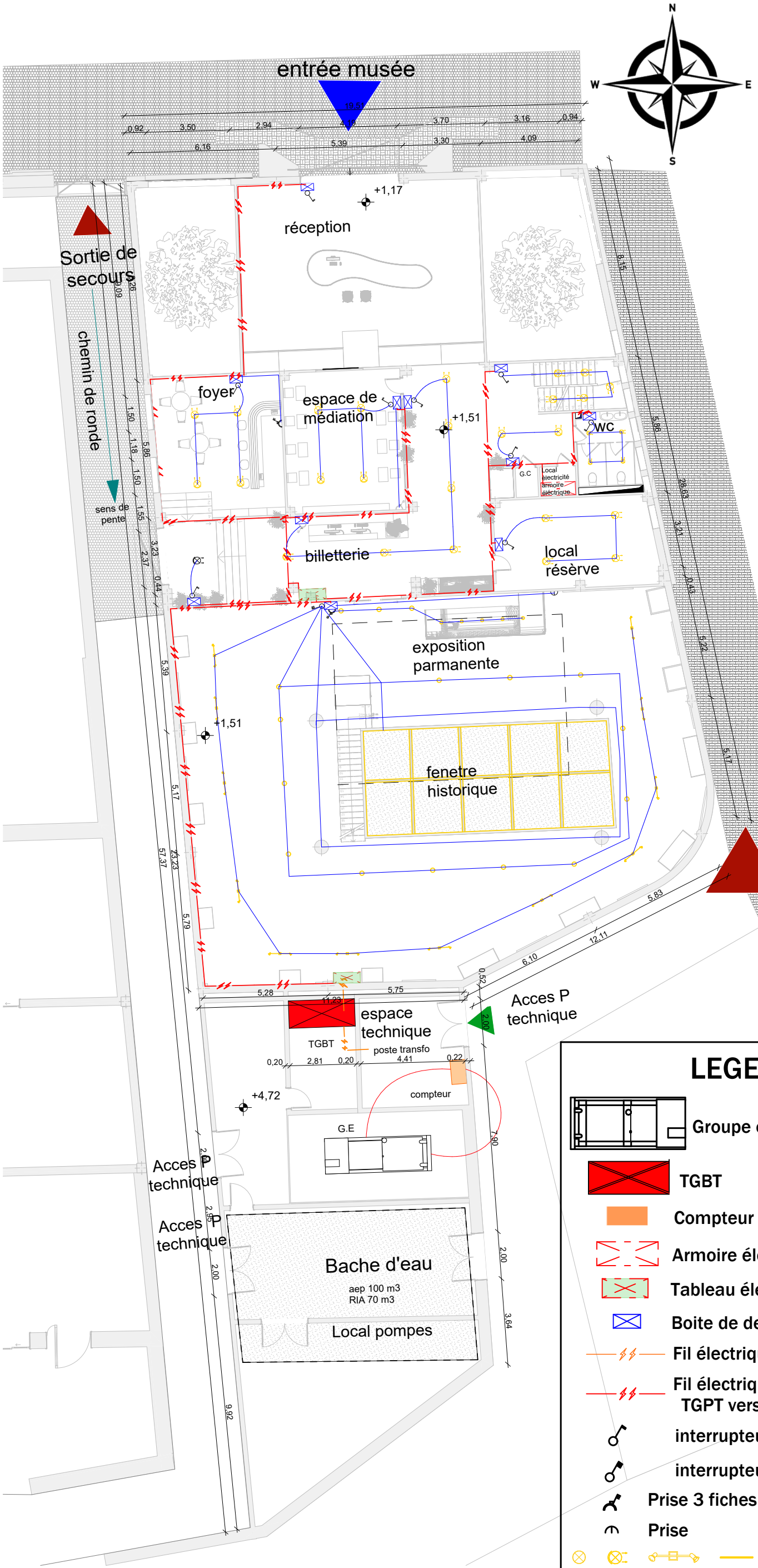


LEGENDE

- Unité intérieure VRV (type cassette à 4 voies)
- Réseau frigorifique principal
- Liaison frigorifique "Liquide" (Ligne Aller)
- Liaison frigorifique "Gaz" (Ligne Retour)
- Fil électrique
- Boite de derivation

PLAN 1ER ETAGE (CLIMATISATION)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m

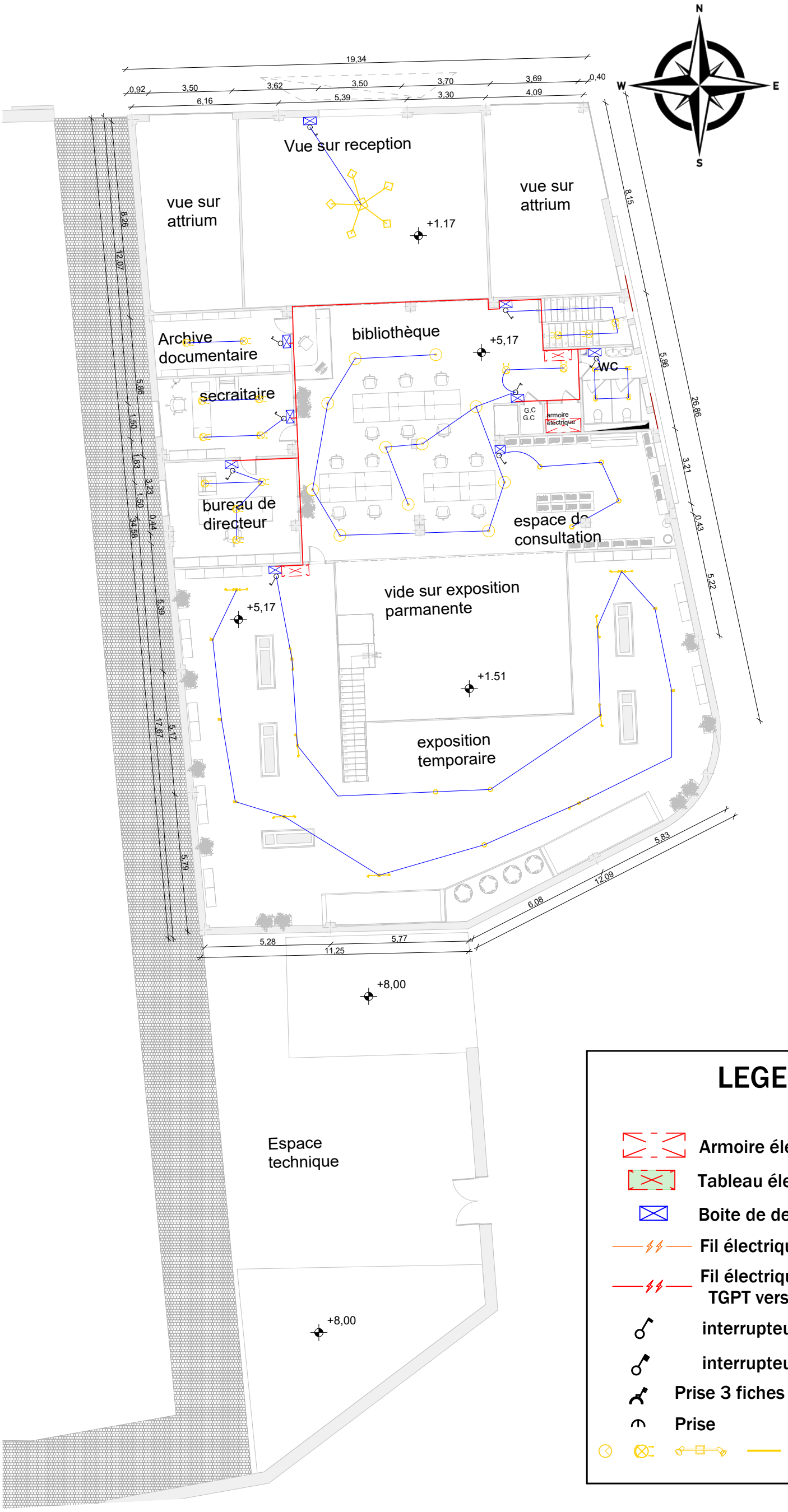


LEGENDE

- Groupe électrogène
- TGBT
- Compteur
- Armoire électrique
- Tableau électrique
- Boite de derivation
- Fil électrique principal
- Fil électrique depuis TGPT vers tableau
- interrupteur 2 pole
- interrupteur 4 pole
- Prise 3 fiches avec interrupteur
- Prise
- Types luminaire

PLAN REZ-DE-CHAUSSEÉ (ÉLECTRICITÉ)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m

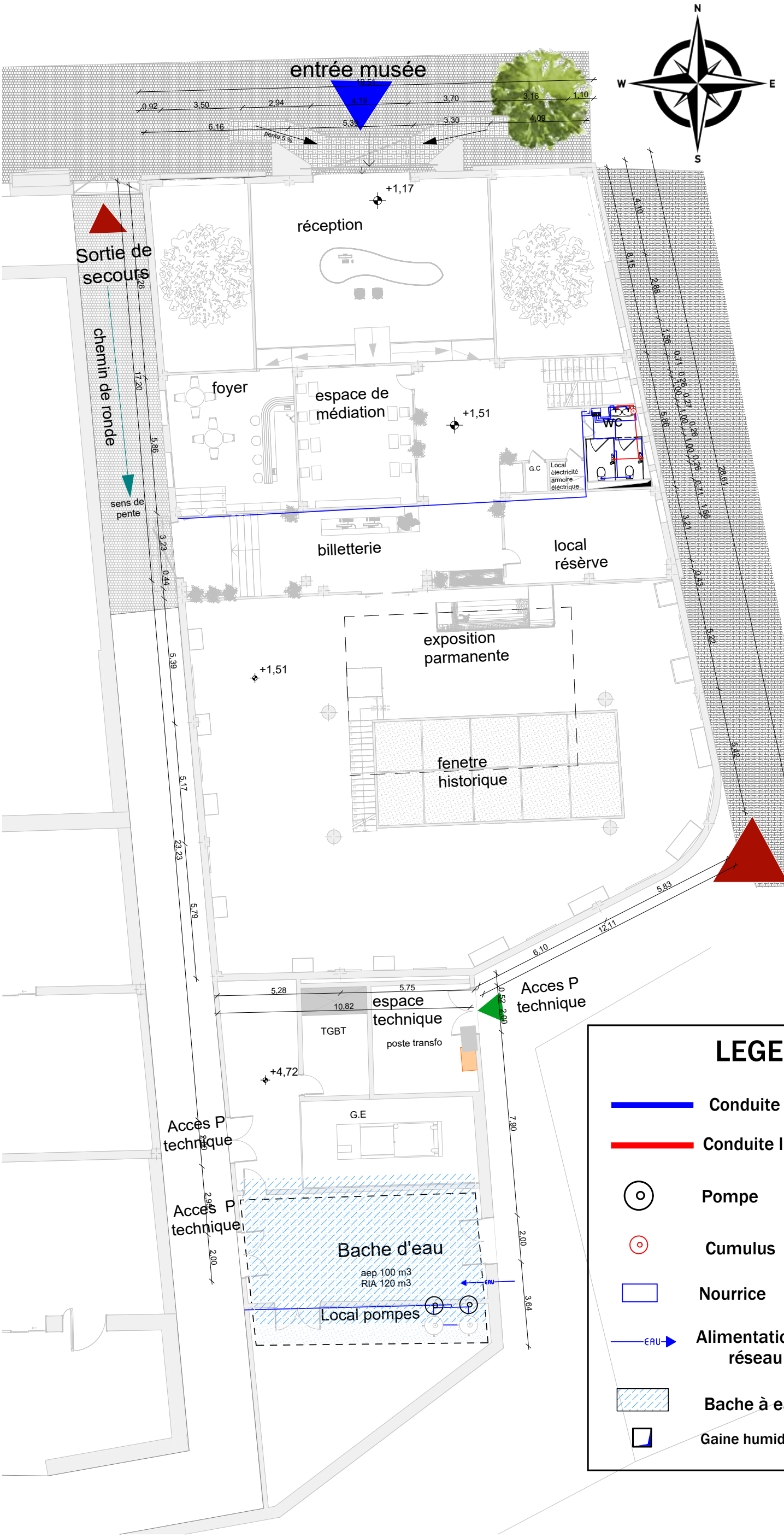


LEGENDE

- Armoire électrique
- Tableau électrique
- Boite de derivation
- Fil électrique principal
- Fil électrique depuis TGPT vers tableau
- interrupteur 2 pole
- interrupteur 4 pole
- Prise 3 fiches avec interrupteur
- Prise
- Types luminaire

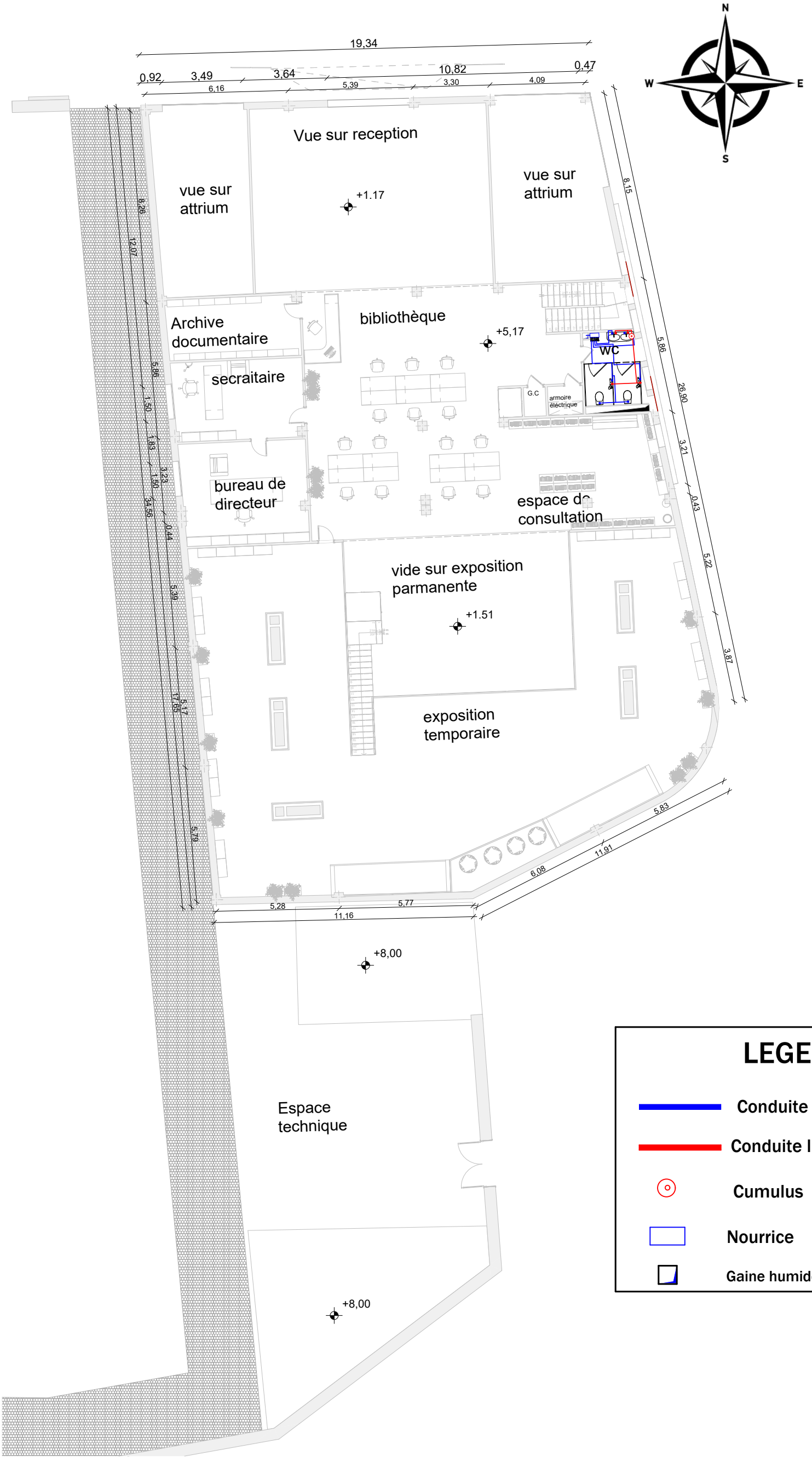
PLAN 1ER ÉTAGE (ÉLECTRICITÉ)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m



PLAN REZ-DE-CHAUSSEÉ (AEP)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m

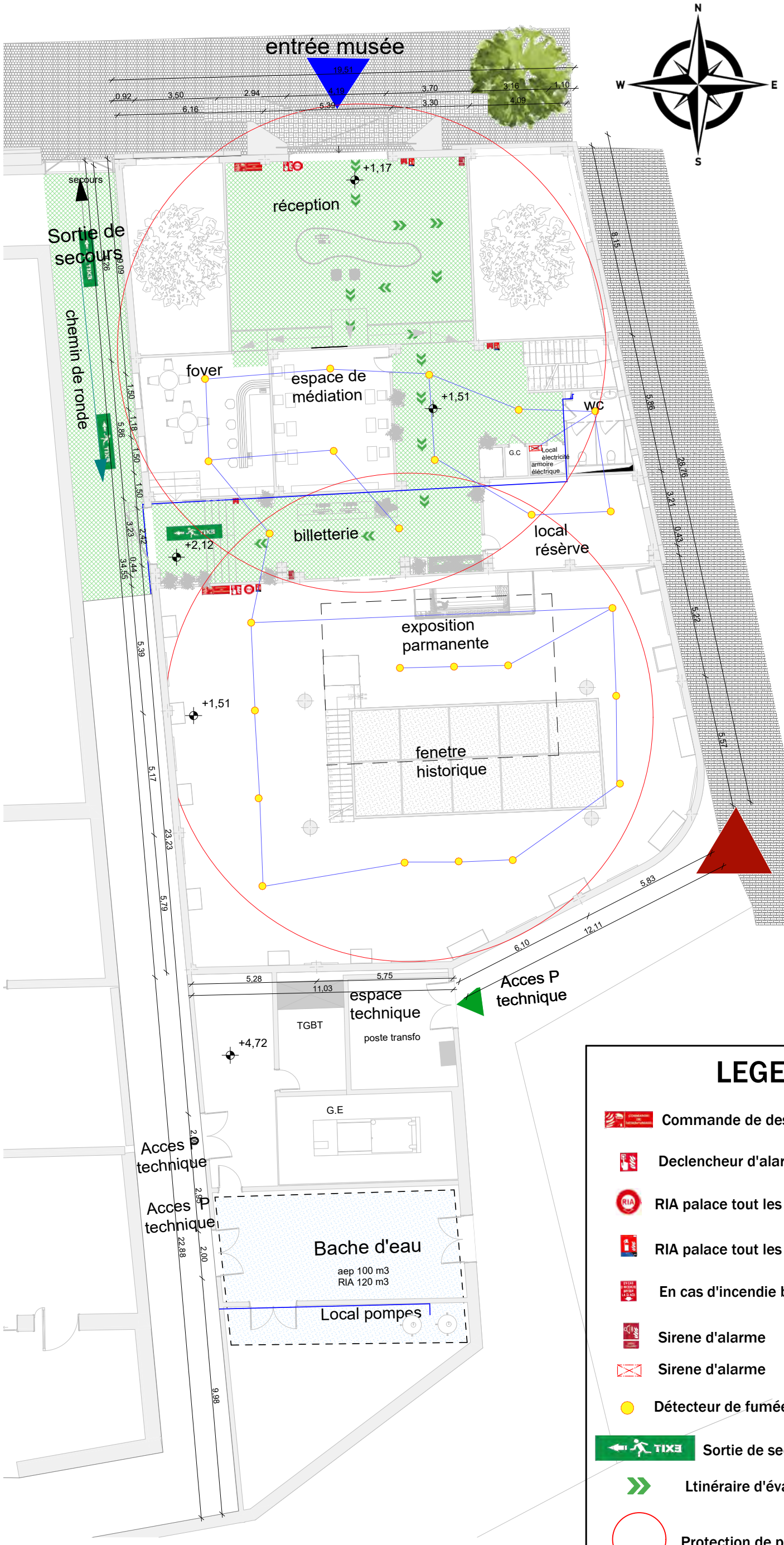


LEGENDE

- Conduite l'eau froide
- Conduite l'eau chaude
- Cumulus
- Nourrice
- Gaine humide

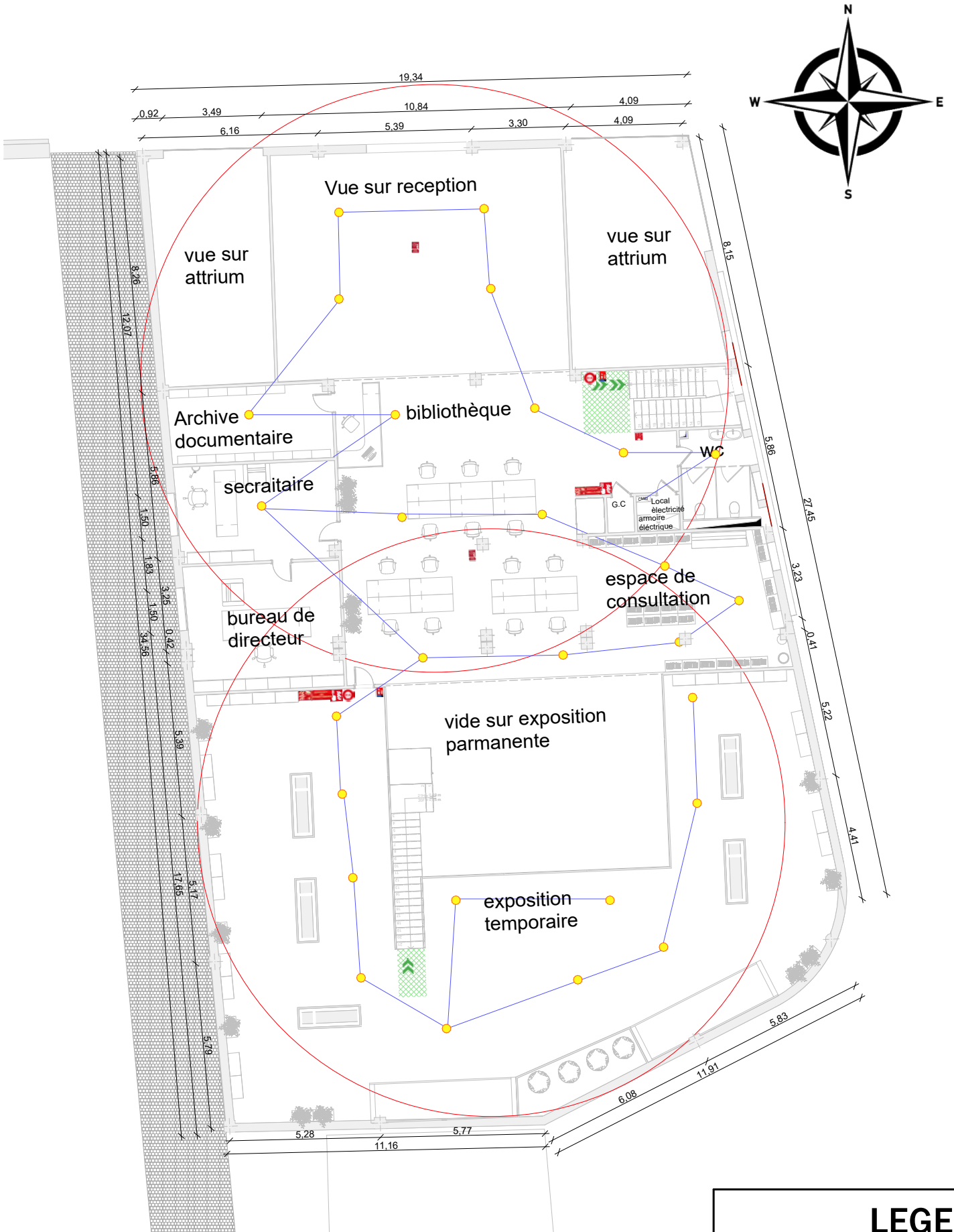
PLAN 1ER ÉTAGE (AEP)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m



PLAN REZ-DE-CHAUSSEÉ (RÉSEAU ANTI-INCENDIE)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m



LEGENDE

- Commande de desenfumage
- Declencheur d'alarme d'incendie
- RIA palace tout les 25m
- RIA palace tout les 25m
- En cas d'incendie briser la galce
- Sirene d'alarme
- Sirene d'alarme
- Détecteur de fumée
- Ltinéraire d'évacution
- Protection de protection
- Fil électrique

PLAN 1ER ÉTAGE (RÉSEAU ANTI-INCENDIE)

ECH : 0m 1m 2m 4m 10 m

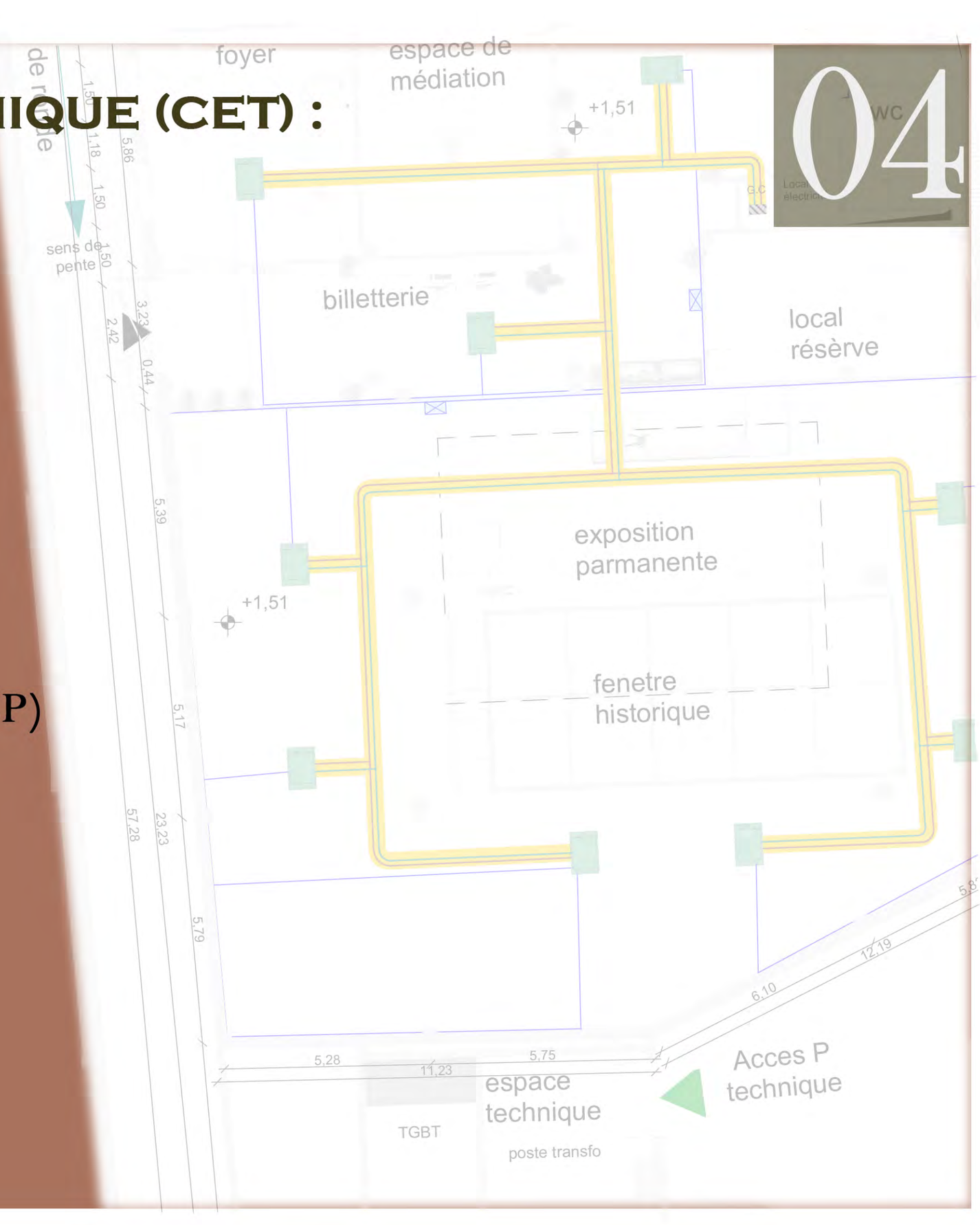
IV- CORPS D'ÉTAT TECHNIQUE (CET) :

1. La Climatisation

2 . L'Électricité

3. L'Alimentation en Eau Potable (AEP)

4. Le Système Anti-Incendie



VI - PERSPECTIVES ARCHITECTURALES

06



Source : établie par lauteur

V-DETAILS TECHNIQUE SPECIALE DU PROJET

05

1. Détail dôme géodésique

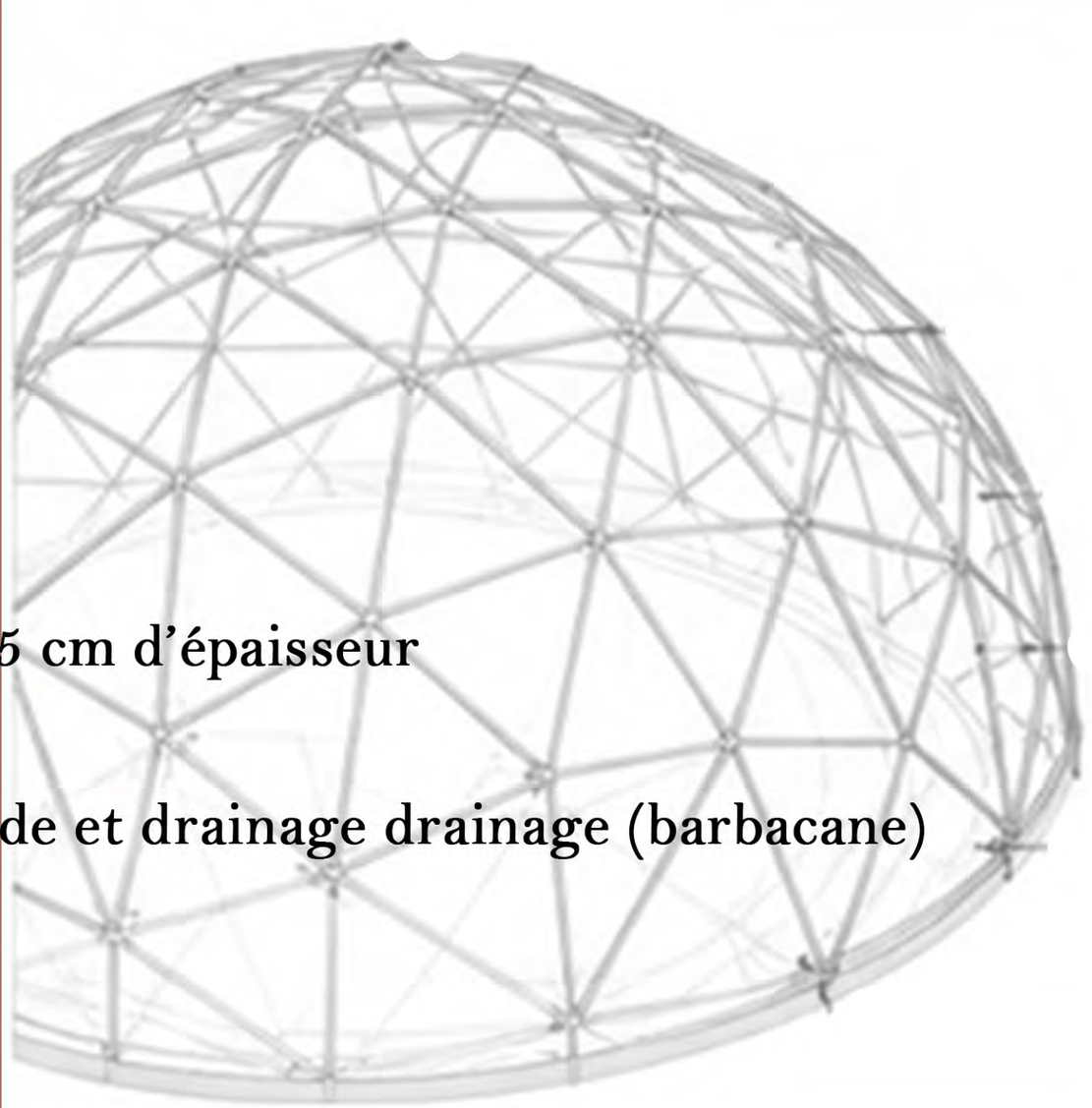
2. Détail toiture en verre - patio central

3. Détail façade végétalisée

4. Isolation acoustique des salles de musique

5. Ouverture dans un mur porteur en Pierre de 55 cm d'épaisseur

6. Détail technique : bac de plantation sur esplanade et drainage drainage (barbacane)

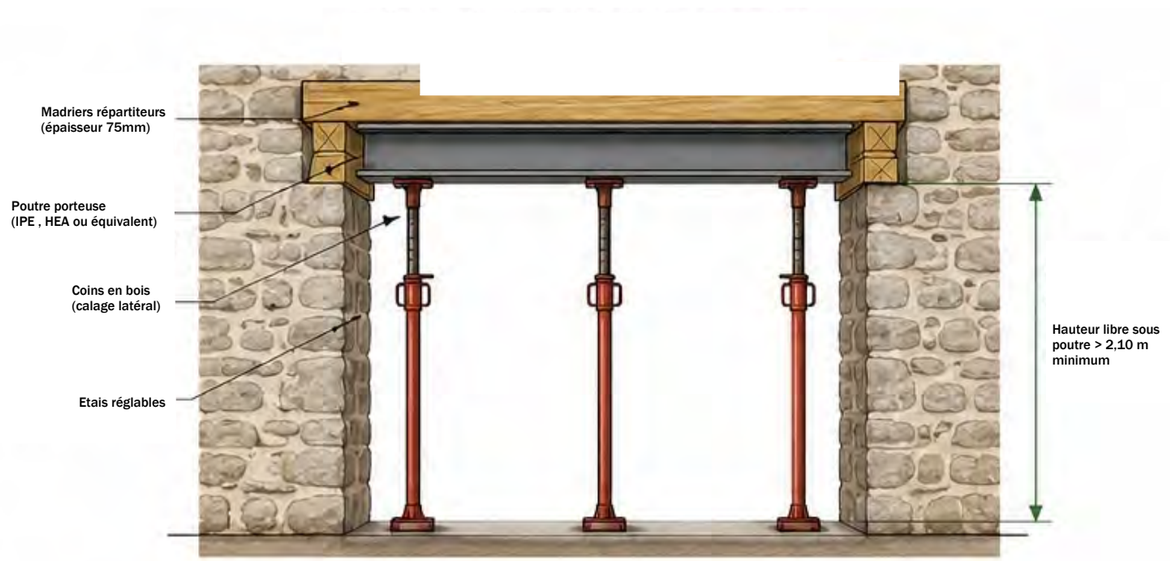


OUVERTURE DANS UN MUR PORTEUR EN PIERRE DE 55 CM D'EPAISSEUR

Epaisseur du mur : 55 cm



Coupe de principe (vue de face)



Les étapes de réalisation

1-PREPARATION



2-MISE EN PLACE DES ETAIS



3-POSE DES MADRIERS REPARTITEURS



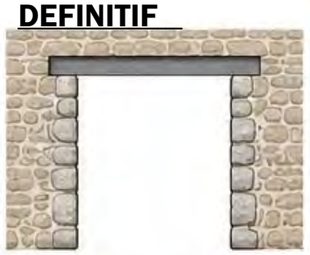
4-POSE DE LA POUTRE PORTEUSE



5-OUVERTURE DU MUR



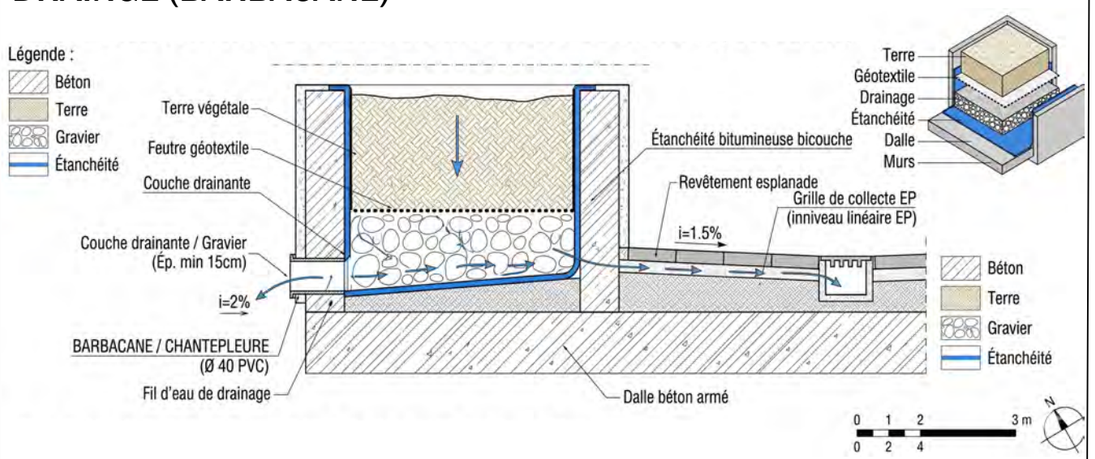
6-POSE DU LINTEAU DEFINITIF



7-FINITION



DETAIL TECHNIQUE : BAC DE PLANTATION SUR ESPLANADE ET DRAINGE (BARBACANE)

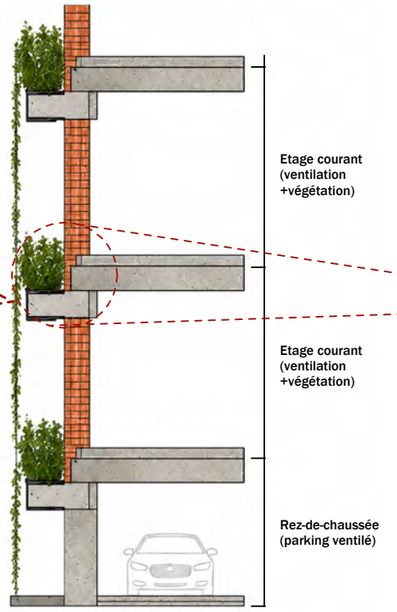


DÉTAIL FAÇADE VÉGÉTALISÉE

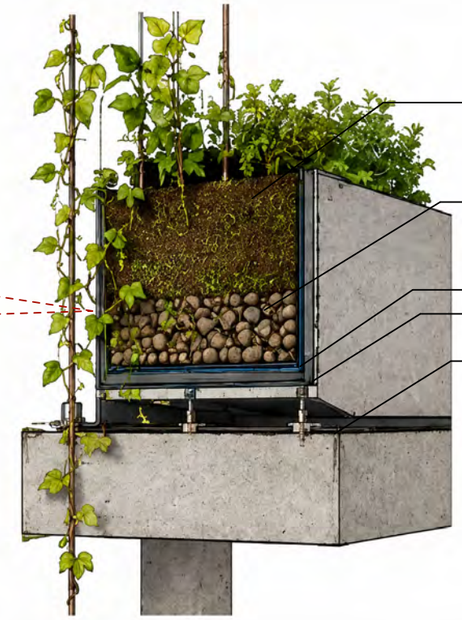
05



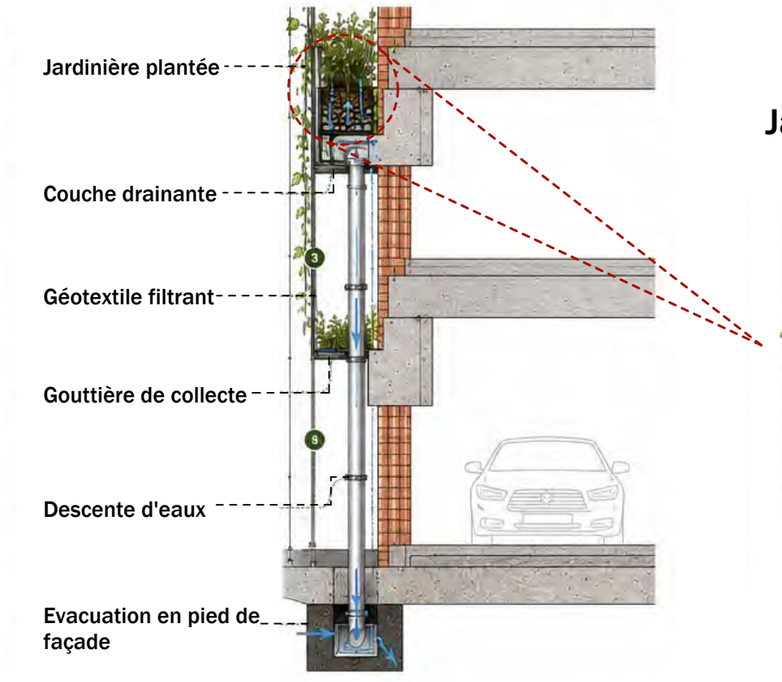
Coupe verticale



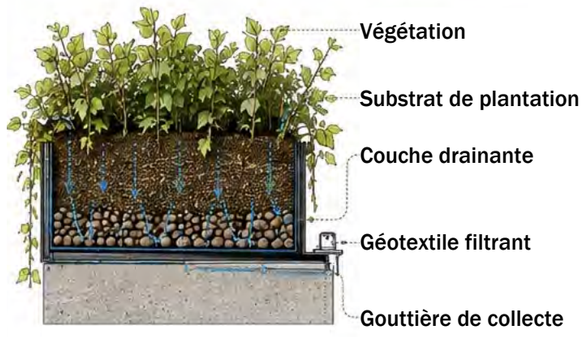
Système de végétation



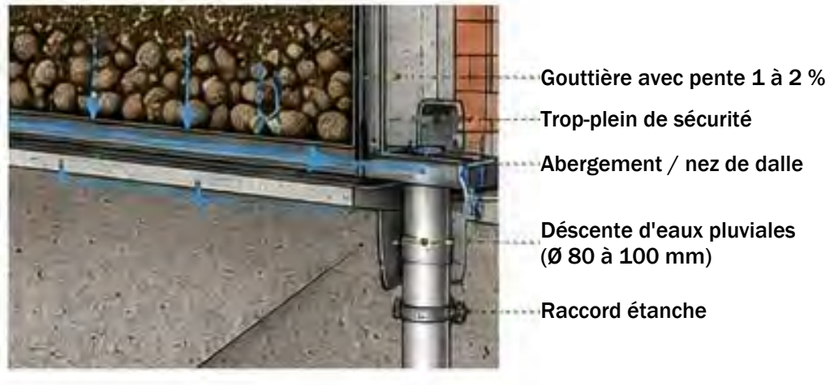
Principe de drainage



Jardinière - Cheminement d'eau



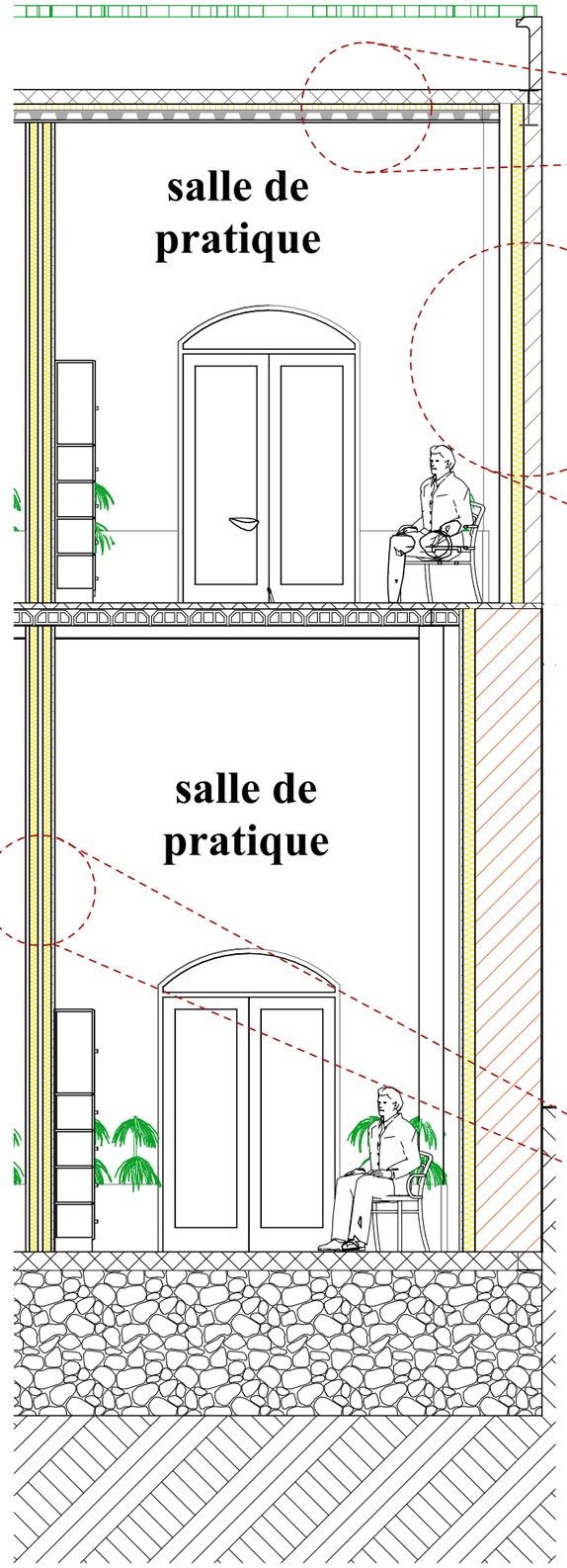
Gouttière et descente



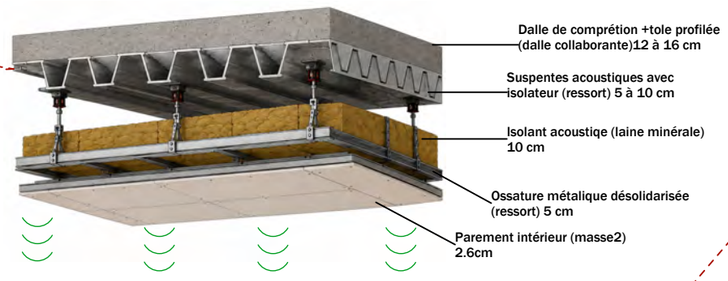
ISOLATION ACOUSTIQUE DES SALLE DE MUSIQUE

05

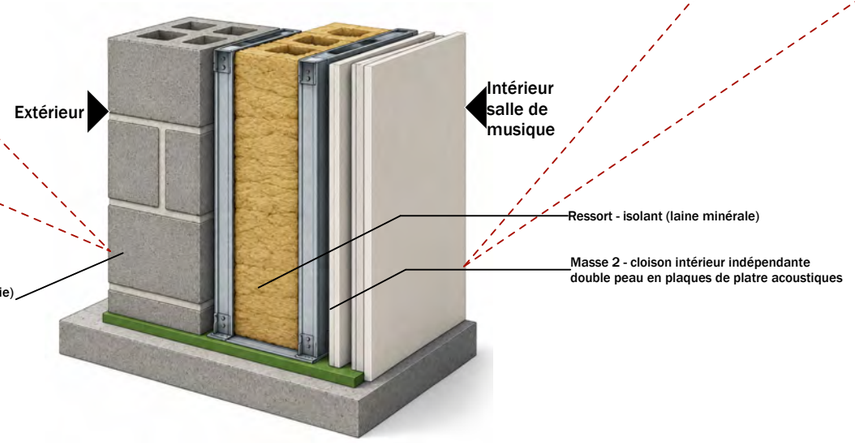
Coupe -AA-



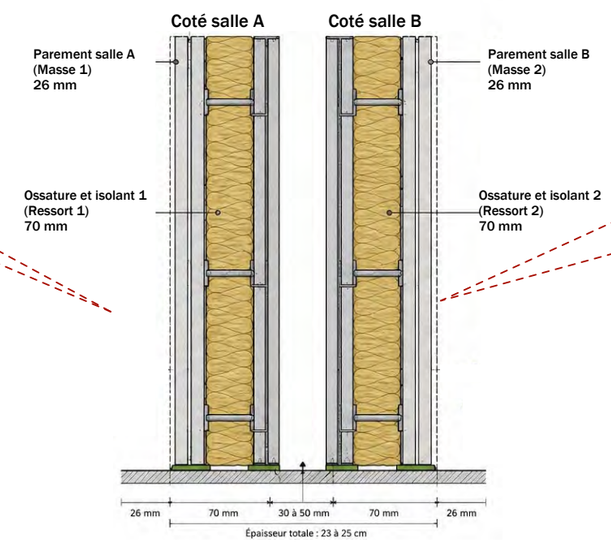
Plafond acoustique sur dalle collaborante



Mur éxtérieur principe masse-ressort-masse



principe masse-ressort masse
Double cloison désolidarisé

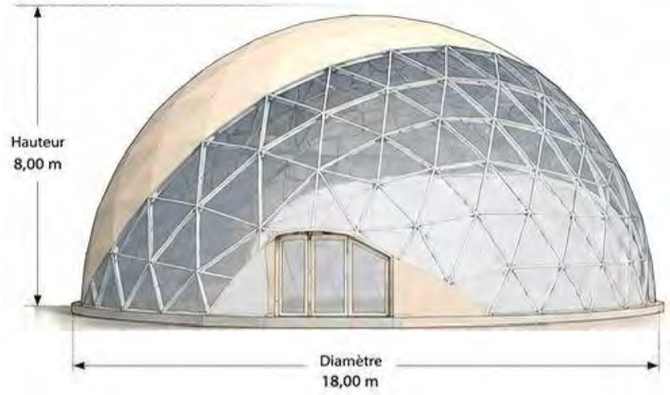


Plan salles de pratiques

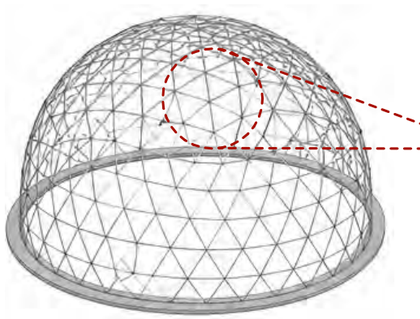


DÉTAIL DÔME GÉODÉSIQUE

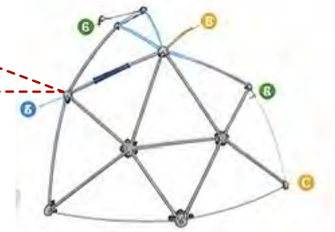
05



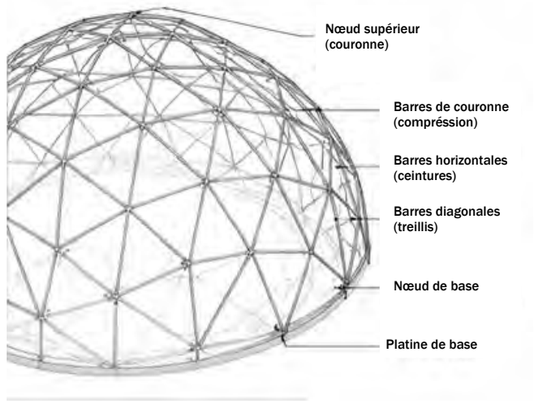
Vue 3D de la structure



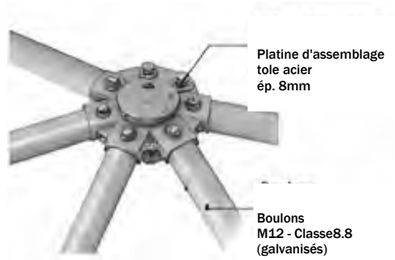
Secteur structurel (1/5 du dôme)



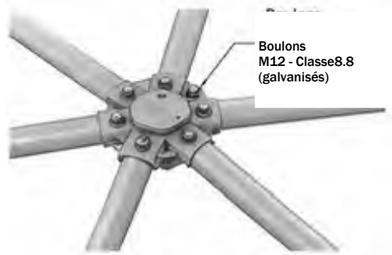
Composition de la structure



Nœuds de connexion



Nœud supérieur

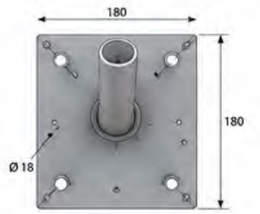


Nœud intérmédiaire

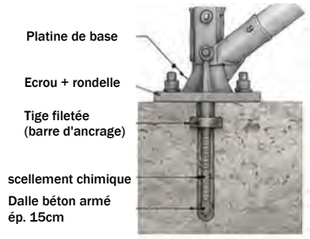
Acrochage sur dalle



Principe d'acrochage



Platine de base

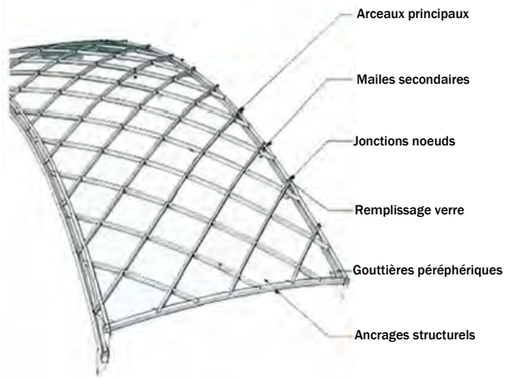


Coupe

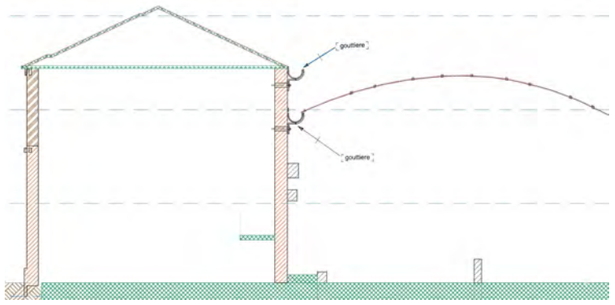
DÉTAIL TOITURE EN VERRE - PATIO CENTRAL



Principe structurel



Détail de jonction avec gouttières superposés



Nœud d'assemblage



pièce d'assemblage en aluminium

fixation: vis inox A4

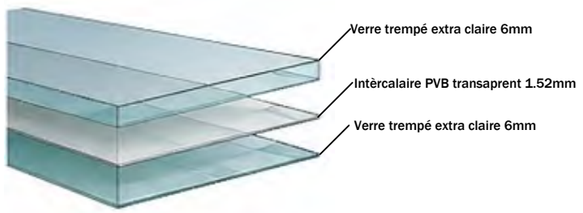
Joint EPMD entre profils

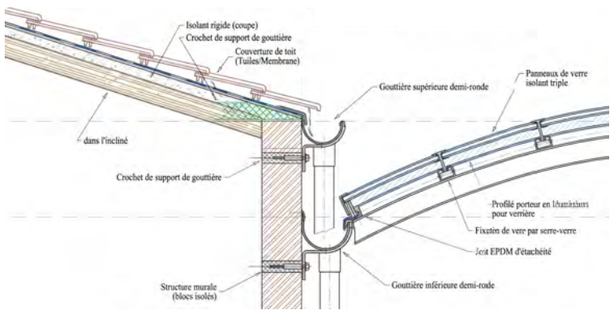
Drainage intégré

Pied d'ancrage



Stratégie de verre





01

VUES 3D ÉXTERIEURE









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur







Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur

VUES 3D PATIO









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur







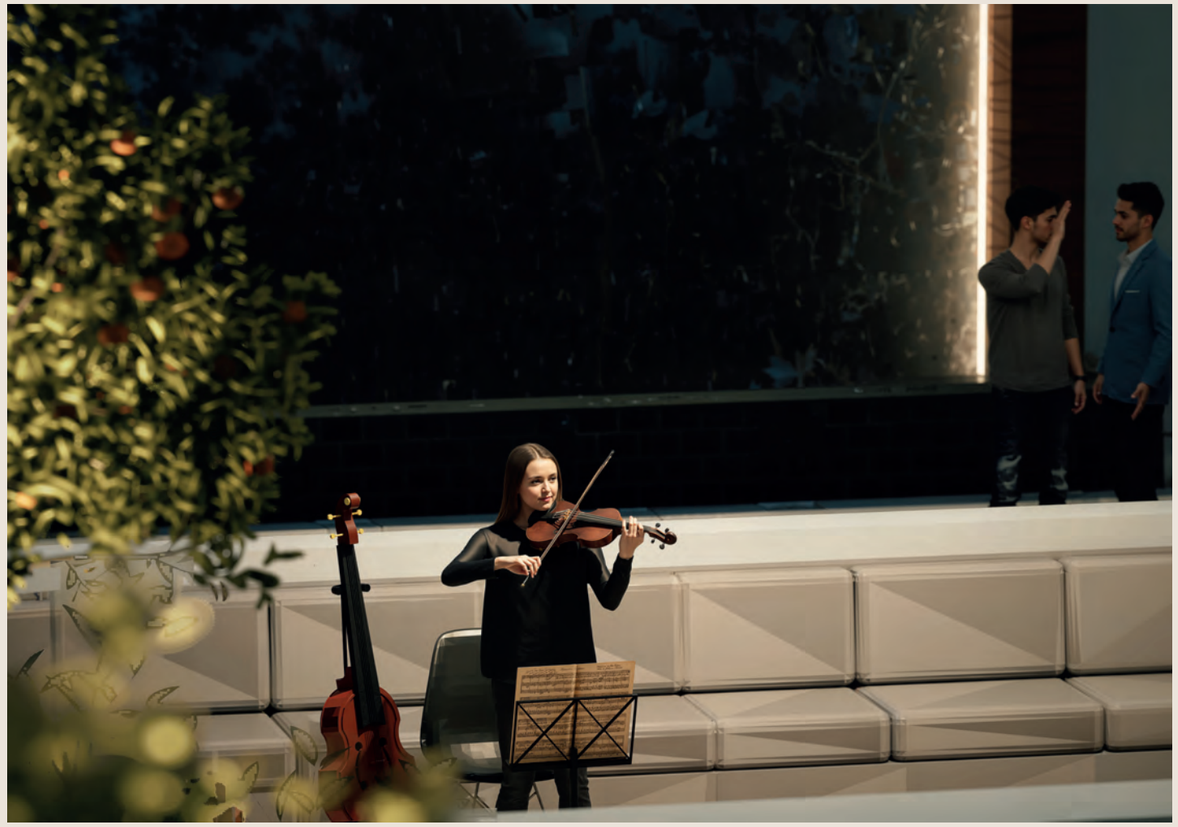


Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur

VUES 3D RECEPTION









Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur





Source : établie par lauteur

VUES 3D MUSEE (INTERIEURE)

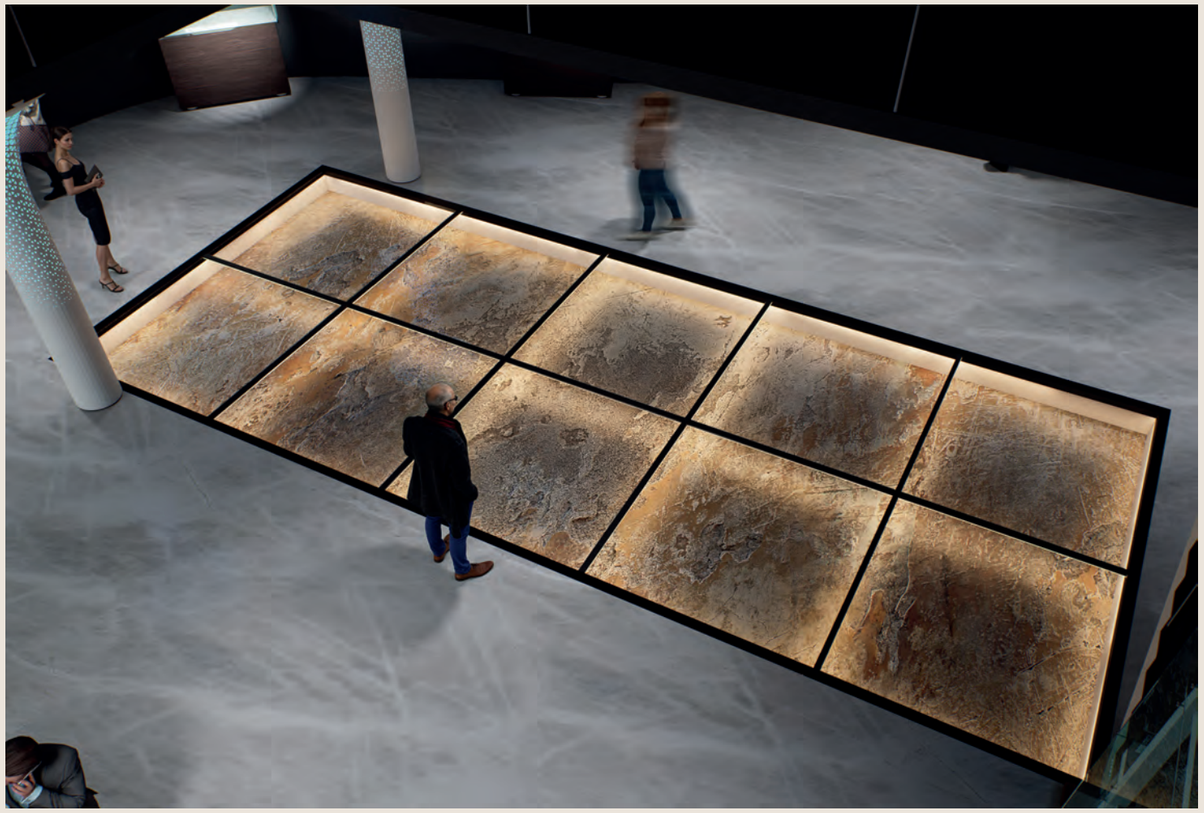








Source : établie par lauteur









Source : établie par lauteur





Source : établie par lauteur